
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarante-septième séance – Mardi 27 avril 2010, à 17 h

Présidence de M^{me} Vera Figurek, présidente

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Gérard Deshusses, Georges Queloz, Jean Sanchez, M^{mes} Marie-France Spielmann et Martine Sumi.*

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani, maire, M^{me} Sandrine Salerno, vice-présidente, MM. Manuel Tornare, Patrice Mugny et Pierre Maudet, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 16 avril 2010, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 27 avril et mercredi 28 avril 2010, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je commence par vous faire une communication peu importante: je devrai m'absenter dans trois quarts d'heure environ pour croiser le puck avec Simon Brandt sur Radio Cité, à propos de la patinoire des Vernets. Il sera donc lui aussi absent à ce moment-là.

Je passe à une communication plus importante. Comme vous le savez, le 1^{er} mai – c'est-à-dire samedi prochain – aura lieu l'ouverture officielle de l'Exposition universelle de Shanghai. J'en profite pour remercier le Conseil municipal d'avoir approuvé à l'unanimité moins une abstention le crédit demandé par le Conseil administratif pour le pavillon des villes Bâle-Zurich-Genève. L'exposition se tiendra du 1^{er} mai au 31 octobre 2010, et les maires respectifs des trois villes se rendront à la Fête des villes, le 29 mai. Pierre Maudet s'y rendra le 6 août avec la présidente de la Confédération, et un certain nombre de politiciennes et de politiciens genevois – dont le président du Conseil d'Etat – se rendront à la Semaine genevoise, au mois de septembre, au moment du Jeûne genevois.

En outre, je vous rappelle un événement exceptionnel: demain, le Conseil administratif et le Conseil d'Etat recevront ensemble l'équipe du Genève-Servette Hockey Club, à 12 h 30, au Palais Eynard. Vous avez reçu l'invitation y afférente.

Une dernière information: le 4 mai, à 19 h 30, aura lieu au Théâtre du Léman – l'ancien théâtre du Grand Casino – l'hommage aux championnes et aux champions de Suisse 2009. Tous ceux qui aiment le sport – et les autres! – y sont conviés.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Comme vient de le rappeler M. le magistrat Tornare, il s'absentera vers 17 h 45. Etant donné qu'il sera de retour en deuxième partie de soirée, nous renverrons l'interpellation I-209, ainsi que le traitement des rapports PR-776 A, PR-777 A et PR-774 A, à la séance de 20 h 30. Cette décision a été prise tout à l'heure par le bureau du Conseil municipal, en accord avec les chefs de groupe.

M. Maudet est excusé pour la séance de demain mercredi à 17 h.

Nous donnons lecture de la lettre de démission de M. Yves Nidegger de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées. L'élection de son remplaçant ou de sa remplaçante aura lieu tout à l'heure.

Lecture de la lettre:

Genève, le 23 mars 2010

Concerne: Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées

Madame la présidente,

Je vous transmets par la présente ma décision de démissionner avec effet immédiat du conseil de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées (FAHPA).

Cette décision est motivée par une surcharge de travail.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame la présidente, en l'expression de ma respectueuse considération.

Yves Nidegger

La présidente. Nous donnons lecture de la lettre de démission de M. Miltos Thomaides du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social. L'élection de son remplaçant aura lieu tout à l'heure.

Lecture de la lettre:

Genève, le 20 avril 2010

Chère Madame Cabussat,

Je vous prie de transmettre à la présidente du Conseil municipal ma démission du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

En effet, suite à une procédure d'appel à candidature, j'ai été choisi comme secrétaire général de la FVGLS. Je me dois donc de renoncer à ma participation en tant que représentant du Conseil municipal au conseil de la FVGLS.

Je vous remercie de l'information que vous voudrez bien transmettre à la présidente du Conseil municipal et vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les meilleures.

Miltos Thomaidès

La présidente. Nous donnons lecture de la lettre de démission de M^{me} Carine Bachmann de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec). L'élection de sa remplaçante ou de son remplaçant aura lieu tout à l'heure.

Lecture de la lettre:

Genève, le 23 avril 2010

Concerne: Démission du conseil de fondation de la Fondetec

Madame la présidente du Conseil municipal,

Par ces quelques lignes, je souhaite vous informer de ma démission du conseil de fondation de la Fondetec, avec effet immédiat.

Je tiens à remercier les membres du conseil de fondation, ainsi que le directeur de la Fondetec et son équipe, pour le travail accompli depuis le début de cette législature.

Les Verts vont proposer la candidature de M^{me} Catherine Thobellem. Dans la mesure du possible, serait-il possible d'inclure sa nomination lors de la prochaine session plénière qui se tiendra les 27 et 28 avril 2010?

Je reste bien sûr à votre entière disposition et vous adresse, Madame la présidente du Conseil municipal, mes salutations les plus respectueuses.

Carine Bachmann
Membre des Verts

Copie: M^{me} Fabienne Fischer, présidente des Verts Ville de Genève
M. Alpha Dramé, président du conseil de fondation de la Fondetec

La présidente. Nous donnons lecture de la lettre de démission de M. Pierre Losio du conseil de la Fondation d'art dramatique de Genève (FAD). L'élection de sa remplaçante ou de son remplaçant aura lieu à la session des 28 et 29 juin.

Lecture de la lettre:

Genève, le 6 avril 2010

Madame la présidente,

Je porte à votre connaissance par ce courrier ma démission du conseil de la Fondation d'art dramatique, qui prendra effet au 30 juin prochain.

Je vous présente, Madame la présidente, mes respectueuses et cordiales salutations.

Pierre Losio

La présidente. Enfin, nous donnons lecture de la lettre de M. Maurice Lavergnat, président de l'Association Délices Intérêts, concernant la proposition PR-784.

Lecture de la lettre:

Genève, le 24 avril 2010

Concerne: PR-784, proposition d'ouverture d'un crédit de 1 269 030 francs destiné à l'amélioration de deux zones 30 km/h existantes, dans les quartiers Cluse-Roseraie et Mervelet, et la création d'une nouvelle zone 30 km/h dans le quartier des Délices

Madame la présidente,

Interpellés par cette demande d'ouverture de crédit concernant la création

d'une nouvelle zone 30 km/h dans le quartier des Délices, nous souhaiterions qu'il soit procédé à la lecture de la présente lors de la prochaine séance plénière du Conseil municipal et nous vous en remercions par avance.

Mesdames les conseillères municipales,

Messieurs les conseillers municipaux,

Tout d'abord, contrairement à ce qui pourrait être pensé, notre association regroupant plus d'une centaine d'habitants du quartier des Délices n'est pas contre le principe de la mise en zone 30 km/h, mais contre la forme qui lui est donnée, forme ne respectant pas les législations en vigueur et portant atteinte au potentiel de stationnement de notre quartier.

A défaut d'inventaire officiel sur le potentiel de stationnement par quartier ou par «zone macaron», les chiffres avancés concernant l'ensemble de la ville de Genève, nous avons procédé à l'inventaire du quartier des Délices, soit 631 places actuellement.

Il faut aussi relever que la majorité des immeubles sis dans ce quartier datent du début du XX^e siècle et ne disposent d'aucun parking en sous-sol, état de fait légitimant encore plus notre souci de maintenir le parking en surface et de faire respecter les lois en vigueur, leur application stricte afin d'éviter toute forme permissive de suppression de stationnement.

Permissivité, permettez-nous de vous le rappeler, qui aura été à l'origine du PL 9857 et qui aura donné naissance à L1 11, loi sur les zones 30 km/h et zones de rencontre, acceptée par le peuple et entrée en vigueur le 22 novembre 2002.

Le 1^{er} juillet 2009, la Ville de Genève a déposé une demande d'autorisation de construire relative sous le N° DD 102939-S7, demande à laquelle nous avons fait opposition le 25 du même mois pour non-respect et violation des lois conduisant à la suppression subreptice d'un nombre non négligeable de places de stationnement.

Aussi, depuis, nous restons dans le flou et cette demande de crédit relative interroge d'autant plus que M. le maire Pagani, lors de la séance du Conseil municipal de novembre, a fait savoir que le projet avait été modifié et avait fait l'objet d'une nouvelle demande. Demande, d'ailleurs à notre grand étonnement, qui n'a nullement fait l'objet d'une publication quelconque dans la *Feuille d'avis officielle*.

La position de notre association reste que si cette zone 30 km/h doit être réalisée, elle peut et doit l'être en respect des lois en vigueur et de leur application stricte, sans la moindre atteinte subreptice au stationnement.

Nous ne saurions trop vous rappeler que des villes comme Zurich ont appliqué l'ordonnance fédérale sur les zones 30 km/h et ceci sans la moindre atteinte au stationnement.

L'idée est certes bonne et d'actualité de justifier cette création de zones 30 km/h par la qualité de vie des habitants, mais le projet est loin d'aller dans ce sens, leur occasionnant des problèmes de mobilité, dont ces pépinières de potelets qui foisonnent dans la ville ne sont qu'un exemple – et encore moins pour l'esthétique et la convivialité.

Cette proposition sera probablement renvoyée à une commission et, en tant qu'association fortement représentative, il serait souhaitable que nous soyons auditionnés. Dans ce sens, nous encourageons vivement le Conseil municipal à appuyer notre demande d'audition.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre requête et de votre soutien, nous vous prions de croire, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Maurice Lavergnat
Président

Copie: Secrétariat du Conseil municipal

La présidente. Le bureau du Conseil municipal a été saisi de deux motions d'ordre. La première émane de MM. Brandt, Lathion et Chevalier, et demande de traiter en urgence la motion M-885 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Alexandre Chevalier, Jean-Charles Lathion et Jacques Hämmerli, intitulée «Pour une patinoire des Vernets répondant aux besoins du Genève-Servette Hockey Club», ainsi que la motion M-899 de MM. Simon Brandt, Alexandre Chevalier, Jean-Charles Lathion, Rémy Burri, Salvatore Vitanza, Jacques Hämmerli, M^{mes} Odette Saez, Patricia Richard et Florence Kraft-Babel, intitulée «Suivons les conclusions du forum Gesport: pour un soutien accru au mouvement Genève Futur Hockey». Ces deux points figurent déjà à notre ordre du jour.

Nous avons également reçu une motion d'ordre de M. Pagni demandant de traiter en urgence un autre point de notre ordre du jour, soit le rapport PR-745 A de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 30 septembre 2009 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un total de 1 149 130 francs, soit un crédit complémentaire à la proposition PR-436 de 980 130 francs destiné à la rénovation de l'Orange-

Prestation de serment – Election: Commission de réclamation
de la taxe professionnelle communale

rie-Théâtre, de ses deux serres attenantes et à la création de la nouvelle buvette, situées au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives; et un crédit de 169 000 francs destiné à couvrir les frais de location d'un théâtre provisoire qui sera installé au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives.

Nous débattons de ces deux motions d'ordre tout à l'heure.

**3. Prestation de serment de M. Jacques Finet, remplaçant
M^{me} Nelly Hartlieb, conseillère municipale démissionnaire.**

M. Jacques Finet est assermenté. (Applaudissements.)

**4. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour
faire partie de la Commission de réclamation de la taxe profes-
sionnelle communale, en remplacement de M. Javier Brandon,
démissionnaire (loi générale sur les contributions publiques,
collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928,
art. 312) (RCM, art. 129, lettre B).**

La présidente. Je demande au groupe des Verts le nom de sa candidate ou de son candidat.

M. Alexandre Wisard (Ve). Le groupe des Verts a le grand plaisir de vous présenter la candidature de M. William Makosso.

La présidente. Etant donné qu'il n'y a qu'un seul candidat, je demande au Conseil municipal d'accepter tacitement cette élection.

M. William Makosso est élu.

Election: Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées

Election: Fondation de la Ville de Genève pour le logement social

5. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées en remplacement de M. Yves Nidegger, démissionnaire (statuts de la fondation, art. 9) (RCM, art. 129, lettre B).

La présidente. Le Conseil municipal étant représenté au sein de cette fondation par un membre par parti, l'élection est donc tacite. Monsieur le chef de groupe de l'Union démocratique du centre Jacques Hämmerli, vous avez la parole pour présenter votre candidate ou votre candidat.

M. Jacques Hämmerli (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, j'ai l'avantage de présenter la candidature de notre collègue M^{me} Catherine Buchet-Harder, actuellement deuxième vice-présidente du Conseil municipal. J'ajouterai que, par l'élection tacite – mais élection tout de même – de M^{me} Catherine Buchet-Harder, l'équilibre au sein du conseil de cette fondation sera quelque peu amélioré, puisqu'il ne compte actuellement que cinq femmes sur dix-huit membres.

M^{me} Catherine Buchet-Harder est élue.

6. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, en remplacement de M. Miltos Thomaidis, démissionnaire (statuts de la fondation du 23 février 2004, art. 8) (RCM, art. 129, lettre B).

La présidente. Le Conseil municipal étant représenté au sein de cette fondation par un membre par parti, l'élection est tacite. Je demande à la cheffe du groupe socialiste, M^{me} Brunier, de nous annoncer le nom de sa candidate ou de son candidat.

M^{me} Isabelle Brunier (S). Ce sera un candidat, choisi par une assemblée générale de la section Ville de notre parti en la personne de M. Alberto Velasco. Je crois qu'il est presque inutile de le présenter, puisqu'il a siégé dans cette enceinte

comme député pendant douze ans, et qu'il continue d'y siéger en tant que membre de la Constituante.

M. Alberto Velasco est élu.

7. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec), en remplacement de M^{me} Carine Bachmann, démissionnaire (statuts de la fondation, art. 8) (RCM, art. 129, lettre B).

La présidente. Le Conseil municipal étant représenté au sein de cette fondation par neuf membres proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis représentés au Conseil municipal, mais au moins un siège par parti, l'élection est tacite. Monsieur le chef de groupe des Verts Alexandre Wisard, je vous prie d'annoncer le nom de votre candidate ou de votre candidat.

M. Alexandre Wisard (Ve). Chers collègues, c'est toujours avec grand plaisir que nous vous présentons une nouvelle candidature. En l'occurrence, il s'agit de M^{me} Catherine Thobellem, qui remplacera M^{me} Carine Bachmann au conseil de la Fondetec.

M^{me} Catherine Thobellem est élue.

La présidente. Mesdames et Messieurs, le bureau du Conseil municipal a une petite communication à vous faire avant de passer aux questions orales. Il s'agit de féliciter M^{me} Maria Pérez pour son anniversaire, car elle fête aujourd'hui ses... 18 ans! (*Rires et applaudissements.*)

La commission du règlement est convoquée ce soir à 19 h, pour cinq minutes, à la salle Nicolas-Bogueret.

Je rappelle que le Conseil municipal se réunira pour deux séances supplémentaires le 31 mai, à 17 h et à 20 h 30.

8. Questions orales.

M^{me} Patricia Richard (R). Ma question s'adresse à M. Tornare. Monsieur le magistrat, j'aimerais savoir si vous avez déjà un bilan concernant la pandémie de grippe de l'hiver dernier, et notamment les mesures prises et les sommes dépensées par la Ville dans ce cadre.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Bien sûr, Madame la conseillère municipale! Je vous transmettrai ce bilan dans les plus brefs délais. J'ai déjà envoyé une note à ce sujet au Conseil administratif, mais je l'adapterai pour le Conseil municipal, et vous l'aurez très prochainement.

M^{me} Ariane Arlotti (AGT). Ma question s'adresse à M. Tornare. Je ne souhaitais pas la poser au cours du débat sur le Genève-Servette Hockey Club et la patinoire des Vernets, bien qu'elle y soit liée. Elle concerne une lettre de la présidente de la commission du personnel du Service des sports adressée au directeur du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, M. Sami Kanaan.

Vous n'êtes pas sans savoir, Mesdames et Messieurs, que selon un accord passé entre le Genève-Servette Hockey Club, la Ville de Genève et les services municipaux, le club accorde à l'administration quelques places gratuites pour les matches de hockey: quatre pour le Conseil administratif, douze pour le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports et les conseillers municipaux, et une vingtaine pour le Service des sports. Le personnel dudit service fait de gros efforts, depuis de nombreuses années: non seulement il soutient le hockey – ses employés aiment le sport, cela va sans dire – mais, en plus, c'est lui qui nettoie tout le merdier après les matches, ainsi que les salles après les soirées privées dans le hall des Vernets.

Or, dernièrement, la présidente de la commission du personnel...

La présidente. Madame Arlotti, vous avez la parole pour poser une question orale, et non pour développer une interpellation.

M^{me} Ariane Arlotti. Ma question est très simple. La présidente de la commission du personnel a écrit une lettre à M. Kanaan pour savoir pourquoi, il y a deux semaines, il s'est attribué au dernier moment toutes les places accordées au Ser-

vice des sports, alors même que le personnel n'a pas pu prendre des billets car le match était *sold out*. Nous aimerions savoir si une telle pratique se reproduira à l'avenir, ou si les accords passés entre le club et la municipalité seront respectés.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je suis très heureux de votre question et de l'occasion qu'elle me donne d'apporter quelques éclaircissements.

Je rappelle au passage que le magistrat de votre parti, qui gérait les sports il y a trois ans – il avait beaucoup de qualités, mais pas toutes – distribuait à ses collaborateurs 120 abonnements de hockey par an. J'insiste: il s'agissait d'abonnements, en non de simples places pour des matches déterminés. C'était du clientélisme! Puisqu'on me met en cause, je suis obligé de répondre calmement. (*Remarque de M^{me} Salika Wenger.*) Madame Wenger, je réponds à votre collègue et camarade de parti, pas à vous. Comme le disait un homme politique français que vous aimez bien: c'est sa question, et c'est ma réponse!

J'ai mis fin à ces privilèges clientélistes. Comme je l'ai répété à maintes reprises devant la commission de la jeunesse et des sports et en séance plénière, depuis trois ans, nous attribuons douze places gratuites pour les matches de hockey aux conseillères municipales et aux conseillers municipaux – les premiers à téléphoner à mon secrétariat sont les premiers servis – et seulement quatre places au Conseil administratif, ce qui est extrêmement peu. Je vous rappelle, au cas où vous l'auriez oublié, Mesdames et Messieurs, que nous sommes cinq magistrats et que l'on peut parfois sortir accompagné...

Il y a trois ans, on m'a dit que le Service des sports avait besoin de vingt places pour des raisons techniques. Or, avec la rénovation de la patinoire, il s'avère qu'elles ne sont plus nécessaires. Lors des derniers matches, la patinoire était pleine à craquer, on refusait même du monde. Je ne vois donc pas pourquoi il faudrait continuer à octroyer des privilèges à des fonctionnaires déjà bien payés. Je regrette, mais j'ai moi aussi été fonctionnaire pendant plus de vingt-quatre ans, et je n'ai jamais reçu de place gratuite de la part de l'Etat. J'ai donc réduit les places octroyées au Service des sports à dix, ce qui est amplement suffisant. J'ai rendez-vous prochainement avec la présidente de la commission du personnel du Service des sports, pour lui dire tout ce que je viens d'expliquer.

M. Kanaan ne s'est pas approprié des places gratuites pour un match de hockey, il a simplement répondu à un certain nombre de demandes téléphoniques de conseillères et de conseillers municipaux ici présents en distribuant équitablement lesdites places.

La présidente. Nous saluons la présence à la tribune du public de notre ancien collègue, M. Gilles Garazi. (*Applaudissements.*)

M^{me} Charlotte Meierhofer (AGT). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, ma question s'adresse à la magistrate Salerno. Madame la magistrate, pourriez-vous m'expliquer pourquoi des dizaines de milliers de bureaux occupent en ville des locaux destinés à des appartements? Selon moi, c'est parce que les propriétaires louent ces appartements plus cher aux bureaux qu'aux familles. Encore une fois, la priorité au profit! Je sais que vous n'avez jamais cautionné cette pratique, mais la question reste entière. Que pouvons-nous faire?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Madame la conseillère municipale, votre intervention, plutôt qu'une question, est une dénonciation de pratiques qui n'ont jamais été celles de la Ville – au contraire! – y compris durant la législature en cours, comme vous l'avez dit.

La Ville de Genève a plutôt inversé la tendance, c'est-à-dire qu'elle a réaffecté à du logement des espaces auparavant destinés à des bureaux. J'en veux pour preuve les locaux où était installé auparavant le Service d'urbanisme, à la rue Jargonnant, dans le quartier des Eaux-Vives; la Ville y aménagera des appartements. Le Service d'urbanisme sera déplacé au 25, rue du Stand – raison pour laquelle la Ville avait d'ailleurs acheté ce bâtiment, afin de regrouper ses services de manière plus cohérente.

Vous voyez donc, Madame Meierhofer, que le Conseil administratif unanime, indépendamment du clivage gauche-droite, essaie de proposer à l'ensemble de ses concitoyennes et concitoyens une ville avec du logement bon marché. Je ne peux que souscrire à votre argumentation pour dénoncer la pratique plus lucrative qui consiste à transformer des logements en surfaces commerciales ou en bureaux. Il existe aujourd'hui un dispositif légal qui l'interdit, et c'est heureux.

Mais que peut faire la Ville? Elle peut dénoncer la violation dudit dispositif. De plus, le Conseil municipal est habilité à agir, dans le cadre du plan directeur communal, pour ancrer la volonté de la municipalité selon laquelle à chaque surface supplémentaire de bureaux doit correspondre une surface locative de logements. Notre ville ne doit pas se dépeupler de ses habitantes et de ses habitants! J'espère avoir répondu à votre question, Madame Meierhofer.

M. Olivier Tauxe (UDC). Ma question s'adresse à M. le maire, ici présent. Je trouve un peu malheureux, Monsieur Pagani, de devoir utiliser une deuxième fois

mon droit de parole pour vous interroger sur le même sujet, à savoir l'abribus de la place de la Navigation. Sa vitre est cassée depuis plus d'un mois et demi! Les tessons de verre qui jonchent le sol tout autour sont dangereux pour les enfants qui jouent sur cette place – je rappelle qu'il y a une école 200 m plus loin. J'aimerais savoir pourquoi les services compétents se montrent aussi laxistes dans cette affaire.

M. Rémy Pagani, maire. Monsieur Tauxe, vous m'aviez signalé une première atteinte à cet abribus, et nous l'avions remis en état très rapidement. Malheureusement, il semble qu'il ait fait l'objet d'une nouvelle déprédation. La place de la Navigation est traversée, entre 3 h et 5 h du matin, par des personnes qui sortent des restaurants en état d'ébriété. Telle est la situation actuelle.

Lors de votre première intervention au sujet de cet abribus, je vous avais répondu que mes services remédieraient à ce problème. Je me renseignerai encore pour savoir s'ils l'ont bien fait et si cette vitre a de nouveau été cassée, ou si elle est restée comme après le premier dégât. Quoi qu'il en soit, soyez sûr que nous ferons diligence pour répondre à votre demande. Je vous remercie, Monsieur Tauxe, d'être aussi attentif, respectueux et soucieux de l'espace public.

M. Christophe Buemi (S). Ma question s'adresse à M. Pierre Maudet. Je souhaiterais avoir quelques éclaircissements concernant cette troublante affaire d'élimination précipitée d'un cabanon utilisé par une association de boulistes dans le parc des Cromptes. A ce que j'ai pu lire dans la presse, la situation n'est pas très claire. A-t-on enlevé ce cabanon sans l'assentiment du président de ladite association? J'ai cru comprendre qu'il y avait des problèmes de sécurité, et j'aimerais savoir ce qu'il en est.

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. L'affaire est assez simple. Sauf erreur de ma part, le 10 ou le 11 mars dernier, un arbre d'assez grande taille s'est abattu sur ce pavillon pendant une tempête. Mais le terme de «pavillon» est abusif, disons qu'il s'agissait plutôt d'un porte-à-cabine qui servait de lieu de repli et de dépôt – ainsi que de buvette, accessoirement, à ce qu'il semble – à une équipe de joueurs de pétanque. Vous savez qu'il y a un terrain de pétanque au coin supérieur gauche du parc des Cromptes.

Si vous avez lu la *Tribune de Genève* le lendemain de l'incident, Monsieur Buemi, vous aurez appris que l'arbre a littéralement fendu le pavillon en question, et qu'il ne restait pas grand-chose à récupérer à l'intérieur ou à l'extérieur.

De surcroît – cela va dans le sens des récentes déclarations de mon collègue Tornare – un certain nombre d'arbres de Genève présentent des dangers quant à leur stabilité, ce qui nous oblige à les abattre. Dans le cas présent, Dieu merci, personne ne se trouvait dans le pavillon au moment du sinistre, qui s'est produit durant la nuit.

Or, cet endroit est situé à proximité d'une école où des enfants jouent, et un certain matériel était entreposé dans le cabanon en question. Je signale au passage que les joueurs de pétanque eux-mêmes se sont étonnés que la situation n'ait pas changé depuis l'accident, il y a plus d'un mois. Telle est la raison pour laquelle, ayant pris connaissance des faits, j'ai décidé d'autorité de faire évacuer les lieux par les services de voirie. Heureusement, les restes de l'arbre avaient déjà été enlevés par le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), mais il y avait encore des morceaux de tôle et de ferraille provenant du cabanon.

J'ai d'ailleurs appris ensuite que ce dernier avait été installé là sans autorisation. Il n'y a donc pas de raison de le remplacer. Si d'aventure les joueurs de pétanque veulent disposer de petites installations d'appoint pour pratiquer leur sport, nous pourrions naturellement trouver un terrain d'entente avec eux – c'est le propre de ce jeu... Ce sont donc des motifs de sécurité qui ont présidé à l'évacuation immédiate des restes de ce pavillon.

M. Gilbert Schreyer (UDC). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno. Lors de sa séance plénière du 2 décembre 2003, le Conseil municipal a approuvé l'achat de la propriété située au 18, avenue Godefroy. Madame la magistrate, pourriez-vous nous communiquer l'état locatif de cette demeure et son affectation? Bien entendu, nous ne vous demandons pas de nous donner cette information ce soir; vous pouvez aussi nous répondre demain, par exemple.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. M^{me} Salerno vous répondra demain.

M. Rémy Burri (R). Ma question s'adresse à M. Tornare ou à M^{me} Salerno, à eux de choisir. Elle concerne la Maison des associations de la Jonction. J'aimerais savoir quels sont les critères d'adjudication de ces locaux à des locataires. En effet, j'ai constaté, il y a quelque temps, qu'une salle avait été louée à l'Eglise de scientologie. A ma connaissance, cette institution est plutôt une multinationale – voire une secte – qu'une association de quartier... Merci pour votre réponse.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. M. Tornare vous répondra demain.

M^{me} Isabelle Brunier (S). D'un côté: Genève, petite cité qui aime à se qualifier de ville des droits de l'homme et de l'environnement; de l'autre: la Chine, peut-être le plus grand pays du monde – en tout cas, le plus peuplé.

Il y a quelques semaines, 1200 touristes chinois employés par la société américaine Amway sont venus à Genève pour une semaine, lors d'un voyage offert en guise de récompense pour leur travail. A cette occasion, ils ont obtenu que le pont du Mont-Blanc soit orné de drapeaux chinois.

Ma question s'adresse au Conseil administratif dans son ensemble. Je rappelle que, pendant des dizaines d'années, Genève a accueilli des milliers d'ouvriers d'abord italiens et espagnols, puis portugais, d'ex-Yougoslavie et, actuellement, d'autres pays encore. Or, ces communautés bien plus importantes que 1200 touristes n'ont jamais vu leur drapeau respectif flotter sur le pont du Mont-Blanc! On me répondra peut-être en invoquant la présence genevoise à l'Exposition universelle de Shanghai, mais je rappelle que nous n'avons pas vu de drapeau espagnol ou portugais sur le pont du Mont-Blanc lors de l'Exposition universelle de Séville ou de Lisbonne.

J'aimerais donc savoir au nom de quel principe le Conseil administratif a accepté cette inégalité de traitement, créant du même coup un véritable précédent.

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. Votre intervention relève davantage de la protestation que de la question, Madame Brunier, mais je tenterai d'y répondre en vous informant que c'est le Conseil administratif qui, dans tous les cas, décide du pavoisement du pont du Mont-Blanc. Cela se fait sur la base d'une directive très claire que nous avons révisée il y a deux ans. Elle exclut toute une série de bannières à caractère commercial, avec logos publicitaires et autres, et prévoit de réserver le pont à des armoiries officielles, suisses ou cantonales, ainsi qu'à des drapeaux d'organisations internationales ou de pays membres de l'Organisation des Nations Unies. A ma connaissance, il n'y a qu'une seule exception à cette règle, une fois par année, à la faveur d'un projet mené par mon collègue Mugny en lien avec le quartier des Bains; à ce moment-là – généralement au mois de juillet – le pont du Mont-Blanc est orné de drapeaux à caractère purement artistique.

C'est donc le Conseil administratif – et non pas un magistrat particulier – qui est en charge de statuer là-dessus. Dans le cas présent, nous avons répondu à une demande de la Chancellerie d'Etat relayée par Genève Tourisme, qui a recueilli

l'approbation majoritaire du Conseil administratif. Comme l'a récemment rappelé mon collègue Tornare sur les ondes de TV Léman bleu, il est bien question ici du respect des nations, mais pas forcément du respect des régimes.

La Suisse a été le premier pays à reconnaître la République populaire de Chine et, quoi qu'on pense de son régime – songeons à l'Exposition universelle de Shanghai et aux liens d'amitié qui unissent Genève à un certain nombre de villes chinoises – nous travaillons avec ce pays. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un précédent puisque, sur la base de notre directive, nous avons la latitude de pavoiser le pont du Mont-Blanc avec des drapeaux de différentes nations. Il est vrai que nous le faisons assez rarement, mais nous l'avons déjà fait et nous continuerons à le faire, sur la base de l'appréciation du Conseil administratif.

Dans le cas d'espèce, notre décision n'avait pas de connotation politique. Le fait que ce pavoisement ait eu une dimension plus économique que politique pourrait en choquer quelques-uns, mais il s'agissait de manifester une certaine reconnaissance au tourisme chinois. En outre, je rappelle que nous n'avons fait qu'accepter une demande émanant de l'ancien chancelier d'Etat Hensler, qui nous a été adressée bien à l'avance. Telle est la raison pour laquelle la majorité du Conseil administratif s'est prononcée en faveur de cette demande, qui a consisté en quatre jours de pavoisement du pont du Mont-Blanc.

M. Adrien Genecand (R). Ma question s'adresse à M. le conseiller administratif Manuel Tornare. Elle concerne le parc Baud-Bovy. J'y suis passé ce week-end, et je l'ai trouvé dans un état absolument détestable. Non seulement il était sale, mais il était encombré d'arbres morts. En tant qu'ancien habitant des lieux, j'en suis chagriné. Le poumon de verdure que l'on nous promettait à cet endroit n'existera jamais, sans parler de ces arbres morts. Monsieur le conseiller administratif, que va-t-on faire de ce parc, pour sa salubrité et ses arbres?

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. J'essaierai d'être bref. Quand j'étais conseiller municipal, j'avais voté contre la création du parc Baud-Bovy, le *Mémorial* en témoigne. En effet, l'endroit n'a pas été aménagé par des architectes paysagistes spécialisés en la matière, mais par des architectes, et sa configuration est un véritable non-sens. L'architecture des immeubles locatifs n'est pas très reluisante, et il eût fallu mettre de la végétation non pas horizontale, mais verticale. Du point de vue esthétique, j'estime que cela aurait été une meilleure solution – c'est d'ailleurs aussi l'avis des habitants, je peux vous le garantir!

Les essences choisies – des charmilles – ne poussent pas bien à cet endroit pour des raisons de sous-sol. Nous pourrions certainement les remplacer. Il en

va de même pour les jeux créés par Aloys Lolo; ils sont très beaux, mais ils ne répondent pas aux normes européennes. Or, pour des raisons de sécurité, nous essayons de faire en sorte que ce type de jeux soient conformes, car nous en avons assez de faire l'objet de recours d'avocats quand il y a des accidents. Dans la plupart des cas, la Ville est dans ses droits, mais il est vrai que, parfois, certains jeux ne sont plus aux normes européennes ou ne l'ont jamais été, alors que nous avons signé une convention dans ce sens.

Pour en revenir au parc Baud-Bovy, pas plus tard que ce matin, lors d'une réunion avec mes collaboratrices et mes collaborateurs du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), j'ai demandé que des objectifs soient fixés pour remédier au plus vite à cette situation. Il est clair qu'elle ne concerne pas seulement le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, mais aussi celui des constructions et de l'aménagement. J'ajoute que ce parc est situé à proximité d'Uni-Mail, et que les étudiants ne sont pas parmi ses utilisateurs les plus calmes – c'est normal, il faut bien que jeunesse se passe...

Nous devons donc prendre des mesures dans les plus brefs délais, en collaboration avec le département de Rémy Pagani. Mais il est certain qu'il nous faudra repasser par le Conseil municipal pour obtenir un crédit nécessaire à l'amélioration du parc Baud-Bovy. Vous avez raison de dire, Monsieur Genecand, qu'il mérite d'être non seulement plus sûr et plus propre, mais aussi plus esthétique.

M^{me} Catherine Buchet-Harder (UDC). Ma question s'adresse au Conseil administratif dans son ensemble. La *Tribune de Genève* du 20 avril mentionnait un projet de transformation du pont du Mont-Blanc qui n'a pas manqué de susciter quelques inquiétudes. En effet, il s'agirait d'une réduction de la largeur des voies au minimum légal de 3 m. Sachant que ce pont est l'un des principaux lieux de passage touristiques de notre ville et que, par conséquent, de nombreux autocars le traversent – sans compter les véhicules des Transports publics genevois (TPG) – une telle transformation aurait des conséquences inévitables sur la fluidité de la circulation. Le Conseil administratif peut-il nous rassurer, voire clarifier une situation qui, survenant après les nombreuses motions, questions et propositions de ces dernières années, manque singulièrement de clarté?

M. Rémy Pagani, maire. Comme vous l'avez rappelé, Madame Buchet-Harder, le Conseil municipal a traité de nombreuses motions et interpellations, ces dix dernières années, qui demandaient l'installation d'un U cyclable sur le pont du Mont-Blanc.

Deux stratégies ont été mises sur pied pour atteindre cet objectif. La première, qui figure dans le projet d'agglomération, consiste à aménager un pont suspendu

en encorbellement destiné au seul usage des cyclistes. Il s'agit là d'une perspective à plus ou moins long terme, les travaux étant devisés à environ 10 millions de francs. Or, la Confédération nous a accordé 4,5 millions de francs pour la réalisation du projet d'agglomération – et encore faut-il qu'il soit ratifié par les Chambres fédérales! De toute évidence, ce pont suspendu ne sera pas construit dans les cinq ou dix ans à venir.

La seconde stratégie consiste en un beau projet. Les trois voies de circulation du pont du Mont-Blanc destinées aux automobiles et aux autocars étant largement surdimensionnées à raison de 20 cm chacune, il s'agira de les réduire aux normes légales pour créer très rapidement une piste cyclable sur l'espace ainsi gagné, avec l'accord de la Direction générale de la mobilité (DGM) et du Conseil d'Etat. Les bus et les cars continueront à traverser le pont comme aujourd'hui, et il n'y aura pas de diminution de la circulation à cet endroit.

En outre, cet aménagement bénéficiera de la générosité d'une mécène qui estime – et à raison – que le pont du Mont-Blanc, et notamment ses barrières, sont dans un état exécrable, indigne de notre ville. Cette personne est prête à investir de l'argent – elle a même élaboré un projet dans ce sens – pour que le pont du Mont-Blanc soit à la hauteur de la qualité touristique et urbaine de Genève.

Mon département a donc décidé, par l'intermédiaire de ma collaboratrice M^{me} Charollais, de rendre public ce projet, qui sera bien évidemment soumis au Conseil municipal, car il engendrera des frais pour la municipalité. Vous aurez le temps de l'apprécier à sa juste valeur, Mesdames et Messieurs! Je tenais à vous en faire part, car il me semble que c'est la moindre des choses que de satisfaire la volonté exprimée à répétées reprises par le Conseil municipal de créer un U cyclable sur le pont du Mont-Blanc.

M^{me} Christiane Olivier (S). Ma question s'adresse à M. Pierre Maudet. Elle concerne l'opération «Figaro», qui fait la une dans la presse, ces derniers temps. Nous avons appris que la gendarmerie avait établi une collaboration particulière avec la police municipale. Quitte à consacrer ultérieurement une séance de commission à cette information, j'aimerais que le magistrat m'explique très brièvement en quoi consiste cette collaboration, sur quel mandat elle est basée et selon quels horaires.

Le Conseil municipal a la volonté d'établir une collaboration entre gendarmerie et police municipale, ce qui nous paraît une bonne chose, mais il ne faut en tout cas pas que cela se fasse pour suppléer au manque d'effectifs de la gendarmerie ou au détriment d'autres missions de notre police municipale dans certains quartiers.

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. Je remercie M^{me} Olivier de sa question, car elle me permet de préciser un ou deux points d'actualité. Rassurez-vous, je serai relativement bref!

La base légale sur laquelle se fonde cette collaboration est la nouvelle loi sur les agents de la police municipale. En quelque sorte, ces derniers ont pour mission d'être les premiers «détecteurs» de ce qui peut se passer dans les rues. Je rappelle ici que leurs prérogatives et leurs compétences sont limitées, notamment en matière de maintien de l'ordre et d'usage de la contrainte – heureusement, d'ailleurs, car cela permet ainsi d'utiliser la police municipale comme premier maillon de la chaîne sécuritaire.

Quelle est l'implication des agents de la police municipale notamment aux Pâquis, aux Eaux-Vives et dans les Rues-Basses? Ce sont eux qui, les premiers, fournissent à la police cantonale des informations sur ce qu'on appelle les «abcès de fixation» de ces quartiers, à savoir la constitution de groupes commettant des infractions, la concentration de personnes problématiques... Ils agissent donc en offrant un appui à la police cantonale, et non pas à sa place.

Les infractions punies dans le cadre de l'opération «Figaro» – par exemple le trafic de drogue – échappent aux prérogatives des agents de la police municipale. Leur rôle consiste donc à faire de la détection et à assurer une présence uniformée, comme auparavant et comme cela continuera de toute façon par la suite. Je peux vous assurer, Madame Olivier, que cette mission n'est pas – ou presque pas, car c'est tout de même un peu le cas – accomplie au détriment d'autres tâches.

J'en profite pour répondre ici à une question que M. Buemi ne m'a pas encore posée concernant les chantiers du tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB). Sur demande de la Direction générale de la mobilité (DGM), c'est souvent la police municipale qui règle la circulation à ces endroits, à la place de la gendarmerie. Nous devons donc trouver le bon dosage pour répartir à satisfaction nos 95 agents entre cette mission et toutes les autres, y compris l'opération «Figaro».

A titre d'information – j'en conclurai par là – la semaine dernière, les agents de la police municipale ont consacré environ deux cent trente heures spécifiquement à l'opération «Figaro», qui se met en place petit à petit. Et cela, toujours sur ordre de la gendarmerie cantonale, mais en concertation avec notre commandement et les ordres que je donne de mon côté.

M. Jacques Hämmerli (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, ma question s'adresse à l'ensemble du Conseil administratif, vous comprendrez vite pourquoi.

Le 3 décembre 2008, l'Agence télégraphique suisse nous informait que le Forum humanitaire mondial s'était vu offrir la possibilité de s'installer à Oslo, où il pourrait bénéficier du soutien financier de la Norvège. Pour maintenir à Genève cet organisme, la Ville lui accorda alors une subvention reconductible de 150 000 francs. Aujourd'hui, on enregistre la fermeture – c'est un euphémisme, pour ne pas dire la déconfiture ou le fiasco – de ce «forum pour retraités de luxe», comme l'appelle la *Tribune de Genève*. Selon ce même journal, l'organisme en question aurait dépensé sans compter, laissant une ardoise de 2 millions de francs.

En s'opposant au départ de cette défunte organisation internationale pour un pays nordique où des garanties de viabilité lui étaient offertes, le Conseil administratif, s'illusionnant sur son influence, n'a-t-il pas, par maladresse et une certaine suffisance, hypothéqué l'avenir dudit forum et, ainsi, entaché la réputation de Genève?

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Le Conseil administratif vous répondra demain.

M^{me} Maria Pérez (AGT). Ma question s'adresse plutôt à M^{me} Salerno, mais elle concerne également la majorité de gauche du Conseil administratif dans son ensemble. J'ai en ma possession divers courriers échangés entre le syndicat Unia et la Ville concernant le Restaurant La Perle du Lac, dont le fermage sera bientôt mis au concours, le bail de l'actuel propriétaire arrivant à échéance le 31 octobre 2010.

Unia se préoccupe de l'avenir du personnel actuellement employé dans ce restaurant sous d'excellentes conditions, ainsi que de la pérennité de la mixité sociale de cet établissement destiné aussi bien aux classes populaires qu'à une clientèle plus internationale. Le syndicat, dans une lettre adressée à M^{me} Sandrine Salerno, a demandé d'inclure le réengagement du personnel de La Perle du Lac aux mêmes conditions salariales dans le cadre de la mise au concours du bail. Pour l'heure, la réponse qui lui a été donnée par l'intermédiaire de M^{me} Garbani est une fin de non-recevoir invoquant la liberté du marché. Il s'agit donc plutôt d'une réponse à caractère juridique, alors qu'Unia attendait une prise de position politique.

Ma question est simple: quels sont les projets de la Ville concernant le Restaurant La Perle du Lac? Le réengagement du personnel et le maintien des salaires actuels seront-ils inclus dans les conditions d'attribution du bail lors de sa mise au concours?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Avant de répondre, je voudrais quand même faire une petite remarque en guise de préambule. Je m'étonne qu'une conseillère municipale fasse état de correspondances privées entre mon département et un syndicat. Quant à la juriste de la Gérance immobilière municipale (GIM), Madame Pérez, je pense que vous auriez dû la désigner par sa fonction et son titre, et non par son nom. Pour prendre un autre exemple, la magistrate qui vous parle s'appelle M^{me} Salerno mais, par sa bouche, c'est l'ensemble de l'administration qui vous répond. Je ne pense pas que, lorsque vous posez une question orale ou que vous effectuez vos tâches de conseillère municipale, vous deviez citer nommément des fonctionnaires de la Ville de Genève.

A présent, pour entrer en matière sur le fond de votre question, vous savez que la Ville est propriétaire de l'établissement en question, mais pas gérante. Elle ne peut donc en aucune manière influencer sur les relations contractuelles entre le gérant et ses employés. Elle doit donc se résoudre à proposer ses bons offices pour favoriser la discussion. Nous avons répondu au courrier d'Unia et convié à deux reprises le gérant de La Perle du Lac pour essayer de le rendre attentif aux préoccupations des syndicalistes. Nous continuerons à agir de la sorte, en essayant d'établir un dialogue entre les diverses parties intéressées.

En ce qui concerne le point de vue politique de la magistrate sur ce dossier, je pense que, dans la mesure du possible, le personnel devrait être réengagé par le nouvel exploitant de La Perle du Lac aux mêmes conditions salariales qu'actuellement. Néanmoins, ni moi ni aucun de mes collègues de l'exécutif n'avons le moyen d'obliger le futur repreneur du restaurant à réengager le personnel au même tarif. Même si j'inclusais une telle clause dans la convention qui le lie à la Ville, il pourrait parfaitement user de son droit de résilier des relations contractuelles en se fondant sur le Code des obligations.

Madame Pérez, d'un côté, il y a la volonté politique de la magistrate. Vous la connaissez, puisque vous savez que je suis une femme de gauche qui tient parole et qui honore ses engagements, comme je vous l'ai démontré depuis trois ans. Je sais que, sur ce point, vous me faites confiance, car vous l'avez dit à répétitions. Mais, de l'autre côté, il y a la réalité du droit – et ce dernier, malheureusement, ne se cale pas toujours sur la volonté politique du Conseil administratif – en tout cas pas sur la mienne.

Il faut aussi tenir compte du travail de l'administration qui, dans ce cas précis, est exemplaire. Les discussions concernant ce dossier ont lieu non pas uniquement entre représentants de la GIM, mais quasiment toujours sous l'égide du directeur du département des finances et du logement – à savoir M. Aegerter, à l'époque, et M. Brunazzi, aujourd'hui. Vous voyez donc que je suis particulièrement attentive à ce que ce dossier soit bien géré. Or, il ne peut l'être que dans les

limites du droit. Je peux exprimer ma volonté politique, mais pas tordre le droit, malheureusement – même si, parfois, je le souhaiterais.

L'exemple d'autres établissements publics ne fait pas jurisprudence et n'a pas force de loi. J'espère, Madame Pérez, vous avoir persuadée que nous avons particulièrement bien étudié le dossier de La Perle du Lac, avec l'appui de personnes très compétentes. Je vous remercie de votre question et de votre attention.

La présidente. Le temps des questions est écoulé, nous passons donc à la suite de nos travaux.

M. Alexis Barbey (L). Madame la présidente, excusez-moi pour cette petite intervention, mais j'aimerais que vous rappeliez à l'assemblée quelles sont les règles que vous avez fixées en matière de questions orales. La plupart du temps, quand on en arrive à ce point de l'ordre du jour, le tableau des demandes de parole est déjà complètement saturé et certains conseillers municipaux ne peuvent plus poser leur question, le temps prévu étant limité. Je ne suis pas mauvais joueur et j'accepte volontiers de renoncer à ma question d'aujourd'hui, mais j'aimerais que, dorénavant, vous nous donniez un signal quand nous abordons ce point de l'ordre du jour, afin que les membres du Conseil municipal qui arrivent à 17 h pour demander la parole et intervenir à 17 h 30 ne soient pas pris en considération.

La présidente. Monsieur Barbey, nous n'avons rien changé au système des questions orales, je viens d'en avoir confirmation par M. Hercod, qui assure la gestion informatique de nos séances. Comme d'habitude, c'est lorsque j'annonce les questions orales que les différents intervenants peuvent demander la parole pour en poser une. S'ils appuient sur le bouton avant, ils ne sont pas considérés comme inscrits.

Nous passons maintenant à la motion d'ordre qui demande de traiter en urgence les motions M-885 et M-899 concernant la patinoire des Vernets, comme je l'ai annoncé tout à l'heure.

M. Simon Brandt (R). Madame la présidente, puis-je vous poser une petite question en préambule? Dois-je défendre l'urgence de chacune de ces deux motions en une seule fois, ou prendre la parole deux fois?

La présidente. Vous ne pouvez prendre la parole qu'une fois pour les deux motions, Monsieur Brandt, puisque vous avez déposé une seule motion d'ordre à leur sujet.

M. Simon Brandt. Pas de problème, Madame la présidente, je voulais juste m'en assurer. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je demande l'urgence sur la motion M-885, intitulée «Pour une patinoire des Vernets répondant aux besoins du Genève-Servette Hockey Club», ainsi que sur la motion M-899, intitulée «Suivons les conclusions du forum Gesport: pour un soutien accru au mouvement Genève Futur Hockey». La motion M-885 avait été déposée en urgence au mois de novembre 2009, alors qu'il était nécessaire d'agir rapidement, mais l'Alternative avait balayé notre motion d'ordre. La motion M-899 fait suite au vote du budget 2010, où l'Alternative n'a même pas daigné expliquer pourquoi elle refusait d'accorder un soutien au mouvement Genève Futur Hockey.

J'ai cru comprendre, en lisant les journaux, que l'arrivée d'un club en finale permettait de faire bouger les fronts politiques... Par conséquent, je demande l'urgence sur ces deux motions. Je me réjouis d'avance qu'un certain nombre de conseillers municipaux reviennent à de meilleurs sentiments sur ce dossier, qui non seulement doit nous tenir à cœur, mais qui est cher à la population. Je demande le traitement de ces deux points à 20 h 30, quand M. Tornare sera de retour, après mon interpellation I-209, intitulée «Travaux de rénovation à la patinoire des Vernets».

La présidente. Je donne la parole à une représentante ou à un représentant par groupe pour s'exprimer sur l'urgence.

M^{me} Christiane Olivier (S). Le groupe socialiste acceptera cette double urgence.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Il ne serait dans l'intérêt de personne de jouer contre la montre, et nous devons prendre aujourd'hui les décisions qui s'imposent. Dans ce sens, les Verts accepteront eux aussi l'urgence demandée par M. Brandt.

Néanmoins, Madame la présidente, nous aimerions savoir si vous suivrez le mode de traitement qu'il a proposé, à savoir commencer par son interpellation I-209, puis traiter ensuite les deux motions M-885 et M-899. Il serait très étrange de procéder ainsi, car cela reviendrait à laisser M. Brandt faire une première fois

le débat tout à l'heure à la radio avec M. Tornare, puis une deuxième fois par le biais de son interpellation, avant que nous passions aux motions et que le Conseil municipal puisse enfin entrer dans la discussion... Nous souhaiterions que les trois points I-209, M-885 et M-899 soient liés.

La présidente. Nous en avons discuté tout à l'heure avec les chefs de groupe, qui ne voyaient pas d'inconvénient à la procédure proposée par M. Brandt, mais je ferai voter également votre demande, Monsieur Buschbeck.

M. Pierre Rumo (AGT). Le groupe A gauche toute! votera l'urgence sur les deux motions M-885 et M-899, afin que nous puissions les traiter ce soir.

M^{me} Odette Saez (DC). Le groupe démocrate-chrétien acceptera lui aussi cette double urgence.

M. Alexandre Chevalier (L). Le groupe libéral, en tant que comotionnaire, acceptera bien évidemment cette demande d'urgence.

Nous aimerions signaler ici que, bien qu'il devienne de plus en plus habituel de voir certains débats se dérouler par voie de presse, c'est encore au sein du Conseil municipal que les décisions se prennent! Vous transmettez à M. Buschbeck, Madame la présidente, que, lorsque nous discutons d'un objet, nous scellons notre débat par un vote. Cela signifie que nous faisons de la politique, et non pas de la discussion médiatique ou de bistro; ici, nous prenons des décisions concrètes.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité (63 oui).

La présidente. A présent, je mets aux voix la proposition de M. Buschbeck de lier ces deux motions M-885 et M-899 à l'interpellation I-209 de M. Simon Brandt, puisqu'elle concerne elle aussi la patinoire des Vernets.

M. Simon Brandt (R). Madame la présidente, il n'est pas problématique de lier mon interpellation I-209 à la motion M-885, qui porte sur le même sujet. Par contre, il serait étrange qu'elle soit liée à la motion M-899, qui demande un subventionnement pour le mouvement junior de hockey, car ce sont deux débats différents.

Je trouve un peu cocasse que ceux qui nous accusent ce soir de nous approprier le débat sur la patinoire sont les mêmes qui l'ont refusé il y a six mois, quand il était temps d'en discuter. A force de prendre les vessies pour des lanternes, rira bien qui rira le dernier, l'année prochaine aux élections!

M^{me} Salika Wenger (AGT). Nous pensons que lier ces trois points est une bonne idée. En général, l'argument principal pour refuser les urgences consiste à dire qu'elles nous empêchent d'avancer dans notre ordre du jour. Mais ici, en l'occurrence, les motions M-885 et M-899, ainsi que l'interpellation I-209, figurent justement à l'ordre du jour. La proposition de M. Buschbeck ne nous pose donc aucun problème, et nous espérons traiter le tout ce soir.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Je ne comprends pas très bien le sens de l'intervention de M. Brandt. Dans un premier temps, lorsqu'il s'agit de lier deux motions qui n'ont pas un lien direct entre elles, cela ne lui pose aucun problème; mais quand on lui demande d'adjoindre à ces deux points son interpellation I-209 qui concerne le même sujet, voilà que cela devient difficile... Soit on peut traiter ensemble les deux problématiques respectivement exposées dans les motions M-885 et M-899, soit c'est impossible, mais ce n'est pas au moment d'y ajouter l'interpellation I-209 que l'on doit revenir sur la procédure adoptée.

Mise aux voix, la proposition de lier l'interpellation I-209 aux motions M-885 et M-899 est acceptée par 33 oui contre 30 non.

La présidente. Nous passons à la motion d'ordre de M. Pagani, qui demande de traiter durant cette session le rapport PR-745 A concernant l'Orangerie-Théâtre.

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Le maire me délègue pour défendre cette motion d'ordre, mais il dira peut-être lui aussi deux mots tout à l'heure. La proposition PR-745 comporte deux volets: d'une part, une demande de crédit due à l'augmentation du coût des travaux à l'Orangerie-Théâtre; d'autre part – et c'est la raison de l'urgence – la demande d'un crédit de 169 000 francs pour la location de la tente qui abritera provisoirement les spectacles durant la saison 2010. Si ce montant n'est pas voté durant cette session plénière, en tenant compte évidemment du délai référendaire, les spectacles de l'Orangerie-Théâtre n'auront tout simplement pas lieu cet été.

Le Conseil administratif ne demande pas que ce vote ait lieu ce soir, il peut encore se dérouler demain. Mais nous voulons que ce point soit discuté pendant

cette session, je viens d'expliquer pourquoi. Je sais que cette demande ne vous a pas été présentée dans les formes, mais, que voulez-vous, il arrive de temps en temps que nous soyons submergés de points à régler et, dans le cas présent, nous nous sommes occupés des travaux du théâtre en négligeant la question de la tente. Il est vrai que nous aurions dû, au préalable, déposer cette demande auprès du bureau du Conseil municipal, mais la vie n'est pas parfaite et tout ne se passe pas toujours comme il le faudrait.

Simplement, si vous voulez avoir des spectacles à l'Orangerie-Théâtre cet été, il faut voter en urgence ce crédit de 169 000 francs. Je pense qu'il ne devrait pas y avoir de problème pour recueillir une majorité évidente sur cet objet, c'est pourquoi je me permets d'intervenir ainsi.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller administratif. Il est évident que, si votre motion d'ordre est acceptée, nous débattons du rapport PR-745 A ce soir à la séance de 20 h 30, juste après le traitement conjoint de l'interpellation I-209 et des motions M-885 et M-899, dont nous venons également d'accepter l'urgence.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité (64 oui).

9. Rapport de gestion du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009 (PR-781).



RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF À L'APPUI DES COMPTES 2009

PR - 781

Conformément à l'article 48 lettres d) et e) de la loi sur l'administration des communes (LAC), le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2009. La première partie de ce rapport s'attache à l'analyse financière des comptes 2009, détaillant notamment les principaux écarts constatés entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes, chapitre par chapitre. Un éclairage est ensuite porté sur la fiscalité. Enfin, une attention particulière est donnée au compte des investissements et à son financement, ainsi qu'aux émissions et remboursements d'emprunts durant l'exercice. Le second chapitre est consacré au bilan annuel des délégations. Le troisième volet présente les rapports de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements administratifs pour l'exercice écoulé. Chaque entité dresse le bilan des objectifs fixés pour l'année 2009 par missions et prestations.	La présentation appliquée pour les comptes 2008 est reprise en 2009, chaque service rédige un bilan de l'année écoulée sous un chapitre « faits marquants ». Enfin, les annexes terminent ce rapport de gestion en proposant diverses informations statistiques. Le rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes vient ainsi clore un processus budgétaire par missions et prestations réparti en plusieurs étapes et étalé dans le temps. Entre la détermination des objectifs et leur évaluation, il s'écoule plus de 18 mois. Ainsi, concernant les objectifs 2009, le processus a été initié en mars 2008 avec la revue du catalogue des missions et prestations. Il s'est poursuivi en avril 2008 avec une nouvelle approche de détermination des objectifs, dont l'évaluation a été effectuée en février 2010. Le présent rapport est riche en enseignements et laisse entrevoir des évolutions pour les exercices à venir.	Ce rapport montre d'ores et déjà les évolutions dans la mise en œuvre de la démarche:	• le nombre d'objectifs a été drastiquement diminué entre 2008 et 2009. En effet, si 660 objectifs étaient déterminés par les directions et services en 2008, ce nombre s'élève à 187 en 2009. En moyenne, chaque entité présente environ 4 objectifs. Cette concentration est la conséquence directe des instructions fournies par l'Unité contrôle de gestion lors de la détermination des objectifs 2009; • chaque objectif comporte pour la première fois un indicateur et une valeur cible afin de rendre l'exercice d'évaluation moins subjectif. L'évaluation consiste désormais à mettre en regard de ces éléments une valeur atteinte en plus du degré de réalisation; • la grille d'évaluation des objectifs a été également réduite puisque le degré « largement atteint » a été supprimé. Il subsiste 4 degrés de réalisation qui sont « Atteint », « Partiellement atteint », « Non atteint » et « Abandonné »;
---	--	--	--

- sur la forme, les commentaires insérés sous « Introduction et faits marquants » et « Commentaires sur la réalisation des objectifs » ont été limités en nombre de caractères, ceci afin d'améliorer la lisibilité du document.
- Les constats qui peuvent être opérés à ce stade sont les suivants :
- pour l'ensemble de la Ville de Genève, 55% des objectifs sont atteints, 35% des objectifs sont évalués comme partiellement atteints. Le 10% restant des objectifs est évalué soit comme non atteint, soit comme abandonné. Il s'agit ici d'une moyenne qui recouvre d'importantes disparités selon les départements ;
 - les services sont toutefois réticents à utiliser la catégorie « Abandonné » (5 cas au total). Ceci peut s'expliquer par deux raisons : d'une part, la distinction entre « Non atteint » et « Abandonné » peut paraître dans certains cas assez floue et, d'autre part, les services craignent l'utilisation qui peut en être faite ou l'interprétation possible de ce degré de réalisation. A ce stade pourtant, il n'existe pas de lien entre la réalisation d'un objectif et les dépenses de fonctionnement ou d'investissement engagées ;
 - l'interprétation de certains degrés de réalisation est rendue possible au regard du manque de précisions de l'objectif, et/ou de l'indicateur, et/ou de la valeur cible. S'agissant d'un premier exercice, l'Unité contrôle de gestion s'attachera, dans le futur, à mieux encadrer les services lors de la détermination des éléments constitutifs des objectifs. Précisons que c'est au moment de l'évaluation que la pertinence de l'association d'un indicateur et d'une valeur cible à un objectif apparaît clairement ;
 - le contenu des commentaires, la formulation des valeurs atteintes voire les degrés d'évaluation ont fait l'objet d'échanges entre l'Unité contrôle de gestion, les services et les directions de département. Le résultat présenté dans ce rapport tient compte, en partie seulement, de ces échanges.
- Les pistes d'évolution envisagées pour les prochains exercices à venir pourraient porter sur :
- la nécessité d'assurer la continuité dans le suivi des objectifs. C'est la pérennité de la démarche qui est en jeu et qui va de pair avec la continuité des missions et prestations, ainsi que des objectifs généraux de performance qui sont visés.
 - Ainsi, lorsqu'un objectif est partiellement atteint sur un exercice, une évaluation sur l'exercice suivant serait tout à fait pertinente, que cet objectif soit maintenu ou pas au titre des objectifs de l'année. Tenant compte du décalage dans le temps entre la détermination des objectifs et leur évaluation, une annexe spécifique pourrait permettre de suivre les objectifs jusqu'à leur réalisation ou boucler la définition de seuils pour les valeurs cibles afin de donner tous jours plus d'objectivité et faciliter l'évaluation de la réalisation d'un objectif et le choix du degré de réalisation ;
 - l'intégration d'informations temporelles (début, fin, étapes, délais, etc.) pour les objectifs pluri-annuels, permettant ainsi plus de transparence au suivi de ces derniers ;
 - l'introduction d'une notion de priorisation des objectifs, afin de transmettre aux Autorités des données pertinentes, plus orientées vers la stratégie que vers l'opérationnel.

Département des finances et
du logement - Mars 2010

Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

ANALYSE FINANCIÈRE ET BILAN ANNUEL

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2009	I-8
Analyse des principaux écarts des revenus	I-11
Analyse des principaux écarts des charges	I-16
Evolution de la fiscalité	I-21
Compte des investissements	I-23
Engagements futurs et financement des investissements	I-24
Financement des investissements en 2009	I-25
Variation de la fortune de la Ville de Genève	I-26
Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2009	I-26
Synthèse du Conseil administratif	I-27
Gestion hôtelière	I-29

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Délégation Genève Ville Solidaire	II-3
Délégation à l'aménagement du territoire	II-4

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2009 PAR MISSIONS ET PRESTATIONS

AUTORITÉS	
Service de la Direction générale	III-8
Administration centrale	III-12
Service juridique	III-16
Relations extérieures	III-20
Office de l'état civil	III-24
Contrôle financier	III-28

FINANCES ET LOGEMENT

Direction des finances et du logement	III-36
Agenda 21	III-40
Contrôle de gestion	III-44
Comptabilité générale et budget	III-48
Taxe professionnelle et communale	III-52
Centrale municipale d'achat et d'impression	III-56
Gérance immobilière municipale	III-60
Direction des ressources humaines	III-64

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT

Direction des constructions et de l'aménagement	III-72
Urbanisme	III-76
Architecture	III-80
Bâtiments	III-84
Energie	III-88
Aménagement urbain et mobilité	III-92
Génie civil	III-98

CULTURE

Direction de la culture	III-106
Service administratif et technique	III-110
Promotion culturelle	III-114
Service culturel	III-118
Conservatoire et jardin botaniques	III-122
Musées d'art et d'histoire	III-126
Musée d'ethnographie	III-130
Muséum d'histoire naturelle	III-134
Bibliothèques et discothèques municipales	III-138
Bibliothèque de Genève	III-142
Analyse départementale des subventions (DC)	III-145

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité	III-152
Incendie et secours	III-156
Sécurité et espace publics	III-160
Direction des systèmes d'information et de communication	III-164
Logistique et manifestations	III-168
Voirie Ville-Propre	III-172

COHESION SOCIALE, JEUNESSE ET SPORTS

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports	III-180
Délégation à la petite enfance	III-184
Écoles et institutions pour l'enfance	III-188
Espaces verts et environnement	III-192
Pompes funèbres et cimetières	III-196
Social	III-200
Délégation à la jeunesse	III-204
Sports	III-208

SUIVI DES COÛTS DES GRANDES MANIFESTATIONS

Fête de la Musique	IV-2
Musiques en été festival	IV-3
La Ville est à Vous	IV-4
La Fureur de Lire	IV-5
Les Fêtes de Genève	IV-6

ANNEXES

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

**ANALYSE FINANCIÈRE
ET BILAN ANNUEL**

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2009

En préambule, il convient de rappeler que l'année 2009 s'est vue marquée comme en 2006, 2007 et 2008 et pour la dernière fois par un transfert de charges de l'Etat aux communes par le biais de la Loi 10077 sur l'alimentation du fonds d'équipement communal (FEC). Cette loi prévoit deux mesures touchant directement les finances communales :

- augmentation des frais de perception calculés sur les revenus d'impôts de 3.0% à 4.5%
- augmentation de la participation des communes à la compensation aux communes frontalières de 25.0% à 33.33%

Ces mesures transitoires ne seront pas reconduites en 2010, car une nouvelle péréquation intercommunale instituée par la Loi 10412 déploiera ses effets à compter de l'exercice 2010.

Au vu du niveau des charges de fonctionnement et leur écart au budget, les comptes laissent apparaître de larges économies réalisées par les services. En comparaison avec les comptes 2008, on relève toutefois une certaine stabilité.

S'agissant des revenus, ils sont constitués à plus de 78.3% de revenus fiscaux, un niveau record. Sur 2009, le produit des impôts se révèle largement supérieur aux montants budgétés (+82.7 mios). Cet excédent s'explique par une production de la taxe professionnelle supérieure de 43.6 mios par rapport aux prévisions ainsi que par la production de l'impôt sur les personnes physiques supérieure de 39.4 mios par rapport aux prévisions. Cependant, ces deux montants doivent être relativisés des effets des correctifs liés aux années antérieures. Une analyse détaillée de ce sujet est proposée sous le chapitre 40 de ce document.

Enfin, **le niveau des investissements nets réalisés** en 2009 s'élève à 103.8 mios, supérieur de 8.8 mios par rapport au budget. Ils sont repris en détail sous le point 5. Comme en 2007 et 2008, les investissements sont autofinancés sur l'année et un excédent de financement de 126.0 mios est constaté alors que les prévisions anticipaient un déficit de financement à hauteur de -24.9 mios.

Tableau résumé du compte de fonctionnement 2009 comparé au budget 2009 et aux comptes 2008

	C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
Revenus					
Impôts (chapitre 40)	911,8	829,1	924,4	+82,7	+10,0%
Revenus des biens (chapitre 42)	159,8	166,5	171,7	-6,7	-4,0%
Revenus divers (chapitre 43)	58,8	60,6	61,2	-1,8	-3,0%
Parts et contributions (chapitre 44)	1,3	1,3	0,7	+0,0	+42,2%
Dédommagements de collectivités publiques (chapitre 45)	27,3	13,3	27,5	+13,9	+104,3%
Subventions et allocations (chapitre 46)	5,9	4,8	6,1	+1,1	+22,3%
Total	1164,8	1105,7	1191,7	+89,2	+8,3%
Charges					
Charges de personnel (chapitre 30)	403,2	422,8	401,7	-19,6	-4,6%
Biens, services et marchandises (chapitre 31)	185,2	195,0	181,4	-9,8	-5,0%
Intérêts passifs (chapitre 32)	40,6	61,8	58,7	-21,2	-34,3%
Pertes sur débiteurs (chapitre 33)	6,7	20,1	36,3	-13,4	-66,7%
Contributions à d'autres collectivités (chapitre 34)	36,1	32,8	31,4	+3,3	+10,1%
Dédommagements à des collectivités publiques (chapitre 35)	45,3	41,8	44,6	+3,5	+8,4%
Subventions et allocations à des tiers (chapitre 36)	217,6	231,3	217,6	-13,7	-5,9%
Attributions à des financements spéciaux (chapitre 38)	0,2	0,0	0,2	+0,2	-
Total	935,0	1105,6	972,0	-70,6	-7,0%
Amortissements et investissements					
Amortissements ordinaires et extraordinaires Investissements nets	68,4	68,7	64,6	-0,3	-0,5%
	103,8	95,0	66,1	+8,8	+9,2%
Comptes de fonctionnement et de financement					
Excédent des comptes de fonctionnement	161,4	1,3	155,0		
Excédent / Insuffisance de financement (en mios)	126,0	-24,9	153,6		

Synthèse des principaux éléments constituant les écarts entre les comptes 2009 et le budget 2009:

Ecart sur les revenus		Ecart sur les charges	
Revenus fiscaux		Provisions	
Impôts personnes physiques <i>dont 26,3 mios de report année précédente</i>	+39,4	Frais de route selon L.Routes	+141
Impôts personnes morales <i>dont 1,7 mios de report année précédente</i>	+2,5	Provision pour reliquat s/revenus fiscaux	-13,5
Fonds de péréquation PM	-2,9	Taxe professionnelle	-110
Taxe professionnelle <i>dont 25,5 mios de report année précédente</i>	+43,6		
Autres revenus		Pertes sur débiteurs	
Frais de routes selon L.Routes	+14,8	Centimes additionnels	-21
Revenus des loyers du PF	-4,9	Sécurité et espaces publics	-13
Amendes d'ordres, redevance DP et taxe DP	-7,9		
Revenus sur Hôtel Métropole & Parc des Eaux-Vives	-2,3	Autres charges	
Dividendes BCGe	+0,8	Aides personnalisées GIM	-92
		Subvention Petite enfance	-41

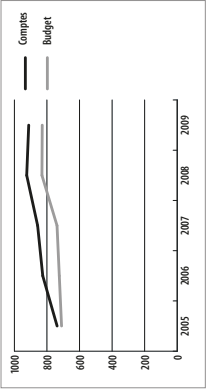
(en mios)

Analyse des principaux écarts des revenus

Chapitre 40 : Impôts

	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
	911,8	924,4	+82,7	-12,6
			+10,0%	-1,4%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2009 et, respectivement, le budget 2009 et les comptes 2008 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit :

	C2009	(B2009)	(C2008)
400 Impôts sur le revenu et la fortune	610,2	+39,4	-5,3
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	138,6	+2,5	-43,4
406 Impôts sur les chiens	0,2	+0,0	-0,0
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	13,1	-2,9	-2,9
409 Taxe professionnelle communale	149,8	+43,6	+39,0

(en mios)

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, dans un chapitre spécifique du présent rapport.

Les revenus des biens s'inscrivent en diminution par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008.
Les écarts entre les comptes 2009 et respectivement le budget 2009 et les comptes 2008 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

	C2009	(B2009)	(C2008)
420 Avoirs à vue	0,2	+0,1	-0,2
421 Créances	3,7	+0,3	-0,3
422 Capitaux du patrimoine financier	2,7	-0,1	-0,1
423 Immeubles du patrimoine financier	88,2	-6,1	-9,0
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier	1,3	+1,3	+1,3
426 Participation permanente du patrimoine administratif	6,0	+1,3	+0,0
427 Immeubles du patrimoine administratif	56,1	-4,2	-3,7
429 Autres revenus	1,4	+0,5	+0,2

(en mios)

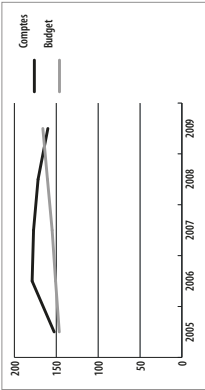
Eléments d'explication

- -4,9 mios sur les loyers PF de la GIM ;
- -2,3 mios sur les revenus de l'Hôtel Métropole et du Parc des Eaux-Vives ;
- -2,2 mios de redevances d'utilisation du domaine public (SIG et SGA) ;
- +0,8 mio correspondant aux dividendes de la BCCe.

Chapitre 42: Revenus des biens

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
159,8	166,5	171,7	-4,0%	-6,9%
-34,8	-35,8	-35,5	-revenus de subventions en nature	
125,0	130,8	136,2	-4,4%	-8,2%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2009 et respectivement du budget 2009 et des comptes 2008 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit :

	C2009	(B2009)	(C2008)
431 Emoluments administratifs	2.9	-0.3	-0.0
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	28.8	+0.4	+1.0
435 Ventes de marchandises	2.6	-0.8	-0.4
436 Dédommagements de tiers	8.9	+2.5	-0.4
437 Amendes	10.5	-5.2	-3.5
438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)	3.4	+0.6	+0.9
439 Autres contributions	1.7	+0.9	-0.0

(en mios)

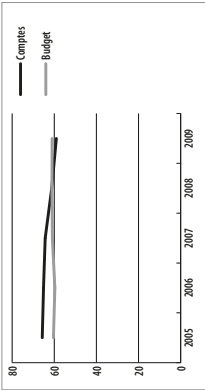
Éléments d'explication

- +17 mio de remboursements de l'assurance perte de gain accident, invalidité et maternité;
- +0.3 mio d'honoraires de régie GIM;
- -0.5 mio sur les émoluments perçus par l'Office de l'état civil;
- -0.6 mio sur les interventions du SIS;
- -5.2 mios sur les revenus et rétrocessions d'amendes.

Chapitre 43: Revenus divers

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
58.8	60.6	61.2	-3.0%	-4.0%
-2.3	-2.2	-2.7	-revenu de subventions en nature	
56.5	58.4	58.5	-19	-2.0
			-33%	-3.5%

(en mios)

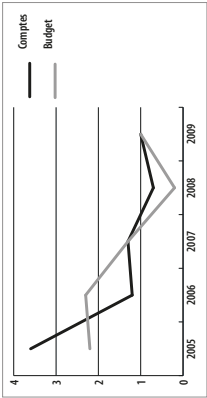


Les revenus divers sont en léger repli, et ce aussi bien par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008.

Chapitre 44: Parts et contributions

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
13	13	0,7	+0,0	+0,6
			+4,2%	+83,7%

(en milio)

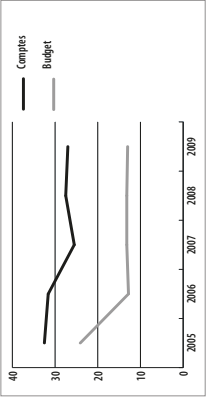


Les parts et contributions sont liées aux rétrocessions cantonales au SIS des participations des assurances aux frais de prévention.

Chapitre 45: Dédommagements de collectivités publiques

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
27,3	13,3	27,5	+13,9	-0,3
			+104,3%	-1,0%

(en milio)

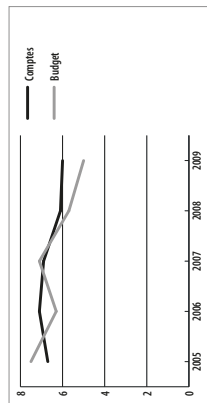


Éléments d'explication

- +14,0 milio sur la subvention cantonale due pour l'entretien des routes prévue par la LRoutes, l'intégralité de ce montant est provisionné (pas de défit sur le résultat).

Chapitre 46: Subventions acquises

	C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
	5.9	4.8	6.1	+1.1	-0.2
(en milios)				+22.3%	-3.2%



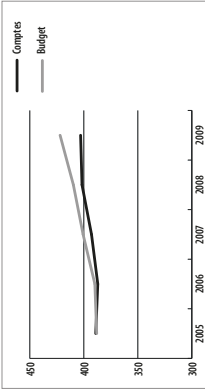
Éléments d'explication

- +0.5 mio de dons non budgétés au Musée d'art et d'histoire ;
- +0.4 mio de participation du fonds d'équipement communal et de la Confédération pour la création de places de crèche.

Analyse des principaux écarts des charges

Chapitre 30 : Charges de personnel

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
4032	422,8	401,7	-19,6	+15
(en mios)			-4,6%	+0,4%



Les écarts entre les comptes 2009 et, respectivement, le budget 2009 et les comptes 2008 pour les différents groupes du chapitre 30 se présentent comme suit :

(en mios)	C2009	(B2009)	(C2008)
300 Autorités et commissions	1,9	-0,2	-0,2
301 Traitement du personnel	315,8	-12,0	-0,4
303 Assurances sociales	23,9	-1,9	-0,0
304 Caisse de pensions et prévoyance	39,7	-3,6	+3,3
305 Assurances maladie et accidents	8,8	-0,9	-1,3
306 Prestations en nature	1,7	-0,7	-0,1
307 Prestations aux pensionnés	7,3	-0,4	-0,3
308 Personnel intérimaire	0,7	+0,1	+0,1
309 Autres charges de personnel	3,4	-0,0	+0,3

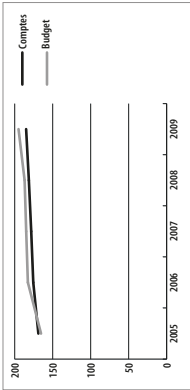
Éléments d'explication

- 22,1 mios sur les salaires des fonctionnaires, hors gel des postes vacants (7,0 mios) ;
- +3,5 mios de salaires pour du personnel temporaire ;
- 6,4 mios sur les charges salariales.

Les écarts entre les comptes 2009 et, respectivement, le budget 2009 et les comptes 2008 pour les différents groupes du chapitre 31 se présentent comme suit :

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
185,2	195,0	181,4	-9,8	+21%

(en mio\$)



	C2009	(B2009)	(C2008)
310 Fournitures de bureau	10,5	-1,6	+0,7
311 Mobilier, machines, véhicules	6,8	-0,8	+0,4
312 Eau, énergie, combustible	22,1	-2,0	-1,1
313 Achats de fournitures et marchandises	12,5	-1,3	-0,5
314 Entretien des immeubles par des tiers	52,2	-0,2	+0,5
315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers	10,0	-0,2	+0,2
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	11,9	+0,1	+0,8
317 Dédommagements	2,3	-0,2	+0,1
318 Honoraires et prestations de service	55,3	-3,6	+2,6
319 Frais divers	1,5	+0,1	+0,0

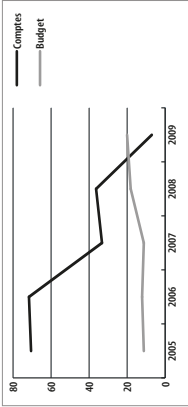
(en mio\$)

Éléments d'explication

- -1,0 mio sur les primes d'assurance incendie ;
- -1,0 mio sur les achats d'installations photovoltaïques ;
- -0,9 mio sur les honoraires de promotion ;
- -0,8 mio sur les factures d'eau ;
- -0,7 mio sur les factures de gaz et de mazout ;
- -0,7 mio sur les frais d'incinération des Cheneviers ;
- -0,6 mio sur les frais d'impressions diverses et de publications.

Chapitre 33 : Pertes sur débiteurs

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
6,7	20,1	36,3	-13,4	-29,6
(en mios)				
			-66,7%	-81,6%



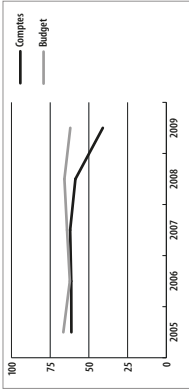
L'écart important entre le budget et les comptes 2009 s'explique par la dissolution de provisions non budgétées. En effet, il est difficile d'anticiper dans les budgets les variations de provisions qui peuvent être positives ou négatives. Par ailleurs, une provision relative aux frais de routes (compensée par la comptabilisation d'un revenu équivalent) a été comptabilisée. En ne tenant pas compte de ces constitutions et dissolution de provision, l'écart des comptes par rapport au budget n'est plus que de -2,1 mios.

Éléments d'explication

Provisions	
Subvention à l'entretien des routes (Routes)	+14,1
Taxe professionnelle communale	-11,0
Reliquat	-13,5
Pertes effectives	
Centimes additionnels	-2,1

Chapitre 32 : Intérêts passifs

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
40,6	61,8	58,7	-21,2	-18,1
(en mios)				
			-34,3%	-30,9%

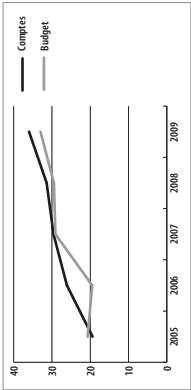


Éléments d'explication

- L'évolution des taux courts s'est avérée nettement plus favorable que le scénario retenu lors de l'élaboration du budget. La stratégie retenue par le CA s'est avérée extrêmement profitable en 2009, induisant une économie de plus de 21 mios de francs par rapport au budget.
- Le niveau de la trésorerie, consécutif aux résultats des comptes 2008, a également permis le remboursement d'emprunts pour un montant de CHF 150 mios en mars 2009.

Chapitre 34: Contributions à d'autres collectivités

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
36,1	32,8	31,4	+3,3	+4,7
(en mio\$)				
			+10,1%	+15,0%

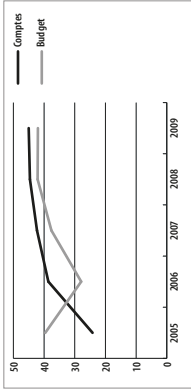


Éléments d'explication

- La compensation aux communes frontalières dépend de la masse salariale des travailleurs et travailleuses frontalières imposés à la source. Cette masse salariale est en forte augmentation depuis quelques années. Cette augmentation n'a été prise en compte que partiellement dans le budget. Le calcul de la compensation est également influencé par les effets de la loi 1007.

Chapitre 35: Dédommagement à des collectivités publiques

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
45,3	41,8	44,6	+3,5	+0,8
(en mio\$)				
			+8,4%	+1,7%



Les écarts entre les comptes 2009 et, respectivement, le budget 2009 et les comptes 2008 pour les différents groupes du chapitre 35 se présentent comme suit:

	C2009	B2009	(C2009)
350 Dédommagements versés à la Confédération	0,0	+0,0	+0,0
351 Dédommagements versés au Canton	36,6	+3,4	-0,8
352 Dédommagements versés à des communes	8,7	+0,1	+1,6
(en mio\$)			

Éléments d'explication

- +4,0 mio\$ de frais de perception dus à la hausse des revenus fiscaux;
- 0,4 mio\$ concernant les émoluments versés au Canton par l'Office de l'état-civil.

Les écarts entre les comptes 2009 et, respectivement, le budget 2009 et les comptes 2008 pour les différents groupes du chapitre 36 se présentent comme suit:

	C2009	(B2009)	(C2008)
361 Subventions aux cantons	8.4	+1.6	+0.9
363 Subventions à des propres établissements	6.1	+0.1	-0.1
364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes	2.2	+0.0	+0.4
365 Subventions à des institutions privées	178.7	-5.1	+4.7
366 Subventions à des personnes physiques	17.8	-10.1	-5.8
367 Subventions à des institutions étrangères	3.8	-0.1	-0.1

(en milia)

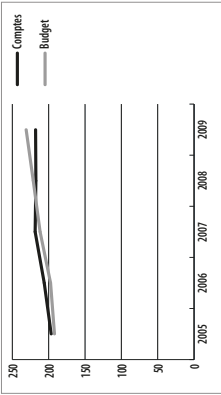
Éléments d'explication

- -9.2 milia sur les aides personnalisées de la GIM (nouveau règlement);
- -4.1 milia sur la subvention au secteur de la petite enfance.

Chapitre 36: Transfert à des tiers : subventions et allocations

C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
217.6	231.3	217.6	-13.7	-
-37.1	-37.9	-38.2	-0.8	-
180.6	193.4	179.5	-12.9	+1.1
			-67%	+0.6%

(en milia)



Évolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2009, 78,3% du total des revenus contre 77,6% aux comptes 2008. Il convient de rappeler ici que les prévisions fiscales retenues par le CA pour le projet de budget 2009 ont été largement inférieures à celles transmises par le Département cantonal des finances en septembre 2008. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle intéressante.

Depuis l'introduction du système postnumerando, les productions des impôts «personnes physiques» et «personnes morales» de l'année courante, inscrites aux comptes, sont estimées en totalité. A ces estimations, il convient d'ajouter des montants correspondant à des correctifs liés à la production effective des années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer a posteriori les résultats fiscaux de chaque exercice.

Une première lecture des résultats fiscaux 2009 révèle ainsi que les impôts «personnes physiques» sont supérieurs aux montants budgétés (+6,9%). Par contre, les impôts «personnes morales» sont très proches des niveaux budgétés (+1,8%). Toutefois, les montants budgétés par définition n'appréhendent pas les correctifs des années antérieures, correctifs pouvant tout aussi bien être positifs que négatifs. Aussi, pour juger de la pertinence des estimations portées dans le budget, il convient d'appréhender la situation en tenant compte des correctifs.

- Le montant des impôts «personnes physiques» dépasse le budget de 39,4 mios. Ceci est dû tout d'abord aux correctifs des années antérieures atteignant 26,3 mios, dont 165 mios uniquement pour l'année fiscale 2007. A relever également la poursuite de la progression de l'impôt à la source de 7,8 mios.

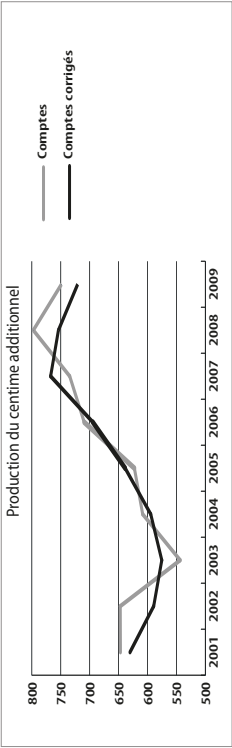
Au final, l'écart entre la prévision et l'estimation comptabilisée des rentrées fiscales «personnes physiques» pour 2009 se monte à 13,1 mios. Les prévisions cantonales ont surestimées ce montant de 27,6 mios.

- La prévision concernant les impôts «personnes morales» est quasiment parfaite. Rappelons que le CA avait décidé en octobre 2008, au vu de la crise financière mondiale qui battait son plein de réduire de manière importante ses estimations

fiscales «personnes morales». Alors que les estimations transmises par le Canton tablaient sur des rentrées à hauteur de 166,4 mios, le CA avait alors décidé de budgéter un montant bien inférieur, arrêté à 136,0 mios. La production comptabilisée en 2009 atteint 138,6 mios, dont 1,7 mio de correctifs liés à des années antérieures. L'estimation comptabilisée de la production fiscale 2009 se monte à 136,9 mios de francs, soit 0,9 mio supérieur aux prévisions du CA.

	C2009	B2009	C2008	Ecart C09-B09	Ecart C09-C08
Revenus					
Personnes physiques	610,2	570,8	615,5	+39,4	-5,3
Personnes morales	138,6	136,0	181,9	+2,5	-43,4
Impôts sur les chiens	0,2	0,2	0,2	+0,0	-0,0
Fonds de péréquation pers. morales	13,1	15,9	15,9	-2,9	-2,9
Sous total I	762,0	722,9	813,6	+39,1	-51,6
Taxe professionnelle	149,8	106,2	110,8	+43,6	+39,0
Sous total II	911,8	829,1	924,4	+82,7	-12,6
Impôt sur les bénéfices immobiliers	-0,7	0,0	-0,7	-	+0,0
Total	911,1	829,1	923,8	+82,0	-12,6
Charges					
Rétrocession aux communes frontalières françaises	36,1	32,8	31,4	+3,3	+4,7
Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	14,9	17,0	12,6	-2,1	+2,3
Sous total I	51,0	49,8	44,0	+1,2	+7,0
Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	1,5	1,4	2,2	+0,2	-0,7
Sous total II	52,6	51,2	46,2	+1,4	+6,4
Frais de perception impôts	35,0	31,0	35,7	+4,0	-1,9
Total	87,6	82,2	81,9	+5,4	+5,7
Revenus nets	823,5	746,9	841,8	+76,6	-18,3

(en mios)



La production de la taxe professionnelle s'inscrit en très nette progression par rapport aux comptes 2008 à 149.8 mios. Là aussi, une partie de la production comptabilisée en 2009 concerne en fait les années fiscales antérieures. Un montant de 25.5 mios a ainsi été comptabilisé. En tenant compte de ce correctif, la production 2009 reste de 181 mios supérieure au budget. Ce niveau record est lié au fait que les principaux groupes professionnels ont été taxés sur deux années qui se sont révélées exceptionnelles. La taxe professionnelle étant un impôt basé sur un système de taxation praenumerando bisannuel, la progression constatée traduit l'excellente conjoncture des années précédentes.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs «centimes additionnels» augmentent pour atteindre 14.9 mios. Cette augmentation avait été anticipée par un relèvement de la prévision budgétaire. A relever enfin que le reliquat diminue de manière très sensible de 45.3 mios pour atteindre 304.9 mios. Comme le 30% de ce montant est porté en provision, cette baisse permet de réduire la provision ad hoc de 13.5 mios.

Les montants comptabilisés aux comptes 2009 sont de 28.0 mios supérieurs aux revenus correspondant effectivement à l'exercice sous revue. Il conviendrait de tenir compte de cet élément pour établir les prévisions de rentrées fiscales pour les années futures. Tout comme relevé à l'occasion des comptes 2008, l'importante réévaluation des rentrées fiscales des années antérieures explique cet écart.

Valeur de production d'un centime additionnel en 2009				
en comparaison avec le budget 2009				
(en CHF)				
		Personnes		Total
		physiques	morales	
Comptes 2009	13'410'461.47	3'045'057.18		16'455'518.65
Budget 2009	12'544'857.14	2'989'890.11		15'534'747.25
Différence	+865'604.33	+55'167.07		+920'771.40
Différence en %	+6.9%	+1.8%		+5.9%

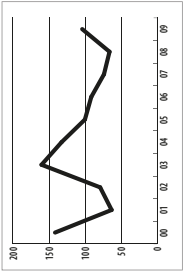
en comparaison avec les comptes 2008				
(en CHF)				
		Personnes		Total
		physiques	morales	
Comptes 2009	13'410'461.47	3'045'057.18		16'455'518.65
Comptes 2008	13'527'665.14	3'998'234.48		17'525'899.62
Différence	-117'203.67	-953'177.30		-1'070'380.97
Différence en %	-0.9%	-23.8%		-6.1%

Compte des investissements

En 2009, les investissements nets se sont élevés à 103,8 mios, supérieurs de 0,3% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements opérés depuis 1996 et leur taux de réalisation.

	Comptes	Budget	taux de réalisation (en %)
2000	141,6	118,4	119,6%
2001	63,3	121,9	51,9%
2002	79,2	109,7	72,2%
2003	160,4	155,0	103,5%
2004	132,6	100,0	132,6%
2005	100,3	110,0	91,2%
2006	91,5	110,0	83,2%
2007	73,9	100,0	73,9%
2008	66,1	95,0	69,7%
2009	103,8	95,0	109,3%
2000-2009	1 012,7	1 115,0	90,8%



En 2009, les investissements sont supérieurs au montant budgété. Les principales dépenses d'investissements 2009 ont porté sur les travaux relatifs au développement des réseaux de trams, en particulier le TCMC et le TCOB, ainsi que sur ceux de la décontamination d'Artamis, du foyer de Sécheron, de la patinoire des Vernets, de la plaine de plainpalais et du pont de la machine.

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, 1 012,7 mios, soit une moyenne annuelle de 101,3 mios et un taux de réalisation de 90,8%.

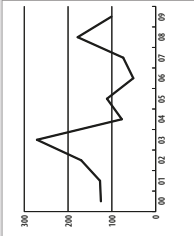
Crédits extraordinaires votés en 2009

Durant l'année 2009, le CM, sur proposition du CA, a voté 100,6 mios de nouveaux crédits extraordinaires.

- Ces crédits concernent:
 - Le patrimoine administratif: 80,4 mios
 - Le patrimoine financier: 20,2 mios

La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 128,7 mios. Depuis le pic de 2003, en moyenne, le montant des crédits est resté contenu dans l'enveloppe annuelle des investissements. Après une année 2008 marquée par un total de crédit voté très au-delà des montants budgétés, 2009 retourne sur un total de crédits votés proche des niveaux d'investissements budgétés.

Evolution des crédits votés		
	2000	Crédits votés
	2001	127
	2002	170
	2003	271
	2004	77
	2005	111
	2006	51
	2007	76
	2008	178
	2009	101
	2000-2009	1 287

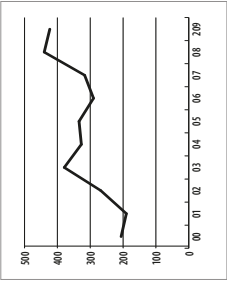


Engagements futurs et financement des investissements

Après avoir analysé les dépenses d'investissements comptabilisées en 2009 et leur mode de financement, les commentateurs suivants se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2009, le CM a voté pour 100.6 mios de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant nettement inférieur à celui de 2008 (178.0 mios).

Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2009, à 421.0 mios, en diminution de 19.0 mios. Cette diminution s'explique à la fois par les dépenses d'investissements 2009 et par le nombre important de crédits bouclés durant l'année.



Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année:

(en mios)	Engagements	Variations
2000	206	-8
2001	190	-16
2002	268	+78
2003	379	+111
2004	327	-52
2005	334	+7
2006	290	-44
2007	317	+27
2008	440	+123
2009	423	-19

Le niveau actuel des engagements est un signal devant inciter le CM à la mesure dans le vote de nouveaux crédits d'investissements. A ce stade, les projets existants entraîneront une augmentation du niveau des investissements qui risque fort d'être difficile à contrôler. Pour cette raison, il conviendrait de continuer à ne pas voter des crédits d'investissements au-delà de l'enveloppe annuelle fixée. Faute de quoi, le montant des engagements risquerait de croître, et de provoquer, d'ici quelques années, une nouvelle augmentation de l'endettement de la Ville de Genève.

A cet effet, il convient de rappeler que le CA informe de manière permanente le CM sur le montant des crédits votés au cours de l'exercice et l'incidence budgétaire de ceux-ci, grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis à chaque chef de groupe.

Situation au 31 décembre 2009		
	Montant	Incidence budgétaire annuelle (amorties)
Crédits votés	101	19
Crédits à l'examen des commissions	240	19
Total	341	38
(en mios)		

Le montant des crédits à l'examen en commission est particulièrement important au 31 décembre 2009.

Financement des investissements en 2009

La structure du financement des investissements en 2009 s'est présentée comme suit:

(en mios)	Comptes	Budget
Amortissements réglementaires	68.4	68.7
Excédent de revenus (charges)	161.4	1.3
Autofinancement	229.8	70.0
Investissements nets	103.8	95.00
Excédent/Insuffisance de financement	126.0	-25.0
Taux d'autofinancement	221.5%	73.7%

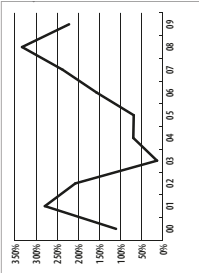
Le taux d'autofinancement reste supérieur à 100%, ce qui permet d'envisager la poursuite du désendettement.

Taux d'autofinancement réalisés entre 2000 et 2009

	Autofinancement
2000	111%
2001	279%
2002	207%
2003	14%
2004	70%
2005	69%
2006	157%
2007	237%
2008	333%
2009	222%

Variation de la fortune de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2009 de 161.4 mios est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2009, à CHF 869'381'674.73.



Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2009

Conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat approuvant la délibération du CM de la Ville de Genève du 8 décembre 2008 :

- le CA est autorisé à renouveler en 2009 les divers emprunts qui viendront à échéance et à procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables ;
- le CA est autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers.

Durant l'exercice écoulé, le CA a procédé aux opérations suivantes :

Remboursements	Échéance	Montant
Placement privé	mars 2001 - mars 2011	150.0
Total		150.0

(en mio)

Les résultats obtenus en 2009 rejoignent à l'évidence le CA puis-que qu'ils démontrent l'excellente maîtrise des charges dont les services ont su faire preuve. La Ville de Genève a, une nouvelle fois, démontré sa capacité à gérer au plus près ses dépenses, restant en dessous de celles budgétées.

Le CA se satisfait également d'avoir suffisamment anticipé les conséquences prévisibles sur les rentrées fiscales de la crise financière qui a frappé nos économies en 2008 et en 2009. Cela a permis d'avoir une croissance raisonnée des charges de fonctionnement et permettra d'appréhender les prochaines années de manière sereine. N'oublions pas que ces prochaines années seront marquées tout d'abord par l'entrée en vigueur de diminution d'impôts et par les conséquences d'un climat économique encore sous l'emprise de la crise financière. Enfin, la fin annoncée du secret bancaire fait peser d'importantes incertitudes sur les rentrées fiscales futures de la Ville de Genève.

Dans ce contexte, il est souhaitable que le processus d'établissement des prévisions fiscales mis en place depuis l'adoption du système de taxation postnuméro continue de s'améliorer dans les années à venir. Des espoirs importants avaient été suscités par le fait que l'expérience de plusieurs années devait permettre d'affiner les prévisions, tout en pouvant fonder la réflexion sur une, voire deux années de référence dont la taxation était

quasiment achevée. Force est de constater, au vu des résultats de cet exercice que les prochains budgets devront encore s'élaborer dans un cadre laissant une large place à l'incertitude. Ce constat ne s'est pas amélioré lors de l'élaboration du budget 2010, la quantité d'informations reçues en matière fiscale étant substituée à la qualité. Rappelons toutefois que nous étions alors à la veille d'une votation concernant justement l'imposition fiscale. Gageons que les informations en matière fiscale transmises par le département cantonal des finances gagneront en fiabilité ces prochaines années.

La Ville de Genève poursuivra une politique de prudence budgétaire lors de l'évaluation des revenus fiscaux, se fondant sur la réalité des années de taxation plutôt que sur les résultats des comptes, lesquels incluent des éléments se rapportant à plusieurs exercices antérieurs. Il conviendra également de remettre une nouvelle fois à l'ordre du jour la question de l'accès aux données traitées par l'administration cantonale, laquelle assume pour le compte des communes le rôle d'autorité fiscale, afin de donner crédit aux informations transmises et de permettre un minimum de contrôle de cohérence des chiffres annoncés. Cette demande de la Ville de Genève trouve toujours une fin de non recevoir au prétexte d'un secret fiscal qui s'appliquerait aux Magistrats et employés communaux et communales.

2009 aura également été marquée par le vote du Grand Conseil d'une loi instituant une nouvelle péréquation intercommunale. L'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif devrait se réaliser en 2010. Ce dernier remplacera les dispositions transitoires de la loi 10077 (dite transfert de charges).

S'agissant plus concrètement des chiffres 2009, il convient de mettre en perspective les excellents chiffres constatés dans les rentrées fiscales, en particulier celles des personnes physiques et de la taxe professionnelle. L'estimation des revenus 2009 est reliée sur la base de la réévaluation des rentrées fiscales 2006 et 2007. Or, la production de l'imposition des personnes physiques pour 2007 a été réévaluée de 16,5 mios en 2009. Cette révision se répercute sur la production fiscale estimée pour 2009. Le montant retenu alors par le CA est inférieur à l'estimation 2009 de 13,0 mios. La prévision s'est donc avérée, à périmètre constant, excellente. Les prévisions pour les personnes morales ont également été excellentes puisque l'écart, hors correctif, est inférieur à 1 mio.

En parallèle, 2009 restera marqué par d'importantes économies de charges réalisées sur tous les chapitres. Une importante économie a été réalisée sur les charges de personnel. Cette économie s'explique par une indexation des salaires qui s'est avérée inférieure aux prévisions, à un nombre de postes vacants plus important qu'anticipé et, à quelques surestimations dans les calculs de char-

l'enveloppe annuelle de 95.0 mios qui figurait au budget a été atteinte, à la grande satisfaction du CA.

Le CA va poursuivre dans la voie qu'il s'est fixée depuis deux ans afin de pérenniser la constance qui a été la sienne dans la maîtrise des charges de fonctionnement de l'Administration municipale. L'exercice 2009 est une « bouffée d'oxygène » bienvenue qui permet au CA d'aborder plus sereinement les années budgétaires difficiles qui s'annoncent.

ges liés. Le budget 2010 anticipait quelque peu ces économies par un relèvement de la budgétisation concernant le gel des postes vacants.

Parmi les autres économies de charges, il en est une qui réjouit particulièrement le CA, la réduction des intérêts de la dette. La stratégie de gestion de la dette définie par le CA prévoit qu'un tiers de l'endettement est réalisé sur la base de taux variables. Cette stratégie s'est fondée entre autre sur la corrélation entre la conjoncture et le niveau des taux d'intérêts. La baisse des coûts est particulièrement sensible en 2009. En une année, la charge de la dette a diminué de 181 mios. Le CA se félicite également de la réduction du niveau de l'endettement, qui devrait atteindre 1,41 mia en mai 2010. La Ville de Genève aura su mettre à profit l'excellente conjoncture des années passées pour en revenir à un niveau d'endettement plus durable. Une saine gestion publique se doit en effet de profiter de conjonctures favorables afin d'assurer au mieux les missions publiques également en période de basse conjoncture.

Les investissements annuels ont, pour leur part, traduit les grands projets en cours en Ville de Genève avec, en premier lieu, les aménagements connexes aux lignes de tram. La fin des travaux liés au tram « Meyrin-CERN » ainsi que le début des travaux initiés dans le cadre du tram « Onex – Bernex » ont pesé pour plus de 21,6 mios sur le compte d'investissements en 2009. De manière globale,

Gestion hôtelière

Swissôtel Genève Métropole

Les résultats enregistrés en 2009 par le Swissôtel Genève Métropole bien que positifs, ont largement souffert de la morosité du climat des affaires dans le secteur de l'hôtellerie de luxe en Suisse et à Genève. Les taux de remplissages ont été largement inférieurs à ceux relevés les années précédentes. Le chiffre d'affaires s'est inscrit en repli de plus de 5 mios par rapport aux montants record constatés en 2008. L'hôtel a également souffert de son positionnement sur la clientèle d'affaire.

Cette baisse du volume des affaires a pu en partie être compensée par une diminution des charges d'exploitation, en repli de 23 mios par rapport à 2008.

L'exercice 2009 est ainsi bouclé avec un bénéfice de 22 mios contre 48 mios en 2008. Ce résultat tient compte de 30 mios d'amortissement de matériel, de mobilier et des équipements de l'hôtel, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir 16 mio.

Le chiffre d'affaires s'élève à 26,2 mios en 2009, alors qu'il avait atteint 25,6 mios l'an passé. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé de concert avec une légère diminution des charges d'exploitation.

Comptes de résultat comparés 2009 - 2008

	2009	2008
Produits d'exploitation	21'052	26'234.5
Charges d'exploitation		
Marchandises et frais généraux	13'660.0	15'868.0
Entretien et maintenance	659.7	674.7
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements	6'785.5	9'691.8
Amortissements	3'087.0	3'215.1
Intérêts versés à la Ville	1'572.1	1'683.1
Bénéfice net d'exploitation	2'176.4	4'793.6

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2009 - 2008

Actif	2009	2008	Passif	2009	2008
Total	59'478.5	61'076.8	Total	59'478.5	61'076.8
Immobilisations	53'176.8	54'247.7	Exigible à long et moyen terme	54'661.0	53'502.8
Terreins	1'001.7	1'001.7	Ville compte d'investissements	54'661.0	53'502.8
Bâtiments, mobilier matériel	52'175.1	53'246.0			
Stock marchandises et fournitures	514.3	463.5	Exigible à court terme	2'641.2	2'780.3
Marchandises	382.8	371.4	Créanciers, fournisseurs et passifs transitoires	1'803.7	1'569.2
Fournitures, combustibles	131.5	92.1	Dépôts reçus	531.8	773.2
Realisable et disponible	5'787.4	6'365.6	Charges sociales (provisions - acomptes)	305.7	437.9
Actifs transitoires	52.9	25.9			
Débiteurs, dépôts de garantie	3'802.3	3'926.5			
Liquidités	1'932.2	2'413.2			
			Bénéfice de l'exercice	2'176.4	4'793.6

(en milliers de francs)

Gestion hôtelière

| 29

Restaurant du Parc des Eaux-Vives

Le restaurant du Parc des Eaux-Vives a durement ressenti le contexte économique. Après plusieurs exercices bénéficiaires, l'année 2009 présente un résultat légèrement négatif. La perte d'exploitation s'élève à 16 700 francs contre un bénéfice de 398 900 francs en 2008.

En tenant compte de la charge d'intérêt relative aux investissements consentis par la Ville de Genève dans cet édifice et versé par le restaurant du Parc des Eaux-Vives, le résultat serait positif à hauteur de 70 000 francs.

Le chiffre d'affaires a nettement fléchi pour atteindre un peu plus de 5,4 mios. Bien que les charges d'exploitation aient été quelque peu réduites par rapport au niveau constaté l'an dernier, la baisse du chiffre d'affaires diminue le résultat d'exploitation et le bénéfice net.

Le restaurant gastronomique a été pour l'instant fermé, suite à la démission du chef. Une réflexion est en cours pour redéfinir le concept d'exploitation du restaurant du Parc des Eaux-Vives.

5551

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi) Comptes rendus 2009

Comptes de résultat comparés 2009-2008

	2009	2008
Produits d'exploitation	5'431.0	7'016.5
Charges d'exploitation		
Marchandises et frais généraux	4'975.0	6'047.9
Entretien et maintenance	171.8	187.4
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	284.2	781.2
Amortissements	214.1	295.6
Intérêts	86.7	86.7
Bénéfice net / Perte nette d'exploitation	-16.6	398.9

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2009-2008

	2009	2008		2009	2008
Actif	3'685.9	3'630.3	Passif	3'685.9	3'630.3
Total	3'685.9	3'630.3	Total	3'685.9	3'630.3
Immobilisations	2'511.1	2'619.0	Exigible à long et moyen terme	660.3	483.8
Terrains	2'054.3	2'238.7	Compte de liaison	660.3	483.8
Bâtiments, mobilier, matériel	456.8	380.3			
Immobilisations incorporelles					
Stock marchandises et fournitures	367.0	512.6	Exigible à court terme	3'288.6	3'392.9
Marchandises, fournitures, combustibles	367.0	512.6	Créanciers divers	3'055.0	3'311.6
Réalisable et disponible	807.8	498.7	Fournisseurs, passifs transitoires	233.6	81.3
Actifs transitoires	14.8	6.4			
Débiteurs, dépôts de garantie	126.2	273.2			
Liquidités	666.8	219.1			
			Perte reportée	(246.4)	(645.3)
			Bénéfice / Perte de l'exercice	(16.6)	398.9

(en milliers de francs)

**DÉLÉGATIONS
DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

Délégation Genève Ville Solidaire

Début 2009, la Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes a changé d'appellation: Délégation Genève Ville Solidaire (DGVV), tel est son nouveau nom.

Présidée par Monsieur Manuel Tornare et composée de Madame Sandrine Salerno et Monsieur Patricia Mugny, elle s'est réunie à 4 reprises durant l'année. 79 demandes ont été examinées desquelles 45 projets ont pu être financés. En tout, ce ne sont pas moins de 138 dossiers qui ont transité par le secrétariat de la DGVV !

Les 45 projets acceptés figurent dans le tableau «Coopérations décentralisées» et représentent un montant de CHF 157 mios. S'il n'y a pas de règles quant aux montants accordés qui varient entre CHF 4'000.- à CHF 300'000.-, ces projets participent tous à un mouvement de solidarité envers les moins favorisés.

La Fédération Genevoise de coopération (FGC) a financé 41 projets et un Plan d'action qui sont également présentés en annexe (tableau «Institutions genevoises d'aide au développement»). Les relations avec ce partenaire privilégié nous donnent entière satisfaction. Des rencontres régulières sur des thèmes variés, tels que le renforcement des critères de développement durable dans l'analyse des dossiers, permettent de renforcer les connaissances réciproques.

De même, des contacts réguliers tout au long de l'année ont permis de cultiver de nombreuses synergies avec le service de la Solidarité internationale du Canton de Genève et plusieurs communes genevoises actives dans ce même domaine. Ainsi, la coopération internationale permet à notre Ville de développer, en réseau, la coopération «genevoise».

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi) Comptes rendus 2009

5553

Dans le prolongement du 10 décembre 2008, jour de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, des projets axés sur la défense des droits humains ont été privilégiés. Citons à titre d'exemple, le projet de l'Association Trial pour le renforcement des actions pour la saisine des organes de protection des droits humains à Genève ou l'action de Me Alain Werner, avocat, qui a défendu les parités civiles devant les tribunaux cambodgiens lors du procès du «Duch».

Par ailleurs, la DGVV a maintenu son appui en faveur des services de l'Administration municipale qui travaillent en partenariat avec des collectivités publiques et échangent ainsi leurs compétences métiers. Par exemple, avec l'aide des experts du Musée d'histoire naturelle, la conservation de la biodiversité marine à Madagascar a été renforcée, ceux du Conservatoire et jardin botaniques ont poursuivi les projets existants (jardins ethnobotaniques au Sénégal, au Brésil et au Paraguay). Le Département de l'environnement urbain et de la sécurité a initié un échange dans les domaines de la voirie et des technologies de l'information avec la Ville de Sofia en Bulgarie. La richesse de ces échanges permet d'envisager que d'autres projets de coopération décentralisée impliquant des services de notre collectivité verront le jour prochainement.

A noter qu'en 2009, notre Ville s'est engagée dans le processus des engagements d'Alborg et que la DGVV souhaite vivement apporter sa pierre à l'édifice!

Délégation à l'aménagement du territoire (1/3)

La Délégation à l'aménagement du territoire a pour but de traiter des études d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduites par les services du Département des constructions et de l'aménagement (DCA) ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.

La Délégation donne l'orientation des études, des rapports et travaux à exécuter, et en définit les priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au Conseil administratif (CA) par le DCA en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des Magistrats en charge du DCA (Monsieur Rémy Pagan, Conseiller administratif), du Département de la culture (Monsieur Patrice Mugny, Conseiller administratif) et du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (Monsieur Pierre Maudet, Conseiller administratif). La Délégation comprend également la présence permanente de la Direction du DCA (Madame Isabelle Charollais, codirectrice et Monsieur Claude-Alain Macherel, codirecteur).

La Présidence a été assurée successivement par Monsieur Patrice Mugny, de janvier à mai 2009, puis par Monsieur Pierre Maudet, de juin à décembre 2009.

En 2009, la Délégation s'est réunie à 12 reprises. Madame Annick Vaccroz, assistante de direction au DCA, a assuré la prise des notes de séances.

La Délégation a instruit de nombreux dossiers. Parmi les objets les plus importants il convient de citer ceux qui ont fait l'objet de communications régulières au CA:

Aménagement de la rade

Comme l'année précédente, le suivi du dossier de l'aménagement de la rade a occupé la Délégation pratiquement à chacune de ses séances.

Après avoir fait évoluer le dossier vers une nouvelle organisation du site, qui privilégie le déplacement des bancs de glaces près de l'eau, et obtenu une délibération favorable du Conseil municipal (CM) concernant le crédit y relatif, la Délégation a suivi la procédure d'appel d'offres pour les nouveaux pavillons.

Les emplacements ont été confirmés autour de la rade et une procédure de mise au concours des nouveaux bancs glacières a été instruite et a abouti.

Gare CFF-Montbrillant

La Délégation a été régulièrement informée de l'évolution de ce dossier.

Après l'opposition formulée par les CFF aux projets d'aménagement et de construction prévus par la Ville de Genève et différents partenaires privés, et la décision de la Ville de Genève de s'opposer à son tour au projet de Rail-City concernant les travaux de transformation de la gare de Corvavin, des pourparlers ont eu lieu. Un accord convenant à toutes les parties, qui s'est finalement matérialisé par la signature d'une convention, a permis de débloquer la situation.

Délégation à l'aménagement du territoire (2/3)

Stratégie de piétonisation du Centre-Ville

La Délégation a pris connaissance et préavis favorablement un document relatif à la stratégie de piétonisation préparé par le Service d'aménagement urbain et de la mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme. Ce concept, basé sur la proximité, la convivialité et la sécurité concerne prioritairement les quartiers de Saint-Gervais, des Rues-Basses et des Pâquis.

S'il se réalise, le projet dans son ensemble permettra d'intervenir sur une trentaine de lieux (rues ou places) et d'assainir le bruit routier d'une quinzaine d'axes. Il répond à différentes demandes exprimées par le CM et par la population.

Dans ses réflexions, la Délégation a admis qu'une solution de parking souterrain comme mesure collatérale au développement d'une zone piétonne sur la rive gauche serait acceptable pour compenser la perte des places de stationnement en surface. Ainsi, elle a proposé au CA de préviser favorablement, sous réserve que l'entier du projet de piétonisation puisse se réaliser, le projet de parking dit des «Clés-de-Rive», une telle solution devant permettre de désengorger les Rues-Basses du trafic uniquement destiné à trouver une place de stationnement.

Plaine de Plainpalais

Dans le courant de l'année 2009, le projet de réaménagement de la plaine de Plainpalais est entré dans sa phase de réalisation.

La Délégation a organisé une séance d'information aux usagers et usagères (forains-foraines, piétons-piétonnières, glacières-glacières et marcheurs-marcheuses), ainsi qu'une information publique aux riverains et riveraines.

Dès le mois de septembre, la Délégation a été régulièrement informée de l'avancement des travaux, dont la première étape doit se terminer à l'été 2010. Quant à la seconde étape, elle a fait l'objet d'une proposition de crédit soumise en fin d'année au CM.

La Délégation a également traité de nombreux autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées en vue de présenter des dossiers à la décision du CA.

Il s'agit notamment:

- des perspectives d'évolution de la place Dorcière et de l'avenir de la gare routière;
- de l'affichage libre, avec le suivi des procédures judiciaires et la décision de retirer le dossier des vélos en libre service dans la prochaine concession d'affichage;
- du projet de construction du pont Hans-Wilsdorf reliant les rues Hans-Wilsdorf et de l'Ecole-de-Médecine, avec la signature d'une convention entre la Ville et la Fondation Hans-Wilsdorf et le début des travaux en fin d'année;
- du projet *Praille-Accacias – Vernet*, dont la lente phase de gestation met en évidence la difficulté à trouver des intérêts convergents entre les différentes entités concernées;
- de l'application de l'ODP en Ville de Genève, avec la présentation de la stratégie mise en place par le DCA;
- du suivi de l'avancement des travaux de décontamination du site *Artemis* et du lancement du concours en vue de son réaménagement;
- du suivi du dossier du CEVA, notamment s'agissant des derniers développements en matière de sécurité et de l'aboutissement du projet par un vote favorable de la population concernant le crédit complémentaire relatif à la réalisation des travaux;
- des travaux de la nouvelle ligne de transports collectifs reliant Cornavin à Onex et Bernex (TCOB) et de ses conséquences notamment dans le quartier de la Jonction, ainsi que du nouveau schéma directeur 2011-2014 des Transports publics genevois;
- des différents dossiers d'aménagement en lien avec la commune de Vernier;
- etc.

Délégation à l'aménagement du territoire (3/3)

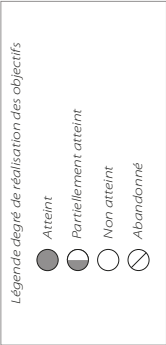
D'autre part, la Délégation a procédé aux auditions suivantes, en lien avec les dossiers précités:

- le collège d'experts mandaté par l'État de Genève concernant le projet «*Paille—Acacias—Vernets*»;
- les initiateurs et promoteurs du projet de nouveau parking dit des «*Clés-de-Rive*», prévu sous la rue Pierre-Fatio;
- les initiateurs et promoteurs du projet de nouveau parking sous-lacustre prévu à la hauteur du Jardin Anglais;
- la direction générale de la mobilité (DCM) dans le cadre du nouveau *schéma directeur* des et de ses conséquences pour la Ville de Genève.

Enfin, un représentant de la Délégation s'est déplacé afin de rencontrer la direction de Manor SA dans le cadre des négociations en vue de la réalisation du projet de piétonisation concernant le quai des Bergues et une partie du quartier de Saint-Gervais.

**ÉVALUATION
DES OBJECTIFS 2009
PAR MISSIONS
ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS



En 2009, le Département des Autorités a été extrêmement sollicité dans le cadre des négociations sur le nouveau statut unique du personnel, son règlement général d'application ainsi que de nombreux règlements y afférents. Ces négociations ont été finalisées en fin 2009 et le texte du nouveau statut a pu être présenté devant le CM avant la fin de l'année.

Parallèlement, deux grands projets ont été menés au sein du Département.

Le premier concerne la révision totale du corpus réglementaire de la Ville de Genève qui se poursuit d'année en année et qui s'est révélée beaucoup plus compliquée que prévu. Ce travail sera achevé dans le courant 2010 et l'ensemble des documents seront disponibles en ligne à la fin de l'année.

L'autre projet a porté sur la réorganisation de l'Office de l'état civil. Deux analyses détaillées ont été effectuées, l'une relative à l'organisation du service et l'autre à ses besoins informatiques. Ces deux études permettront de proposer au CA un nouveau projet d'organisation. Les éventuelles demandes de crédit seront soumises au CM dans le courant de l'année 2010.

Quant au Comité de direction (CODIR) et au Comité d'attribution immobilière (COATIRIM), ces deux groupes ont contribué par leurs travaux à une meilleure coordination au sein de l'Administration municipale et au renforcement de grands projets transversaux. Ils se sont également vu confier plusieurs mandats par le CA dont la plupart ont été menés à terme en 2009, d'autres se poursuivant en 2010.

**SERVICE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

Service de la Direction générale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseil au Conseil administratif	11	Assistance au CA dans l'accomplissement de ses responsabilités gouvernementales; participation aux séances.
		12	Gestion de dossiers relevant du CA.
		21	Présidence du Comité de direction de l'Administration municipale.
		22	Mise en œuvre et suivi des décisions du CA.
2	Direction de l'Administration municipale	23	Gestion des ressources humaines.
		24	Coordination des affaires transversales.
		25	Elaboration du nouveau Statut.
		31	Service juridique.
		32	Administration centrale.
3	Direction des services de la Direction générale	33	Office de l'état civil.
		34	Service des relations extérieures.
		35	Contrôle financier.
			Supervision administrative.

Service de la Direction générale

Introduction et faits marquants

La Direction générale a été extrêmement sollicitée durant l'année 2009 dans le cadre des négociations sur le nouveau statut unique du personnel et son règlement général d'application. Elle a notamment assuré le support logistique ainsi que la préparation des séances pour le compte de la délégation du CA. En 2010, la Direction générale s'attaquera à la révision et l'élaboration des différentes directives et applications réglementaires.

La Direction générale a également continué à jouer son rôle d'appui et de proposition au CA notamment dans le cadre du Comité de direction (CODIR) et du Comité d'attribution immobilière (COATTRIM).

Durant l'année écoulée, le CODIR et certains de ses groupes de travail, ont poursuivi de nombreux projets, souvent en collaboration avec la Direction des ressources humaines, notamment : la mise en place d'une nouvelle gestion des postes vacants ; la définition puis la création de postes de gestionnaires RH au sein des Départements ; la réalisation d'un nouveau règlement unique relatif au temps de travail et aux vacances ; la coordination dans le cadre de la réalisation du nouveau site Internet de la Ville de Genève en collaboration avec la DSIC ; des études et propositions au CA dans le cadre du projet de budget.

Quant au COATTRIM, il a su répondre aux demandes émanant du CA et des différents départements de l'Administration municipale en traitant notamment des projets suivants :

- rapprochement des locaux du SIS et de l'ex-SAPP ;
- réorganisation puis attribution des locaux à la rue Rothschild (ex-SAPP) ;
- réorganisation puis attribution des locaux à la rue Pierre-Faite 17 ;
- nouveaux locaux pour les locaux dit des Schroumpfs (ex-DSIC) ;
- traitement certains dossiers du vélodrome et de la ZIC de Châtelaine ;
- recherche de nouveaux locaux pour des crèches ;
- gestion des locaux en vue des travaux au MEG (collections, personnel, école attenante, etc.) ;
- pré-projets concernant l'ancienne mairie de Plainpalais.

Service de la Direction générale Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Degré de réalisation
Finaliser les négociations relatives aux nouveaux statuts et mettre en place les nouvelles dispositions.	12	Entrée en vigueur des nouveaux statuts.	Présenter le texte au CM durant le 1 ^{er} semestre 2009. Entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2010, en même temps que les dispositions d'application.	Les négociations ont été finalisées et le texte déposé au CM.	●
Entendre une réflexion sur le Service de l'État civil, ses missions, ses prestations et les conditions de travail de ses collaborateurs et collaboratrices. Accélérer l'information des données.	33	Rapport de synthèse comprenant des propositions. Nombre de données informatisées.	Améliorer les conditions de travail des collaborateurs et collaboratrices et fidéliser l'équipe en place, achever la saisie des données sur INFOSTAR d'ici fin 2010.	La réflexion a été menée en 2009 mais aucune solution informatique n'a été implémentée.	◐
Mettre en place un système de commande et de paiement en ligne.	32 et 33	Délai de mise en place d'un système opérationnel.	Offrir des services à la population au travers d'Internet, notamment la possibilité de commander et de payer en ligne certains documents, tels que cartes CFF, documents d'État Civil, etc., d'ici l'automne 2009.	Les études ont été menées et une première installation sera faite en 2010 au service de l'état civil.	◐
Réviser l'ensemble des dispositions réglementaires et les mettre à disposition en ligne.	31 et 32	Délai de mise en ligne des dispositions réglementaires.	Permettre aux collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, au CM et à des tiers d'avoir accès aux dernières versions des textes réglementaires, d'ici fin 2010.	80% des textes réglementaires sont en ligne. Une mise à disposition totale est prévue à la fin de l'année 2010.	◐
Établir une liste d'indicateurs avec niveau de risque, permettant de catégoriser les services de l'Administration municipale de manière à planifier les contrôles en fonction des risques encourus. Établir un planning annuel des interventions.	35	Listes d'indicateurs établies.	Listes établies au 31 décembre 2009.	Un tableau a été établi par le Contrôle financier.	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'objectif de finaliser et de mettre en œuvre les nouveaux statuts est considéré comme atteint quand bien même la mise en œuvre devrait avoir lieu courant 2010. En effet, si l'on considère la part relative aux négociations entre les partenaires sociaux et la délégation du CA, celle-ci représente près de 90% du processus global qui va jusqu'à l'introduction desdits statuts par la mise en place des directives et dispositions liées dès acceptation par le CM.

Quant aux réflexions menées dans le cadre de l'évolution de l'Office de l'état civil, un audit est toujours en cours afin de définir les solutions informatiques les plus appropriées à ce service. Un rapport sera disponible au 1^{er} trimestre 2010. Il servira de cahier des charges permettant de sélectionner les produits informatiques les plus adaptés à l'activité de ce service.

En outre, des études ont été menées avec l'aide de la DSIC pour introduire un système de com-

mande et de paiement en ligne permettant à la population au travers d'Internet d'obtenir certains documents. En 2010, un système de paiement en ligne pour les documents de l'État civil sera mis en place peu après le démarrage du nouveau site Internet de la Ville de Genève, le même type de service permettra de consulter la disponibilité des cartes journalières CFF mises en vente à l'Arcade municipale. La réservation et le paiement des cartes devraient suivre et être probablement disponibles fin 2010, début 2011.

S'agissant de la révision des dispositions réglementaires de l'Administration municipale, celle-ci s'est avérée plus difficile et plus longue que prévu, raison pour laquelle la fin de ce travail a été planifiée pour le 3^e trimestre 2010 et sa mise à disposition en ligne pour la fin de l'année 2010.

Le Contrôle financier a établi une liste définissant l'ensemble des risques de l'Administration, service par service afin de définir un calendrier ainsi que la fréquence de ses interventions auprès des différents services.

**ADMINISTRATION
CENTRALE**

Administration centrale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseil aux Autorités	11	Coordination, suivi des séances et des délibérations du CA.
		12	Représentation et réceptions du CA.
		13	Appui logistique au CA dans le cadre des représentations officielles.
		14	Suivi des dossiers du CA et contributions soutenant ses prises de décision.
		15	Suivi des dossiers du CM et des réponses aux initiatives des membres du CM.
		16	Organisation des séances, préparation des ordres du jour, élaboration et diffusion des procès-verbaux et des dossiers correspondants, bouclage des séances.
		17	Gestion administrative et logistique des séances.
		18	Transcription des débats, publication et expédition du Mémorial.
2	Actions transversales pour l'Administration municipale	19	Communication externe de la Ville de Genève.
		20	Coordination et développement de procédures en matière de gestion des archives dans les services de l'Administration municipale.
		21	Assistance et conseil aux services en matière de gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives.
		22	Traitement et mise à disposition interne des archives définitives.
		23	Coordination interdépartementale.
		24	Gestion de dossiers nécessitant une coordination interdépartementale.

Administration centrale

Introduction et faits marquants

L'année 2009 s'est écoulée sous le signe du développement en matière de prestations offertes au public et de l'amélioration de l'assistance apportée aux Autorités.

Premièrement, le nombre de cartes Journalières CFF proposées par jour à la population genevoise est passé de 35 à 60 conformément à la volonté du CM et du CA. Ainsi les ventes de l'Arcade d'information municipale sont passées de 12775 billets à 21'900, soit une augmentation de 71,5%. Cette croissance a nécessité d'ajuster les ressources humaines en conséquence et de réaménager les locaux pour accueillir ce public toujours plus nombreux.

Pour l'Administration centrale, 2009 fut également l'année de la refonte du site Internet de la Ville de Genève en collaboration avec la DSIC. La mise en exploitation de la nouvelle mouture est prévue pour le printemps 2010 et offrira une vitrine de plus de 3000 pages d'information à la population genevoise et aux internautes du monde entier.

Simultanément, la transformation et l'aménagement des anciens locaux Swisscom, situés sous la plaine de Plainpalais, ont permis de mettre à la disposition des Archives municipales un nouveau dépôt désormais opérationnel. Lors du déménagement, plus de 1,5 km linéaires de dossiers et documents y ont été transférés avec succès.

Administration centrale

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Degré de réalisation
Mettre en place, avec la Direction des systèmes d'information et de communication, une nouvelle base de données «CANDIDE» pour la préparation et le suivi des séances du CA et du CM.	11 et 15	Taux d'avancement des travaux de la nouvelle base au 31 décembre 2009.	Mise en exploitation de la nouvelle base.	-	
Mettre en place et développer le nouveau site Internet de la Ville de Genève, en collaboration avec les départements et services municipaux.	18	Taux d'avancement des travaux du nouveau site.	Mise en exploitation du nouveau site Internet au 31 décembre 2009.	90%.	
Évaluer les applications informatiques (liées aux archives) utilisées en Ville de Genève en vue de la sélection de celles qui devront être conservées à long terme.	21	Nombre d'applications évaluées au 31 décembre 2009.	L'ensemble des applications informatiques (liées aux archives) utilisées en Ville de Genève.	600.	
Réaliser une étude visant à réorganiser la localisation des fonds conservés par les Archives de la Ville de Genève entre les différents locaux mis à leur disposition.	22	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Réalisation d'un Plan de localisation de tous les fonds.	Plan de localisation réalisé.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La redistribution des missions entre les services du département, notamment par le rattachement du Secrétariat du CA (SCA) au Service juridique, a donné une dimension transversale au projet Candide II. L'amélioration de la base de données Candide devra être reprise par un pool de compétence regroupant des utilisateurs du SCA, du SCM, ainsi que de l'ACE et de la DG.

L'évaluation des applications informatiques en vue de leur archivage n'a pas été finalisée car la seule dénomination des logiciels ne permet pas d'identifier précisément leur domaine d'application. Ces programmes informatiques doivent faire l'objet d'investigations supplémentaires avec la DSIC pour permettre une appréciation pertinente et déterminer si leur archivage se justifie.

L'étude sur la réorganisation de la localisation des fonds d'archives a été réalisée et chaque fonds a été démenagé en fonction de la redistribution planifiée. La liste de la localisation des fonds a été entièrement revue et mise à jour.

SERVICE JURIDIQUE

Service juridique

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	11	Assistance et conseil
			Etudes et recherches juridiques selon les méthodes habituelles ainsi qu'avec l'aide de bases de données juridiques comprenant jurisprudence et doctrine. Rédaction d'avis de droit à l'attention du CA ainsi que du Directeur général et de son adjoint. Interprétation de la législation et de la réglementation en vigueur. Assistance et conseil juridiques au CA et à la Direction générale durant des réunions, soutien durant les négociations. Elaboration, vérification préventive et validation de documents à teneur juridique.
		12	Procédures judiciaires
			Conduite de procédures civiles, pénales et administratives. Rédaction d'actes et de mémoires juridiques dans le cadre de procédures judiciaires ou arbitrales. Assistance et représentation de la Ville de Genève et des entités qui lui sont rattachées auprès des juridictions civile, pénale et administrative.
		13	Procédures disciplinaires
			Conduite et participation à des procédures disciplinaires et enquêtes administratives. Interprétation du statut du personnel et de la réglementation connexe.
		14	Coordination
			Coordination des ressources afin de gérer au mieux les dossiers juridiques globaux du CA. Constitution et maintenance de bases de données juridiques ainsi que d'outils de recherche à l'attention des juristes de la Ville de Genève. Constitution et maintien d'une documentation et d'une bibliothèque juridiques. Coordination et surveillance des mandataires professionnellement qualifiés (avocats, experts, auditeurs, etc.).
		15	Veille législative
			Suivi de la législation fédérale et cantonale. Participation à l'élaboration de la réglementation communale. Propositions et suggestions au CA en vue d'améliorer le corpus réglementaire communal.

Service juridique

Introduction et faits marquants

En plus de son activité purement juridique, le service assure depuis septembre 2008 l'ensemble du suivi des séances du CA (ordres du jour, procès-verbaux, courriers, publications et diffusion des extraits) ainsi que divers dossiers liés aux Autorités.

Sur le plan juridique, le service a traité, en 2009, pas moins de 153 dossiers, tels que l'élaboration de conventions, la réalisation d'avis de droit et le suivi de procédures judiciaires.

Sur les 48 procédures traitées en 2009, 25 ont abouti durant l'année concernée.

La Ville a obtenu gain de cause :

- 3 fois devant le Tribunal fédéral sur les quatre recours déposés ;
- 11 fois devant le Tribunal administratif ;
- 1 fois aux Prud'hommes ;
- 1 fois au Tribunal de première instance ;
- 2 fois à la Cour de justice.

De plus, la Ville de Genève a conclu des accords amiables avec les parties adverses dans le cadre de 4 différents dossiers.

Service juridique

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Degré de réalisation
Mettre en place, avec la DSC, une base de données juridique dotée d'un puissant outil de recherche à l'intention des juristes de la Ville de Genève.	14	État d'avancement de la base.	Mise en place de la base au 31 décembre 2009.	L'analyse approfondie du corpus réglementaire a été réalisée à 60%.	
Constituer une documentation et bibliothèque juridiques à l'intention des juristes de la Ville de Genève.	14	État d'avancement de la base documentaire.	Mise en place de la base au 31 décembre 2009.	Au 31 décembre 2009, l'inventaire, la classification selon la bibliothèque de la Faculté de droit de l'Université de Genève et l'aménagement de la bibliothèque juridique ont été finalisés.	
Coordonner et surveiller, pour le compte du CA, les mandataires professionnellement qualifiés agissant pour la Ville de Genève sur le plan juridique.	14	État d'avancement des procédures.	Approbation et mise en place des procédures au 31 décembre 2009.	Le service applique, pour le compte du CA une grande rigueur dans la surveillance de différents dossiers.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'objectif de coordination et de surveillance des mandataires agissant pour la Ville de Genève est partiellement atteint du fait des difficultés rencontrées par le service à recevoir les informations nécessaires.

Le projet HyperLEX a pour objectif de donner accès en un seul clic à toute l'information juridique de la Ville de Genève.

La réussite de cet objectif passe par trois étapes :

- l'examen minutieux du corpus réglementaire afin de répertorier les problèmes rencontrés ;
- la proposition au CA d'une résolution globale des problèmes et de solutions plus spécifiques pour les cas particuliers ;
- la publication sur Internet de l'ensemble des règlements avec la possibilité pour les collaborateurs et collaboratrices d'accéder via des liens hypertextes aux avis de droit et à la jurisprudence pertinents sur le site Intranet.

Ce projet est entré dans une phase décisive. La relecture et l'analyse des règlements municipaux étant quasiment terminés, 2010 devrait voir la réalisation, en étroite collaboration avec la DSC, d'une base de données informatique, réceptacle et outil de gestion de l'ensemble de ces documents.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Relations extérieures

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	11 Informations, analyses, synthèses, veille et documentation	Recherche d'information et de documentation, rédaction de textes de synthèse et d'analyse, élaboration de dossiers, suivi des évolutions et des développements de la «Genève internationale», des réseaux de villes dont Genève est membre et des villes partenaires.
		12 Représentation du CA	Gestion des dossiers et de la documentation relative aux relations extérieures.
		21 Organisation de manifestations	Suivi administratif et logistique des invitations reçues par le CA, à savoir l'inscription à l'ordre du jour, le traitement des réponses et l'appui logistique.
2	Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	22 Promotion de la «Genève internationale»	Organisation de manifestations visant à promouvoir l'image de la Ville de Genève. Mise sur pied du «Genève Opera Pool» en partenariat avec le Grand Théâtre. Appui logistique au CA. Incluant le cas échéant, la préparation et l'organisation de déplacements à l'étranger, coordination interdépartementale.
		23 Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre	Participation aux réunions du Groupe interdépartemental de l'Etat aux affaires internationales et du Groupe de coordination des activités promotionnelles de Genève (GCAK). Représentation de la Ville de Genève au Comité du Centre d'accueil Genève internationale. Organisation ou participation financière à des réceptions dans le cadre de la Genève internationale.
		24 Communication externe	Suivi et, le cas échéant, appui dans la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre des accords bilatéraux signés avec d'autres municipalités. Participation aux réunions des réseaux de villes. Préparation et organisation des déplacements des membres du CA, et le cas échéant, assistance aux Magistrats sur place.
		25 Solidarité internationale	Rédaction des pages internationales d'un journal d'information destinées aux habitants-e-s de la Ville de Genève (5 fois par an, 12'000 exemplaires). Rédaction des communiqués de presse concernant les relations extérieures de la Ville de Genève. Rédaction de discours du CA dans le domaine des relations extérieures. Mise à jour des informations relatives aux relations extérieures sur le site internet de la Ville de Genève.
		26 Appui spécifique au Maire	Appui au CA dans la mise en œuvre de ses projets de coopération décentralisée et de coopération au développement. Subvention à des projets ponctuels qui œuvrent en faveur de la solidarité internationale. Participation à la Délégation du CA à la coopération et au développement. Coordination avec le Fonds mondial pour la solidarité numérique et avec Villes unies contre la pauvreté.
3	Protocole	31 Protocole	Organisation d'événements spécifiques à la Mairie. Appui au Maire dans ses tâches de représentation.
	Accueil	32 Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers	Accueil des hôtes du CA, organisation de leur programme de visite, organisation de réceptions et de repas et application du «protocole décès».
	Réceptions	33 Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs, collaboratrices et retraité-e-s de l'administration	Réceptions pour les vernissages, les inaugurations, les manifestations sportives et autres manifestations. Organisation de manifestations honorifiques (par exemple la remise de la Médaille Genève reconnaissante). Organisation des réceptions pour les apprenti-e-s, les nouveaux collaborateurs et collaboratrices, les collaborateurs et collaboratrices qui ont atteint 25 ou 35 ans de service ainsi que pour les départs à la retraite.

Relations extérieures

Introduction et faits marquants

En 2009, le Service des relations extérieures (SRE) a poursuivi les activités visant à offrir au CA un appui analytique, logistique et financier pour la mise en œuvre des projets relatifs au rôle de ville internationale de Genève. Ainsi, pour la deuxième fois, le SRE a mis sur pied, en collaboration avec la Fondation Martin Ennals et la Télévision suisse romande, la remise du Prix Martin Ennals décerné à des défenseurs des droits humains. Cette cérémonie permet de réunir des représentants du monde diplomatique, mais aussi des Organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le domaine des droits humains.

A l'occasion de la Conférence de suivi de Durban sur le racisme en avril 2009, le SRE a étroitement collaboré avec les services de la Confédération, du Canton ainsi qu'avec Mandat international, la Fondation pour Genève et les services municipaux concernés pour offrir le meilleur accueil possible aux délégués des ONG venus participer à cette grande réunion.

Le SRE a apporté un soutien logistique et financier aux différentes manifestations mises sur pied dans le cadre de la mairie de M. Manuel Tornaie (débats publics au Palais Eynard, expositions et colloques).

Le choix de M. Rémy Pagni d'inscrire son programme de mairie dans le cadre du 60^e anniversaire des Conventions de Genève a permis de mettre en valeur l'image de Genève comme berceau de l'humanitaire. Le SRE a participé à ce programme élaboré et réalisé en étroite concertation avec le CICR, le Département fédéral des affaires étrangères et l'Académie du droit international humanitaire et de droits humains.

Avec l'objectif de consolider la place de Genève au sein des réseaux de villes, le SRE a organisé l'accueil à Genève du Bureau exécutif de l'Association internationale des Maires francophones, présidée par M. Bertrand Delanoë, Maire de Paris.

Enfin, tout à long de l'année, « l'Unité Réceptions » du SRE a organisé toutes les réceptions du CA ainsi que les repas de prestige offerts aux hôtes de marque à la Villa La Grange.

Relations extérieures

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Degré de réalisation
Fournir des analyses et informations pertinentes au CA lui permettant de répondre aux sollicitations reçues.	11	Taux d'acceptation des projets de décision soumis au CA.	85% des projets de décision soumis sont suivis par le CA.	98%.	
Respecter les budgets alloués par événement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique en matière de relations extérieures.	21, 22 et 23	Écart des dépenses par rapport au budget.	+ ou - 10% d'écart.	-10% d'écart.	
Éditer des nouvelles plaquettes de présentation des lieux d'accueils du CA.	31	Nombre de plaquettes publiées.	1 nouvelle plaquette publiée.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Pour tous ces événements organisés, ou co-organisés, par le SRE les objectifs budgétaires ont été respectés. De même tout au long de l'année, le SRE a continué d'alimenter le CA en documents de synthèse et d'analyse en soutien à son processus de décision. Sur la cinquantaine des projets de décision soumis au CA, un seul n'a pas été accepté.

L'objectif « Éditer des nouvelles plaquettes de présentation des lieux d'accueils du CA » n'a pas pu être atteint en raison de la surcharge de travail du service ; sa réalisation est reportée en 2010.

OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

Office de l'état civil

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion des événements d'état civil	11 Naissances	Gestion des naissances qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		12 Reconnaissances	Renseignements et enregistrement des reconnaissances en paternité.
		13 Mariages	Gestion des procédures de mariage pour les fiancés domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		14 Partenariat enregistré entre personnes de même sexe	Gestion des procédures de partenariat pour les partenaires domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		15 Décès	Gestion des décès qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		16 Registre des personnes	Gestion du registre des personnes originaires de la Ville de Genève.
		17 Déclarations de nom	Enregistrement des déclarations de nom après divorce.
		18 Recherches	Diverses recherches d'état civil.
		19 Informations	Diverses informations au public.
		20 Passeports	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des passeports.
2	Pièces d'identité	22 Cartes d'identité	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des pièces d'identité.
		23 Certificat de vie	Enregistrer la demande en vue de l'établissement du certificat de vie.

Office de l'état civil

Introduction et faits marquants

L'Office de l'état civil reste confronté à un taux élevé de rotation de son personnel. Dans ce contexte, la formation des collaborateurs et des collaboratrices demeure prioritaire. Les absences induites par la formation fédérale en vue de l'obtention du brevet d'officier et d'officière de l'état civil s'élèvent à plus de 46 jours en 2009.

L'Office de l'état civil a relevé le défi posé par la nouvelle loi genevoise sur le séjour et l'établissement des Confédérés en devenant l'une des communes pilotes pour sa mise en application. L'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} septembre 2009 a eu pour effet de transmettre aux communes la compétence de modifier les adresses des Confédérés domiciliés sur leur territoire. La Ville de Genève a ainsi été l'une des premières communes à offrir cette nouvelle prestation aux citoyens suisses.

Office de l'état civil

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Degré de réalisation
Poursuivre et finaliser l'étude sur la possibilité de célébrer les mariages et l'enregistrement des partenariats dans plusieurs lieux sur le territoire de la Ville de Genève; en mesurer les impacts organisationnels et mettre en place une organisation adéquate.	13 et 14	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude terminée au 31 décembre 2009.	Étude toujours en cours.	
Assurer la formation continue des collaborateurs et des collaboratrices de l'état civil par le biais de cours organisés par la Commission latine de formation.	11 à 17	Nombre et nature de cours suivis. Nombre de collaborateurs et collaboratrices formés.	20% des collaborateurs et collaboratrices formés obtiennent le brevet fédéral d'état civil en 2009.	Deux collaboratrices ont obtenu le brevet fédéral d'officière de l'état civil en 2009.	
Parfaire le contrôle qualitatif de l'ensemble des transactions réalisées dans l'infostar au moyen de sondage et collationnement.	11 à 17	Taux de transactions erronées.	Taux de transactions erronées proche de zéro.	Taux transactions erronées proche de zéro.	
Poursuivre l'étude destinée à améliorer les conditions de travail du personnel et la confidentialité en collaboration avec le Service des bâtiments.	11 à 23	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude terminée au 31 décembre 2009.	Étude toujours en cours.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Deux collaboratrices ont suivi les cours de formation pour l'obtention du brevet d'officière de l'état civil et ont réussi cet examen.

Afin d'améliorer les conditions de travail et augmenter l'efficacité des prestations, une réflexion a été menée durant l'année 2009 selon deux axes :

- Avec l'aide d'un consultant, l'optimisation des procédures métier est recherchée par l'introduction d'un nouvel outil informatique. Cette recherche a mis en avant la nécessité de procéder à la numérisation des registres et des pièces justificatives ;
- Avec le soutien de la DRH, la Direction de l'Office a entamé une réflexion sur sa structure organisationnelle. Une procédure d'évaluation de certains postes est en cours. Ces réflexions se poursuivront en 2010.

Malgré le taux élevé de rotation du personnel, l'Office de l'état civil a, en priorité, garanti l'efficacité de ses prestations et assuré un service de qualité aux citoyens. En contrepartie, il a dû renoncer à développer le projet de célébration des mariages et d'enregistrement des partenariats dans des lieux d'exception.

Compte tenu des résultats positifs des sondages effectués afin de mesurer la qualité des transactions enregistrées dans Infostar, l'objectif « Parfaire le contrôle qualitatif de l'ensemble des transactions [...] » est abandonné en 2010.

CONTRÔLE FINANCIER

Contrôle financier

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Audit interne	11	Assurer les tâches de surveillance et de contrôle en Ville de Genève sur délégation du CA (promotion d'un contrôle interne efficace à titre préventif et à moindre coût).
		12	Effectuer des vérifications spécifiques comme le contrôle d'entités subventionnées, procéder à des contrôles transversaux, contrôles de caisse, fermage, inventaires, etc.
2	Révision externe	21	Vérifier la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes annuels de la Ville de Genève.
		22	Vérifier la comptabilité et les comptes annuels des entités pour lesquelles le Contrôle financier a été nommé organe de contrôle ou de révision.
		31	Etudier et proposer des solutions aux problèmes soumis par les différents bénéficiaires en matières organisationnelle, financière, comptable, logistique, opérationnelle, etc. (préventif).
3	Missions particulières	32	Apporter le savoir-faire du Contrôle financier au service demandeur pour des sujets précis (curatif).
		33	Procéder à des travaux d'expertise commandés par l'urgence (détournements, malversations, etc.) ou par des dysfonctionnements graves. Réaliser des travaux d'expertise sur demande d'un conseiller administratif du CA ou de la Commission des finances.
			Former et sensibiliser les services de la Ville de Genève aux principes comptables en matière de tenue de comptabilité, de contrôle interne, ainsi qu'à la conception et à l'adaptation des procédures; et les former aux domaines spécifiques de contrôle d'entités subventionnées.
		34	Formation des tiers

Contrôle financier

Introduction et faits marquants

Au mois d'octobre 2009, le Contrôle financier a transmis au CODIR (Comité de Direction) le projet de directive transversale intitulé « Procédure de gestion et de contrôle des entités subventionnées applicable par les services gestionnaires de subventions ». Cette directive sera applicable dès le 1^{er} juillet 2010. Les Directions de département ont constitué des groupes de travail chargés d'étudier les modalités d'application au sein des services concernés.

Contrôle financier

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Degré de réalisation
Mettre en place, en collaboration avec les services «subventionnant», un système de contrôle répondant aux critères minimaux de contrôle recommandés par le Contrôle financier.	11	Nombre de services dont les procédures de vérification des subventions répondent aux critères minimaux de contrôle recommandés.	Tous les services «subventionnant».	-	
Favoriser la prise en main (appropriation par la Direction des services) de la modélisation du système de contrôle interne (schématisation des procédures), selon les modèles de diagrammes de cheminement établis par le CFI lors de la réalisation de ses audits, ceci afin qu'elle dispose en permanence d'un système de contrôle interne standardisé, voire documenté dans un deuxième temps. L'intervention du CFI se fera sous la forme de conseil, d'assistance et de cours de formation.	11	Nombre de services qui disposent d'une standardisation de leur système de contrôle interne.	Tous les services de la Ville de Genève.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La complexité et les contraintes générées par les modalités d'application de la directive transversale au sein des services concernés impliquent que la procédure de gestion et de contrôle des entités subventionnées ne peut être applicable qu'à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le Contrôle financier évalue la période de réalisation de l'objectif « Favoriser la prise en main de la modélisation du système de contrôle interne [...] » à deux ans soit de 2010 à 2011. En 2009, le Contrôle financier a continué la modélisation, sous forme de diagrammes de cheminement, des processus en vigueur dans les services qu'il a audités. L'évaluation finale de cet objectif sera connue à la fin de l'année 2011.

FINANCES ET LOGEMENT

Légende degré de réalisation des objectifs

●

Atteint

◐

Partiellement atteint

○

Non atteint

⊗

Abandonné

Dans le cadre de ses objectifs et priorités, le Département des finances et du logement (DFL) plaçait l'année 2009 sous le signe de la mise en œuvre d'une véritable politique sociale et de solidarité au sein du DFL, plus particulièrement dans les quatre domaines suivants :

- la gestion des ressources humaines;
- la politique du développement durable;
- le logement social;
- la politique d'achat et d'impression.

Pour chacune de ces thématiques, le DFL a le plaisir de constater que 2009 a vu le lancement de nombreux projets avec d'ores et déjà plusieurs réalisations probantes.

Gestion exemplaire des ressources humaines

Le DFL vise la mise en place d'une gestion exemplaire et moderne des ressources humaines pour :

- être au service des collaborateurs et collaboratrices et des services de l'Administration municipale;
- offrir au personnel des conditions de travail sereines et de qualité tout en veillant à l'équité de traitement. Favoriser l'épanouissement du personnel tant au niveau de sa vie professionnelle que privée.

Pour atteindre ces buts, la Direction des ressources humaines (DRH) a entamé plusieurs réformes en 2009 dont les principales sont :

- repenser et réorganiser le rôle et la fonction des ressources humaines en la professionnalisant et en la faisant évoluer vers une véritable gestion des ressources humaines qui ne se limite pas à une administration du personnel. En ce sens, elle a endossé la fonction d'expert auprès du CA et des départements, et de conseil auprès des services;
- participer activement au projet de nouveau statut de la fonction publique en apportant son expérience et sa compétence métier. Une délégation du CA a négocié avec les partenaires sociaux. Le CA a déposé en 2009 une PR devant le CM;
- mettre en œuvre une politique de l'égalité en Ville de Genève, non seulement entre les femmes et les hommes mais aussi sous l'angle de la diversité. Un règlement sur l'égalité a d'ores et déjà été adopté;
- mettre en place un réseau de correspondant-e-s RH dans les départements et services ainsi qu'une nouvelle organisation des correspondant-e-s de sécurité. Le processus est en cours;

- travailler sur une évolution de la méthode d'évaluation des fonctions orientée principalement sur une plus grande transparence et communication de la méthode, vers une standardisation des organigrammes, la définition et le descriptif de fonctions-type et l'harmonisation des cahiers des charges;
- donner la possibilité aux collaborateurs et collaboratrices d'évoluer dans leur carrière à la Ville de Genève : développement de la mobilité professionnelle positive et active du personnel en tant qu'instrument dynamique destiné à la gestion des carrières et des compétences.

Ces changements sont réalisés sous le sceau des valeurs humaines défendues par la DRH, la Magistrate et le CA. La mise en œuvre des mesures s'effectue en collaboration avec les services sous forme de projets transversaux.

Politique du développement durable

2009 a vu le début de la mise en place de la nouvelle stratégie en matière de développement durable pour chacun de ses pôles d'activité :

Développement durable

Le processus relatif à l'application des Engagements d'Haalborg en Ville de Genève a débuté et un état des lieux du développement durable en Ville de Genève a été dressé. Un processus de consultation a été mené pour fixer les objectifs prioritaires qui ont fait ensuite l'objet d'une étude de faisabilité. Ces objectifs ont été présentés au CA qui en a retenu 16 et qui validera le choix définitif début 2010. Il suivra la détermination d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

Égalité et diversité

Un règlement pour la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes a été adopté en 2009 et un plan de mesures à déployer au sein de l'administration est en cours d'élaboration. 2009 a vu aussi le développement de l'axe diversité qui prendra toute son ampleur en 2010.

Promotion du tissu économique local

Le premier incubateur de l'économie sociale et solidaire (Essaim) a démarré et la décision de créer un incubateur et une pépinière d'entreprises, basés sur la mixité des modèles économiques, dans la zone industrielle des Charmilles, a été prise par le CA.

Le projet de redaction de la Fondetec a été déposé devant le CM. Il a pour but de renforcer la diversification du tissu économique local.

Fonds chômage

Doté de 2,7 millions de francs, le Fonds a permis en 2009 de financer 8 projets d'insertion socio-professionnelle émanant d'associations, et d'un projet inscrit dans une dimension de partenariat public/privé (Via).

- Association Partage;
- Caritas Genève «Voie 2»;
- Association Camarada;
- Association Genèvevroule;
- OSEO Genève;
- Association Caddle Service;
- Boite à Boulons;
- Orangerie.

Logement social

En préambule, soulignons que la Direction de la Gérance immobilière municipale (GIM) a pu être complétée à la fin de l'année 2009.

En février 2009, le CM a adopté le Règlement sur les logements à caractère social. Dès lors, la GIM s'est intensément consacrée à sa mise en œuvre en traitant en priorité les dossiers des locataires au bénéfice d'une aide personnalisée.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur la conduite d'entretiens individuels avec les demandeurs et demanduses et les locataires de la GIM. Ils ont été plus nombreux que les années précédentes.

Enfin, force est de constater que la GIM doit faire face à de nombreuses demandes de logement émanant de personnes qui sont dans des situations des plus précaires et sans chance d'obtenir un logement auprès des règles privées. Dans ce contexte, le rôle social de la GIM prend toute son ampleur.

La GIM a poursuivi en 2009 l'attribution des locaux commerciaux et des établissements publics en étant toujours attentive dans ses choix à améliorer la qualité de vie des habitants et à répondre aux besoins du quartier.

Politique d'achat et d'impression

2009 a vu les résultats probants de la création en 2008 une Centrale municipale d'achat et d'impression (CIMA) en remplacement du Service des achats.

L'application des normes de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP), la centralisation des achats (économies d'échelle) et l'optimisation des processus d'approvisionnement ont permis à la CIMA de réaliser de substantielles économies pour la Ville de Genève. A titre d'exemple, le lancement des appels d'offres de ces deux dernières années promet des économies d'environ 11,5 millions de francs sur la période de 2008 à 2013.

Gestion des deniers publics

Enfin, les processus mis en œuvre par le DFL dans le cadre de l'élaboration budgétaire ont permis une saine maîtrise de l'évolution des charges. Depuis le début de la législature, la dette consolidée est passée de 1,84 à 1,49 milliard de francs, mettant ainsi à profit l'exceptionnelle conjoncture qu'a connue l'économie genevoise ces dernières années. En parallèle à cela, la stratégie de gestion de la dette définie par le DFL, plus avalisée par le CA, s'est révélée particulièrement payante en 2009.

Le DFL a en effet défini une stratégie de gestion de la dette innovante basée sur des analyses historiques. Cette stratégie prévoit qu'en moyenne, un tiers de l'endettement total est exposé aux taux à court terme.

La violente crise financière qu'a connue l'économie mondiale en 2008 et 2009 a ainsi entraîné une forte réduction des taux directeurs de la Banque Nationale Suisse (BNS) et donc des intérêts payés sur la part de l'endettement à taux variable. Ainsi, les taux courts étant proches de 0%, une économie correspondant au tiers des intérêts budgétés, soit plus de 20 millions de francs, a été réalisée uniquement sur l'année 2009.

**DIRECTION DES FINANCES
ET DU LOGEMENT**

Direction des finances et du logement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Direction et coordination	11	Suivi et préparation des dossiers politiques de la Magistrature, notamment pour le CA et le CM. Apport d'expertises dans les domaines financiers, comptables et organisationnels. Soutien à la Magistrature et préparation des auditions des Commissions spécialisées, principalement la Commission des finances, la Commission du logement et la Commission Agenda 21. Participation à des négociations, notamment sur des dossiers intercommunaux (péagequation financière, Fonds de développement communal) ou cantonaux.
		12	Définition des objectifs annuels du Département et de ses services. Supervision des services du Département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations entre les services. Gestion des ressources humaines. Coordination et mise en œuvre des projets du Département.
		13	Participation active aux groupes de coordination interdépartementale permanents (Codir et Coattrim). Collaborations interdépartementales sur des projets transversaux spécifiques.
		14	Proposer des formations spécifiques aux Conseillers et Conseillères municipaux.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Définition et mise en œuvre d'une politique d'égalité et de lutte contre les discriminations tant sur le plan interne à l'administration que sur le plan communal au travers notamment d'organismes subventionnés par la Ville de Genève.
		22	Reorientation des activités de l'Unité Agenda 21 vers la mise en place d'une véritable politique du développement durable axée sur les trois piliers qui la constituent (environnemental, social et économique) et sur le principe de la gouvernance participative. Intégrer ces volets dans les politiques publiques et dans les prestations municipales.
		23	Au travers de son pôle Immobilier, définir la politique sociale du logement de la Ville de Genève. Favoriser une approche transversale de l'action du Département avec d'autres services (Service social, Service des bâtiments, Service de l'énergie) et externes (Fondations, Cooperatives à but non lucratif).
		24	Contribuer à un positionnement stratégique de la Ville de Genève parmi les nombreux acteurs et nombreuses actrices participant au renom de la Genève internationale. Assurer une cohérence des décisions politiques et une mise à disposition optimale des ressources municipales (financières, patrimoniales et de réseau).
3	Gestion financière	25	Contribuer à un positionnement stratégique de la Ville de Genève dans le cadre de la région limanoise, notamment dans le projet d'agglomération francovaldo-genevois.
		31	Mettre en place une stratégie financière en adéquation avec les dispositions légales, la conjoncture économique et les objectifs du CA. Analyser l'économie locale et procéder aux estimations fiscales. Participer au groupe de perspectives économiques.
			Préparer l'analyse annuelle pour la notation de Standard & Poor's. Prospection des partenaires financiers potentiels.
		32	Conduire ou accompagner des grands processus financiers, élaboration et conduite du projet de budget annuel. Etablissement du budget financier quadriennal (BFC). Suivi du Plan financier d'investissements (PFI). Coordination au sein du Département des crédits annuels, informatiques (PQ) et mobilier (PAM). Supervision du processus de bouclage annuel des comptes. Analyse et rédaction des considérations générales des rapports de gestion aux comptes et des rapports à l'appui du projet de budget. Coordination de la publication des documents financiers. Préavis financiers relatifs aux crédits d'investissement.
4	Relations publiques	33	Emissions et remboursements d'emprunts à court, moyen et long termes et gestion des appels d'offre. Optimisation du coût de la dette par l'utilisation rationnelle des produits dérivés.
		34	Gestion des liquidités et des placements à court terme avec une optimisation de leur rendement. Gestion des espèces par la Caisse municipale.
		35	Gestion de la trésorerie
			Gestion de la F.O.P.
		41	Information publique
		42	Représentation
		43	Information interne

Direction des finances et du logement

Introduction et faits marquants

En 2009, la Direction du Département des finances et du logement (DFL) a principalement déployé ses activités en menant les actions suivantes :

- finaliser l'organisation et la structure du département : la nouvelle structure met en évidence les quatre pôles d'activité du DFL qui sont : le développement durable, diversité et égalité, la finance, le logement et les ressources humaines. Des spécialistes du domaine dirigent chacun de ces pôles ;
- procéder aux derniers recrutements et repourvoir les postes vacants de cadres au sein du département. Ainsi, 2009 a vu l'aboutissement des recherches en personnel visant à doter chaque direction, service ou unité d'un-e dirigeant-e compétent-e et qualifié-e dans le domaine. Il en résulte la constitution d'une nouvelle équipe de direction à la Gérance immobilière municipale (GIM) et à la Direction des ressources humaines, la désignation du responsable de la délégation Agenda 21 ainsi que de sa collaboratrice chargée de légalité et, enfin, la nomination d'un successeur au Directeur du département, ce dernier partant à la retraite à la fin du premier trimestre 2010. Le processus de recrutement du Directeur financier du département, entamé en 2009, se terminera au début de l'année 2010 ;
- assurer la Direction de la GIM jusqu'à l'arrivée de la nouvelle équipe et piloter la mise en œuvre du nouveau règlement relatif aux logements à caractère social ;
- asseoir la délégation Agenda 21 dans ses missions et priorités stratégiques. La direction a notamment accompagné la délégation dans l'avancement de la mise en œuvre des Engagements d'Alborg en Ville de Genève, dans l'adoption d'un règlement sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'administration, dans la constitution d'un pôle diversité, dans le lancement du premier incubateur de l'économie sociale et solidaire et, enfin, dans l'étude de faisabilité visant à créer l'EcoPôle des Charmilles dans la ZIC ;

- mettre en place une véritable politique en matière d'insertion socioprofessionnelle en utilisant le Fonds chômage conformément à la volonté du CM énoncée en 2003. Le Fonds, doté de 27 millions de francs en 2009, a permis de financer 8 projets de réintégration sociale et professionnelle émanant d'associations et d'administration ;
- soutenir les projets de réforme entamés par la Direction des ressources humaines, notamment le projet de refonte du statut du personnel et les négociations menées avec les partenaires sociaux ;
- gérer judicieusement les deniers publics en adoptant une politique permettant de rembourser une partie de la dette et de réduire les intérêts passifs, l'objectif étant d'affecter les ressources dégagées à des prestations fournies par la Ville de Genève et au financement de nouveaux projets.

5592

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

AGENDA 21

Agenda 21

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion transversale des problématiques environnementales	T1 Veille et appui à la Magistratie et aux services	Informations et conseils à la Magistratie ainsi qu'aux Directions de départements et de services; Examen et rédaction de rapports pour le CA; Réponses au CM sur les questions environnementales.
		T2 Monitoring environnemental	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs environnementaux dans le cadre de la politique de développement durable de la Ville de Genève (processus d'Aalborg).
		T3 Mise en place et suivi d'un Écobudget	L'Écobudget permet de suivre sur un rythme annuel l'évolution des critères de durabilité en Ville de Genève sur la base d'indicateurs environnementaux.
2	Promotion de l'égalité et intégration	Z1 Monitoring de l'égalité	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs relatifs à l'égalité (processus d'Aalborg et Charte européenne de l'égalité Homme - Femme).
		Z2 Monitoring de l'intégration	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs relatifs à l'intégration des étrangers-ères (processus d'Aalborg et Charte des Droits de l'Homme dans la ville).
3	Promotion du tissu économique local et politique d'insertion socio-professionnelle	Z3 Monitoring de l'insertion socio-professionnelle	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs d'insertion socio-professionnelle (processus d'Aalborg).
		Z4 Soutien à l'économie locale	Mettre en place un incubateur (Ecopôle) dans une zone industrielle; soutien aux associations faisant la promotion du commerce de proximité et de l'économie sociale et solidaire.
4	Promotion des principes du développement durable au moyen d'une gouvernance participative	Z5 Information et communication	Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe à l'administration relative au processus d'Aalborg. Rédiger une communication vulgarisée sur les problématiques de développement durable. Soutien financier à des projets de sensibilisation au développement durable et à l'égalité.
		Z6 Formation	Mise en place de formations internes dans le cadre du catalogue général de la DBH ou de formations « sur mesure ».
		Z7 Mobilisation de l'administration	Mobiliser et accompagner les services dans la mise en œuvre des Engagements d'Aalborg et d'un Plan d'actions en faveur de l'égalité.
		Z8 Consultation des associations	Consulter le réseau associatif œuvrant pour le développement durable et pour l'égalité dans la mise en place de la politique de développement et d'égalité de la Ville de Genève (Processus d'Aalborg).

Agenda 21

Introduction et faits marquants

2009 a vu la concrétisation de la stratégie mise en place en 2008 au sein de la délégation Agenda 21, à savoir la centralisation des activités et des ressources liées aux domaines ci-dessous. Les actions principales qui ont pu être menées dans les domaines de prélection de la délégation sont au niveau de :

Développement durable

a) Engagements d'Aalborg en Ville de Genève : en 2009, un état des lieux du développement durable en Ville de Genève a été dressé, le processus de consultation a été mené pour fixer les objectifs prioritaires de développement durable pour la Ville de Genève, les objectifs issus de la consultation ont fait l'objet d'études de faisabilité et ont été présentés au CA. Ce dernier a retenu 16 objectifs, validera le choix définitif au début de l'année 2010 et présentera le programme stratégique.

b) Participation active au Festival du Développement Durable (FDD) autour de deux axes : l'organisation d'un débat public au Palais Eynard et la présentation des actions menées par les départements (futur projet de la voie verte d'agglomération, travail d'entretien du patrimoine aboré de la Ville de Genève, etc.).

Égalité

Un règlement pour la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration municipale a été rédigé. Il a été approuvé par le CA et les partenaires sociaux. Il est entré en vigueur le 14 juin 2009.

L'étude initiée fin 2008 pour établir un diagnostic sur l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration municipale a été finalisée. Une politique de l'égalité sera définie en complément du règlement. Cette démarche sera entreprise en 2010. Par ailleurs, plusieurs projets en lien avec la thématique de l'égalité ont obtenu un soutien financier octroyé par l'unité.

Diversité

Le développement de cet axe d'activité a débuté en 2009. Un travail de réflexion a été mené dans la perspective de définir la politique de la Ville de Genève en matière de diversité. Parallèlement, les « Salon citoyens » ont vu le jour sous la forme d'un espace de rencontres permettant à des personnes de communautés culturelles différentes d'échanger sur la question de la citoyenneté. Enfin, des collaborations avec les organisations internationales ont pu être développées et un réseau professionnel a pu être mis en place.

Promotion du tissu économique local

Le développement et le soutien à une économie locale et durable s'est traduit par trois décisions du CA. Il s'agit de :

- a) démarrer et financer le premier incubateur de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre d'un projet pilote de deux ans conduit par l'Association APRES ;
- b) créer l'Écopôle des Charmilles, à savoir un incubateur et une pépinière d'entreprises, basés sur la mixité des modèles économiques, dans la zone industrielle des Charmilles (ZIC) ;
- c) proposer au CM de redoter la Fonderie à hauteur de 10 millions de francs.

Agenda 21

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Signature et mise en œuvre, en Ville de Genève, des Engagements d'Alborg en partenariat avec les actrices et acteurs internes et externes.	12, 21, 32, 41 et 43	Signature des Engagements. Nombre de séances organisées avec les acteurs pertinents. Objectifs locaux spécifiques et indicateurs définis.	Le CA signe les Engagements d'Alborg. Monitoring du développement durable en Ville de Genève défini et validé par le CA.	30 ateliers et 1 séance de synthèse ont eu lieu pour fixer les objectifs présentés au CA. Les indicateurs de suivi seront déterminés en 2010.	
Mise en place d'une politique municipale d'égalité et d'intégration.	21 et 22	Plan de mesures établi.	Validation par le CA.	Légalité et la diversité ont fait l'objet d'un état des lieux. Un Plan de mesures sera proposé au CA pour validation en 2010.	
Mise en place d'un incubateur (Ecopôle).	32	Choix du site. Accord de partenariat clairement défini (Ville de Genève/Fondotec, etc.).	Installation des premières entreprises. Structure d'accueil en place.	L'incubateur ESS a été mis sur pied et une convention de subventionnement a été conclue avec la Ville de Genève. 2 entreprises pilotes ont emménagé et la structure d'accueil est opérationnelle.	
Former les concierges de la GIM aux techniques écologiques de nettoyage.	42	Nombre de concierges formé-e-s.	Pratiques de nettoyage respectueuses de l'environnement.	Les 52 concierges professionnel-le-s, les 8 surveillants de salles communales et les contremaîtres ont suivi la formation dispensée par la Maison romande de la propreté.	

CONTRÔLE DE GESTION

Contrôle de gestion

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale par la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion	11. Grandes procédures	Coordination des grandes procédures, de l'élaboration à la publication (catalogue des missions et prestations, rapport à l'appui du projet de budget, projet de budget par missions et prestations, rapport à l'appui des comptes, grandes manifestations).
		12. Mandats spéciaux	Réalisation de mandats d'analyses ponctuels en matière d'organisation ou de calcul des coûts sur demande des Autorités ou du CODIR.
		13. Soutien, formation et conseils	Soutien et conseils à l'utilisation des outils de contrôle de gestion. Organisation et animation de séminaires et formations.
		14. Systèmes d'information de gestion	Elaboration et déploiement des outils de contrôle de gestion au sein des services municipaux. Gestion des évolutions des modèles de contrôle de gestion. Exploitation des modules analytiques du logiciel SAP et déploiement de nouvelles fonctionnalités.

Contrôle de gestion

Introduction et faits marquants

L'unité du Contrôle de gestion a poursuivi ses efforts de transparence, en orientant notamment ses activités selon deux axes :

- elle s'est attachée tout particulièrement à l'amélioration de la communication des informations de gestion relatives aux missions et prestations des services municipaux ;
- elle a apporté son expertise économique et financière à divers services municipaux en consultant, analysant et développant des solutions de gestion.

L'année 2009 a donc été riche en projets de tout genre, tels que :

- le soutien de la CMAI par le biais d'analyses transversales dans le cadre de l'élaboration d'appels d'offres en respect de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) ;
- l'élaboration du bilan intermédiaire de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) ;
- l'exécution de tests dans les modules analytiques du progiciel de gestion SAP, afin de garantir la montée en version sans incident ;
- le lancement d'une étude, réalisée en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), en vue de la mise en place d'un module d'analyse de profitabilité (CO-PA) ;
- l'accompagnement et les conseils promulgués au Service logistique et manifestations (LOM) dans le cadre de la gestion du matériel de fêtes et des carburants ;
- la collaboration avec la DSIC pour la conception d'une solution de gestion des interventions du Service d'incendie et secours (SIS) ;
- la concrétisation des Engagements d'Aalborg par la définition d'objectifs spécifiques de développement durable, qualitatifs et/ou quantitatifs, accompagnés d'indicateurs permettant un suivi régulier du développement durable à Genève ;
- la formation sur mesure en fonction des besoins des services demandeurs.

En ce qui concerne les grandes procédures 2009, le Contrôle de gestion a opéré quelques modifications et intégré de nouveaux axes d'analyses pertinents dans le but de fournir aux autorités des informations plus complètes telles que :

- uniformisation des catalogues de missions et prestations des Directions départementales ;
- analyse comparative des institutions muséales et des bibliothèques ;
- éclairage spécifique sur les subventions en francs du Département de la culture ;
- éclairage spécifique sur les prestations détaillées de la Direction du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports ;
- analyse détaillée des gratuités liées aux obsèques (Pompes funèbres et cinémathèques).

Contrôle de gestion

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Faire évoluer les publications dans le cadre de l'amélioration continue des grandes procédures en Ville de Genève.	11 et 14	Nouvelles analyses transversales publiées.	Publication d'analyses intra et interdépartementales au projet de budget 2010.	Ont été nouvellement publiés dans le rapport à l'appui du projet de budget 2010; 2 analyses, 2 éclairages et 1 uniformisation des missions et prestations.	
Mettre en place un outil de suivi trimestriel des charges et revenus par Département.	13 et 14	Nombre de tableaux de bord publiés.	Présentation au CODIR d'un tableau de bord par Département dans le dernier trimestre 2009.	-	
Concevoir et animer des ateliers de formation spécifiques en réponse aux demandes des services municipaux ou des Autorités.	13	Nombre de demandes satisfaites.	Toutes les demandes sont satisfaites.	Toutes les demandes ont été satisfaites.	
Participer activement à la mise en place de la nouvelle version de SAP en coordination avec la DSI.	14	Nombre de tests pris en charge.	Tous les tests relatifs au module SAP-CO de la nouvelle version sont pris en charge et réussis.	Tous les tests à charge du Contrôle de gestion ont été réalisés avec succès.	
Apporter une expertise économique et financière à la CIMA dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies d'achat et d'impression; suite à l'étude réalisée en 2007 et 2008.	12 et 13	Édition d'un bilan intermédiaire.	Publication d'un bilan intermédiaire pour le premier trimestre 2009.	Le bilan intermédiaire a été édité au premier trimestre 2009, puis publié au second trimestre 2009.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le bilan 2009 de réalisation des objectifs est positif: 4 objectifs sur 5 ont largement été atteints.

L'intégration de nouveaux axes d'analyses intra et interdépartementaux a été rendue possible par la collaboration des services et Directions de département concernés. Cet effort sera poursuivi et développé pour les années à venir.

Faute de ressources temps et humaines, l'objectif de mise en place de tableaux de bord permettant un suivi trimestriel des charges et revenus par département a été reporté.

Le bilan intermédiaire lié à la création de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CIMA) a été édité au premier trimestre 2009, puis présenté au groupe interdépartemental au second trimestre. Des analyses spécifiques sont venues compléter ce rapport, afin de permettre à la CIMA de lancer de nouveaux appels d'offres.

**COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
ET BUDGET**

Comptabilité générale et budget

Missions et prestations

Missions	Prestations	Descriptions
1 Elaboration, publication et suivi du budget	11 Collecte et saisie des données	S'assurer que les données des services sont entrées ou reçues. Produire et saisir les données pour certaines rubriques.
	12 Contrôle et corrections	Contrôler la cohérence des données reçues. Apporter les corrections et modifications en collaboration avec les services.
	13 Rapports et publications	Fournir les états financiers prévisionnels à la Direction du Département des finances et du logement et au CA. Essayer les variations, donner des explications à la Direction du Département des finances et du logement, au CA, à la Commission des finances et aux services. Publier le projet de budget et le budget.
2 Tenue, clôture et publication des comptes	21 Contrôle et paiement des factures fournisseurs	Contrôler la saisie des factures, leur validation, leur imputation comptable, les classer. Gérer les fournisseurs débiteurs – tiers unique – (nom, adresse, données de paiement). Payer les factures à l'échéance, répondre aux questions des fournisseurs.
	22 Gestion des comptes de trésorerie	Saisir et tenir à jour les liquidités. Gérer les excédents (placements) et les prévisions hebdomadaires.
	23 Elaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	Contrôler et saisir les virements établis par les services. Établir les virements correctifs et périodiques.
	24 Gestion des immobilisations	Saisir les propositions de crédits d'investissement, les crédits votés, suivre ces derniers (bouclements, amortissements, intérêts intercalaires, honoraires de promotion, etc.). Établir le baromètre financier.
	25 Clôtures, rapports, publication des comptes	Fournir les renseignements et les états financiers à la Direction du Département des finances et du logement et aux services. Expliquer les variations par rapport au budget. Publier les comptes et rapports y relatifs, ainsi que certaines statistiques.
3 Formation, assistance, instructions	26 Gestion des systèmes informatiques	Gérer le Plan comptable, les opérations régulières, les interfaces, les fichiers divers, les clôtures, etc.
	31 Formation permanente sur le système informatique	Cours, formations individuelles, dépannages immédiats.
	32 Formation permanente sur les règles légales et comptables	Cours, formations individuelles, directives, procédures.

Comptabilité générale et budget

Introduction et faits marquants

L'année 2009 a vu le départ à la retraite du chef du service. Ce dernier a été remplacé le 1^{er} mars 2009 par l'adjoint de direction en place.

Suite à la décision du CA du 2 septembre 2009 de fermer la Caisse municipale, le Service de la comptabilité générale et du budget a été chargé de mettre en place les nouvelles procédures ad hoc.

5602

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

Comptabilité générale et budget | III-49

Comptabilité générale et budget

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Collaborer efficacement à la mise en place de la nouvelle version SAP.	Toutes	Nombre de collaboratrices et collaborateurs mis à disposition : la plupart.	Test réussi de la nouvelle version.	Tous les tests ont été effectués et la nouvelle version a été installée avec succès.	
Maîtrise de la nouvelle version SAP par les collaboratrices et collaborateurs ainsi que par les services.	Toutes	Acquisition par les collaboratrices et collaborateurs et par les services de la nouvelle version.	Maîtrise du logiciel.	Toutes les nouveautés ont été assimilées par l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.	
Formation au sein des services.	31 et 32	Nombre de services.	Un maximum de services.	Toutes les demandes des services ont été satisfaites.	
Renforcement des contrôles d'imputations des services.	12, 21 et 23	Nombre de remarques du Contrôle financier.	Diminution sensible des erreurs d'imputations. Identification des services à former.	Les erreurs constatées ont fait l'objet d'une information auprès des services concernés.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs ont été globalement atteints. Toutefois il est difficile de mesurer l'impact sur l'objectif «Renforcement des contrôles» car le Contrôle financier n'a pas édité de rapport 2008 permettant ainsi d'avoir une base de référence.

Cependant durant l'année 2009 un collaborateur a été délégué en partie à cette tâche de contrôle des mandats, permettant ainsi de déceler plusieurs erreurs d'imputations dans les services, et en ce sens l'objectif peut être considéré comme atteint. Il faudra néanmoins plusieurs exercices audité par le Contrôle financier pour identifier clairement l'impact de la mesure mise en place par le Service de la comptabilité générale et du budget.

**TAXE PROFESSIONNELLE
COMMUNALE**

Taxe professionnelle et communale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 CLCP)	11. Assujettissement des contribuables	Procéder à l'enrôlement des contribuables remplissant les conditions d'assujettissement à la taxe professionnelle communale et en assurer le suivi.
		12. Exaction des assujettis	Procéder à la taxation des contribuables assujettis en leur notifiant les bordereaux de taxation.
		13. Recouvrement des créances fiscales	Solliciter les écritures et procéder au recouvrement, par le biais de rappels et poursuites, des montants dus et impayés. Effectuer les remboursements des taxes perçues en trop.
		14. Gestion des litiges	Assurer la défense des intérêts de la Ville de Genève dans les procédures de réclamation et de recours intentées devant les autorités administratives et judiciaires.
		15. Participation à la Commission permanente du Conseil d'Etat	Procéder aux travaux préparatoires de la Commission permanente nommée par le Conseil d'Etat et chargée de fixer les taux applicables aux différents groupes professionnels (art. 307 al. 8 LCP).
		16. Uniformisation des politiques communales	Prendre les mesures adéquates en vue d'assurer, en collaboration avec les autres communes du canton, une uniformisation des principes de taxation sur le plan cantonal.

Taxe professionnelle et communale

Introduction et faits marquants

L'année 2009 s'est distinguée par une production record de 449,8 millions de francs de taxe professionnelle communale. Ce résultat exceptionnel s'explique par la conjonction de deux facteurs :

- le système praenumerando bisannuel qui conduit à taxer les années 2006 et 2007, années de forte conjoncture dans le secteur bancaire ;
- un certain nombre de dossiers traités liés à des années antérieures.

A noter que ce résultat ne devrait pas perdurer en 2010, d'une part, par la conjoncture moins vigoureuse des années 2008 et suivantes et d'autre part par un coefficient de taxation des groupes professionnels importants récemment diminué par le Conseil d'État (banques, sociétés financières, cafés, restaurants, horlogerie, bijouterie, etc.).

Pour tenir compte des dernières évolutions de la jurisprudence, la Ville de Genève a conduit un groupe de travail en vue de refondre les règles de taxation en matière de répartition intercommunale. Ces nouvelles règles ont été adoptées à l'automne 2009 par les responsables de la taxe professionnelle des grandes communes, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Taxe professionnelle et communale

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Achever le traitement des dossiers dans les délais fixés.	12	Nombre de dossiers traités au 31 décembre.	Le 85% des déclarations de l'année traité au 31 décembre ; le 99% traité au 28 février de l'année suivante.	85% des déclarations au 31.12.2009.	
Formation continue des collaborateurs et collaboratrices sur les tâches qu'ils et qu'elles accomplissent.	12	Nombre de séances de formation interne dispensées.	10 séances organisées dans l'année.	4 séances organisées.	
Initier le recouvrement des actes de défaut de biens.	13	Nombre d'actes de défaut de biens recouvrés.	Déceler un maximum d'actes de défaut de biens susceptibles d'être recouvrés.	-	
Refondre les groupes professionnels et calculer les coefficients de taxation.	15	Nombre de groupes professionnels révisés.	Révision des coefficients de taxation des groupes professionnels 1 à 85.	100% des groupes professionnels 1 à 85.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Au 31 décembre 2009, 85% des 11'600 déclarations envoyées en 2009 étaient traitées.

4 séances de taxation ont eu lieu pour présenter aux collaborateurs et collaboratrices les modifications introduites au niveau des procédures de taxation. En revanche, des séances de formation continue destinées à l'ensemble du personnel de la section taxation n'ont pu être organisées comme prévu, par manque de temps, toutefois des formations individuelles et ponctuelles ont été assurées.

Le recouvrement des actes de défaut de biens n'a pu débuter en 2009 pour des raisons de priorités données aux travaux quotidiens, toutefois la procédure étant établie, cette lourde tâche pourra certainement débuter dans le courant du 2^e semestre 2010.

**CENTRALE MUNICIPALE
D'ACHAT ET D'IMPRESSION**

Centrale municipale d'achat et d'impression

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	11	Mettre en place une stratégie d'achat et d'impression intégrant les nouvelles missions de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI).
		12	Faire évoluer la stratégie en fonction des contextes politique, social, environnemental et économique.
		13	Etablir, éditer et faire appliquer les nouvelles règles d'achat et d'impression.
2	Application d'une politique d'achat en Ville de Genève		Informar et communiquer tous les processus mis en place par la CMAI. Informer les services municipaux sur les règles « marchés publics » auxquelles sont soumises les administrations.
		21	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale pour le mobilier et les appareils spécifiques (PAM) et élaborer les demandes de crédit. Recenser également les achats de biens, fournitures et prestations afin de lancer des appels d'offres globaux Ville de Genève.
		22	Appels d'offres selon les Accords intercommunales sur les marchés publics (AIMP) ; Etablissement des cahiers des charges en partenariat avec les services clients. Lancement des appels d'offres par la CMAI. Adjudication des marchés et préparation des contrats par l'organe adjudicateur. Information aux services des adjudicataires.
3	Application d'une politique d'impression en Ville de Genève		Etablissement de contrats cadres et information aux services des fournisseurs.
			Achats ponctuels sur demande des services.
		23	Recherche des fournisseurs et mener des études de marché sur demande des services, assurer une hotline, informer les services et former les utilisateurs et les utilisatrices.
4	Gestion du portefeuille assurances et conseils	31	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale en matière d'impression (numérique, offset noir et couler et travaux de finition), en vue de planifier les activités de l'atelier d'impression et, le cas échéant, de lancer les appels d'offres futurs.
			Evaluer et planifier les travaux à effectuer en interne et/ou en externe, élaborer et lancer, le cas échéant, les appels d'offres.
		32	Effectuer les travaux de préresse sur demande des services.
			Réaliser les travaux d'impression de masse en numérique ou en offset (documents et enveloppes à entête,) les travaux de finition (mise sous pli, reliure, etc.).
			Facturer aux services municipaux les prestations d'impression (main d'œuvre et fournitures).
		33	A la demande des services, les conseiller et les informer en matière de préresse et d'impression. Communiquer aux services les prestations délivrées par l'Unité Impression.
		41	Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne le patrimoine mobilier et immobilier de la Ville de Genève.
		42	Gérer les primes d'assurances et traiter les cas particuliers relatifs aux assurances accidents.
		43	Porter assistance et renseigner les services pour les procédures administratives à suivre en cas de sinistre.
		44	Sensibiliser les services porteurs de risques en matière d'assurance.
			Donner tout conseil utile aux administrés-e-s lorsque ceux-ci sollicitent notre service.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Introduction et faits marquants

La Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) est composée de trois secteurs d'activités, à savoir les achats, les impressions et les assurances.

Unité achat

Pour l'année 2009, la CMAI a réalisé des appels d'offres pour une valeur de marché globale adjugée à 39,7 millions de francs. Ces appels d'offres, pour l'ensemble des services de l'Administration municipale concernent :

- les fournitures de bureau et papier ;
- l'impression quadricolor ;
- le mobilier de bureau ;
- les prestations de nettoyage des vitres des écoles et les prestations de surveillance et sécurité des écoles et des préaux ;
- les contrats d'assurances (bris de glace, RC générale, LAA, LAA complémentaire et assurance accident hors LAA) ;
- les uniformes de police municipale pour l'ensemble des communes genevoises.

Suite à ses nouvelles missions et prestations, la CMAI a sensibilisé les services en matière de respect des marchés publics, elle a poursuivi les modifications de processus d'approvisionnement en réalisant des économies (pas ou plus de stock, moins d'intervenant-e-s), tout en prenant en compte les critères de développement durable. Par ailleurs, le lancement des appels d'offres de ces deux dernières années prévoit des économies d'environ 11,5 millions de francs sur la période 2008 à 2013.

Des enquêtes de satisfaction ont été initiées afin d'évaluer la qualité des fournisseurs et contrôler l'adéquation des cahiers des charges des appels d'offres avec les prestations fournies. Pour ce faire, la CMAI a adressé un questionnaire à tous les services de l'Administration municipale.

Comme la CMAI est responsable des crédits en matière d'acquisition de mobilier de bureau pour la Ville de Genève, elle recense les besoins des services. Dès lors, le 9^e Plan d'achat de mobilier (PAM) a été déposé auprès du CA qui, le 8 juillet 2009, a voté un crédit de 2,8 millions de francs, destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier de la Ville de Genève (PR-722).

Unité impression

Il a été essentiel pour la CMAI de mettre en place un outil de gestion Syogra, afin de gérer de manière optimale les activités de l'Unité Impression (préresse et atelier d'impression). Cet outil, opérationnel dans le courant de l'année 2009, a permis d'établir à la fin de l'année une facturation proforma aux services de l'Administration municipale, en tenant compte de la fourniture, des prestations, de la main-d'œuvre et de l'amortissement des équipements.

Secteur des assurances (intégré à la CMAI en mai 2008)

La CMAI gère l'ensemble des sinistres de la Ville de Genève, à l'exception des assurances sociales. Dans ce secteur, un nouveau processus a été mis en place afin d'optimiser la gestion des sinistres en intégrant la correspondance dans l'application de gestion électronique du courrier avec suivi des échéances, en mettant à disposition sur le site Intranet les différents formulaires de déclaration de sinistre afin d'optimiser le délai de traitement, d'une part, et de limiter les envois postaux, d'autre part. Par ailleurs, une optimisation en matière de contrats d'assurance véhicules RC et Casco a été effectuée. Ce marché était anciennement réparti sur 11 compagnies d'assurance pour un nombre de véhicules assurés en Ville de Genève de 532. Une procédure de gré à gré a été initiée pour l'année 2010 (contrat d'une année avec un partenaire unique), à l'exception d'un contrat flotte (20 véhicules) qui arrive à échéance le 31.12.2010. Le processus de la gestion des sinistres a été simplifié, par une amélioration de la gestion administrative globale.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Lancer de nouveaux appels d'offres, dans le respect des normes de l'Accord intercantonal sur les Marchés Publics.	22, 32 et 41	Nombre d'appels d'offres réalisés.	Nouveaux appels d'offres pour : - les contrats d'assurances, - les prestations d'impressions offset couleur, - les contrats de nettoyage de la CIM et des écoles, - les contrats de surveillance de la CIM et des écoles, - les prestations de déménagement des collections des MAH, - les vêtements et uniformes de la Ville de Genève, - les achats de carburant du Service logistique et manifestations, - le mobilier de bureau.	5/8 + 3 non planifiés.	●
Mettre en œuvre une solution informatique pour la gestion de l'Unité Impression permettant son évaluation et la facturation aux services consommateurs.	11, 31 et 32	Mise en place et exploitation d'un logiciel ad hoc.	Gestion rigoureuse de l'atelier d'impression. Démarrage du recensement des impressions réalisées en Ville de Genève.	100%.	●
Optimiser la sécurité des collections des Musées d'art et d'histoire.	41	Remise à niveau de la couverture d'assurances en cas de vol avec effraction.	Valeurs de toutes les collections assurées à 10 millions de francs par événement en cas de vol avec effraction.	-	○

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'appel d'offres des prestations de nettoyage et de surveillance de la Gérance immobilière municipale n'a pas pu être réalisé en 2009, en accord avec ce service. En contrepartie, la CMAI a eu la possibilité de lancer l'appel d'offres pour les fournitures de bureau et de papier pour l'ensemble des services de l'Administration municipale (avec changement des processus d'approvisionnement et budgétaire).

L'appel d'offres des prestations de déménagement des collections des Musées d'art et d'histoire a été abandonné, dans la mesure où il est impossible de définir des valeurs de marché et également d'établir des cahiers des charges cohérents. En effet, lors d'une exposition, certains prêteurs imposent à la Ville de Genève de mandater leurs propres prestataires, ceci conditionnant la mise à disposition des œuvres.

S'agissant de l'appel d'offres pour l'acquisition de carburants, la procédure a dû être momentanément abandonnée en raison d'une demande urgente d'élaboration d'appel d'offres pour le Service logistique et manifestations (Département 4), à savoir pour les prestations de nettoyage des WC publics.

L'objectif visant l'optimisation de la sécurité des collections des Musées d'art et d'histoire, n'a pas pu être réalisé en 2009, dans la mesure où le contrat d'assurance vol arrive à échéance à la fin de l'année 2010. Ce dernier a donc été reporté.

En contrepartie, s'agissant des contrats d'assurance véhicules RC et Casco, ces contrats ont été renégociés pour une année, avec un partenaire unique, ce qui a permis d'effectuer une économie d'échelle d'une part, et de simplifier la gestion des sinistres d'autre part.

**GÉRANCE IMMOBILIÈRE
MUNICIPALE**

Gérance immobilière municipale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion et entretien des immeubles	11	Gestion financière ordinaire
		12	Gestion locative ordinaire
		13	Gestion technique ordinaire
		14	Prestations spéciales de gérance
		15	Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	21	Gestion des demandes pour les locations à caractère social
		22	Gestion des loyers
		23	Aides financières

Gérance immobilière municipale

Introduction et faits marquants

2009 a été une année charnière pour la Gérance Immobilière Municipale (GIM), et ce sur les points suivants:

Ressources humaines

Quatre nouveaux cadres ont débuté leur activité dans cinq fonctions clés: cheffe de service, administrateur, responsable de l'unité gérance, responsable de l'unité sociale et responsable de l'unité juridique. L'arrivée de cette nouvelle équipe de Direction marque une étape importante dans la vie du service.

Action sociale

La très grave pénurie de logements que traverse le canton de Genève continue de marquer le travail du service, qui était saisi, à la fin de l'année 2009, de 2951 demandes de logements, nombre d'entre elles présentant un caractère d'urgence. Or, cette même pénurie a pour conséquence que le nombre de résiliations de bail est faible, de sorte que seuls 326 nouveaux baux ont été signés durant l'année. 211 d'entre eux sont soumis au nouveau règlement adopté par le CIM en février et entré en vigueur en avril 2009.

L'attribution des logements, relevant de la compétence de la Commission d'attribution des logements instituée par le règlement précité, tient toujours compte de l'urgence, sachant que de nombreux demandeurs et demandeuses de logements n'ont pas de logement ou vivent dans des conditions inacceptables de sur-occupation.

L'action sociale de la GIM se traduit également par les ressources consacrées aux entretiens individuels, dont le nombre s'est élevé à environ 11'800, soit 2'000 de plus que dans les années 2007 et 2008.

Pour ce qui concerne les logements avec encadrement médico-social et/ou le suivi des personnes en grande difficulté, la GIM entretient des contacts étroits et fructueux avec les services sociaux compétents. S'agissant des logements d'urgence, 75 objets ont été attribués.

La mise en œuvre du règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social de la Ville de Genève est entrée en vigueur le 8 avril 2009 (ci-après « R2009 »)

Pour tenir compte de la décision prise par le canton de fiscaliser les montants correspondants aux aides personnalisées allouées sous le règlement précédent, la GIM a engagé le processus de mise en application du R2009 en y soumettant en priorité les baux concernant des locataires au bénéfice d'une telle aide, afin de leur éviter autant que possible les conséquences financières de la nouvelle pratique cantonale. 94% des locataires concernés par cette première phase de mise en œuvre ont sans attendre accepté l'application du nouveau règlement à leur contrat de bail, moins de 8 cas restant litigieux à cet égard en fin d'année.

La mise en œuvre du R2009 s'est ensuite poursuivie, s'agissant de cette première phase, par l'envoi des demandes de renseignements nécessaires à la détermination des loyers en fonction des nouvelles règles applicables, puis par la signification des baisses de loyers et la notification des hausses de loyer (en fonction de l'échéance des baux). Dans tous les cas impliquant une hausse de loyer égale ou supérieure à CHF 200 par mois, les locataires ont été reçus personnellement par la GIM afin de trouver des solutions adéquates en cas de difficultés à assumer une telle hausse. A la fin de l'année, 1300 loyers avaient été recalculés en fonction du R2009, 900 d'entre eux (y compris les 326 nouveaux baux) étant appliqués.

Gestion des immeubles

Une attention soutenue a été portée à l'entretien des immeubles, en collaboration étroite avec les services d'architecture et des bâtiments. 213 logements ont donné lieu à des travaux d'entretien commandés et suivis par la GIM pour un montant global d'environ 27 millions de francs.

De nombreux immeubles ont donné lieu à des rénovations importantes, comme par exemple ceux situés rue des Gares 19, rue Jean-Jacques Seillon 3 ou rue de la Terrassière 5bis, avec, dans ce dernier cas, la création de logements dans les combles.

Suite à un échange intervenu avec la Fondation Camille Martin, la GIM a par ailleurs remis un bâtiment situé 21-29-25 rue de Lausanne et gère désormais l'immeuble 15-17 rue des Savoies.

Un important projet a été lancé, repris ensuite par le Service de l'énergie, au sujet des buanderies des immeubles localisés, de manière à permettre la prise en charge séparée des frais d'électricité par les exploitants de celles-ci.

Gérance immobilière municipale

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Calculer les loyers selon les modalités du nouveau règlement et mettre à jour les baux (sur 3 ans).	22	Nombre de nouveaux baux.	Application lors de chaque changement de locataire. Révision et mise à jour des baux pour le tiers des dossiers locataires.	Règlement entré en vigueur en avril 2009. Au 31 décembre 94% des locataires au bénéfice de l'aide personnalisée ont accepté l'application du nouveau règlement. 1300 loyers ont été calculés (900 appliqués).	
Améliorer l'entretien général des immeubles et des logements de la GIM avec le concours du Service des Bâtiments.	13	Nombre de rénovations de logements et d'immeubles.	Réalisation du maximum de rénovations en fonction du budget à disposition.	213 logements ont bénéficié de travaux de rénovation pour un montant global supérieur à 2,7 millions de francs. 4 immeubles totalisant 38 appartements ont été entièrement rénovés.	
Mettre en place de nouvelles règles de gestion du parc de stationnement géré par la GIM. Nouvelle politique de tarification.	12	Suppression des locaux penderies. Nombre de baux modifiés.	Résiliation des baux des locaux penderies. Révision des baux et adaptation progressive des loyers.	Les places vacantes ne sont plus proposées aux locaux penderies. Les baux existants ont été maintenus. La révision des anciens baux n'a pas été entreprise.	
Par une formation, renforcer le rôle social et de médiateur des concierges dans l'exercice de leur fonction.	13	Formation dispensée.	Formation en priorité des 60 concierges professionnels.	Une formation a été dispensée en 2009 visant à renforcer les compétences des concierges en matière de relations sociales.	
Elaborer une gestion des budgets par immeuble.	11	Budget par immeuble à disposition.	Tous les immeubles sous gestion de la GIM.	Aucun immeuble sous gestion.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le nouveau règlement entré en vigueur en avril a déployé peu à peu ses effets, puisqu'une première phase de mise en œuvre a été engagée concernant les locaux au bénéfice d'une aide personnalisée. La quasi-totalité d'entre eux et d'entre elles a accepté l'application du nouveau règlement, prévoyant notamment la suppression de l'aide personnalisée, de sorte que ces locaux sont désormais préservés de la fiscalisation de ladite aide, décidée par le canton.

Sur un plan général, la pression très forte qu'exerce sur les locaux la grave pénurie de logements qui sévit à Genève a des incidences sensibles sur le travail de la GIM. Il faut tout d'abord, à cet égard, se féliciter de la création de la Commission d'attribution des logements prévue par le nouveau règlement, qui assure au mieux la prise en compte des critères d'attribution du nouveau règlement et des directives y relatives du CA. Mais il faut également relever que le nombre d'entrepreneurs individuels a augmenté d'environ 2000 en une année, ce qui est significatif de l'aggravation des conditions de vie des locaux et/ou demandeurs-demeurs de logement.

En ce qui concerne l'entretien des immeubles, le dépassement de budget constaté atteste de l'attention particulière qui y a été apportée par la GIM, qui complète le travail accompli par les services d'architecture et des bâtiments, avec lesquels la collaboration est quotidienne. Par ailleurs, les concierges ont tous et toutes reçu une formation, mise sur pied en collaboration avec la DRH, portant sur les techniques du nettoyage écologique, permettant ainsi une évolution positive des méthodes de travail.

Le travail relatif à l'actualisation du système d'information de la GIM a été engagé et se poursuivra en 2010. Il s'agit d'un chantier important et indispensable à l'amélioration de la gestion du service.

Par manque de ressources humaines, l'objectif relatif à la gestion des budgets par immeuble n'a pas été concrétisé en 2009 et ne pourra pas l'être en 2010. La réalisation d'un budget détaillé par immeuble peut raisonnablement être attendue pour 2011.

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

Direction des ressources humaines

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1 Gestion du personnel et de l'organisation	11	Rémunération et prévisions	Garantir la gestion administrative et financière des dossiers du personnel. Planifier l'évolution de la masse salariale.
	12	Statut et affaires juridiques	Veiller au respect des dispositions statutaires et légales en apportant conseil et expertise.
	13	Conseil en organisation et évaluation de fonction	Conseiller le CA, les Directeurs de départements et de services sur l'organisation de leurs structures respectives. Procéder aux évaluations des fonctions.
	14	Communication	Offrir à l'ensemble des responsables, des collaboratrices et collaborateurs une information claire et facile d'accès sur tout ce qui concerne la gestion des ressources humaines.
2 Gestion de carrière et orientation	21	Mobilité et gestion de carrière	Favoriser, développer et soutenir la mobilité du personnel. Mettre en place un processus de gestion de carrière.
	22	Mettre en œuvre une politique en matière d'insertion socio-professionnelle	Définir et mettre en place les structures et procédures permettant l'application du Règlement du CM pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle (1 ^{er} nov 2003) et son Règlement d'application. Établir les conditions et critères de soutien relatifs aux projets de réinsertion socio-professionnelle. Mettre en place les procédures de dépôt, d'examen et d'évaluation des projets.
3 Gestion de la formation	31	Formation des jeunes	Offrir aux jeunes un large choix d'apprentissages, de stages et d'emplois durant la période estivale.
	32	Formation pour adultes	Favoriser la formation continue par le biais d'un programme de formation, de formations sur mesure et de différentes possibilités de perfectionnement métiers.
4 Gestion de la qualité de vie au travail	41	Relations humaines	Contribuer à trouver une solution aux difficultés relationnelles et de communication, aux dysfonctionnements professionnels engendrés par la dépendance, aux incapacités physiques ou psychiques en regard de l'activité professionnelle, aux dysfonctionnements psycho-sociaux de tous types rencontrés par le personnel.
	42	Santé et sécurité au travail	Sensibiliser et informer le personnel au travers notamment de campagnes de communication et d'actions d'information. Gérer les absences non planifiées.

Direction des ressources humaines

Introduction et faits marquants

La Direction des ressources humaines (DRH) a, depuis l'arrivée de sa directrice, lancé de nombreux projets destinés à doter la Ville de Genève d'une organisation, d'outils et de pratiques exemplaires et modernes de gestion RH.

L'équipe de Direction a été renforcée afin de mettre en place des instruments de gestion du personnel permettant le développement des compétences et l'évolution des carrières; elle est désormais au complet.

La DRH vise à développer, en collaboration avec les services, une organisation à la fois efficace et humaine offrant des prestations de qualité.

Tous les secteurs d'activités de la Direction sont actifs dans les projets en cours.

Administration

La réflexion a débuté s'agissant de la question des disponibles budgétaires. Partant du contexte actuel, dans lequel la structure budgétaire est conçue à 50% ou à 100%, l'objectif est d'établir une nouvelle gestion des taux d'activité pour l'exercice 2010.

Développement des carrières et des compétences

Un gros travail a été fait s'agissant de la standardisation des descriptions de fonctions et des cahiers des charges par la DRH. L'ensemble des fonctions est en cours de regroupement en fonctions-types.

Par ailleurs, le secteur a subi une profonde restructuration visant à mettre en place des concepts novateurs s'agissant des recrutements et du domaine de la gestion des compétences. L'objectif est d'instaurer une méthode standardisée de recrutement et d'apporter un véritable soutien aux services.

Formation

Les prospections en faveur de l'augmentation du nombre d'apprenti-e-s ont porté leurs fruits: depuis la rentrée 2008 – 2009, le nombre des services formateurs a doublé et celui des apprenti-e-s augmenté de plus de 40%. 67 apprenti-e-s sont formé-e-s dans 18 filières professionnelles différentes en Ville de Genève. En 2009, 23 jeunes ont obtenu leur Certificat fédéral de capacité (CFC). Le projet Cité des métiers 2009 mené par le secteur de la formation a permis de rendre visible l'action de la Ville de Genève en faveur des jeunes et de la formation. Les stages sont aussi en augmentation régulière.

Le projet pilote «Le SCAI en Ville» a permis à de jeunes élèves en difficulté de faire un stage d'immersion professionnelle dans l'Administration municipale. Il sera reconduit en 2010.

Les jobs d'été permettent d'engager plus de 180 jeunes durant la période estivale.

Quant à la formation continue, l'introduction, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), d'un logiciel de gestion et de suivi de l'offre de formation sur Intranet doit favoriser l'accès à la formation continue et accroître la visibilité du parcours de formation. En 2009, 3'979 inscriptions ont été enregistrées par le secteur formation. Elles représentent plus de 6'000 jours de formation.

Santé et sécurité

Une nouvelle organisation du secteur santé et sécurité a été mise en place au cours de l'année 2009, afin de répondre aux exigences légales.

Direction des ressources humaines

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Recentrer les actions sur la mobilité professionnelle et l'aide au recrutement.	21	Nombre de dossiers traités.	Tous les dossiers des collaborateurs et collaboratrices souhaitant bénéficier d'un stage de mobilité sont pris en charge par le gestionnaire de carrière.	Toutes celles et tous ceux qui le mandent.	
Développer le nombre de places d'apprentissage tout en développant l'aspect qualitatif de la formation et le travail en réseau.	31	Nombre d'apprenant-e-s engagé-e-s et nombre de services formateurs. Nombre d'interventions effectuées par la DHR en vue de prévenir les situations difficiles.	Engagement au minimum d'une apprenant-e par service en limitant les ruptures d'apprentissage.	+40% de places d'apprentissage.	
Participer à la Cité des métiers de manière à présenter la diversité des métiers et des formations offertes en Ville de Genève. Assurer la coordination des projets des Départements.	31	Nombre de stands proposés.	4 ou 5 stands mis sur pied (soit un par Département).	8.	
Traiter tous les dossiers d'absence longue durée en accord avec la nouvelle loi sur l'assurance invalidité (détection précoce et réadaptation professionnelle).	42	Nombre de dossiers traités dans les délais.	Tous les dossiers des collaborateurs et collaboratrices pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'assurance invalidité sont traités dans les délais.	130.	
Mettre en place la nouvelle organisation du réseau de correspondant-e-s de sécurité dans tous les services.	42	Nombre de services avec une organisation de sécurité.	Tous les services disposent d'une organisation de sécurité.	60.	
Soutenir des projets et expériences innovantes en matière de réinsertion socio-professionnelle.	22	Nombre d'expériences soutenues. Nombre de mandats de prestations octroyés. Nombre d'individus touchés.	Utilisation optimale du Fonds chômage dans le soutien des expériences de réinsertion diversifiées et de promotion de l'économie sociale et solidaire locale. Etablissement d'un bilan détaillé à l'attention du CA.	8 projets ont été financés dont 5 d'insertion par l'activité économique, 2 d'insertion pour les jeunes en rupture sociale et 1 pour les femmes migrantes.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs 2009 de la DHR ont été globalement atteints. Ils ont été orientés vers le recentrage des actions sur la mobilité professionnelle et l'aide au recrutement, une participation active à la Cité des métiers, un traitement des dossiers d'absence longue durée selon la nouvelle loi sur l'assurance invalidité, la mise en place d'un réseau de correspondant-e-s de sécurité dans les services.

L'indicateur ambiteux qui avait été défini d'un engagement minimum d'un-e apprenant-e par service en limitant les ruptures d'apprentissage n'a été que partiellement atteint. En effet, il faut tenir compte du fait que tous les services ne disposent pas des capacités formatrices suffisantes et/ou des activités nécessaires à l'apprentissage.

**CONSTRUCTIONS
ET AMÉNAGEMENT**



En 2009, sous le slogan « Qualité de vie : qualité de ville », le Département des constructions et de l'aménagement a poursuivi ses activités et mis en œuvre les objectifs généraux d'une politique de la « Ville durable ».

Ainsi, le département a poursuivi et renforcé les quatre axes prioritaires fixés par le Conseiller administratif délégué dès le début de la législature :

Habitat

Dans le but de permettre à la population dans son ensemble, et plus particulièrement aux catégories les moins favorisées d'accéder à un habitat adapté à leurs conditions familiales, financières et sociales, le département s'est particulièrement investi dans l'analyse et le suivi de nombreux dossiers.

Ainsi, en matière d'acquisition foncière, plusieurs dossiers relatifs au droit de préemption municipal ont été analysés, dont deux ont été soumis au Conseil municipal (CM) pour approbation.

L'instauration de partenariats avec des tiers, collectivités publiques ou privés, ainsi qu'une participation active au sein du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social a également permis la concrétisation de plusieurs projets de construction de nouveaux logements.

Enfin, s'agissant du patrimoine municipal, la politique de rénovation des immeubles de logement les plus dégradés s'est poursuivie sur la base de la planification qui a été annoncée au CM.

Espace public

Les actions de requalification de l'espace public se sont poursuivies. Au plan des réalisations, des chantiers importants ont débuté, tel celui de la nouvelle ligne de transports collectifs qui doit relier Cornavin à Onex, puis Bernex (TCOB) ou encore le réaménagement de la plaine de Plainpalais.

Un plan d'action permettant d'atteindre dans les délais fixés par la loi les buts décrits par l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit a été élaboré et présenté au CM.

Enfin, un programme ambitieux destiné à convertir de vastes espaces en zones à priorité piétonnes a également été mis sur pied.

Environnement

Parmi les actions concrètes ayant une action directe sur la qualité de notre environnement, citons le projet de décontamination du site Aramis qui est entré dans une phase très concrète d'excavation et de traitement des terres polluées, la poursuite du programme « 100% renouvelable en 2050 » permettant année après année de diminuer les émissions de CO₂ issues des besoins en chaleur des bâtiments de l'Administration municipale, et l'aboutissement du programme « Eclairer mieux et consommer moins », qui permettra notamment de diminuer d'un quart la consommation d'électricité de l'éclairage public.

Planification prospective

Le Plan directeur communal, finalisé en 2008, a été présenté et accepté par le Conseil d'Etat. Instrument de gestion et de planification, il sera dans les années à venir, à travers les nombreux plans d'actions qu'il comporte, l'instrument et le fil conducteur d'un développement harmonieux et contrôlé de la Ville de Genève.

**DIRECTION DES
CONSTRUCTIONS ET DE
L'AMÉNAGEMENT**

Direction des constructions et de l'aménagement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseils	11	Soutien et conseils au Magistrat
		12	Elaboration des objectifs stratégiques et mise en oeuvre de la politique
		13	Politique budgétaire et financière
		14	Politique des ressources humaines
		21	Direction du département
		22	Coordination interdépartementale
2	Direction et coordination	23	Assistance juridique
		24	Opérations foncières
		25	Conservation du patrimoine
		26	Soumissions et marchés publics
		31	Information publique et communication
		32	Représentation
3	Relations externes	33	Coordination externe
		34	Documentation photographique

Direction des constructions et de l'aménagement

Introduction et faits marquants

En matière d'assistance à la Présidence du département et de stratégie générale

- Poursuite et fin de la démarche entreprise en vue de procéder au bouclage de l'ensemble des crédits d'investissement concernant les études ou les opérations de construction terminées. La situation est aujourd'hui assainie et tous les anciens crédits ont été bouclés. Seuls quelques rares cas particuliers, pour lesquels des factures sont en litige ou des subventions doivent encore être versées, restent en suspens;
- Un effort très important a également été consenti afin de combler le retard accumulé concernant les réponses aux motions, questions écrites et autres interpellations parlementaires. Les services ont parfaitement répondu aux objectifs qui leur avaient été fixés en traitant quelques 40 objets;
- Le 5^e Plan financier d'investissement (PFI) a été élaboré en transversalité et en collaboration avec les autres départements municipaux. Au plan des investissements, la totalité des dépenses, estimée à initialement 95 millions de francs, présente finalement une valeur de l'ordre de 110 millions de francs;
- En délégation à l'aménagement du territoire, plusieurs dossiers ont été traités aux plans politique et opérationnel. Parmi les plus importants, citons la stratégie de piétonisation du centre-ville, le réaménagement de la Plaine de Plainpalais, l'aménagement de la rade et le dossier CFF Cornavin-Montbrillant.

Direction et coordination du département, assistance et conseils aux services

- Les unités rattachées à la Direction du département ont apporté assistance et conseils aux différents services en matière juridique, de gestion des dossiers en regard des exigences en matière de marchés publics, de gestion foncière et de conservation du patrimoine.

- Deux unités particulièrement sollicitées ont été renforcées:
 - l'unité InfoCom s'est vu renforcée avec la nomination en début d'année d'un second délégué à l'information et communication. Les tâches sont maintenant mieux réparties et l'unité a gagné en efficacité. La mise à disposition du lieu de rencontre et d'expositions Forum Faubourg, a également nécessité la création d'un demi-poste pour assurer son fonctionnement;
 - un poste de négociateur en biens immobiliers a été créé à l'unité opérations foncières, en cohérence avec la volonté du CA de mener une politique plus active en matière de recherche et d'acquisition de terrains.
- S'agissant des grands projets, la Direction s'est particulièrement impliquée en phase stratégique dans les dossiers suivants:
 - CEVA (poursuite de la valorisation de l'emprise sur les parcelles de la gare des Eaux-Vives);
 - site Aramis (démarrage des travaux de décontamination et mise sur pied du concours en vue de la reconstruction du site);
 - CFF Cornavin – Montbrillant (négociations et signature d'une convention en vue de débloquer la logique de dispositions réciproques entre les parties qui prévalait en début d'année);
 - stratégie de piétonisation (développement d'un programme permettant à terme la création de vastes zones piétonnes au centre-ville et dans les quartiers);
 - OPB (développement d'une stratégie d'intervention dans le but d'atteindre les objectifs d'assainissement à l'horizon 2018 comme exigé par l'ordonnance fédérale).

En matière de relations externes, information et communication

- La participation à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires habituels externes à notre administration, tels l'Etat de Genève, les TPG, les CFF, SIG, a permis d'assurer la coordination stratégique et opérationnelle des différents projets et domaines d'activité menés par le Département.
- Les projets du département sont valorisés à travers la série de publication des triptyques, désormais diffusés à plus large échelle. Il convient aussi de mentionner l'apport important que représente le lieu de rencontre et d'expositions Forum Faubourg, où plusieurs expositions de concours d'architecture ont été organisées.

Direction des constructions et de l'aménagement

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Se doter de moyens à même de mieux gérer les projets en phase stratégique, avec les partenaires habituels et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.	12, 21, 22 et 33	Dossiers pilotés selon ces dispositions.	Structure adéquate de gestion de projets en place.	Structure de gestion partiellement en place.	
Communiquer et rendre plus visible les actions et les prestations du département.	31	Données publiées.	Édition de divers documents et autres vecteurs d'information.	Publication de la collection «trippy-ques».	
Publier une comptabilité analytique par missions et prestations pour le projet de budget 2009 et les comptes 2007.	13	Nombre de services publiés.	Tous les services du Département présentent un budget par missions et prestations.	Les six services du Département ont présenté un budget par missions et prestations.	
Procéder au bouclage des crédits d'investissements concernant les études et les opérations de constructions terminées depuis plus d'une année.	12, 13 et 21	Pourcentage de crédits terminés et bouclés.	Tous les crédits terminés sont bouclés.	94 crédits bouclés.	
Établir un bilan chiffré et détaillé des données statistiques de l'absentéisme pour l'ensemble du département, en collaboration avec les services.	14 et 21	Données publiées.	Édition d'un rapport permettant de comprendre et pouvoir expliquer l'absentéisme au niveau du Département.	Taux d'absentéisme de 5,6%.	
Résoudre des différends qui opposent la Ville de Genève à l'État de Genève dans divers dossiers pour lesquels des conventions ont été dénoncées par la Ville de Genève (Loi sur les routes, Loi sur les eaux, Ecluse du Seujet).	11, 22 et 33	Nombre de différends résolus.	Nouveaux accords pour chaque différend.	Aucun nouvel accord.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'engagement au 1^{er} janvier 2009 d'un adjoit de direction technique a permis de répondre en partie à l'objectif s'agissant de la gestion et du suivi de dossiers concernant notre municipalité en phase stratégique. Quant à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, elle s'est dotée en interne de compétences et de force de travail pour le suivi de ses propres projets. La relation avec le Département des constructions et de l'aménagement a fait l'objet d'une convention qui définit l'importance de l'appui attendu de sa part.

L'unité InfoCom s'est vue renforcée avec la nomination en début d'année d'un second délégué à l'information et communication. Les tâches sont maintenant mieux réparties et l'unité a gagné en efficacité. Les projets du département sont valorisés à travers la série de publication des triptyques. Il convient aussi de mentionner l'apport important que représente le lieu de rencontre et d'expositions Forum Faubourg.

La Direction et les six services du département sont en mesure de présenter un budget par missions et prestations. Plus qu'un budget par prestations, il convient de préciser les actions engagées et

définir désormais des budgets par programmes.

En présentant en octobre 2009 quatre propositions concernant le bouclage de divers crédits de pré-études, d'études et de réalisations, le département s'est mis à jour avec l'important retard accumulé dans ce domaine depuis plusieurs années. Seuls quelques cas particuliers subsistent encore. Ils concernent des opérations pour lesquelles des écritures comptables restent en attente, correspondant par exemple à des versements de subvention ou à des factures en litige.

Alors qu'il était de 6,1% en 2008, le taux moyen d'absentéisme pour l'ensemble du département s'est élevé à 5,6% en 2009 (moyenne Ville de Genève = 6,7%). Le suivi des indicateurs en cours d'année a permis de contacter régulièrement les services qui présentaient des valeurs particulières. Malgré cet excellent résultat, l'objectif est cependant qualifié de «partiellement atteint» car il n'a pas été possible de publier un rapport exhaustif sur les causes et la répartition des absences non planifiées.

Malgré le fait qu'aucun nouvel accord n'ait été conclu avec l'État de Genève, la situation n'est pas totalement insatisfaisante pour la Ville de Genève. Pour deux des trois exemples cités, des négociations sont en cours et permettent de penser que des accords plus favorables à la Ville de Genève seront signés dans le courant de 2010.

III-74 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

URBANISME

Missions		Prestations	Descriptions
1	Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	11 Instruments d'évaluation	Conception, constitution et exploitation cartographique de bases de données sur les composantes du territoire, telles que UrbaSiti, Mémocité, observatoire de la production du logement.
		12 Maquette de la Ville de Genève	Traitement des plans cadastraux, élaboration des photogrammétries et plans-maquettes pour la réalisation des modules au 1 : 500 ainsi que leur mise à jour.
		13 Définition des besoins en équipements de proximité	Planification pour la Ville de Genève des équipements cobains sur la base du potentiel à bâtir, de l'évolution de la population scolaire et de l'inventaire des locaux disponibles en collaboration avec les services constructeurs et gestionnaires. Sous contrat de PACG, établissement des prévisions des effectifs scolaires et des recommandations de planification des équipements pour les 14 communes genevoises urbaines.
2	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	21 Préavis d'aménagement	A partir d'une connaissance approfondie du territoire (maquette, bases de données, visite de terrain) expertises de toute action ou événement ayant un impact sur l'aménagement et la planification, disposition légales (économiques, lois, règlements, etc.), options politiques, droits de préemption, requête en autorisation de construire.
		22 Planification directrice initiée par la Ville de Genève	Élaboration, construction et mise en œuvre des instruments (directeurs et impératifs) de compétence communale, évaluation. Traitement de leurs incidences socio-politiques ainsi que simulation des conséquences budgétaires et financières pour la Ville de Genève.
		23 Instruments et mesures impératives de la Ville de Genève	Accompagnement technique et administratif des Plans d'affectation initiés par l'autorité compétente, impliquant la rédaction du préavis technique et de la proposition du CA ou CM ainsi que la mise en application de la position du pouvoir législatif.
		24 Relation mobilité — aménagement du territoire	Contribution, expertise, préavis sur la conception de la mobilité (réseaux de circulation-transport, projets d'infrastructures) et ses corrélations avec l'aménagement du territoire.
3	Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	31 Assistance aux instances exécutives et législatives	Apport technique et contributions administratives aux choix stratégiques du Département, du CA et à la Commission de l'aménagement et de l'environnement du CM. Contribution à la cohérence du domaine « organisation urbaine » par l'organisation des séances « Politique foncière et urbanisme ».
		32 Concentration sur des projets d'aménagement	Mise en place et suivi de l'information-communication, afin d'obtenir une large adhésion collective autour des projets d'aménagement.
		33 Information et promotion pour le grand public	Mise sur pied d'événements et élaboration de documents d'information et promotionnels destinés aux professionnels de l'urbanisme, aux médias et à la population, afin de les sensibiliser à divers options et projets d'aménagement-mobilité impliquant parfois des changements de modes de vie.
		34 Echanges professionnels	Représentation de la Ville de Genève à diverses instances (Aspas, projet d'agglomération, Commission consultatives, etc.), accueil de délégations et diverses contributions professionnelles (université, congrès, séminaires, etc.).

Introduction et faits marquants

2009 est marqué par un recenseage des activités sur la mission dédiée à la planification du territoire : finalisation et adoption du Plan directeur communal par le Conseil d'Etat, aboutissement du Plan directeur de quartier « Gare des Eaux-vives », montage du dossier de la voie verte à l'échelle de l'agglomération, lancement d'études d'urbanisme sur des périmètres de développement stratégique. Le service a réussi la préparation de son déménagement, ainsi que celui des 128 modules de la maquette, au 25 rue du Stand. Parallèlement, le matériel d'exposition et le stock de publications ont été transférés du Quai du Seujet à la ZIC de Châtelaine.

Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population

- développement de bases de données en lien avec UrbaSiti. Analyses cartographiques sur potentiels, types de logement, densités ;
- constitution d'une base de données et rapport sur la gestion et perspectives des places de stationnement gérées par la GIM ;
- rapport sur l'occultation des arcades en lien avec le Service de la sécurité et de l'espace publics
 - réflexion sur la planification des équipements sociaux et sportifs avec le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports ;
- maquette : 1 module finalisé, 1 réalisé, 2 engagés. Mise à jour : 16 modules et site Internet, création d'un fichier d'information électronique sur chaque module existant, réalisation de maquettes d'étude, rédaction et dépôt de la demande de crédit relative à la digitalisation des plans-maquette.

Urbanisme

Planification du territoire en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable

- traitement de 195 préavis, dont 45 concernent des nouvelles constructions et 65 des projets de surélévations (analyse approfondie et large coordination);
- vérifications techniques pour recours (Chevillarde, Florence, Champendal, Garages, Navigation);
- 17 analyses de droits de préemption, dont 3 complexes et 2 cas d'acquisition soumis au CM pour approbation (Godefroy, Eidguenots);
- réalisation du rapport «Planification scolaire»;
- contribution aux études PACA du projet d'agglomération et cahier des charges pour la Voie Verte;
- suivi technique du Plan directeur de quartier «Gare des Eaux-Vives» pour adoption par le Conseil d'Etat, participation à la SOVAGEV, contribution à la répartition foncière entre les divers acteurs et matriquette du concours «Comédie»;
- contribution à la rédaction du programme du concours «Carré Vert»;
- finalisation technique et administrative du PDCom jusqu'à approbation par le CM (16.09.2009) et le Conseil d'Etat (14.10.2009);
- cahier des charges et lancement de la révision du Plan directeur des chemins pour piétons avec les services municipaux;
- Plan d'Utilisation du Sol: collaboration avec l'unité juridique pour le traitement des recours TA et TF (recours déboutés par le TA le 19.05.2009);
- rédaction proposition de crédit pour MZ (Sécheron, PAV, OMC, Eaux-Vives), PLQ (Rieu-Malagrou, Soret et Rod-Soubeyran, Pié-Cartelier, Sécheron), droit initiative (Chandieu), dérogation LCI (Bourgogne, Agase, Bout-du-Monde);
- cahiers des charges pour des études stratégiques et pilotage de mandats: Allières, J.L. Prévost, Eidguenots, Vernier 115, Geisendorf/Petite-Boissière, Garages (PS), Clos Belmont (PS);
- participation active à divers dossiers: BIT, projet Parking Pierre-Fatio, Concorde (groupe de projet, Forum, COPIL);
- coordination des études sur les parcelles propriétés de la Ville à Vernier (décision du CA, participation à l'étude ZILU).

Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire

- organisation et rédaction des PV des séances «Politique foncière & urbanisme», participation au Comité stratégique, coordination Département, info-comm, espaces publics;
- représentation technique à divers Comités (projet d'agglomération, PAV, CAT, CU, Comité AS-PAN, aux groupes Etat-Ville «procédures», «Sécheron», «Positionnement des villes», «Genève attitude»);
- préparation de conférences de presse: PDCom, surélévation, PLUS, Montage de l'expo «PDCom Genève 2020» et organisation de 3 conférences-débat;
- secrétariat de la Commission de l'aménagement du CM: 26 ordres du jour, 137 auditions pour 46 objets traités;
- réponses aux motions, questions écrites, demandes particulières;
- collaboration au dépliant hors-série «Savants Citoyens» (450^e UNIGE), réédition de 2 dépliants: promenade et diffusion;
- participation à la Cité des métiers, organisation de 12 visites «Dimanche-à-pied», accueil de délégations étrangères, festival du Développement durable et divers exposés (Uni 3^e âge, EPFL, UNIGE «Patrimoine tourisme»);
- déplacement sur invitation à Kaïrouan (Tunisie) et Nantes (France) pour un exposé sur la revalorisation de la marche en milieu urbain.

Urbanisme

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Actualiser MémoCité en tant qu'outil de suivi du PDComm et assurer sa mise en ligne parallèlement au nouveau site Internet de la Ville de Genève.	11	Mise en ligne sur Internet.	Elargissement de l'outil à d'autres services de l'administration.	Actualisation en cours.	
Finaliser le Plan directeur communal jusqu'à son adoption par le Conseil d'Etat et poursuivre voire initier la mise en œuvre de diverses options à travers des projets concrets: voie verte, SIG, Chantier, Allières, Eidgenoss, Aire-An, Jean-Louis Prévost, Prallier-Acadias, Jonction, etc.	22	Adoption par le Conseil d'Etat.	Etablissement d'une relation contractuelle avec le Canton de Genève à partir des options d'aménagement de la Ville de Genève.	Date d'adoption par le CM: 16.09.2009. Date d'adoption par le CE: 14.10.2009.	
Engager la révision du Plan directeur des chemins pour piétons.	22 et 24	Lancement de la procédure technique.	Amélioration du rythme de la concrétisation des mesures.	Date de lancement janvier 2009.	
Piloter la procédure de validation du Plan directeur de quartier de la gare des Eaux-Vives par le CM.	22	Approbation par le CM.	Elaboration des conditions de mise en œuvre pour la valorisation du périmètre de la gare des Eaux-Vives.	Date d'adoption par le CM: 12.05.2009. Date d'adoption par le CE: 22.07.2009.	
Organiser une exposition-débat tout public dans le cadre de la consultation publique relative au Plan directeur communal.	33	Ouverture mars-avril 2009.	Information des citoyens et des milieux intéressés aux problématiques d'aménagement de la Ville de Genève.	Plus de 1'000 personnes lors de l'exposition de mars 2009.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La quasi totalité des objectifs fixés pour 2009 ont pu être atteints malgré un absentéisme élevé pour cause de congé maternité (5 sur 14,7 postes). Seule la réactualisation de l'atlas urbain MémoCité n'a pas été menée à satisfaction et sera poursuivie en 2010.

ARCHITECTURE

Architecture

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11. Elaborer des études de faisabilité	Elaborer des études de faisabilité, des programmes pour les services utilisateurs et établir les chiffrages et la planification.
		12. Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la demande de crédit de construction ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
		13. Planifier, coordonner et gérer les crédits de réalisation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclier final du crédit voté et l'archivage du dossier.
		14. Participer à l'élaboration de la stratégie générale, aux documents globaux et à la communication des services «constructeurs» de la Ville de Genève	Participer à l'élaboration de la stratégie, du PPI, des tableaux de bord et autres documents communs du Département. Collaborer avec les services des bâtiments et de l'énergie à l'évolution du patrimoine immobilier en vue, notamment, de la réduction des coûts d'entretien et d'énergie, ainsi que la promotion de l'utilisation de matériaux écologiques, etc. Participer aux documents généraux et à la communication du Département.
2	Conduire pour la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social les projets de rénovation et de construction d'immeubles	21. Elaborer des études de faisabilité	Elaborer des études de faisabilité, des programmes pour l'entité utilisatrice et établir les chiffrages et la planification.
		22. Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la décision de réalisation ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
		23. Planifier, coordonner et gérer les budgets de réalisation alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclier final du budget attribué et l'archivage du dossier.
3	Etablir les préavis architecturaux	31. Traiter les requêtes en autorisation de construire	Examiner du point de vue de l'architecture et de l'habitabilité les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal et rédiger les propositions de préavis à l'intention de la Direction du département.

Introduction et faits marquants

Le Service d'architecture, dans sa mission première de construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève, s'est attaché à respecter la dynamique souhaitée par le CA en matière de prospection et de montage de projets. Ses efforts se sont portés plus particulièrement sur des projets d'équipements culturels et de logements.

Il a notamment:

Déposé au CM:

- divers crédits de réalisation destinés à:
 - l'agrandissement et la rénovation du Musée d'ethnographie;
 - l'aménagement de l'Alhambra en salle de musique;
 - la rénovation des immeubles rue de l'Industrie 8, 11 et 12 avec participation des habitants-e-s;
 - la rénovation de la Villa Freudler sise place de Saint-François 4;
 - la rénovation de l'école de Saint-Jean sise rue de Saint-Jean 12;

- un crédit d'étude et de réalisation destiné aux études et à la réalisation d'une vélostation provisoire sur les parcelles n° dp 7525, dp 7527, 6244, 6243 et 2559.
- divers crédits complémentaires destinés à:
 - la rénovation des deux dépendances de la villa La Grange situées au parc La Grange, route de Fontenex 71;
 - la rénovation de l'Orangerie-Théâtre, de ses 2 serres attenantes et à la création de la nouvelle buvette, situées au parc La Grange, route de Fontenex 71.
- divers crédits destinés à l'organisation de concours et d'études y relatives, soit:
 - la construction d'un ou plusieurs immeubles de logements et de locaux commerciaux et/ou administratifs ainsi que l'aménagement d'un square public sis rues Jean-Calvin et de la Pellicserie;
 - la construction d'un demi-groupe scolaire sur les anciens terrains des SIG à la Jonction, sis boulevard Saint-Georges 21;
 - la construction d'un complexe «crèche, sport et jeunesse» sis sur le site de la gare des Eaux-Vives.

III-80 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

Architecture

- un crédit d'études destiné à l'étude de rénovation de l'immeuble de logements 10, rue des Grottes et de construction d'un immeuble de logements après démolition des immeubles rue des Grottes 8 et rue des Amis 9;
- un crédit de bouclier destiné au bouclier d'un crédit de réalisation et de 4 crédits d'études non suivis de réalisation.

Déposé au CM qui a voté :

- divers crédits de réalisation destinés à :
 - la rénovation de l'immeuble sis rue Cité-de-la-Corderie 10;
 - la construction de la 5^e étape des Conservatoire et jardin botaniques (extension de l'herbier, espaces d'accueil du public et buvette-restaurant) situés au chemin de l'Impératrice 1.

Organisé et jugé le concours à 2 degrés pour la construction d'un équipement culturel pour la Nouvelle Comédie de Genève.

Lancé le concours à un degré pour la transformation et l'agrandissement de l'espace de vie enfantine Les Gazouillis rue Lamartine 2.

Lancé le concours à un degré pour l'équipement scolaire et public au parc des Crochettes rue Baulac 2-8.

Dénarré les chantiers suivants :

- construction d'un espace de quartier au Foyer de Sécheron ;
- rénovation du Clos Voltaire sis rue de Lyon 45bis-49;
- fermeture de la rue des Buis ;
- restauration de l'enveloppe du Château de l'Impératrice, restauration des toiles du grand salon et aménagements extérieurs, chemin de l'Impératrice 10.

Bouclé sans dépassement 8 opérations avec une économie de 17500000 francs.

Une très bonne coordination a permis de raccourcir le délai entre le dépôt du crédit, son vote et le démarrage du chantier, notamment pour les opérations Cité-de-la-Corderie 10 et la construction de la 5^e étape des Conservatoire et jardin botaniques.

Dans le cadre de sa seconde mission « établir les préavis architecturaux », le Service d'architecture a préparé 710 préavis de la commune sur les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal, du point de vue architectural. L'attention s'est portée plus particulièrement sur l'habitabilité et sur l'aspect architectural des façades et des toitures.

Tout au long de ses missions, le Service d'architecture a mis son savoir-faire au service de la collectivité en se portant garant du respect des critères tels que :

- la stratégie de rénovation du patrimoine immobilier ;
- la définition des priorités d'intervention sur ce patrimoine ;
- les besoins des utilisateurs et les programmes des locaux ; les coûts d'investissements, les délais et les procédures ;
- la haute performance énergétique dans les constructions neuves et de rénovation ;
- la mise en valeur du patrimoine architectural ;
- le choix et la qualité des matériaux utilisés.

En concertation avec les Services de l'énergie et des bâtiments, le Service d'architecture continue son évaluation de l'état du patrimoine financier, qui permet ainsi de définir les priorités d'intervention sur les bâtiments et planifier ainsi les rénovations d'immeubles de logement à inscrire dans le Plan financier d'investissement de la Ville de Genève.

Une collaboration très performante avec le Service de l'énergie a permis de développer des nouveaux concepts. Ainsi, l'espace de quartier au Foyer de Sécheron répond au label Minergie P. La Cité-de-la-Corderie 10 répond à une haute performance énergétique et au standard 100% renouvelable. C'est la première fois que cet objectif est atteint pour une rénovation. L'agrandissement de l'herbier aux Conservatoire et jardin botaniques répond au standard 100% renouvelable et au label Minergie.

Architecture

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Élaborer et présenter à la délibération du CM toutes les demandes de crédit inscrites au PFI pour 2009.	11, 12 et 13	Planification PFI.	Tous les projets inscrits pour 2009.	8 crédits de réalisation - sur 6 prévus - ont été déposés auprès du CM; certains crédits prévus en 2010 ont été avancés, d'autres prévus en 2009 reportés.	
Participer à l'extension de l'application URBA-SIT.	31	Degré de réalisation du projet.	80%. Utilisation en ligne par le service de l'application.	0%.	
Initier et mettre en place une comptabilité analytique par missions et prestations pour les compétences 2009.	Toutes	Degré de réalisation du projet.	100%. Le service présente le coût détaillé de ses prestations par opération.	100%.	
Vœux à l'intégration systématique des principes proposés par le label Minergie pour toutes les nouvelles constructions.	11, 12, 13 et 14	Pourcentage de nouvelles constructions avec label Minergie.	100% des nouvelles constructions.	100%.	
Mettre en place la collaboration avec la FVGLS pour le lancement d'opérations de logement et leur financement.	21, 22 et 23	Nombre d'études de faisabilité et d'études de réalisation.	Deux + recrutement d'un collaborateur + mise en place d'une convention de prestations.	20%.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La participation à l'extension de l'application URBA-SIT n'a pas pu être effectuée car la nouvelle application informatique n'est pas encore développée.

Quant l'objectif de mise en place d'une collaboration avec la FVGLS, un collaborateur a été recruté et la convention de prestations rédigée, elle est prête pour signature. Aucune opération n'a toutefois été menée pour le compte de la FVGLS.

BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	11 Entretien et gérer le patrimoine financier	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfaisance des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupants-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		12 Entretien et gérer le patrimoine administratif	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfaisance des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupants-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		13 Analyses	Recensement des états de dégradation des bâtiments avec les outils informatiques MER, MERIP, EPOUR et STRATUS. Les critères de dégradation ou de maintenance sont remis à jour en fonction des interventions entreprises, d'où une planification plus proche de la réalité et une meilleure vision à long terme des sommes et crédits à engager.
		14 Études	Préparation des programmes d'étude, réalisation d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets et plans d'exécution du service, préparation des dossiers d'autorisation de construire, gestion et archivage des plans et dossiers répertoriés et conservés. Gestion de la documentation technique du service.
		15 Atelier CAD	Numerisation des plans des immeubles de la Ville de Genève. Mise à jour de la base de données accessible par les mandataires.
2	Sécurité	Assurer la sécurité des personnes et des biens	Gestion et application des concepts de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances. Les concepts de sécurité s'appliquent aux personnes et aux biens dans les immeubles propriété de la Ville de Genève et dans les locaux loués par la Ville de Genève accueillant du public.

Bâtiments

Introduction et faits marquants

De façon générale, l'année 2009, s'est avérée riche en études et en chantiers. Un nombre conséquent de recherches ont été menées à la demande du service de la Délégation à la petite enfance sur des transformations de bâtiments en vue d'abriter de nouvelles crèches. Par ailleurs, plusieurs dossiers liés au SIS occupent plusieurs collaborateurs et collaborateurs simultanément. C'est en particulier le cas du dossier Centre de formation des sapeurs pompiers à Richelien (CEFOFOR) ainsi que du dossier CETA (centrale d'alarme). Le regroupement du SAPP avec le SIS a également été l'occasion pour le Service des bâtiments de traiter rapidement toute une série de réfection de locaux.

L'expertise amiante de l'ensemble des crèches de la Ville de Genève a impliqué un engagement fort du service sur l'année entière afin d'aboutir aux résultats demandés dans le délai fixé au 31 décembre, ce qui a été fait.

Des travaux stratégiques ont été entrepris au Grand Théâtre afin de rendre conformes les sorties de secours du public. Ces interventions lourdes ont permis de mettre hors feu deux cages d'escaliers et ce, suite aux exigences de la police du feu.

Quelques travaux de menuiserie pour des lieux accueillant du public ont été nécessaires dans le cadre des mesures décidées par le CA en lien avec la grippe A (H1N1).

Les principaux chantiers menés durant cette année ont été les suivants: installation de traitement des fumées du crématoire (PR 530), mise en conformité et réaménagement de la patinoire (PR 533 et 691), Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (PR 542), réfection de l'entier de l'enveloppe des Schtroumpfs (première étape, PR 562), création de logements en lieu et place de bureaux à la rue du Peron 10 (PR 488), réfection complète des espaces commerciaux du bd James-Fazy 2 (PR 556) et aménagement du 7^e étage de la rue du Stand (PR 646).

La fin de l'année a vu la modification attendue de la structure du service par le pouvoi de la création d'un nouveau poste de coordinateur de grands projets. L'année 2010 permettra de stabiliser cette nouvelle organisation. Malgré cela, il faut noter que le service est en manque de postes de travail tant administratifs qu'opérationnels.

Bâtiments

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Répondre aux demandes des utilisateurs, tant internes qu'externes.	11, 12, 14, 15 et 21	Planification des travaux d'entretien.	Les travaux d'entretien à moyen et long termes sont planifiés.	Toutes les demandes sont traitées.	
Evolution du logiciel Stratus.	13	Rapport de l'état de dégradation des immeubles du patrimoine financier.	Rapport édité.	Rapport annuel édité au printemps 2009.	
Sécurité.	21	Mise en œuvre des Plans d'évacuation des crèches et des salles communales.	Plans d'évacuation réalisés.	Le Plan d'évacuation des crèches est mis en œuvre et celui des salles communales se poursuivra en 2010.	
Numérisation des plans (CAD).	15	Augmenter significativement le nombre de dossiers scannés.	Dossiers localitifs terminés et dossiers publics réalisés à 50%.	100% des dossiers localitifs et 72% des dossiers administratifs et publics sont scannés.	
Assurer la motivation des collaborateurs et collaboratrices du service. Assurer le fonctionnement optimal du service : 1. suite au départ de l'actuel adjoint administratif, 2. en menant une réflexion sur les modes de décision et les partages de responsabilités.		Questionnaire de satisfaction. Rapport de la direction.	Enquête de satisfaction réalisée. Rapport réalisé.	L'enquête est terminée et le rapport édité en janvier 2009. Mise en place d'une équipe de Direction à quatre personnes.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le Service des bâtiments a atteint 4 des 5 objectifs fixés pour l'année 2009 bien que les objectifs sont liés au travail des collaborateurs et collaboratrices et aux moyens financiers mis à disposition. Dans la structure actuelle, le Service des bâtiments ne peut pas faire face à une augmentation de la demande, qu'elle soit liée aux besoins de nos « clients » ou au renforcement des exigences administratives et réglementaires. Faire plus impliquera une augmentation des postes et des moyens financiers. Pour mémoire, le budget d'entretien est bloqué depuis 5 ans. Cette non indexation sur l'évolution des coûts de la construction a pour conséquence une diminution effective du budget d'entretien.

ÉNERGIE

Énergie

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11 Logistique et maintenance	Planification, organisation, distribution et contrôle des tâches de maintenance et d'entretien liées à la gestion du patrimoine - gestion des contrats - achat des combustibles - achat des marchandises.
	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	12 Conduite et surveillance	Travaux de conduite et surveillance des installations de chauffage et de ventilation, suivi des consommations de combustible.
		13 Entretien et transformations	Travaux d'entretien et de transformation d'installations.
2		21 Ingénierie, recherche et développement	Appui technique auprès des services municipaux lors de projets de construction ou de rénovation de bâtiments - analyses et études générales en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. Développement de méthodes originales en matière de gestion énergétique ou environnementale - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration. Appui à la politique énergétique cantonale et fédérale - participation à des groupes de travail externes à l'Administration - mise à disposition de tiers des compétences du service - audits, analyses et expertises hors patrimoine Ville de Genève.
		22 Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables	Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets.
		23 Information et communication	Promotion interne et externe des activités du service - rédaction de publications - gestion du site Internet - participation en tant que conférencier à des séminaires, cours et conférences.

Énergie

Introduction et faits marquants

L'économie locale genevoise est marquée en 2009 par l'attribution en masse de subventions fédérales et cantonales dans le secteur de l'énergie.

La Ville de Genève s'est immédiatement mobilisée afin de bénéficier de ces dispositions et démontrer également sa capacité à renforcer son action dans des délais très courts. Au final, la Ville de Genève a bénéficié de 17 million de francs, pour des projets votés et réalisés en 2009.

- Sujet 30-36: Récupération d'énergie des ventilations d'extraction pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire ;
 - Grand-Prix 9: Développement d'une solution d'aérothermie ;
 - CIB: Construction d'une installation solaire thermique à haute température ;
 - Éclairage public: Soutien à hauteur de 1 million de francs du projet d'assainissement énergétique de l'éclairage public, tel que proposé dans la stratégie « Éclairer mieux, consommer moins ».
- A noter que ce projet a également reçu une participation ECO21 (SIG) de 700'000 francs.

Avec également le Fonds énergie des collectivités publiques, la Ville de Genève a bénéficié en 2009 de près de 3,5 millions de francs de subventions, et a ainsi pu considérablement renforcer son action en matière d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Les projets « 100% renouvelable » se concrétisent et sont de plus en plus nombreux: la Crèche St-Jean, le Foyer de Sécheron, les Conservatoire et jardin botaniques, Cendrier 13 (avec la Fondation de la Ville de Genève pour le Logement Social), Cité Corderie 10, le Musée d'ethnographie, l'école de St-Jean, illustrent concrètement la capacité collective, avec les architectes de la Ville de Genève, à safranchir des énergies fossiles, dans le respect des équilibres économiques des projets.

Le secteur de l'énergie et de l'environnement offre des opportunités croissantes aux jeunes, opportunités qui sont mises en avant lors de manifestations comme la Cité des métiers qui s'est tenue en novembre 2009 par exemple. Le secteur fournit des emplois de plus en plus nombreux, emplois souvent difficiles à pourvoir du fait d'un manque de personnel qualifié.

De plus, le Service de l'énergie a participé à une démarche pilotée par HES-SO pour la création d'une filière Bachelor à Genève dès la rentrée 2011 en « Énergie des bâtiments ».

La démarche visant à l'obtention du Label Cité de l'énergie a été entreprise. Avec un score de 77%, la Ville de Genève se place d'emblée parmi les villes européennes les plus performantes.

Cette dynamique a également permis l'adoption par le CA d'un document de politique énergétique et climatique, qui synthétise et rassemble les objectifs à court et moyen terme en la matière, et qui intègre un Plan d'action 2009-2013.

Énergie

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie générale « 100% renouvelable en 2050 ».	Toutes	Nombre de Megawatt-heure total pondéré en fonction des conditions climatiques et calculé à patrimoine constant (PA+PF).	Pour 2009: 136780 MWh A long terme: atteindre l'objectif « 100% renouvelable en 2050 » pour les besoins de chauffage.	146120 MWh (patrimoine constant (PA+PF, année de référence 2005).	
Intégration et expérimentation avec les services concernés, des évolutions réglementaires de la loi sur l'énergie et de ses conséquences sur les projets d'aménagement, de construction et de rénovation.	11, 21, 22 et 23	Nombre de projets déposés et/ou réalisés selon les critères de la loi sur l'énergie.	Aucune demande d'autorisation refusée en 2009 pour non conformité aux exigences énergétiques de la loi.	2 dossiers d'autorisation de construire doivent être repris et renforcés sur le plan énergétique.	
Participer à la mise en œuvre du projet de Plan lumière et le développant conformément aux principes décrits dans le document de stratégie « Éclairer mieux, consommer moins ».	21 et 22	Pour 2009: demande de crédit. A moyen terme: économies d'énergies réalisées après travaux d'assainissements.	Obtention en 2009 d'un crédit de travaux d'assainissement et d'amélioration des installations d'éclairage public. D'ici 2012 atteindre l'objectif de réduction de consommation d'électricité de 2,5 à 3 GWh.	Un crédit de 5,9 millions de francs a été voté à l'unanimité le 16 septembre 2009.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La mise en œuvre de la stratégie générale « 100% renouvelable en 2050 » se poursuit. Les outils permettant un suivi de l'ensemble des données et le calcul de l'indice global annuel sont en cours d'amélioration. La valeur actuelle ne tient pas compte de l'ensemble des données et doit être considérée comme une tendance plutôt qu'une valeur exacte. A noter que les changements en cours ne se répercutent pas encore dans les chiffres. La performance énergétique globale de nos bâtiments ne s'améliore pas encore.

Par contre, la concrétisation de projets « 100% renouvelable » de plus en plus nombreux constitue une véritable réussite, et contribue à montrer que les changements attendus sont possibles.

L'objectif affiché d'intégrer et expérimenter avec les services concernés, les évolutions réglementaires de la loi sur l'énergie et de ses conséquences sur les projets d'aménagement, de construction

et de rénovation est partiellement atteint. En effet, en matière de rénovation de bâtiments présentant un caractère patrimonial, les limites d'intervention sont concrètes. De plus, l'attitude des autorités cantonales évolue dans le sens d'un renforcement des exigences, conformément à l'évolution des normes.

Nul doute que ces refus vont nous aider à mettre au point certaines solutions techniques particulières, permettant de mieux concilier énergie et patrimoine.

La réalisation du projet de Plan lumière se met en place. Les principes décrits dans le document de stratégie « Éclairer mieux, consommer moins » vont être mis en œuvre. Ce projet a été largement soutenu puisqu'il a recueilli 1,7 million de francs de subventions (1 million de subventions cantonales et fédérales, et 700 000 francs de la part du dispositif SIG ECO2).

**AMÉNAGEMENT URBAIN
ET MOBILITÉ**

Aménagement urbain et mobilité

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1 Aménagement des espaces publics	11	Planification	Définir les orientations en matière d'aménagement des espaces publics et participer à l'élaboration des documents de communication relatifs à la conception et à la gestion du domaine public.
	12	Projets	Établissement des projets d'aménagement des espaces publics localisés et de mobilier urbain en intégrant les partenariats internes et externes.
	13	Expertises, conseils	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de l'aménagement urbain.
	14	Maintenance, entretien	Gérer le patrimoine et coordonner l'aménagement des espaces piétons et les installations de mobilier urbain.
	15	Information, communication	Gérer et suivre les contrats de nettoyage des espaces aménagés et du mobilier urbain et planifier les travaux d'entretien en collaboration avec le Service du Génie civil.
	16	Promotion	Préparer les dossiers de communication en matière d'aménagement espaces publics et contribuer à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
2 Mobilité	21	Planification	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liées à l'aménagement urbain.
	22	Projets	Définir et organiser des programmes et orientations en matière de mobilité, participer à la planification des infrastructures et réseaux cantonaux, développer les Plans de mobilité douce.
	23	Expertises, conseils	Établir, coordonner et assurer le suivi des projets en faveur de la sécurité et des déplacements écomobiles en partenariat avec les services de l'État de Genève et de la Ville de Genève, en concertation avec les associations.
	24	Information, communication	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de la mobilité.
	25	Promotion des mobilités douces	Assurer une assistance conseil en matière de mobilité au sein des services de la Ville de Genève et dans les entreprises pour le développement de Plan de mobilité. Mise à l'enquête des projets fédéraux et cantonaux.
	26	Promotion	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liées aux mobilités douces.
3 Eclairage, illumination du domaine public et assainissement de la Ville de Genève	31	Planification	Coordonner le Plan d'actions énergétiques et le programme de rénovation des installations vétustes. Gérer la base de données gloriéfiées.
	32	Projets	Préparer les dossiers de communication en matière de mobilité et contribuer à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
	33	Expertises, conseils	Mise à l'enquête des projets fédéraux et cantonaux.
	34	Entretien et maintenance des installations	Coordonner les projets de renouvellement d'éclairage public et les demandes liées à l'aménagement de nouveaux espaces réalisés tant en interne qu'en externe.
	35	Information, communication	Assurer une assistance conseil en matière de lumière en Ville de Genève et en externe.
	36	Promotion	Gérer, entretenir et contrôler toutes les installations d'éclairage public ou d'illumination provisoires ou fixes.

Introduction et faits marquants

D'une manière générale, l'année 2009 a été marquée par l'engagement de grands projets (démarrage d'études ou de chantiers) et la structuration de l'activité du Service de l'aménagement urbain et mobilité (SAM).

Activité du service

En plus de la gestion quotidienne des dossiers en cours, l'année 2009 a été consacrée à la définition des priorités.

Après une prise en main en 2008 de l'héritage des services anciennement d'aménagement urbain et de la mobilité, et, simultanément, l'élaboration du Plan directeur communal et autres outils de planification, le SAM a proposé une structuration de son activité en 5 programmes stratégiques :

- développement des zones à priorité piétoime ;
- qualité de vie dans les quartiers ;
- accompagnement des grands projets ;
- assainissement du bruit routier ;
- mise en œuvre du Plan lumière.

Ces programmes reflètent l'évolution de la politique voulue par la Ville de Genève en matière d'aménagement de l'espace public. Ils permettent une planification plus cohérente des ressources (moyens humains et financiers). En cela, cette démarche devrait déboucher sur une meilleure efficacité dans la résolution des problèmes et une lisibilité accrue de l'action de la Ville de Genève. Au quotidien, cette structuration du travail permettra de mieux orienter les réponses à donner dans un domaine où les demandes sont certes légitimes mais souvent pléthoriques.

III-92 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

Aménagement urbain et mobilité

D'autre part, le SAM a participé activement à une réflexion engagée au niveau du département pour la définition d'une stratégie de communication et promotion en matière de mobilité.

Aménagement de l'espace public

Le démarrage du chantier de la plaine de Plainpalais et la conclusion du projet définitif, l'inauguration du parc des Chaumettes et de la nouvelle plateforme du Pont de la Machine figurent parmi les événements majeurs de l'année 2009.

Les travaux du TCOB engagés par le Canton préfigurent, après une année, les transformations attendues le long de son parcours. Le SAM, à travers sa participation au processus, a recherché activement une optimisation des aménagements d'espaces publics en cours pour tous les usagers et usagères et, d'autre part, a mené à terme les phases de projet pour l'aménagement des places du Vélodrome et Simon-Goulart.

Le référendum cantonal sur le CEVA a quant à lui suspendu les projets d'aménagement des infrastructures, qui seront repris en 2010 suite au résultat positif du vote populaire.

En collaboration avec le Service d'urbanisme, des démarches de planification ou d'étude ont été entreprises pour les objets Ville de Genève inscrits au Projet d'agglomération. Il s'agit notamment de la Voie verte, de la passerelle Sécheron et de la requalification du Pont du Mont-Blanc en faveur des mobilités douces.

Dans les quartiers, le SAM a participé activement aux processus de concertations suivants: contrats de quartier des Grottes et de Saint-Gervais, Plan d'actions Volontaires à la Coulouvrenière, sécurisation des déplacements aux Pâquis.

Des compléments ont été apportés aux zones 30 dans les quartiers des Grottes et des Pâquis. Les autorisations de construire pour les zones 30 de la Jonction et des Eaux-Vives ont été délivrées, permettant d'envisager une réalisation courant 2010.

Processus de travail

De nombreux dossiers ont été menés dans une approche transversale, tant à l'initiative du SAM que d'autres partenaires de la Ville de Genève. Ainsi, au-delà des collaborations désormais routinières avec le Service du génie-civil et le SEVE, les relations se sont confortées à travers la participation à des groupes de travail spécifiques réunissant notamment:

- le Service des écoles pour la question de la sécurité des déplacements des écoliers et écolières et les places de jeux;
- le Service de l'énergie pour la gestion et les grands projets d'éclairage public;
- le SEEP, LOM et VVP pour les problématiques de mobilier urbain, débarras sauvage, WC publics
- le Département de la culture pour des projets artistiques, événementiels et de signalétique.

D'autre part, le dossier visant une refonte de la répartition des charges d'entretien du mobilier urbain et des surfaces a été repris par la Direction du département. Le SAM a pris une part active aux séances de travail et à la réflexion.

Fonctionnement

En 2009, une attention particulière a été portée à la formation et à la sensibilisation des collaborateurs et collaboratrices du SAM à la gestion administrative et financière des dossiers. Le SAM est également représenté dans le groupe de travail Planification des projets et investissements. Ces deux éléments ont contribué à garantir une homogénéisation et un bon respect des procédures, confirmé dans le rapport d'audit du Contrôle financier.

En parallèle, les membres de l'équipe de Direction ont respectivement achevé, poursuivi ou débuté la formation en management proposée par la DRH (Leadership organisationnel et Management de proximité).

Le départ inattendu du délégué à la mobilité a quelque peu ralenti certains processus décisionnels ou stratégiques dans la conduite de quelques dossiers, sans pour autant péjorer un pan entier de l'activité du SAM.

Aménagement urbain et mobilité

Evaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Planifier l'aménagement du domaine public (espaces public et mobilité) sur la base des outils de planification en place (projet de Plan directeur communal, Plan lumière, Plan directeur des pistes cyclables, Plan de gestion des espaces publics, etc.).	11	Tableau de bord de l'activité du service.	Création d'un tableau de bord et mise en place d'une méthode d'utilisation, avec l'aide de la Direction des systèmes d'information et de communication.	Tableau de bord réalisé.	●
Assurer la pérennité des projets d'aménagement par une compréhension des besoins, une intégration des « conditions de vie » futures des espaces publics et la mise au point de processus de gestion et d'entretien avec les services, et par une validation politique globale des choix de projets.	12	Collaboration inter-services et avec les instances décisionnelles.	Concentrer les forces de travail sur les potentiels avérés et assurer la bonne gestion de l'espace public mis à disposition.	Programmes stratégiques et coordination des espaces publics (CEP) réalisés.	●
Poursuivre l'action de la municipalité en faveur d'une tranquillisation et d'une sécurisation des déplacements dans les quartiers: mise en œuvre de projets permettant de tendre à une amélioration du cadre de vie par l'abaissement des nuisances, l'optimisation du confort de tous les usagers et usagères, la valorisation qualitative des espaces publics et l'intégration du mobilier urbain. Densification du réseau cyclable. Poursuivre la promotion des mobilités douces par une action exemplaire de la municipalité: actualisation de la carte du réseau cyclable en collaboration avec le Canton, maintien des manifestations annuelles (Samedis du vélo et dimanches à pied, A pied à l'école etc.) développer l'offre en stationnement vélos. Simultanément, questionner les missions de promotion assurées par le service et la pertinence de leur positionnement au sein de la municipalité.	21 et 25	Demande de crédit pour l'aménagement de nouvelles zones 30km/h. Projets de modération de la circulation remis au Service du génie civil et soumis à la Direction générale de la mobilité, permettant notamment l'assainissement du bruit routier. Cohérence des actions de promotion par rapport à la mission principale du service centrée sur l'aménagement.	Vote des crédits par le CM, collaboration fructueuse avec le Service du génie civil pour la mise en œuvre des projets réalisés sur le budget et d'ici 2018, objectifs d'assainissement OPB atteints. D'ici 2010, confirmation ou redéfinition des missions de promotion du service, en accord avec le CA.	6 PR de travaux déposées par le GCI pour la réalisation de projets SAM - 6 PR d'études SAM. OPB: stratégie d'assainissement validée par la Délégation CA.	●
Mettre en œuvre le Plan lumière par la concrétisation de projets pilotes et lancement de mesures d'amélioration des installations d'éclairage public, visant des économies d'énergie. Rattraper le retard en matière d'entretien systématique des installations d'éclairage public.	34	Respect des objectifs du Plan lumière dans les projets élaborés par le service ou par des tiers.	Mise à profit du rééquilibrage budgétaire pour engager des campagnes d'intervention significatives.	PR-694 remplacement de 4500 luminaires / PR-566 remplacement de 30 candélabres sur le pourtour de la Rade / PR-729 amélioration de l'éclairage au quai du Seujet. Illuminations Villa Moynier, musée de l'Araña.	●
Maintenir la position d'expert du service au sein de la municipalité en poursuivant les collaborations avec les services demandeurs et gestionnaires. Viser une intégration et une pérennité optimales des objets dans l'espace public par une adéquation encore renforcée entre formes et usages.	16	Demande de crédit d'étude pour le développement circonstancié de la gamme de mobilier urbain propre à la Ville de Genève, dans les domaines de l'aménagement des rues et de la signalétique en particulier.	Asseoir la légitimité de cette part de l'activité du service par delà les restructurations administratives récentes.	Collaboration avec les Départements 3, 4 et 5 / Urban mob / Expo le mur / Ville amie des aîné-e-s.	●

III-94 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

Aménagement urbain et mobilité

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le tableau de bord du service est en place et commence à être utilisé de manière routinière par l'ensemble des collaborateurs. Une planification des projets à moyen terme a été mise en place et partiellement validée par la présidence. En revanche, le SAM a renoncé à faire appel à la DSIC dans la mesure où le système mis en place semble opérationnel en l'état.

L'activité du service a été structurée en 5 programmes stratégiques qui permettent de prioriser les demandes et besoins. Les programmes ont fait l'objet de validations politiques par le Magistrat ou la Délégation à l'aménagement. Le service a participé activement au groupe de travail visant une optimisation de l'entretien du mobilier urbain et des surfaces. D'autre part, il continue à piloter la séance CEP qui assure une gestion transversale et coordonne les projets de la Ville de Genève ou de tiers sur le domaine public.

L'ensemble des objectifs a globalement été réalisé. Le déficit temporaire de ressources humaines tant au SAM qu'au GCI a freiné la cadence de certains projets tels que le dépôt de PR (zones 30 - Longemalle). La stratégie OPB a été validée par la Délégation CA, permettant d'établir une feuille de route claire et des indicateurs d'avancement. Les projets prévus en 2009 ont tous suivi leur cours.

Entre autres choses, en 2009, le service a mis à profit les subventions accordées par la Confédération pour favoriser les mesures d'économie d'énergie. Il a ainsi pu déposer et faire voter la PR-694 visant une campagne de remplacement de 4500 luminaires vétustes. Les travaux ont été engagés en 2009 et se dérouleront sur 3 ans. Le service a également développé une nouvelle ampoule destinée à remplacer celle à incandescence du cordon lumineux de la façade. Un projet pilote du Plan lumière au quai du Seujet (PR-779) a été engagé.

L'entretien systématique a été repris sur une dizaine de secteurs de la ville.

Aucune PR n'a été déposée pour le développement de la gamme de mobilier urbain, le budget du service permettant d'assumer les dépenses avec une meilleure réactivité.

Ceci dit, le travail transversal et le statut d'expert du service en la matière ont été promus à l'occasion de nombreux nouveaux projets (signalétique touristique, tables de pique-nique, couverts à vélos).

Notamment, une PR pour la réalisation d'un dispositif signalétique et scénographique pour la manifestation Rousseau 2012 a été déposée au CM.

GÉNIE CIVIL

Génie civil

Missions et prestations

Missions	Prestations	Définitions
	11 Chaussées, trottoirs, espaces publics	Aussi bien pour la thématique de la maintenance que pour des nouveaux aménagements, il est nécessaire de planifier, d'organiser, de coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, communes, etc.). Procéder aux inspections in situ, aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
	12 Ouvrages d'art	Planifier, organiser, coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, DCTI, communes, etc.) afin d'assurer la modification, la maintenance voire la reconstruction d'ouvrages en fonction de l'évolution des normes et/ou liée à de nouveaux aménagements. Procéder aux estimations du coût des réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
1 Études	13 Assainissement	Établir la planification d'inspection et d'entretien (curage), de vérification, de reconstruction des collecteurs aussi bien en réseau unitaire que séparatif en coordination avec le Dômeau, DCTI et les communes avoisinantes. Procéder aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
	14 Marquages	Lors de la désignation des voies de circulation, comprenant entre autres les voies cyclables, TFC, passages piétons etc., demandées par l'OCM, procéder aux estimations des coûts de réalisations et requérir les moyens financiers auprès du CM.
	15 Monuments	Planifier, organiser, coordonner leur nettoyage, entretien et restauration. Solliciter l'unité conservation du patrimoine (IUCP) lors de la pose d'un nouveau monument.
	16 Fontaines	Le positionnement de nouvelles fontaines ou la restauration d'existantes nécessitent une collaboration avec le SAM, l'Ucup et/ou les privés et éventuellement, de requérir des moyens financiers auprès du CM.
	17 Barrières	Planifier, organiser, coordonner les études liées à la maintenance des barrières situées sur l'ensemble de la commune. Lors de l'élaboration de nouveaux projets de barrières, en collaboration avec le SAM et l'Ucup il faut procéder aux estimations des coûts des réalisations et éventuellement, requérir les moyens financiers auprès du CM.
	21 Chaussées, trottoirs, espaces publics	Procéder aux travaux de maintenance, et/ou de construction, de nouveaux aménagements du domaine public, avec les moyens internes ou externes (mandataires, entreprises privées). Contrôle des mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Les grands chantiers, avec de nouveaux aménagements, sont coordonnés, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, DCTI et autres communes. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
	22 Ouvrages d'art	Mettre en œuvre des moyens internes et/ou par mandataires pour l'exécution de travaux permettant la maintenance courante des ouvrages et de répondre aux nouvelles normes. Ces travaux s'exécutent, si nécessaire, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, communes, etc. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
2 Réalisations	23 Assainissement	Travaux de nettoyage des collecteurs par curage et aspiration. Construction et/ou reconstruction des collecteurs selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour l'exécution des travaux. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de la mise en œuvre des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
	24 Marquages	Mise en œuvre des moyens internes et/ou externes pour procéder aux travaux de maintenance et/ou tous nouveaux marquages dont la Ville de Genève a la responsabilité. Veiller aux respect des normes en la matière, coordonner, contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
	25 Monuments	Garantir un état de propriété permanent, (nettoyage des éventuels tags, graffiti) des 220 monuments y compris leurs restaurations. Mise en œuvre des moyens à mettre lors de la mise en place de nouvelles statues et œuvres d'arts sur le domaine public. Contrôler la bonne exécution des travaux.
	26 Fontaines	Garantir un état de fonctionnement mécanique, hydraulique, électrique permanent lors de la bonne saison des 331 fontaines. Exécuter l'hivernage (dès octobre) et la mise aux (dès mars) de ces dernières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la restauration ou à la mise en place d'un nouveau point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'Ucup, etc. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés du suivi et de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
	27 Barrières	Assurer la maintenance des barrières (35 km) afin d'en garantir la sécurité et l'esthétique. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la restauration ou à la réalisation de nouvelles poses de barrières. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
3 Système d'information du territoire	31 Établissement et maintenance du système	Mise à jour permanente du système d'information du réseau d'assainissement. Établir et contrôler les éléments de nivellements et d'alignements du domaine public.

III-98 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

Génie civil

Introduction et faits marquants

En matière de gestion et d'organisation

La fusion en 2007 des Services études & construction et entretien du domaine public a abouti à la création du Service du génie civil (GCI). Sur demande de la Présidence du département, une analyse externe de l'organisation a été diligentée, en 2009, et a conclu à la validation de la structure mise en place.

Les mouvements de personnel, ainsi que la difficulté de pourvoir les postes vacants ont marqué l'année 2009.

Malgré cette situation difficile, les activités courantes ont été assurées toujours en étroite collaboration avec le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM), ainsi que le Service des espaces verts. De plus, le GCI a été sollicité à une vingtaine de reprises par le Service de la sécurité et de l'espace publics pour des avis techniques et autres supports logistiques, dans le cadre d'occupations du domaine public et autres manifestations.

9 demandes de crédit d'investissement, élaborées en collaboration avec le SAM, ont été déposées par le GCI auprès du CM, totalisant plus de 44 millions de francs.

En matière d'études

3 ouvrages d'art ont été inspectés et 2 analyses structurales (compatibilité de la structure avec les charges de trafic) ont été effectuées. Le nombre d'inspections effectuées en 2009 est inférieur à la planification imposant une inspection des ouvrages tous les 5 ans.

Les analyses menées ont permis d'établir une liste exhaustive de l'état des structures et des moyens financiers nécessaires à leur mise aux normes.

L'activité d'inspection des chaussées et trottoirs a été considérablement ralentie, faute de ressources humaines.

5650

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi) Comptes rendus 2009

En matière de réalisations

En 2009, près de 81 chantiers ont été activés ou sont restés actifs tout au long de l'année. Parmi eux, la dernière étape de l'aménagement du parc des Chaumettes, la zone 30 Pâquis ainsi que la restauration du Pont de la Machine.

2009 a vu également le lancement de chantiers importants, tel que l'aménagement de la plaine de Plainpalais, la décontamination du site ARTAMIS et le tram Cornavin – Onex – Bernex (TCOB) représentant un total de plus de 50 millions de francs d'investissement annuel dépensé.

Par ses équipes «travaux» et «marquages routiers», l'Unité «Inspections et travaux directs» a réalisé environ 200 interventions, liées à la modification et à l'entretien de marquages routiers, selon les plans établis par la Direction générale de la mobilité. De plus, selon les rapports internes d'inspection de secteurs, 98 interventions pour la réparation et l'entretien de bornes réfléchissantes, 400 interventions pour la réparation et l'entretien de potelets métalliques et divers mobiliers urbains (barrières type vge, bancs, totems, bornes simili pierre, chaînes de rues) ont été effectuées.

Environ 300 interventions ont été entreprises pour la sécurisation et divers entretiens de chaussées, trottoirs et cheminements, situés sur le domaine privé-Ville et dans les parcs, ainsi que la réalisation de 35 abaissements de trottoirs.

Sur 700 dossiers reçus, le groupe en charge de la surveillance de travaux de tiers en a supervisé une centaine.

En matière d'information et de communication

Les actions d'information et de communication ont consisté en des :

- séances et/ou organisation de permanence d'information aux riverains et riveraines (dépliants diffusés dans le quartier des Pâquis, séances publiques dans le cadre du démarrage du chantier de réaménagement de la plaine de Plainpalais, participation au sein de la cellule info-com Ville-Etat au suivi de chantier « carré vert »);
- informations sur la fermeture de tronçons de rues (Rues de Zurich et des Buis par exemple);
- poses de panneaux d'information et de chantier.

Génie civil

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Optimisation de l'effectif des ressources humaines du service et mise en application des tâches respectives.	Toutes	Répartition des affaires aux nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices.	Effectif à 100% et optimisation de la répartition des affaires.	Départs non planifiés et mutations internes. Difficultés de recrutement d'ingénieurs civils qualifiés et expérimentés.	
Elaborer et présenter à la délibération du CM tous les crédits d'investissements inscrits au 4 ^e PFL.	11 à 27	Nombre de crédits d'investissements déposés.	Dépense de la totalité des crédits d'investissements programmés.	En raison du nombre important de travaux en cours, de leur complexité et du manque d'effectifs parfois, certains projets n'ont pu être finalisés en 2009.	
Tram Corravain-Onex-Bernex : Plaine de Plainpalais.	11, 12 et 13	État d'avancement des travaux.	Respect des plannings et des enveloppes financières des crédits d'investissements. Garantir l'information et la communication.	Respect impératif des plannings du projet et des coûts. Investissement en personnel important.	
Assainissement du site contaminé de l'ancienne usine à gaz de la Coulouvrenière.	11, 12 et 13	État d'avancement de décontamination du site.	Respect du planning, de l'enveloppe financière du crédit d'investissement, ainsi que la stricte application des normes environnementales. Garantir l'information et la communication.	Suivi rigoureux afin de respecter les contraintes environnementales, le planning du projet et des coûts. Investissement en personnel important.	
Plan général d'évacuation des eaux - PGEE - Étape 2 « concept général d'évacuation des eaux ».	13 et 31	Nombre de km de collecteurs traités dans le concept.	Finalisation du concept.	En raison du départ non planifié de l'ingénieur en charge de l'assainissement, le planning du projet a été ralenti.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'optimisation de l'effectif des ressources humaines du service n'a été atteinte que partiellement compte tenu des difficultés conjoncturelles que connaît actuellement le milieu de la construction notamment vis-à-vis du recrutement d'ingénieurs en génie civil. Ce sous-effectif de personnel a eu pour incidence un ralentissement sensible du traitement de certaines affaires, notamment au niveau des dépenses de certaines demandes de crédits auprès du CA.

La gestion du Plan général d'évacuation des eaux - PGEE étape 2 « concept général d'évacuation des eaux » n'a pas échappé à ces difficultés de recrutement puisque le départ non planifié du chargé de cette affaire a également quelque peu ralenti la finalisation du concept.

L'effectif des ressources humaines devrait être optimisé avant la fin du premier semestre 2010.

CULTURE

Légende degré de réalisation des objectifs

●

Atteint

◐

Partiellement atteint

○

Non atteint

⊗

Abandonné

Le art contemporain

Dans le domaine des arts plastiques, une nouvelle impulsion a été donnée à la réorganisation du Bâtiment d'art contemporain (BAC). Il s'agissait d'intégrer le transfert des activités du Centre pour l'image contemporaine (CIC) de Saint-Servais au Centre d'art contemporain (CAC) mais également de donner davantage de visibilité au Fonds municipal d'art contemporain (Fmac), dont les missions ont été redéfinies et augmentées. La création d'une médiathèque publique permettra de mettre en valeur le fonds d'acquisition et en particulier la collection d'œuvres vidéo du CIC, désormais réunies dans le fonds André Itten dont le Fmac assure également l'inventaire.

Les bibliothèques

Dans le cadre du Plan directeur pour la rénovation de la Bibliothèque de Genève (BdG), le programme de rétroconversion a été finalisé. Cette étape est nécessaire dans la perspective de la mise en place d'un véritable service de bibliothèque numérique. Parallèlement, la réorganisation du fonctionnement du Centre d'icongraphie genevoise (CIG) a été entamée et une nouvelle conservatrice nommée.

Outre la signature de nouvelles conventions avec les communes concernant le service des bibliobus, les Bibliothèques municipales (BMU) ont bénéficié de la mise en place des chartes d'accueil du public et de collaboration qui détaillent les responsabilités des collaboratrices et collaborateurs de l'ins-titution vis-à-vis des usagers et usagères, en augmentation de plusieurs centaines cette année. Une enquête réalisée en collaboration avec la HEG et l'Unité information et documentation a permis de mieux cerner leurs attentes vis-à-vis des ressources multimédias.

Les subventions

Avec la création, au budget 2009, d'un fonds pluridisciplinaire, le DC s'est donné les moyens de soutenir des projets novateurs, l'interdisciplinarité et la transversalité étant deux orientations qui interviennent de plus en plus dans la production artistique contemporaine. Le DC a également participé activement aux négociations en vue de créer une Fondation romande pour le cinéma. Ce projet introduit de nouvelles perspectives dans l'organisation globale du soutien à la production à l'échelle romande, en prenant notamment en compte les mécanismes toujours plus complexes du financement du cinéma.

En 2009, l'action du Département de la culture (DC) s'est focalisée autour de deux grandes thématiques : l'amélioration de la qualité des prestations et des services offerts par les institutions culturelles à la population d'une part ; le suivi des projets liés à la revalorisation de certains grands équipements culturels de la Ville de Genève d'autre part. Ces deux thématiques s'inscrivent en effet dans une étroite complémentarité.

Les publics

Le renforcement de l'accès de tous à la culture demeure un champ d'action prioritaire. Un premier objectif a été d'évaluer l'impact des mesures prises pour inciter à participer à la vie culturelle de la cité : créer culture, guides des sorties culturelles à petit prix, carte 20 ans/20 francs, billets individuels à prix réduit, cinéma pour les personnes âgées. En prolongement de ces évaluations, la mise en place d'une « passerelle d'observation des publics » (POP) permet de récolter davantage d'informations sur les publics (et aussi les non-publics) afin de pouvoir proposer les réponses les mieux adaptées aux attentes et aux demandes des citoyens et citoyennes.

La réflexion engagée à propos des publics de la culture va de pair avec celle, tout aussi nécessaire, qui a pour but d'améliorer le fonctionnement des équipements culturels existants, mais aussi d'en construire de nouveaux, afin de pouvoir répondre aux besoins les plus urgents dans certains domaines.

Les musées

Ainsi, dans le domaine des musées, l'année 2009 a été marquée par plusieurs temps forts : la restructuration des Musées d'art et d'histoire est en bonne voie à la suite de la nomination d'un nouveau directeur ; la demande de crédit de construction pour le nouveau Musée d'ethnographie a été déposée devant le CM ; le chantier de construction d'un nouveau bâtiment pour le Conservatoire et le jardin botaniques (le projet BOTV) a été ouvert, tout comme celui de la rénovation de l'enveloppe du Muséum d'histoire naturelle. Ces chantiers sont cruciaux pour garantir l'avenir d'institutions muséales de premier plan.

Les scènes

Dans le domaine des arts de la scène, l'action du DC s'est concentrée sur la rénovation du Théâtre de l'Orangerie et celle de la salle de l'Alhambra. Le projet de Nouvelle Comédie sur le site de la gare des Eaux-vives est également entré dans une nouvelle phase, avec la désignation du projet lauréat du concours d'architecture et la préparation du crédit de construction.

DIRECTION DE LA CULTURE

Direction de la culture

Missions et prestations

Missions	Prestations	Descriptions
1 Assistance et conseils à la Présidence du département	11 Soutien et conseils au Magistrat culturel	Travaux pour le CA, réponses aux objets du CM (motions, interpellations, etc.), préparation et suivi des séances, auditions devant les Commissions. Accueil (réception, courrier et téléphones), rendez-vous (gestion de l'agenda et des invitations), rédactions (préparation des discours, préfaces et textes divers), signatures (préparation et présentation des pièces à signer).
	12 Mise en œuvre de la politique culturelle	Objectifs, stratégies, rôle et contributions de la Ville de Genève dans la vie culturelle genevoise.
	13 Politique budgétaire du Département	Déterminer et appliquer la politique budgétaire et d'investissement du Département.
	14 Attribution des subventions	Réceptions des demandes, études des dossiers, préavis, traitement comptable, analyse des rapports d'activités, contrôles. Commissions de préavis (musique, théâtre, cinéma, art contemporain, livre).
	15 Politique des ressources humaines	Gestion du personnel de tout le Département.
2 Direction et coordination	21 Coordination départementale	Gestion, coordination, validation, conseil, arbitrage, contrôle dans les domaines des bâtiments et travaux, du personnel, de la gestion (budget, comptes, investissement), des subventions, etc. Conférences de Département et de domaines, Commissions des administratrices et administrateurs, lieux culturels. Participation aux dossiers généraux et transversaux (PDQ, PQ, SIC, délégations du CA, contrôle de gestion, Comités divers).
	22 Gestion budgétaire	Assurer la gestion budgétaire du Département. Elaborer et analyser des données en collaboration avec le Contrôle de gestion. Effectuer des recherches et analyses financières. Gérer et suivre les données en contrôle de gestion des manifestations du Département.
	23 Manifestations culturelles	Participation à la Fête de la musique, Nuit de la science, Fureur de lire, Lettres frontalières, remises de prix, octroi de bourses, etc.
	31 Information publique	Informations sur la politique culturelle, newsletter, conférences de presse, participation au contenu du site Internet du DC, réponses aux suggestions et préoccupations du public.
3 Relations extérieures	32 Représentation	Représentation du Département lors d'inaugurations, vernissages, colloques, conférences, etc. Représentation de la Ville de Genève dans divers organismes subventionnés (OSR, Grand-Théâtre, fondations diverses, etc.).
	33 Coordination extérieure	Conférence culturelle genevoise, Coordination homme, nature et environnement. Relations et collaboration avec le Service des affaires culturelles de l'Etat (DIP), l'Association des communes genevoises (ACG), la Commission des villes suisses en matière culturelle (CVSC), l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Office fédéral de la culture (OFC), etc.

Direction de la culture

Introduction et faits marquants

L'année 2009 a été marquée par la restructuration des Musées d'art et d'histoire (MAH). Suite au rapport d'audit, et en parallèle avec le processus de recrutement d'un nouveau directeur (ouverture publique, Comité de sélection), la période durant laquelle le Co-directeur du Département de la culture a assuré la Direction ad interim des MAH a permis d'apaiser les esprits, d'entendre la totalité du personnel et de préparer les conditions d'arrivée du nouveau directeur. Ainsi, le programme du Centenaire a été modifié et validé. Le principe de valoriser les collections avec des expositions à longue temporalité a permis de diminuer le rythme et de recentrer les priorités, notamment vers une politique des publics plus affirmée. Dès son arrivée, le nouveau directeur a rencontré l'ensemble du personnel et construit une nouvelle organisation. Celle-ci, ainsi qu'un règlement de fonctionnement, ont été validés par le CA en décembre 2009. Le travail de rédaction du projet d'établissement a été entamé ainsi que la finalisation de la recherche de fonds pour le projet d'agrandissement et de rénovation du MAH, afin de répondre à l'exigence du CM concernant l'utilisation du crédit d'étude voté.

La « Passerelle d'observation des publics » (POP) a été lancée et un groupe de délégués institutionnels (BGE, BMU, CUB, MAH, MEG, MHN) a été désigné pour développer progressivement des moyens de recensement et d'analyse de données relatives aux publics et non-publics de la culture.

La POP a fonctionné comme :

- 1) pilote de projet, en définissant, testant puis faisant valider deux dispositifs d'enquête (une enquête sur la perception de l'accueil par les usagers des MHN, MHS et BGE, et un dispositif en vue de la constitution d'un socle de données de base sur le profil des visiteurs de musées) ;
- 2) support et conseil en accompagnant ponctuellement la mise en œuvre ou l'analyse de différents projets institutionnels (MAH et communication interne, Ariana et audioguides, MHN et visiteurs 2009, SPC et carte 20 ans/20 francs).

Le programme de gestion des absences non planifiées a été mis en application le 1^{er} juin 2009. Les chiffres fournis par la DPH en fin d'année révèlent une baisse sensible des absences sur l'ensemble des services mais aucun bilan sérieux ne pourra être fait avant dix-huit mois d'application. Ce programme sera étendu à l'ensemble de l'Administration municipale au cours des prochaines années.

Au Grand Théâtre, 2009 a été une année de transition marquée par le changement de Direction générale. Le Conseil de fondation a poursuivi de manière prioritaire le travail d'harmonisation des conditions de travail en faveur du personnel employé par la fondation, à l'exception des mécanismes salariaux.

Les chantiers du Théâtre de l'Orangerie et du Muséum d'histoire naturelle ont été ouverts en 2009. Celui de la Promenade du Pin s'est poursuivi, tandis que le CM a voté le crédit relatif au chantier de BOT V devant permettre aux CIB de disposer d'un nouvel abri des biens culturels pour les herbiers et de structures d'accueil du public adéquates. Le Musée Rath a ouvert ses portes au public et la brasserie des Halles de l'île a été inaugurée. Le concours pour la Nouvelle Comédie a abouti au choix d'un projet lauréat plébiscité par tous les partenaires de cette opération. Le CM a été saisi du crédit de construction pour rénover et agrandir le MEG, de même que du crédit de construction pour rénover l'Alhambra en maison des musiques actuelles. La collaboration avec les services du Département 2 est excellente et permet progressivement de mettre à niveau les infrastructures culturelles de la Ville.

Les conventions de subventionnement arrivées à échéance en 2009 ont été évaluées (Centre d'art contemporain, ASMW, Cinéma Tous Ecrans, Gilles Jobin et Foofwa d'immobilité), à l'exception de la convention du Centre de la photographie, dont l'évaluation et le renouvellement ont été reportés à la demande des représentants de l'association. La nouvelle convention du Centre d'art contemporain a été préparée ; elle sera signée lorsque la fondation du Centre d'art contemporain sera créée. Les nouvelles conventions de l'ASMW, de Cinéma Tous Ecrans, de Gilles Jobin et de Foofwa d'immobilité ont été préparées ; elles seront signées début 2010. La nouvelle convention de la compagnie Alias, préparée en 2008, a été signée début 2009. Deux nouvelles conventions de soutien conjoint avec l'Etat et Pro Helvetia ont été signées avec les compagnies Greffe et 723.

Dans le domaine des bibliothèques, le grand chantier de la rétroconversion n'a pas pu démarrer, car la Commission des arts et de la culture n'a toujours pas rendu son rapport concernant la proposition de crédit (PR-629) déposée devant le CM le 18 juin 2008.

Direction de la culture

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Créer une « passerelle d'observation des publics ».	31	Réalisation de petites enquêtes de terrain.	3 dispositifs d'enquêtes de terrain.	2 dispositifs d'enquêtes de terrain, complétés par des activités de support et de conseil.	
Établir un protocole pour la gestion des absences non planifiées.	15	Établissement du protocole.	Application du protocole dans tous les services.	Le protocole est appliqué dans tous les services depuis le 1 ^{er} juin 2009.	
Suivre la réalisation des grands chantiers d'équipements culturels.	21	Dépôt des crédits et ouverture des chantiers.	Mise à disposition des acteurs culturels d'équipements à niveau leur permettant d'assurer leur mission culturelle.	Les demandes de crédits ont été déposées.	
Repositionner le CIG et le transférer sous la responsabilité de la BGE.	12	Réalisation d'un inventaire de tous les documents iconographiques.	Création d'un vrai pôle iconographique.	Le CIG a été transféré à la BGE mais l'inventaire de tous les documents va prendre plusieurs années.	
Poursuivre la préparation de « 2012 Rousseau pour tous ».	23	Définition du programme et des coûts.	Dépôt d'une demande de crédit extraordinaire.	Deux PR ont été déposées devant le CM (PR-701 et PR-760).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Concernant l'inventaire de tous les documents iconographiques du CIG, le chantier s'est avéré bien plus conséquent que prévu. Seule une petite partie des collections est inventoriée, de manière partielle et fragmentée, et les inventaires sont multiples, tant sous forme électronique que papier. Le passage de Musinfo à MuseumPlus a retardé l'établissement d'une politique d'inventaire (plusieurs centaines de milliers de notices CIG sont dans Musinfo). Un programme complet d'inventorisation et de numérisation, incluant non seulement des moyens techniques, mais également des moyens humains supplémentaires, sera prochainement établi.

Concernant 2012 Rousseau pour tous, deux propositions de crédit ont été déposées : la PR-701 présentant l'ensemble des projets de cette commémoration, ainsi que la PR-760 présentant le dispositif devant permettre à l'île Rousseau d'être le lieu d'information et de référence pour le public durant toute la commémoration. Le vote de la tranche budgétaire 2009 a permis de signer les premiers accords de partenariat avec les porteurs de projets.

**SERVICE ADMINISTRATIF
ET TECHNIQUE**

Service administratif et technique

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Administration du Domaine art et culture (hors Fmac)	11 Administration générale	Secrétariat, suivi des processus administratifs, gestion des ressources humaines, accueil et sécurité.
		12 Finances	Comptabilité du domaine art et culture, gestion financière et contrôle des subventionnés.
		13 Infrastructures	Suivi et gestion des bâtiments administratifs. Coordination, planification, aménagement et gestion de la sécurité des infrastructures.
		14 Logistique	Support en matière de technologie informatique de télécommunication et logistique.
2	Section scènes culturelles	21	Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles.
		22 Administration des spectacles	Administration du personnel d'accueil du public et du personnel de billetterie.
		23 Technique de scènes	Réalisation scénique son, lumière et plateau. Coordination logistique.
3	Ateliers de décors de théâtre	32 Décors	Administration, conception et construction des décors de théâtre.

Service administratif et technique

Introduction et faits marquants

Après l'audit réalisé en 2008, une feuille de route pour 2009 a été validée. Cette feuille de route a été assumée par l'adjoint de Direction en charge des infrastructures et le chef de la section des scènes culturelles. Elle a clarifié le positionnement du chef de service et a donné plus d'autonomie au responsable des scènes culturelles, qui a désormais plus de poids hiérarchique vis-à-vis des régisseurs et régisseuses principales.

Une redistribution des tâches a été effectuée dans la Commission « aménagement » de la Fête de la Musique et l'organisation des Ateliers de décors de théâtre a été redéfinie.

Depuis 2009, des séances régulières de coordination ont lieu entre les conseillers et conseillères culturelles du SEC et les régisseurs et régisseuses principales et entre les collaborateurs et collaboratrices du Service de la promotion culturelle et le personnel d'accueil des points d'information et billetteries.

Au niveau des spectacles, 417 événements publics ont été accueillis dans les salles gérées par le Service administratif et technique (SAT), soit 156 concerts au Victoria Hall, 139 représentations au Casino-Théâtre et 122 spectacles à l'Alhambra.

L'équipe des Nomades a quant à elle fourni 80 prestations techniques lors de manifestations diverses telles que Musiques en été Festival, la Fête de la Musique, le Festival Voix de Fête, Traverses musicales, la Fête de l'Espoir, la Ville est à Vous, etc.

Les Ateliers de décors de théâtre ont pour leur part fabriqué 38 décors pour les théâtres genevois subventionnés par le Département de la culture, ou pour des manifestations internes à la Ville de Genève.

La possibilité offerte au personnel du SAT d'effectuer des stages internes a été poursuivie en 2009 mais ces stages ont rencontré un succès mitigé. Les visites collectives ont quant à elles été suspendues en raison de l'interm et seront reprises en 2010 avec les découvertes, entre autres, de l'Alhambra, du Casino-Théâtre et de la Scène Ella Fitzgerald.

Service administratif et technique

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Adapter le règlement sur les horaires aux besoins du travail irrégulier dans le monde du spectacle.	11	Formalisation et uniformisation des pratiques.	Entrée en vigueur du nouveau règlement au plus tard fin 2009.	-	
Inventorier l'ensemble du matériel technique du service dans une base de données commune.	14	Suppression des inventaires spécifiques des salles de spectacles.	Réalisation d'une base de données unique.	La base inventaire créée sur Lotus/Notes est fonctionnelle et regroupe l'ensemble du matériel des lieux culturels gérés en direct par le SAT.	
Finaliser le programme de gestion du personnel de salle.	14	Intégration des contraintes horaires des collaborateurs et collaboratrices dans un programme de gestion.	Diminution du nombre de demandes de modification du planning initial.	Le cahier des charges finalisé pour la gestion du personnel de salle au sein de la section des scènes culturelles a été fourni à la DSC. La base sera fonctionnelle dans le courant du 1 ^{er} trimestre 2010.	
Améliorer la visibilité et l'impact culturel des points d'accueil/billetterie.	21	Nouvelle signalétique et formation continue du personnel, en collaboration avec le Service de la promotion culturelle.	Augmentation de la diffusion des supports promotionnels et adaptations en fonction des réactions du public.	Les événements phares du DC sont désormais systématiquement mis en évidence et le personnel formé en conséquence pour répondre aux sollicitations du public.	
Clarifier le positionnement des salles de spectacle du Département dans le paysage culturel genevois.	21	Une fonction claire et précise est attribuée à chacune des salles.	Publication d'un document de référence pour les utilisateurs et utilisatrices des salles.	La coordination entre les conseillers culturels et les régisseurs principaux des salles a été développée. Les utilisateurs peuvent trouver les informations techniques sur Internet.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La finalisation du programme de gestion du personnel de salle n'est que partiellement atteinte, car le programme sur Lotus Notes doit encore faire l'objet de petits ajustements afin de correspondre au cahier des charges final qui a été remis à la Direction des systèmes d'information et de communication par la section des scènes culturelles en fin d'année. Cet outil de gestion, qui devrait être opérationnel dans le courant du 1^{er} trimestre 2010, est attendu avec impatience par la régisseuse principale en charge de la gestion des plannings de service du personnel de salle au sein du Victoria Hall, du Casino-Théâtre et de l'Ambra. Bien entendu, il n'influencera pas le nombre de modifications du planning initial, mais il en facilitera le processus et surtout diminuera considérablement le risque d'erreurs. A titre d'information, en 2009, 365 représentations publiques ont nécessité 5'873 convocations de personnel de salle.

L'objectif d'adapter le règlement sur les horaires aux besoins du travail irrégulier dans le monde du spectacle a été abandonné. En effet, la Direction des ressources humaines a été chargée par le Comité de direction de rédiger un nouveau règlement applicable à l'ensemble des membres du personnel de l'Administration municipale.

PROMOTION CULTURELLE

Promotion culturelle

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Missions de promotion	11	Communication institutionnelle Genève ville de culture, stratégie de communication, campagne de promotion, édition de supports promotionnels (affichage, brochures, cartes postales), annonces médias, relations presse, Agendas (site Internet, R200, A3), lettre d'information, Vivre à Genève. Site Internet du DC, sites Internet des musées municipaux, réalisation du magazine inSitu, film « Genève ville de culture ». Groupes de travail: communication DC, information DC. Musées gratuits: affiches, annonces médias, pages Internet. Dossiers ponctuels. Prix et bourses, dépliants, affiches, relations médias, annonces médias, pages Internet. Dépliant aide à la création. Dépliant subventions. Dossiers Fmac. Jury ateliers et bourses.
		12	Grandes manifestations Participation à l'organisation, mise en place et exécution de la stratégie de communication, édition des programmes et des supports promotionnels, réalisation des sites Internet, relations presse pour les manifestations du DC: Fête de la Musique, Fureur de l'île, Manifestation d'art contemporain, 2012 Rousseau pour tous, Prix de la Ville de Genève; participation: Nuit de la science, La Ville est à vous.
		13	Art musical & scènes culturelles Mise en place et exécution de la stratégie de communication, édition des programmes et des supports promotionnels, réalisation des sites Internet, relations presse pour les manifestations (Concerts du dimanche, Musiques en été, Mai en février) et pour les scènes culturelles (Victoria Hall, Alhambra, Maison des arts du Grütli).
2	Missions en faveur du public	21	Personnes âgées Cinéma des aînés (séances de cinéma pour personnes âgées, en collaboration avec le CAC-Voltaire). Achat et diffusion de cartes d'accès aux répétitions de l'OSR. Achat de spectacles en matinee et billetterie pour les groupements d'aînés. Achat de lots de billets au Grand Théâtre. Gestion des billets à tarif réduit (CHF 10.-) dans les théâtres partenaires et aux Concerts du dimanche au Victoria Hall.
		22	Populaires Accès des publics à la culture: subventions aux organisateurs de manifestations gratuites ou favorisant l'accès de certaines catégories de publics. Edition du guide « Entrées libres ». Chèqueur culture destiné aux personnes à revenus modestes. Organismes sociaux: invitations aux spectacles, en collaboration avec le Forum contre l'exclusion.
		23	Jeunes Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets jeunes. Carte 20 ans / 20 francs: vente de la carte, gestion du réseau de partenaires, gestion du réseau de distribution, campagne de promotion, subventions.

Promotion culturelle

Introduction et faits marquants

Afin de proposer une meilleure information auprès des publics, de nombreuses améliorations ont été apportées à différents supports.

La mise en page de la lettre d'information du Département de la culture (DC) a été améliorée conformément à l'évolution des exigences web. Devenue plus synthétique, elle dispose aussi d'un discours visuel accru.

Une traduction en anglais du site Internet du Victoria Hall a été réalisée afin de répondre à un besoin du public et à la demande des organismes ayant recours à la location de la salle.

L'iconographie du site Internet de la Maison des arts du Groulx a été enrichie.

Un nouvel espace d'information a été mis en place pour l'édition 2009 de la « Fête de la musique » (FM), permettant de diffuser toutes les informations utiles au public de la FM mais aussi de promouvoir d'autres activités du DC. À cette occasion, un focus a été mis sur les bibliothèques municipales et sur le festival « Musiques en été festival ».

Le graphisme du site Internet « 2012 Rousseau pour tous » a été mis à jour en regard des nouveaux supports de communication (cartes postales) édités en cours d'année.

Un site Internet spécifique et original pour la MAC09 a été développé en synergie avec les partenaires. De nombreux travaux vidéos ont été réalisés sur l'événement et rendus disponibles en ligne.

Le plan média des « Concerts du dimanche » a été repensé et de nouvelles annonces ont été publiées au travers de nouveaux supports.

Afin de toucher un plus large public, la « Fureur de lire » a bénéficié d'une campagne de promotion plus étoffée, d'une meilleure diffusion des supports et d'un plan média élargi.

La brochure « Entrée libre » a été modifiée dans l'orchestration de ses informations, ainsi que dans sa diffusion, plus étendue et plus ciblée. Renommée « Culturellement votre », son objectif principal est de démontrer que la culture appartient à tout le monde. Elle est déjà en rupture de stock.

Un dépliant d'accompagnement du « Chèque culture » a été conçu. Il rend plus accessibles les informations sur l'obtention et l'utilisation du chèque. Il est accompagné d'une traduction en anglais, allemand, italien, portugais et espagnol qui est disponible sur Internet. Ce document permet de faire connaître le chèque dans des lieux de diffusion ciblés. Pour la diffusion du « Chèque culture », l'action de terrain entamée en 2008 s'est développée en 2009 avec la collaboration étendue à tous les Centres d'action sociale (CASS) de la Ville de Genève. Les assistants sociaux et assistants sociales des CASS sont dorénavant habilités à distribuer le chèque à leurs utilisateurs et utilisatrices qui répondent aux critères exigés pour l'obtention de ce dernier. Ils endossent ainsi un rôle de médiateur, une dimension humaine utile pour ce genre de mesure sociale.

Un bilan de l'accès à la culture a été entamé, permettant d'apporter des ajustements dans le fonctionnement des mesures proposées par le DC. Ce travail vise à avoir un outil performant pour élaborer la politique d'accès des publics à la culture.

Un état des lieux des trois points d'information et billetteries a été réalisé en avril 2009. Des recommandations sur la présentation et la diffusion des différents supports promotionnels ont été données au personnel d'accueil sur place et lors d'une séance d'information générale. Un suivi de cette démarche a été assuré durant le reste de l'année.

Une série de 10 modules intitulés complément d'objet a été créée. Ces sujets de 80 secondes décrivent une œuvre provenant des institutions culturelles de la Ville. Avec une portée didactique et ludique, ces modules sont accompagnés d'une fiche technique qui peut être téléchargée et emmenée lors d'une visite au musée. Ces vidéos ont été mises à disposition des musées pour un relais sur leur site Internet.

L'utilisation de la vidéo sur le site Internet du DC a été largement étendue, avec une présence dans l'actualité de la page d'accueil et dans les rubriques concernées (environ une centaine de vidéos étaient disponibles à fin 2009). Ces vidéos sont aussi diffusées sur Youtube.

Une version pour téléphone portable (iPhone) du site Internet de « Musiques en été festival » a été développée, participant ainsi à la promotion de la manifestation notamment sur la scène Ella Fitzgerald, un réseau Wi-Fi gratuit étant disponible dans cette zone.

Promotion culturelle

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place un système de contrôle de l'attribution des subventions du budget billets jeunes.	23	Contrôles effectués.	Les cinq subventions les plus importantes seront contrôlées.	Les cinq subventions les plus importantes ont été contrôlées.	
Développer la diffusion du Chéquier culture.	22	Nombre de chèquiers distribués.	300 chèquiers supplémentaires seront distribués.	Les décomptes provisoires n'indiquent pas d'augmentation.	
Augmenter le nombre de billets achetés par les utilisateurs et utilisatrices de la carte 20 ans/20 francs.	23	Nombre de billets 20 ans/20 francs vendus.	Passer de 0,7 billet (en moyenne) par détenteur ou détentrice de la carte à 1.	1,52 billets (en moyenne) par détenteur ou détentrice ont été achetés.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Cinq institutions fortement subventionnées pour les billets jeunes publics ont été contrôlées (le Théâtre de Carouge, la Comédie, la compagnie Confiture, le Théâtre du Loup et le Forum Meyrin). Le contrôle a porté sur la concordance entre les billets effectivement vendus et les relevés transmis au Service de la promotion culturelle (SPC). Il a attesté d'un bon fonctionnement de l'utilisation de la subvention et a, en outre, permis d'avoir une bonne vision de la politique en faveur des jeunes dans ces établissements.

La mise en œuvre du « Chéquier culture » est une mesure délicate qui nécessite encore un travail d'approfondissement. En 2009, 696 chèquiers ont été distribués, comportant chacun 6 chèques. 1374 chèques ont été utilisés, soit 32,9% des chèques distribués. La valeur cible de l'objectif était de distribuer 300 chèquiers supplémentaires. Cette valeur a été surévaluée en regard de la complexité de cette mesure. Pour améliorer la diffusion du chéquier, il convient de trouver des solutions visant à mieux connaître le public potentiel, d'entendre les partenariats pour sa diffusion auprès des publics concernés et de redéfinir les modalités d'utilisation. En 2009, le SPC s'est doté d'un outil permettant de suivre précisément l'évolution du chéquier. Grâce à lui, le travail de promotion du chéquier auprès des communes ainsi que la collaboration avec les partenaires culturels peut se faire de manière raisonnée et rationnelle.

Utilisation de la carte 20 ans/20 francs a connu un essor remarquable. Les chiffres 2009 attestent de cette progression importante avec l'achat de 1,52 billets (en moyenne) par détenteur ou détentrice. Les résultats vont donc au-delà de la cible fixée qui était de 1 billet par détenteur ou détentrice par rapport à la valeur de 2008 qui était de 0,7. Les nombreuses actions mises en œuvre autour de cette mesure ont donc pleinement porté leurs fruits. Par exemple, un portail Facebook a été créé afin de se rapprocher des médias de communication utilisés par le jeune public, et un concours a été organisé lors de la « Fête de la musique » afin de mettre en évidence la variété de la programmation musicale genevoise pour les jeunes. De plus, des actions dans le domaine du théâtre ont été menées et le réseau de diffusion de la carte a été largement étendu. Par contre, une enquête qualitative a été conduite concluant au peu d'intérêt pour les jeunes détenteurs et détentrices d'appartenir à un club 20 ans/20 francs. Cet aspect n'a donc pas été développé.

SERVICE CULTUREL

Service culturel

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Mise en place de la politique culturelle	11 Assistance et conseil	Suivi de la vie culturelle et des événements artistiques. Participation à des Commissions, bureaux, conseils, délégations, procès, groupes de travail, débats ; pour la vie locale, nationale et internationale. Rapports au Magistrat. Analyse des demandes de subvention, en coordination avec les Commissions de préavis. Rencointres individuelles et collectives avec les requérants. Présentation des préavis au Magistrat. Projets de réponses à des motions, questions écrites, projets arrêtés, de rapports, etc.
		21 Gestion des subventions en francs	Traitement administratif et validation comptable des dossiers, de l'étude des projets et leurs budgets jusqu'à l'examen des comptes et rapports d'activités, avec le Service administratif et technique. Conventions de subventionnement et évaluations, avec la Direction du DC. Participation à l'élaboration de règlements et critères d'attribution. Constitution et animation de Commissions de préavis. Organisation de jurys et de concours selon les directives.
2	Application de la politique culturelle	22 Gestion des prestations en nature	Établissement de conventions de mise à disposition de locaux. Séances d'usagers et d'usagers. Attribution de locaux d'artistes ou d'associations (préavis pour Grütli, Usine). Préavis pour services (ateliers de décors de théâtre) et activités. Mises à disposition de salles (Victoria Hall, Casino Théâtre, Allambra, etc.) et de scènes (Cour de l'Hôtel-de-Ville, Scène Ella Fitzgerald, etc.).
		31 Rése de la Musique	Participation au choix des lieux et des responsables des scènes. Programmation et engagement des artistes. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel. Supervision des concerts et de la technique. Traitement comptable des indemnités et évaluation.
3	Organisation de manifestations	32 Musiques en été	Participation au choix des responsables. Établissement de conventions. Suivi administratif et comptable des prestations et évaluation.
		33 Concerts-séminade	Conception des saisons. Engagements des artistes. Choix et discussion des programmes. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion. Supervision des concerts et de la technique. Accueil et accompagnement des artistes et évaluation.
		34 Concerts Kiozques en musique	Planification de la saison. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la manifestation. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel et évaluation.
		35 Fureur de lire	Participation au choix des lieux et des responsables. Programmation et organisation de la manifestation. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel et évaluation.
		36 La Ville est à vous	Établissement de partenariats avec les quartiers et détermination de l'échancier des manifestations par quartier. Traitement et suivi administratif et comptable des demandes de subventions. Mise en relation des quartiers et des administrations publiques. Communication, conseil, assistance, évaluation, soutien administratif et suivi des manifestations.
		37 Expositions d'artistes actifs à Genève	Organisation du concours et collaboration avec des partenaires externes (Institutions, associations d'artistes, galeries, etc.). Organisation de l'exposition des œuvres des artistes sélectionnés, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire. Participation au suivi technique et promotionnel, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire. Gestion et suivi des dossiers d'artistes.
4	Conservation et diffusion d'art contemporain	38 Autres manifestations	Manifestations ponctuelles et occasionnelles, partenariats.
		41 Gestion des collections d'art contemporain	Acquisition des œuvres. Conditionnement et stockage des œuvres dans les réserves. Contrôle de l'état des collections, identification et suivi des restaurations. Mise à l'inventaire et numérisation des images.
		42 Circulation des œuvres d'art contemporain	Prêts à l'Administration municipale: choix, transport, accrochage des œuvres. Prêt à des institutions externes. Traitement administratif et comptable des prêts (conditions, assurances).
		43 Diffusion	Signalétique des œuvres (cartels). Publications imprimées et électroniques (web) sur la présentation des collections et activités du Fmc. Expositions.
		44 Médiation culturelle	Présentation aux publics (enfants, adolescence et adultes) d'artistes, d'œuvres et de l'art contemporain genevois en général dans le cadre de cours, séminaires, conférences et autres manifestations.

Service culturel

Introduction et faits marquants

Le Service aux artistes et aux acteurs culturels (SAAAC) a changé de nom en septembre 2009 et s'appelle dorénavant le Service culturel (SEC).

En 2009, le SEC a poursuivi sa double mission : gérer le suivi culturel et administratif d'environ 50 millions de francs de subventions et organiser les manifestations régulières du Département de la culture (Fête de la musique, Fureur de lire, Concerts du dimanche, Musiques en été, IMAC09, etc.).

Depuis le 1^{er} avril 2009, le SEC a une nouvelle cheffe de service. Ce changement a été suivi d'une réorganisation du service ainsi que de la mise en place de collaborations plus étendues avec le Service de la promotion culturelle (SPO) et le Service administratif et technique (SAT).

D'autres chantiers organisationnels ont commencé, concernant notamment les procédures de gestion et de suivi des subventions et la création d'une base de données informatique sur les subventions à l'échelle de la Ville de Genève. Ces projets rassemblent plusieurs Départements et services.

Le SEC a suivi la troisième partie du Forum organisé par le Rassemblement des artistes et des acteurs culturels et concrétisé par les propositions rassemblées dans la publication «Art, culture & création».

Le SEC a également participé aux travaux de la Commission externe chargée par le Conseil d'Etat de rédiger un avant-projet de loi cantonale pour les arts et la culture.

La réorganisation du Bâtiment d'art contemporain (BAC) a été effectuée en 2009. Celui-ci se compose finalement du Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO), du Centre d'art contemporain (CAC), du Centre de la photographie, Genève (CPG) et du Fonds municipal d'art contemporain (Fmac). Suite à la votation concernant le Centre de l'image contemporaine (CIC), ses activités (manifestations) ont été transférées au CAC alors que la collection (nommée Fonds André Itten) a été confiée au Fmac, chargé de l'inventaire et de la mise en valeur. Le Fmac a par ailleurs inauguré une médiathèque ainsi que la première exposition dans les nouveaux locaux communs du BAC dont il assure la gestion.

Dans le domaine du théâtre, le SEC a suivi le projet de Nouvelle Comédie. Le jury du concours a choisi un projet plébiscité par les professionnels, professionnelles et les médias.

Le SEC a participé à la première édition des «Journées de théâtre contemporain», qui se sont déroulées à Genève et ont rassemblé des institutions et compagnies de la Suisse romande.

Enfin, les événements qui ont atteint le fonctionnement du Théâtre de Poche ont nécessité une attention particulière du service.

Dans le domaine du livre et de l'édition, le SEC a créé six bourses destinées à soutenir l'édition genevoise.

Une météo extraordinaire a permis de réaliser toutes les sérénades classiques des concerts d'été dans la cour de l'Hôtel-de-Ville et de connaître une fréquentation exceptionnelle elle aussi.

Le fonds pluridisciplinaire, créé au budget 2009, a rempli ses objectifs et permis de soutenir de nombreux projets dans des domaines nouveaux. Des critères d'octroi ont été formulés et une Commission d'expert-e-s mise en place.

Le domaine de la danse continue à se développer et 2 nouvelles conventions de soutien conjoint (cic Greffe et cie / 723) ont été signées avec Pro Helvetia et l'Etat. L'observatoire créé avec l'Association pour la danse contemporaine a rendu son rapport et de nouvelles recherches pour la construction d'un Pavillon de la danse sont en cours.

La médiation rassemblant l'Usine, le Bâtiment des forces motrices et les habitant-e-s du quartier de la Coulouvrenière a abouti à un plan de mesures dont la réalisation est pilotée par le Département de l'environnement urbain et de la sécurité et le Département de la culture. Des mesures ont été prises : augmentation des éclairages autour de l'Usine, intensification des tournées des agents de sécurité municipaux, levées supplémentaires des ordures et réaménagement de la Place des Volontaires. Une étude a été menée pour traiter de la question des nuisances sonores.

La disparition de nombreux lieux alternatifs continue de créer une concentration des besoins et des attentes autour de l'Usine, qui doit faire face à un afflux de public et aux tensions que cette situation engendre.

Service culturel

La création d'espaces de travail au Vélodrome pour les artistes délogés d'Artemis n'a pas résolu le problème du Théâtre du Gaipon et de plusieurs autres lieux. Une solution a été trouvée pour reloger la Cave 12 suite à une proposition de l'Etat qui met un lieu à disposition gratuitement pour vingt ans, charge à la Ville de Genève de financer les travaux (PR-728).

Après des mois de retard consécutif au traitement d'une pétition demandant le maintien de l'Al-hambar, une demande de crédit a finalement été déposée en avril (PR-704) pour la rénovation de l'Alhambra.

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Participer à la mise en place d'un Conseil de la culture.	11	Nombre de réunions organisées.	2 réunions par an.	Le SEC a activement participé aux travaux mais le Conseil de la culture n'a pas encore été créé.	
Participer à la création d'une fondation pour le cinéma.	11	Nombre de subventions prises en charge par la nouvelle fondation.	50 % des subventions cinéma.	Le SEC a activement participé aux travaux mais la fondation n'a pas encore été créée.	
Permettre au Théâtre de l'Orangerie de réaliser une saison pendant les travaux de rénovation.	22	Le lieu trouvé pour déplacer temporairement les activités du Théâtre de l'Orangerie.	1 saison complète réalisée.	1 saison complète a été réalisée dans la « Tour vagabonde ».	
Réaliser de nouvelles conventions de subventionnement avec l'Etat et/ou Pro Helvetia.	21	Nombre de nouvelles conventions signées.	2 conventions dans le domaine de la danse.	2 nouvelles conventions dans le domaine de la danse ont été signées.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La proposition d'instaurer un Conseil de la culture a fait l'objet de séances de travail entre la Ville de Genève et l'Etat de Genève et une proposition a été envoyée au RAAC

La création d'une Fondation romande pour le cinéma rencontre l'enthousiasme de l'ensemble des partenaires mais se concrétise difficilement, notamment en raison des budgets que cela implique et que la plupart des partenaires ne se sont pas encore engagés à consacrer. Ce projet doit être avalisé par les exécutifs et les législatifs des cantons et des villes, ce qui prend du temps. Ce projet est particulièrement important pour Genève qui représente environ 50% de la production cinématographique romande.

La saison 2009 de l'Orangerie s'est déroulée dans une structure (la Tour vagabonde) louée et montée pour les 3 mois d'été au Parc la Grange et elle a connu un vif succès. Cette solution devra être reconduite en 2010 car les travaux de l'Orangerie ne seront pas terminés.

**CONSERVATOIRE ET JARDIN
BOTANIKES**

Conservatoire et jardin botaniques

Les CIB ont mis sur pied avec succès l'exposition «Collections, émotions, émotions de collections», en collaboration avec l'Université de Genève. Les points forts ont indéniablement été la Fête du solstice d'été, pendant Botanica (la Semaine des Jardins botaniques suisses) et les deux week-ends organisés autour de l'exposition avec l'Université de Genève et son Pôle national de recherche en sciences affectives.

Concernant le Jardin, une vaste étude portant sur les collections vivantes a été lancée afin de définir une politique de gestion. Cette réflexion reçoit l'appui d'une étudiante de l'Université de Genève faisant un master sur cette problématique.

La gestion des herbiers et des données liées aux projets scientifiques conduit les CIB à faire évoluer en permanence leurs outils informatiques. L'application SIBG utilisée a évolué et intègre dorénavant un projet de Catalogue électronique des Lichens de Suisse, ce qui a nécessité l'introduction d'environ 25 nouvelles tables et l'importation de quelques 65'000 enregistrements (données taxonomiques, chorologiques, écologiques, bibliographiques).

Conservation patrimoniale

La désinfection bisannuelle de l'Herbier s'est déroulée parfaitement. On notera que les subventions reçues de partenaires externes ont permis la saisie de plus de 26'000 échantillons d'herbier et le scanage en haute résolution de 15'000 planches d'herbier, toutes ces informations étant consultables sur le site Internet des CIB. Enfin, les CIB ont pu acquérir (avec l'accord des autorités françaises) 12'000 échantillons d'herbier de Corse de M. Deschânes, une collection particulièrement importante pour cette île, fruit de nombreuses années d'expédition.

Les travaux liés à la protection de la nature ont conduit les CIB à participer à l'organisation, en février, d'un colloque international à l'Herpé de Lullier réunissant une centaine de participants sur le thème de la conservation de la petite massette (*Typha minima*). Par ailleurs, les efforts de conservation in situ d'une petite plante aquatique, la littorelle (*Littorella uniflora*), sur la plage de Messery ont été couronnés de succès puisque la population est passée de 35 pieds en 2004 à 20'000 pieds en 2009 (Messery est une petite commune en France voisine située sur les rives du lac Léman – arrondissement de Thonon-les-Bains). Les actions de sauvegarde de la littorelle menées par les CIB sur la plage de Messery ont pour objectif de renforcer la population de cette espèce en vue d'une large réintroduction de cette petite plante aquatique sur le pourtour du Léman.

Enfin, la constitution d'une banque de semences du Canton a pris un tour décisif avec l'acquisition d'équipements qui place maintenant le Laboratoire de Conservation dans des conditions de travail optimales.

Sous l'acronyme SIPV (Systèmes d'information du Patrimoine Vert), les CIB poursuivent un important programme de cartographie des espèces et des milieux de la région genevoise. Ainsi, le SIPV est engagé dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois comme fournisseur référent pour les données de la flore et les cartes des milieux naturels. Par ailleurs, prenant acte de la nécessité exprimée par divers organismes politiques et collectivités locales de mieux connaître les milieux naturels de notre région, et conscients du coût important que représente le relevé de ces unités sur le terrain, les collaborateurs du projet SIPV se sont engagés dans la mise en œuvre d'une cartographie automatisée des milieux naturels.

Taux de réalisation estimé en 2009:

- 100 % des données existantes sur les arbres isolés (dont 80 % de données historiques - avant 2000);
- 100 % des données existantes sur la flore;
- 50 % des données existantes sur les milieux naturels (avant 2000).

Recherche

Les CIB ont participé en décembre à l'organisation d'un colloque international sur Jean Senebier. Les travaux sur Madagascar ont permis la publication de 12 nouvelles espèces pour la science. Cinq travaux en bachelier et six en master ont été présentés avec succès, onze autres se poursuivent.

Une conservatrice des CIB a reçu le prix Rudolf Maag le 10 juin 2009 à Regensberg, au siège de la Fondation Günthart-Maag. Ce prix couronne une œuvre de longue haleine au service de la conservation de la nature, dont plusieurs volets concernent les CIB.

Conservatoire et jardin botaniques

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Accompagner le début du chantier de BotV (Herbiers et accueil des publics).	34	Diverses relations média explicitant l'opération en cours et prolongeant les efforts de communication en faveur du projet.	Une réponse donnée aux réclamations, écrites ou orales, formulées par le public.	Une réponse a été apportée aux réclamations, écrites ou orales, formulées par le public.	●
Mettre sur pied l'exposition « Émotions de collection-Collection d'émotions » en collaboration avec le Pôle national de recherche sur les Sciences affectives de l'Université de Genève (450 ^e anniversaire).	32	Des coupures de presse et relations média. Le nombre de visiteurs.	60 coupures de presse et relations média. 80 000 visiteurs et visiteuses.	Les objectifs de fréquentation et de visibilité dans les médias ont été atteints.	●
Inventorier les collections vivantes en vue de garantir la qualité scientifique des collections.	13	Publication d'un catalogue des collections vivantes.	Un catalogue publié.	Les collections vivantes ont été inventoriées à 90%. La gestion courante du secteur ayant nécessité un recentrage des forces de travail, la publication du catalogue est différée en conséquence.	◐
Mettre en ligne la Flore numérique des Lichens de Suisse, permettant l'identification et dominant des informations sur les espèces de lichens présentes en Suisse.	13	Mise en place d'une première version du site Internet sur un choix d'espèces.	Une cinquantaine d'espèces test mises en ligne sur le site des CJB.	La totalité des espèces de lichens de Suisse (2075) est mise en ligne sur le site des CJB, sous la forme d'un catalogue.	●
Publier la liste des espèces menacées prioritaires du Canton de Genève (contenant un ordre de priorité parmi les 250 espèces sauvages de fougères et plantes à fleurs les plus menacées).	14	Impression d'un fascicule.	Un fascicule publié à environ 500 exemplaires.	Le travail a été réalisé mais la publication est reportée à 2010.	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les CJB ont participé, en partenariat avec l'Université de Genève, aux manifestations publiques qui se sont déroulées à l'occasion du 450^e anniversaire de l'Université. De ce fait, les CJB ont pu bénéficier d'une visibilité importante en plus des canaux publicitaires habituels. Les nombreux événements qui ont jalonné l'exposition « Collections d'émotions, émotions de collections », (visites, ateliers, Fête du Solstice, Week-ends de l'Uni, etc.) ont permis de dépasser largement les objectifs en matière de fréquentation et de médiation.

L'objectif « Inventorier les collections vivantes en vue de garantir la qualité scientifique des collections » des CJB est réalisé à 90%. Ce taux de réalisation s'explique par un changement d'orientation, l'inventaire en question devant servir de base à une réflexion générale sur une politique de gestion des collections vivantes.

La publication de la liste des espèces menacées prioritaires du Canton de Genève a pris du retard en raison de l'absence maladie durant l'automne de la conservatrice en charge du dossier. Vu la spécificité du travail à accomplir, il n'était pas envisageable de la remplacer.

**MUSÉES D'ART
ET D'HISTOIRE**

Musées d'art et d'histoire

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'œuvres, gestion des dons et legs
		12 Traitement et classement des collections	Conservation des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des œuvres,
		13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaire des collections, gestion des prêts.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections, Traitements ponctuels et entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21 Recherche	Recherches scientifiques sur les collections des MAH, l'histoire des institutions, les techniques,
		22 Echanges scientifiques	Echanges scientifiques internes et externes, accueil des chercheurs.
		23 Formation	Participation à la formation des étudiants, accueil de stagiaires, encadrement scientifique, cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes	Conception scientifique et muséographique des expositions permanentes, réalisation et mise en place.
		32 Expositions temporales	Conception scientifique et muséographique des expositions temporaires, conception et édition du catalogue d'exposition, réalisation et mise en place des expositions temporaires, démontage.
		33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34 Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Musées d'art et d'histoire

Introduction et faits marquants

L'année 2009 a été particulièrement délicate, avec, à l'issue de l'audit entamé fin 2008, le départ du directeur en place depuis plus de 15 ans et une Direction ad interim durant six mois avant l'arrivée du nouveau directeur, le 1^{er} octobre 2009. Ceci a entraîné le report de certains projets, la préparation du Centenaire étant prioritaire. A l'occasion de cet anniversaire, le Musée d'art et d'histoire (MAH) se prépare à de nouveaux défis avec le lancement du projet de rénovation et d'agrandissement du bâtiment de Charles-Galland. Pour cela, il a été décidé de modifier et d'améliorer l'organisation administrative afin de donner une meilleure information et un renforcement de la lisibilité des décisions prises à l'ensemble du personnel. Le nouvel organigramme accepté par le CA en décembre 2009 sera mis en place progressivement en 2010 afin d'en tester le bon fonctionnement. Elaborée après une large concertation avec le personnel et ses organes représentatifs (COPE, collège des conservateurs), cette nouvelle organisation et la reprise du projet de rénovation et d'agrandissement seront les grands enjeux de l'année 2010.

Une conférence de presse tenue le 15 décembre 2009 a confirmé la réintégration des collections d'horlogerie et d'émallerie à Charles-Galland, où elles se trouvaient jusqu'en 1969. Ces collections représentent désormais l'un des enjeux du projet d'établissement pour l'agrandissement et la rénovation du Musée.

Avec la location, au 1^{er} janvier, de nouveaux dépôts entièrement aménagés dente avec les secteurs concernés du Musée et de la Ville de Genève, la bonne conservation et la sécurité des collections d'estampes, de textiles, d'horlogerie et d'émallerie sont enfin garanties. Le démenagement des fonds a été réalisé par étapes tout au long de l'année. D'importantes campagnes de conditionnement et de rangement ont été réalisées et vont se poursuivre en 2010.

Le Musée Rath a ouvert ses portes le 8 avril 2009 avec l'exposition Giacometti, Balhaus, Skira. Les années Labyrinth (1944-1946). Cette exposition a attiré 11 381 visiteurs. Au cours des 14 mois de travaux, les installations techniques ont été entièrement renouvelées pour répondre aux normes internationales en matière de conservation et de sécurité. Une nouvelle zone d'accueil a été aménagée et le sas d'entrée redessiné pour améliorer le confort des visiteurs et du personnel.

La poursuite du chantier de rénovation intérieure du bâtiment de la Promenade du Pin 5 a marqué le fonctionnement du Cabinet des estampes (déménagement des bureaux, conditionnement des

œuvres) et de la Bibliothèque d'art et d'archéologie. Une attention particulière a été portée à la protection des personnes et des œuvres restant dans le bâtiment et la BAA a maintenu un service ininterrompu au public malgré les travaux.

Parallèlement à la préparation du Centenaire, l'étude et la publication des collections se sont poursuivies. Le projet de revalorisation du fonds hollandais et flamand, entrepris dès 2005, s'est achevé en 2009. Cette collaboration entre les ateliers de conservation-restauration de peintures du Musée et l'Unité d'histoire de l'art de l'Université de Genève a permis la publication du catalogue raisonné des 237 peintures des écoles hollandaise et flamande (XVII^e et XVIII^e siècles) conservées dans les collections sous le titre « L'art et ses marchés ». Cette parution est accompagnée d'une exposition temporaire présentant un choix de 115 peintures. Le Cabinet des estampes s'est associé au projet avec une sélection de son fonds de gravures hollandaises et flamandes en cours d'étude.

Une publication éditée sous la Direction du Cabinet de numismatique permet également au grand public de découvrir l'œuvre des artistes médailleurs genevois Jean (1676-1763) et Jacques-Antoine Dassier (1715-1759).

Outre le nouveau parcours des salles d'archéologie régionale, le MAH propose une présentation renouvelée de l'espace dédié au mobilier d'artistes, avec des pièces signées Hoffmann, Cirigli et Gallé complétées par des objets issus des collections d'horlogerie et d'émallerie. Au Musée Ariana, l'aile dévolue à l'histoire du verre a été remaniée et les vitrines modifiées avec des matériaux conformes aux impératifs de conservation.

Les MAH ont organisé onze nouvelles expositions temporaires d'ampleurs différentes. Deux expositions majeures ont été plébiscitées par le public : au MAH, « Akhenaton et Néfertiti. Soleil et ombres des pharaons », a fermé ses portes le 1^{er} février 2009 après avoir accueilli plus de 35 000 visiteurs ; en novembre, la première rétrospective consacrée à Alberto Giacometti par un musée public en Suisse Romande a été inaugurée au Musée Rath.

Depuis mars 2009, le Musée Ariana propose au public un audioguide en français, anglais et allemand, alors que l'application de la nouvelle identité visuelle de l'institution aux différents supports de communication se poursuit avec notamment la refonte du Journal des MAH.

Musées d'art et d'histoire

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Élaborer un concept de base pour un Nouveau Musée pluridisciplinaire en vue du réaménagement et de l'éventuel agrandissement du Musée d'art et d'histoire (projet Jean Nouvel).	11, 12, 21, 31 et 33	Avant-projet muséographique.	Validation par le COPIL en septembre 2009 et par le Magistrat.	L'avant-projet sera présenté en 2010. En l'attente de la mise en place de sa nouvelle organisation administrative, les priorités de l'institution en 2009 ont été recentrées sur la préparation du Centenaire.	
Préparer le Centenaire du Musée d'art et d'histoire en 2010.	11, 12, 21, 31, 32 et 33	Publication du programme complet des manifestations du Centenaire à fin 2009.	Validation par le COPIL en septembre 2009 et par le Magistrat.	Le programme du Centenaire a été validé par le Comité de pilotage et par le Magistrat.	
Réaliser un nouveau parcours muséographique basé sur le concept d'archéologie régionale pour les collections permanentes d'archéologie du Musée d'art et d'histoire.	11, 12, 21, 31 et 33	Réaménagement des salles.	Réouverture au public des salles d'archéologie régionale courant 2009 (ancienne salle de la Préhistoire).	Sous le titre « Une cité à la découverte de son identité », la nouvelle présentation des collections permanentes d'archéologie régionale a été inaugurée le 3 juin 2009.	
Porter à terme le projet GeCol II (inventaire informatisé des collections).	12	Mise en production du nouveau progiciel.	Transfert de toutes les données (fiches d'inventaires, images) dans le nouveau progiciel.	La migration définitive des données dans le progiciel de gestion des collections Museum Plus a été réalisée le 18.12.2009.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Après une année recentrée sur la préparation du Centenaire, l'achèvement de la recherche de fonds privés à hauteur de 50% de la dépense globale prévue pour le chantier de rénovation et d'agrandissement confié à Jean Nouvel permettra le redémarrage du projet en 2010. Les crédits d'études seront débloqués au cours du premier semestre 2010. Les architectes et les conservateurs devront travailler de concert afin de proposer un avant-projet pour la fin de l'année. Le musée élaborera parallèlement un projet d'établissement afin de raccourcir les délais d'études et assurer une meilleure cohérence entre la mise en œuvre du contenant et du contenu en s'appuyant sur les études menées au cours des années précédentes.

Imprimé à 40'000 exemplaires, le programme du Centenaire présente l'ensemble des événements prévus tout au long de l'année 2010. Un nouveau site Internet entièrement consacré au Centenaire (www.100ansmah.ch) a été mis en ligne en novembre 2009. Un concours organisé pour la création d'une médaille du Centenaire a désigné comme lauréate une artiste pragoise, Marie Seberova.

III-128 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

Les anciennes salles d'archéologie préhistorique et des Antiquités du Soudan ont été réaménagées pour accueillir les collections d'archéologie régionale. Inauguré le 3 juin, le parcours couvre une aire géographique comprenant les 2'000 km² du Bassin Genevois et une période allant de 13'000 av. J.-C. au Xe siècle de notre ère. Ce projet est le fruit d'une coopération scientifique avec le Service cantonal d'archéologie (Office du Patrimoine, DCTI, Etat de Genève), le Département d'anthropologie et de génétique des populations de l'Université de Genève, le Muséum d'histoire naturelle, le Service régional de l'archéologie (région Rhône-Alpes) et le Service des bâtiments de la Ville de Genève.

Le passage au nouveau progiciel de gestion des collections a eu lieu à la fin de l'année. Le 18 décembre, l'ancienne application Musinfo a été définitivement mise hors service et la transition opérée le jour même par la migration définitive des données (textes et images) dans le nouveau progiciel Museum Plus, paramétré pour les besoins du MAH après plusieurs mois d'analyse et de tests menés en étroite collaboration avec la DSC. La mise en production est intervenue en janvier 2010 et la formation des utilisateurs et utilisatrices se poursuit. Il s'agit encore d'affiner cet outil et d'y introduire les paramétrages des procédures nécessaires à la gestion des collections.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Musée d'ethnographie

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Enrichissement des collections par des dons, achats et missions sur le terrain conformément à la politique d'acquisition.
		12 Traitement et classement des collections	Aménagement et gestion de lieux adéquats pour les réserves accueillant les collections (développement de moyens préventifs contre les risques de détérioration, de vol et d'incendie). Mise en œuvre d'équipements de rangement et de moyens techniques de protection et de conditionnement des objets pour leur entreposage.
		13 Inventaire, informatisation et gestion des collections	Identification, inventaire et préparation des objets en vue de leur intégration aux collections : saisie informatique de toutes les informations en relation avec les objets. Mise en place d'outils informatiques pour la maîtrise de ces informations. Le suivi des prêts d'objets et la mise à disposition des documents photographiques.
		14 Conservation et entretien des collections	Travail relatif à la gestion de la bibliothèque (acquisitions, enregistrements) au prêt, aux lecteurs et à la politique d'échange.
		21 Recherche	Surveillance permanente de l'état de conservation des collections. Traitements préventifs et curatifs ponctuels sur les collections. Entretien et restauration des objets.
2	Recherche	22 Échanges scientifiques	Recherches en vue de documenter les collections et les sociétés dont elles sont issues.
		23 Formation	Échanges scientifiques par la transmission et l'échange des informations collectées, la rédaction d'articles, la publication des recherches, la participation à des congrès, Commissions et autres organisations scientifiques au Musée ou hors du Musée.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes	Organisation et encadrement des étudiants diplômés et stagiaires, lors de cours dans les universités ou au Musée.
		32 Expositions temporaires	Enseignement et encadrement des étudiants diplômés et stagiaires, lors de cours dans les universités ou au Musée.
		33 Activités didactiques	Organisation d'expositions de référence ou l'accent est mis sur la présentation de longue durée des collections permanentes du MEG : travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		34 Relation avec les publics	Organisation d'expositions de référence - ou l'accent est mis sur les collections - et d'expositions de synthèse dans lesquelles les objets servent à une mise en perspective des sociétés et de leurs interactions : travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
			Conception et organisation de programmes variés de médiation culturelle destinés aux divers publics : groupes hors scolaire, classes de divers niveaux et parcours de visites guidées. Création de documents pédagogiques et brochures de vulgarisation à l'intention des visiteurs. Programmes de formation continue aux enseignants. Organisation d'ateliers, films, conférences et événements ponctuels de vulgarisation.

Introduction et faits marquants

L'année 2009 a commencé par l'entrée en fonction d'un nouveau directeur, qui a d'emblée repris les rênes de l'objectif prioritaire du MEG pour l'année, qui était de réussir le dépôt de son projet d'agrandissement devant les autorités politiques à la fin de l'été. Il en fut ainsi. En parallèle, le nouveau directeur a mené à bien la rédaction, par le MEG, d'un Plan directeur qui précise les axes prioritaires de son développement. S'ajoutaient à cela divers objectifs répondant aux missions traditionnelles dans les domaines de la conservation patrimoniale, de la recherche scientifique et de la diffusion culturelle.

Le premier semestre fut donc consacré à peaufiner le projet architectural, en étroite collaboration avec les architectes de la société Gruber Pulver Architekten AG (gagnants du concours d'architecture) et du Département des constructions et de l'aménagement (DCA). Le projet initial fut recadré et précisé afin de correspondre au plus près aux limites financières fixées. En rationalisant la distribution des espaces, il a été possible de mettre en évidence les atouts offerts par le projet architectural. En août, le DCA était en mesure de déposer officiellement le dossier de demande d'autorisation de construire, alors qu'au début septembre le CA recevait le projet de demande de crédit de construction pour le présenter en octobre au CM. Le calendrier fut ainsi tenu.

Musée d'ethnographie

La rénovation et l'agrandissement du MEG sont un enjeu prioritaire pour Genève. A cette fin, il a paru indispensable élaborer un plan directeur qui exprime une vision claire et ambitieuse : faire du MEG une institution de référence dans le domaine de l'anthropologie culturelle et sociale. L'ensemble du personnel a contribué à ce travail, prenant le recul nécessaire pour réévaluer l'organisation de leurs secteurs d'activité et pour envisager les changements utiles qui contribueront à l'efficacité du projet d'agrandissement. Le Plan directeur propose ainsi une nouvelle organisation et un nouveau fonctionnement du musée après sa réouverture, dans le but d'assurer les meilleures prestations pour le public. La vision développée dans le Plan directeur est la suivante :

- le MEG est une institution de référence dans le domaine de l'anthropologie ;
- sa mission est de produire des expositions critiques ;
- ouvert et déterminé, son directeur développe dans l'institution une culture d'excellence et d'audace.

En parallèle, les missions essentielles du Musée n'ont pas été négligées.

Conservation patrimoniale

Avec le conseil d'experts, le MEG a identifié les priorités en matière de restauration des objets des collections de manière à y porter ses efforts. Une mise à jour des processus de restauration a été entamée, conjointement à des démarches pour repouvoir le poste de restaurateur restauratrice. Ces dernières ont abouti et la concrétisation pourra prendre effet dès mars 2010, apportant de nouvelles compétences. Par ailleurs, les conditions climatiques des dépôts ont été améliorées, le propriétaire des locaux ayant entrepris des travaux conditionnant favorablement les entrées d'air.

Recherche scientifique

Les expositions et activités ont été alimentées par les travaux des conservateurs. Leurs recherches ont également fait l'objet de publications de catalogues, d'articles dans des revues spécialisées et de supports de diffusion culturelle tels que le journal du Musée Totem et le MEG-info. Les liens avec l'Université de Genève ont connu un nouveau développement, le directeur assumant une nouvelle charge de cours depuis le 1^{er} septembre, alors que les enseignements domés à l'Université de Lausanne se poursuivent. Le MEG a entrepris des démarches en vue de créer un centre de recherche en anthropologie, constitué du collège scientifique du MEG et encadré par un directeur de la re-

cherche. Cette nouvelle mission viendra compléter le cahier des charges du nouveau conservateur engagé pour le Département Amérique qui prendra ses fonctions en mars 2010. Gageons que cette nouvelle structure aura un impact positif, notamment sur la présence du MEG dans le cadre du Réseau international des musées d'ethnographie européens où le MEG vient d'être reçu comme membre associé.

Diffusion culturelle

Le MEG a inauguré trois nouvelles expositions. A l'IME[G] Carl-Vogt, commémorant le 50^e anniversaire de la mort de Brailou, ethnomusicologue fondateur des Archives Internationales de Musiques Populaires (AIMP) dont le siège est au MEG, l'exposition « L'air du temps » a présenté son important travail de documentation ethnomusicologique, mais aussi l'évocation de la mutation des sociétés, son reflet dans la musique et sa mémoire. Dès octobre, à l'IME[G] Conches, le MEG a ouvert « Villa sovietica », une exposition apportant un éclairage sur les pratiques d'interprétation culturelle en présentant de manière non conventionnelle une collection d'objets soviétiques, et « Cadrier l'est » visite photographique d'aujourd'hui dans l'ex-URSS. Ces nouvelles expositions ont complété « Médusa en Afrique », une présentation de sculptures africaines à l'IME[G] Carl-Vogt. Plusieurs alternatives d'accueil de groupes et d'ateliers furent proposées par le secteur médiation pour découvrir ces expositions.

En 2009, il y a eu 23'000 visiteurs et visiteuse à l'IME[G] Carl-Vogt et 5'000 à l'IME[G] Conches.

A relever encore trois expositions du MEG qui ont voyagé (« Le voodoo. Un art de vivre » à Amsterdam, « Nous autres » à Budapest et « Goulag. Le peuple des zeks » à Falstad/Norvège) et de nombreux prêts d'objets à d'autres musées.

Musée d'ethnographie

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Présenter deux nouvelles expositions.	31	Nombre de nouvelles expositions.	2 nouvelles expositions.	Le MEG a inauguré trois nouvelles expositions : «L'air du temps», «Cadrien l'Est» et «Villa Sovietica».	●
Développer des programmes d'accueil dans les expositions pour les visiteurs et les visiteuses individuels et en groupes.	33	Nombre de programmes mis en place.	9 programmes.	11 programmes ont été mis en place.	●
Organiser le Forum annuel d'anthropologie visuelle (FAV).	22 et 33	Nombre de films projetés.	20 films.	20 films ont été présentés durant 9 séances complétées d'une table ronde (451 spectateurs).	●
Maintenir les liens avec les Université de Lausanne et Genève, et développer les liens avec l'Université de Genève par la création d'un cours d'ethnomusicologie et d'un cours d'ethnologie	22 et 23	Nombre de cours donnés.	4 cours.	3 cours. Un nouveau cours est domié à la Faculté des lettres de l'Université de Genève dans l'Unité d'histoire des religions.	●
Renforcer la présence du MEG dans le RIME (Réseau international des Musées d'ethnographie européens).	22	Nombre de réunions internationales auxquelles le MEG participera.	3 séances.	Présence du directeur à 2 séances et d'une conservatrice lors d'une troisième séance.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le MEG a entrepris une collaboration avec les MAH qui a permis de traiter avec satisfaction une série d'objets dans leur chambre d'anoxie.

En matière d'acquisitions d'objets, la collecte d'objets de l'époque soviétique s'est poursuivie, ponctué par l'exposition «Villa sovietica»; des dons et achats financés par des tiers (notamment la SAMEG) ont complétés ces acquisitions dans d'autres secteurs.

Au chapitre de la recherche scientifique et des publications, le MEG a édité :

- «Mémoire vive. Hommages à Constantin Brailoiu», en accompagnement de l'exposition «L'air du temps»;
- «Villa Sovietica. Objets soviétiques: import-Export», en accompagnement de l'exposition du même nom.

Parmi les conférences accueillies au MEG, citons le cycle organisé en collaboration avec la SAMEG «Partage de culture: projets culturels et nouveaux langages muséographiques dans les musées au XXIe siècle» avec Alban Bensa, Krzysztof Pomian, puis Klaus Schneider.

III-132 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

Le secteur «Accueil des publics et médiation culturelle» a travaillé essentiellement à la mise en valeur des 4 expositions en cours en 2009 sur les deux sites du JME[G] (Carl-Yogi et JME[G] Conches.

Neuf guides-conférenciers et conférencières et/ou animateurs et animatrices ont collaboré à un important programme de médiation culturelle directe. Près du quart des publics du MEG ont été accueillis par ce secteur lors des visites ateliers familles, des visites commentées gratuites du premier dimanche du mois, de la collaboration à Musées en été, du passage port vacances et des visites commentées pour les groupes et écoles tous degrés confondus. Nouveauté en 2009, la mise sur pied d'un accueil pour les tout-petits (2 à 4 ans) destinés aux crèches et jardins d'enfants, en collaboration avec La Bulle d'air.

À noter l'exceptionnelle visite surprise «Les masques prennent la parole» dans l'exposition «Medusa en Afrique», avec le comédien Hamadou Kassogué, en collaboration avec le Théâtre Spirale.

Autres contributions de ce secteur : aux Nocturnes Nuit des Bains, à la Journée internationale des musées, à la Fête de la Musique, au programme enfants de la Croisée des cultures, au festival de musiques roumaines en mars à l'Ilhambra avec les Ateliers d'ethnomusicologie, pour ne citer que les principaux événements.

**MUSÉUM D'HISTOIRE
NATURELLE**

Muséum d'histoire naturelle

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et d'achats, gestion des dons.
		12 Traitement et classement des collections	Conditionnement et organisation des collections, aménagement et gestion des dépôts.
		13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et identification des collections.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21 Recherche	Recherches scientifiques et publication des recherches sur les collections.
		22 Echanges scientifiques	Echanges scientifiques internes et externes et publication de recherche.
		23 Formation	Participation à la formation des étudiant·e·s, diplomante·s, doctorant·e·s et stagiaires, encadrement scientifique et cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes	Conception scientifique, technique, logistique, réalisation et mise en place des expositions permanentes
		32 Expositions temporaires	Conception scientifique, réalisation et organisation des expositions temporaires.
		33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34 Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Introduction et faits marquants

En 2009, le Muséum d'histoire naturelle (MHN) a comptabilisé 209'638 visiteurs et le Musée d'histoire des sciences (MHS) 40'574 visiteurs.

Un effort a été porté sur la communication institutionnelle en créant et déployant une campagne de communication « Muséum Genève » (affiches au format F4) dans les principales gares de Suisse occidentale, ainsi qu'à Genève tout au long de l'année. Le visuel de cette campagne a été renforcé en le déclinant de diverses manières sur plusieurs supports, tels que la carte de vœux et les sites Internet du MHN et du MHS.

En ce qui concerne les sites Internet du MHN et du MHS, l'accent a été mis sur une iconographie intégrée. Près de 3'000 fichiers ont été mis à jour, modifiés, ajoutés ou supprimés.

Le département de la communication du MHN a recensé et analysé une augmentation de plus de 30% par rapport à l'année dernière de la présence du MHN dans les médias avec 306 articles ou émissions le mentionnant. Quand au MHS, 110 articles ou émissions mentionnant ses activités ont été comptabilisés.

Le Muséum a organisé la première édition de la Fête du Muséum le dimanche 7 juin. Cet événement a rencontré un vif succès avec plus de 4'000 visiteurs.

Le MHN et le MHS ont offert de nombreuses prestations de médiation. Il faut signaler le succès grandissant du secteur de la Petite enfance qui a accueilli plus de 4'500 enfants (3'500 en 2008). Ce record d'affluence s'explique par la participation active des crèches et des écoles aux animations programmées. Avec un pourcentage de 75%, la participation des écoles genevoises reste la plus importante.

Muséum d'histoire naturelle

Dans le cadre de la célébration du bicentenaire de Charles Darwin, une exposition temporaire « L'expression des émotions chez l'homme et l'animal » a été réalisée au MHN en partenariat avec le Centre interfacultaire en Sciences affectives de l'Université de Genève. A cette occasion, une brochure (français/anglais) a été éditée. Une autre, intitulée « Charles Darwin (1809-1882) » et présentée au MHN, comportait trois volets dont un, « Nouvelles lectures du monde », créé en collaboration avec la Bibliothèque Braille Romande et le livre parlé. Cette partie faisait un clin d'œil à Louis Braille dont c'était aussi l'anniversaire de la naissance et s'adressait aux malvoyants et non-voyants.

Le MHS a proposé « Genève à la force de l'eau », une exposition temporaire réalisée en partenariat avec la Direction du patrimoine et des sites du canton de Genève et qui abordait un passé peu connu de Genève.

L'année de l'astronomie a été marquée par l'accueil d'un symposium astronomique au MHN et au MHS ainsi que par différentes animations et une exposition temporaire, « Clin d'œil à Gallée », au MHS. La partie consacrée au système solaire dans l'exposition permanente du MHN, « L'Aventure de la Terre », a été actualisée.

Le MHN et le MHS ont participé à la célébration du 450^e anniversaire de l'Université de Genève, notamment en collaborant à l'exposition « Savants citoyens ».

Comme en 2008, la présence du MHN et du MHS a été forte en dehors des institutions avec des expositions, des participations à des événements, des animations, etc. Signalons notamment la présence du MHN avec des prestations à la deuxième édition des Journées de la science à Beyrouth (Liban).

Dans le domaine de la recherche, les scientifiques ont produit près d'une centaine de publications et découvert de nouvelles espèces. Parmi les découvertes les plus médiatiques, il faut citer : une nouvelle espèce de chauve-souris à Madagascar et aux Comores, une mouche rare dans le Canton de Genève (un seul spécimen récolté en Allemagne il y a plus de 80 ans) et une nouvelle trace de protodinosaur sur le site du Vieux-Emosson (Vallais). Une collaboratrice du MHN, doctorante préparant une thèse sur les chauves-souris, a reçu le Prix d'excellence de l'Association genevoise des femmes diplômées des universités. Un nouvel étudiant en thèse a été accueilli dans le Département d'archéozoologie.

Le MHN s'est équipé d'une microsonde Raman, un instrument permettant l'analyse non-destructrice de matériaux organiques ou minéraux. L'institution est ainsi dotée d'un laboratoire d'analyses et d'imagerie scientifiques comprenant cet appareil, le microscope électronique à balayage et le microscope de cathodoluminescence.

L'enrichissement des collections du MHN et du MHS s'est poursuivi. A côté du dépôt des spécimens-types et des récoltes sur le terrain, il faut signaler notamment le don d'une collection de 8500 préparations de thécambriens, des amibes qui sont de bons indicateurs de pollution des sols et des lacs. Cette acquisition fait du Muséum de Genève un pôle d'intérêt mondial pour ce groupe d'organismes.

Environ 200 publications ont été faites par des chercheurs et chercheuses étrangères au Muséum sur le matériel de ses collections.

Les travaux de rénovation de l'enveloppe du Muséum, qui devraient durer 2 ans, ont débuté à la mi-octobre.

Muséum d'histoire naturelle

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concerné(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre à disposition du public sur le site web les banques de données des collections du Muséum et du Musée d'histoire des sciences.	12	Nombre de fichiers mis sur le site du MHN et du MHS.	6 fichiers en 2009 (3 en 2008) (env. 10'000 objets par fichier).	Les scientifiques du Muséum ont préparé les fichiers, mais ils ne sont pas encore en ligne dans l'attente de l'intervention de la DSIC.	
Développer la collaboration avec l'Université de Genève.	23	Nombre de charges de cours à l'Université.	4 charges de cours en 2009 (2 en 2008).	4 charges de cours.	
Réorganisation d'expositions aux 3 ^e et 4 ^e étages Cette réorganisation nécessitera une grande transformation des espaces d'exposition concernés.	31	Nombre d'expositions réorganisées.	3 expositions.	La réorganisation des 3 expositions a été préparée, mais le sponsor s'est subitement retiré et une autre source de financement devra être trouvée.	
Organiser un (ou deux) événement(s) qui impliqueraient plusieurs acteurs et actrices du Département de la culture et de l'Université: excursion dans les Alpes sur les traces de Topffer et/ou excursion sur les traces de de Saussure.	33	Nombre de participant-e-s aux excursions.	50 participant-e-s.	Une excursion sur les traces de Topffer a été préparée par le MHN. Les Amis du Muséum, en charge de l'organisation, n'ayant pas rempli leur rôle, cet événement a été reporté en 2010.	
Organiser la fête du Muséum le jour de la fête internationale des musées (17.05.2009).	33	Nombre de participant-e-s.	300 participant-e-s.	Plus de 4'000 personnes ont participé à cet événement.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le MHN a veillé en 2009 à ce que l'équilibre soit maintenu entre ses trois missions essentielles: gestion des collections, diffusion du savoir et recherche scientifique. L'enrichissement des collections s'est poursuivi grâce aux missions sur le terrain, mais aussi grâce à plusieurs dépôts, dons et legs.

Il expositions temporaires ont été offertes au public. En collaboration avec la société de volcanologie de Genève, le Muséum a démarré la préparation de la grande exposition temporaire « Supervolcan » en 2010. Côté expositions permanentes, le Muséum a poursuivi la rénovation de la galerie des invertébrés et de celle de minéralogie.

Aux 3^e et 4^e étages, le grand projet de redistribution des espaces et de rénovation des secteurs histoire de l'homme, domestication, géologie de la Suisse et géologie du Pays de Genève n'a pas pu être mis en chantier suite au retrait du sponsor privé. En raison du projet de transfert du MHS dans le bâtiment du Musée de l'horlogerie, la salle consacrée à H.-B. de Saussure n'a pas été transformée.

Les formations continues pour les enseignants du primaire, du cycle et du collège ont été mises en oeuvre. La recherche scientifique menée au MHN, en étant toujours étroitement liée aux collections, a permis de renforcer la niche laissée libre par l'Université de Genève (la systématique des animaux).

La collaboration avec l'Université de Genève a été développée avec deux nouvelles charges de cours. L'édition des deux revues scientifiques de niveau international, la Revue suisse de Zoologie et la Revue de Paléobiologie, contribue au rayonnement de la Ville de Genève sur la scène scientifique internationale.

La démarche de recherche de financement par des sponsors a été maintenue, mais la situation économique n'a pas été favorable à celle-ci.

La formation continue des équipes chargées de l'accueil, de la sécurité et de l'entretien a été poursuivie. L'intégration du logo et de la ligne graphique a été poursuivie sur l'ensemble des supports de communication interne et externe.

**BIBLIOTHÈQUES
ET DISCOTHÈQUES
MUNICIPALES**

Bibliothèques et discothèques municipales

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections
		12	Politique d'acquisition et achats d'ouvrages.
		13	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des ouvrages.
		14	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des ouvrages.
2	Recherche	21	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		22	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
		23	Recherches sur les collections et les publics.
		24	Recherches, publications, conception et édition de bibliographies thématiques.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Participation à l'accueil et à la formation des étudiant-e-s, d'apprenant-e-s et stagiaires, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
		32	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles.
		33	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance, service de prêt.

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2009, les différents services des BMU ont accueilli 656 400 visiteurs et visiteuses (nombre de passages dans les portiques), dont 39 500 emprunteurs et emprunteuses actives (usagers et usagères qui ont emprunté au moins une fois un document durant l'année). Ces usagers et usagères ont emprunté 1766 222 documents. Le nombre d'inscrit-e-s s'est accru de 6763 (600 nouvelles inscriptions de plus qu'en 2008). Ces chiffres montrent la vitalité du réseau des BMU.

Une attention particulière doit être portée au prêt des CD musicaux qui baisse depuis quelques années (-15% en 2009). La concurrence des nouveaux canaux de distribution de la musique se fait sentir également dans les discothèques.

Dès 2009, chaque nouvel inscrit-e s'est vu remettre un livret d'accueil qui présente tous les services offerts par les BMU. Le texte d'accueil est traduit en 10 langues. Chaque livret contient un bon pour l'emprunt gratuit d'un document audiovisuel, une manière de bien faire connaître les collections aux lecteurs et lectrices (plus de 1900 bons utilisés), ainsi qu'un bon à offrir pour faire connaître les services des BMU autour de soi. 280 personnes se sont inscrites aux BMU grâce au bon de parrainage.

Bibliothèques et discothèques municipales

Les BMU cherchent à toujours mieux accueillir les usagers et usagères, à mieux répondre à leurs attentes et à rendre les espaces accessibles et accueillants. Les mesures suivantes ont été prises en 2009 :

- la bibliothèque de la Jonction a été entièrement réaménagée, et ce réaménagement a pris en compte les critères d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;
- un appareil d'assistance à la lecture a été mis à disposition des personnes malvoyantes à la bibliothèque de la Cité ;
- les horaires d'ouverture ont été élargis, plus particulièrement le samedi et sur le temps de midi durant la semaine. Ces élargissements ont été rendus possibles grâce à la réorganisation des travaux de gestion des collections.

Le site Internet des BMU a été repensé pour favoriser la mise en valeur des collections et des présentations offertes. Il a comptabilisé environ 87'000 connexions. Les usagers et usagères ont très largement utilisé le nouveau service de prolongation et de réservation des documents par Internet, puisque 26% des prolongations et 57% des réservations ont été effectuées par Internet. Le service d'accès à Internet depuis les 13 postes mis à disposition est utilisé à son maximum avec 15'650 connexions.

Afin de toucher les adolescent-e-s qui forment un public volatile et parfois en rupture, des bibliothécaires sont allé-e-s les rencontrer dans les maisons de quartier avec des présentations d'ouvrages spécifiquement choisis et mis en scène. Ces actions de bibliothèques hors murs rencontrent un vrai succès.

2 nouveaux blogs ont été lancés pour les publics, l'un pour le cinéma (blogfrictions.wordpress.com), l'autre pour les adolescent-e-s (selectionados.wordpress.com).

Une enquête sur les usages d'Internet et des ressources multimédias a été réalisée en collaboration avec la HEG information et documentation. Cette enquête montre que les BMU doivent engager une plus grande promotion des ressources offertes à la population.

Un groupe de travail consacré à la formation des usagers et usagères, en particulier aux NTIC, a débuté son activité. Une semaine d'ateliers publics « culture numérique » a été proposée à l'automne et a été suivie par 61 personnes.

Le service des bibliobus a été réorganisé. De nouvelles conventions ont été signées avec les communes qui bénéficient du service des bibliobus. Les tournées ont été revues et rationalisées. La prestation culturelle a été définie et validée par toutes les communes concernées.

Des collaborations fructueuses ont été mises en place avec différents services de la Ville de Genève, dont le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, et de l'État, en particulier lors du 450^e anniversaire de l'Université, ainsi qu'avec des associations culturelles telles que « lire et écrire » et le « Collectif des sans papiers ». A l'occasion des 30 ans de la discothèque des Minoteries, les BMU ont fait appel à plusieurs associations pour les animations. Notons également une forte participation des BMU au festival « la Fureur de lire ». A l'occasion du 450^e anniversaire de l'Université, 10 bibliographies thématiques ont été réalisées et distribuées lors des manifestations. Ce partenariat a représenté un véritable outil de promotion des BMU auprès des publics.

Une attention soutenue est portée à la formation régulière des collaborateurs et collaboratrices afin d'assurer le meilleur service possible. Une importante formation a été donnée à toutes et tous les bibliothécaires principaux sur le « Management par les valeurs ».

Trois ateliers ont été proposés en interne aux collaborateurs et collaboratrices des BMU - « Formation des usagers et usagères en bibliothèque de lecture publique », « Innovations et promotions en lecture publique », « La médiation culturelle » - ainsi qu'une conférence sur la médiation culturelle par le Professeur Jean Caune. Un groupe de réflexion a été créé afin d'aborder tous les sujets de la médiation. Plus de 30 collaborateurs et collaboratrices ont été formés à l'utilisation des blogs et à la rédaction des billets.

Bibliothèques et discothèques municipales

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en valeur les engagements et compétences présentés dans la charte d'accueil et la charte de collaboration.	11 et 13	Formation/atelier et conférence.	Une formation accompagnée d'ateliers, organisée en collaboration avec la Direction des ressources humaines : une conférence.	La Journée d'étude a réuni 50 collaboratrices. Un compte rendu de cette rencontre est disponible sur l'intranet des BMU. Un groupe de travail « médiation culturelle » sera lancé en février 2010.	
Développer et étendre la démarche de Gestion des collections vers de nouveaux secteurs documentaires.	21, 29 et 31	Groupes de sélection et maintien de cohérence de la collection – animations culturelles.	Création de 3 groupes de sélection, mise en place de groupes dans les sections jeunesse et discothèques — 3 animations culturelles spécifiques de mise en valeur des collections.	3 groupes lancés : Art musical – Pop Rock, Littérature et Activités domestiques. Participation aux 450 ans de l'UNIGE (11 bibliographies) et 3 Salons Psy proposés par le groupe Sciences humaines.	
Développer l'offre en matière de formation à la recherche documentaire pour les usagers et usagères et proposer des ateliers de formation aux TIC pour les publics faiblement qualifiés.	11, 23 et 31	Ateliers de formation pour groupes spécifiques.	Mise en place de deux ateliers pour les jeunes et les adultes, en particulier les personnes faiblement qualifiées. Mise en place d'un cours d'initiation pour les migrants en collaboration avec l'OFICOM.	Des ateliers d'initiation au web pour adultes ont été mis en place. La mise en place d'une salle de formation pour constituer une offre à destination des publics jeunes et de migrant-e-s a été reportée.	
Mettre en place les achats des documents selon les règles de l'Accord Intercontinental sur les Marchés Publics conformément à la loi.	Support	Définition des lots et changement des procédures.	Mise en œuvre de l'appel d'offres portant sur l'achat des documents.	Le lancement de cette procédure a été différé sur demande du CA.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'accueil des jeunes et des migrant-e-s pour des formations spécifiques dans les domaines de l'initiation à l'informatique et à la recherche documentaire n'a pas pu se réaliser car la salle de formation prévue n'a pas été ouverte faute de matériel informatique. La formation du personnel s'est poursuivie tout au long de l'année, en particulier avec une initiation à la formation d'adultes.

Les BMU n'ont pas mis en place la procédure AIMP pour l'acquisition des documents, car le CA a décidé d'attendre l'entrée en vigueur de la législation sur le prix unique du livre pour lancer l'appel d'offres.

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Bibliothèque de Genève

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'ouvrages.
		12 Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des ouvrages.
		13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
		21 Echanges scientifiques	Recherches, publications et collaboration dans les domaines de la BGE.
2	Recherche	22 Formation	Participation à l'accueil et la formation de stagiaires, d'apprenant-e-s et diplômant-e-s, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Expositions permanentes	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		32 Expositions temporales	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34 Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Introduction et faits marquants

L'année 2009 a été pour la Bibliothèque de Genève (BGE) une année de consolidation et de développement de projets importants pour son avenir. L'institution a continué à mettre en œuvre son plan directeur inspiré par le projet de rénovation « Transition BGE ».

La BGE a largement consolidé ses fonctions de base. Le département de la conservation a mené de nombreux chantiers qui ont amélioré la qualité du travail dans l'ensemble de l'institution et donné une vision globale des besoins prioritaires. Le Plan d'urgence en cas de catastrophe (Incendie, inondation, etc.) est pratiquement terminé.

Rattaché complètement depuis août 2008 à la BGE, le Centre d'iconographie genevoise (CIG) a vu ses structures développées et consolidées. Un gros travail de réorganisation a été entamé. Il durera plusieurs années. Une conservatrice a été nommée.

En ce qui concerne les services aux publics, le prêt en salle de lecture a été informatisé. L'effort de formation a particulièrement porté sur ce dernier domaine et sur la conservation préventive. En ce qui concerne l'enrichissement des collections, la BGE et ses sites ont réalisé des acquisitions patrimoniales importantes. Par exemple, deux ensembles rousseauistes exceptionnels - la bibliothèque de Théophile Dufour et 500 volumes d'œuvres de Rousseau offerts par Jean-Daniel Candaux -, une très belle correspondance de l'artiste François-Louis Schmied, le Fonds des photographes Jaeger pour le Centre d'iconographie genevoise et, pour l'Institut et Musée Voltaire (IMV), le portrait de Jean Vassero de Châteaueux, Seigneur de Dardagny et conseiller de Voltaire en matière notariale ainsi qu'un portrait de sa mère Françoise Vassero, née Turrettini. Ces tableaux ont une haute valeur documentaire.

Bibliothèque de Genève

Les technologies numériques bouleversent le domaine des bibliothèques en matière d'usage de la lecture, de recherche documentaire, d'accès aux ressources et de conservation. La BGE se prépare à affronter cette (r)évolution. Pour réaliser sa bibliothèque numérique, elle a finalisé son programme de rétroconversion, visant à verser dans le fichier informatisé le catalogue sur fiches. Cette opération est un enjeu majeur qui a fait l'objet d'une demande de crédit, dont le traitement par le CM est en cours.

En matière de numérisation des collections, la BGE participe à deux projets nationaux: les programmes E-Rara (numérisation des ouvrages imprimés en Suisse au XVI^e siècle) et E-Codices (réalisation de la bibliothèque virtuelle de tous les manuscrits médiévaux de Suisse). Les importantes collections de l'institution lui permettent de jouer un rôle de premier plan. E-Rara a nécessité l'établissement d'une grosse infrastructure technique et humaine. Une réflexion de fond a été menée sur un plan à grande échelle de numérisation des collections (ouvrages hors droits d'auteur).

L'introduction de ces nouvelles technologies s'accompagne par la formation du personnel. Plusieurs cours de mise à niveau ont été suivis qui permettront de dessiner le service du futur. Un projet de réaménagement des espaces publics a été entamé et s'appuiera sur une demande de crédit d'étude.

La médiation est également une réponse à ce changement de relations entre les bibliothèques et la collectivité. Deux pôles d'excellence de la Bibliothèque – le Siècle des Lumières, Genève et l'histoire genevoise – ont fait l'objet d'une étude approfondie précisant les perspectives qu'ils offrent. La stratégie de la médiation à la BGE a fait l'objet d'un rapport qui a débouché sur la création d'un poste à 70 % de médiatrice culturelle.

2009 a vu l'utilisation intensive du nouvel Espace Ami Lullin rénové, qui est devenu l'instrument principal de médiation. Trois expositions y ont été présentées et vingt-cinq conférences données.

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi) Comptes rendus 2009

5693

Deux ouvrages de la collection « Les belles pages » ont été publiés. Ils mettent en évidence deux fleurons des collections, les reliures anciennes et les affiches genevoises de l'entre-deux-guerres. L'Institut et Musée Voltaire et la Bibliothèque musicale ont également été très actifs dans ce domaine.

En 2009, la BGE a continué et presque finalisé ses travaux relatifs à une nouvelle convention de collaboration avec son principal partenaire, l'Université de Genève. Elle a affirmé sa présence sur le plan romand au niveau du Réseau romand des bibliothèques notamment et sur le plan national avec la Commission des bibliothèques universitaires (CBU). Les conservateurs des collections patrimoniales et des sites (IMV, BMUS et CIG) se profilent dans les Commissions fédérales liées à leurs compétences. La BGE s'est également rapprochée des milieux des collectionneurs par l'exposition de la collection d'un grand bibliophile genevois, ce qui a permis de nouer des contacts importants. Ce mouvement d'ouverture permet de consolider la place de la BGE comme grande institution patrimoniale suisse et internationale.

Enfin, il est important de relever combien les collaborateurs et les collaboratrices ont adhéré au projet « Transition BGE » et s'y sont investis pleinement. En fonction des prochains exercices budgétaires, il faudra adapter les délais de réalisation des objectifs en tenant compte des ressources humaines et financières à disposition.

Bibliothèque de Genève | III-143

Bibliothèque de Genève

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Lancer de nouveaux travaux de numérisation des collections.	13	Nombre de projets lancés.	2 projets lancés (ouvrages du 16 ^e siècle, Blographie genevoise).	3 projets ont été lancés : numérisation de la Biographie genevoise (réalisée), E-Rara (ouvrages du 16 ^e siècle), E-Codices (manuscrits médiévaux).	
Lancer un programme d'entretien et de conditionnement des collections.	14	Nombre d'ensembles reconditionnés.	2 ensembles reconditionnés (cote BGE Ba, collection conogr. de l'IMV).	1 ensemble reconditionné (collection iconographique de l'IMV).	
Développer la politique de mise en valeur.	32, 33 et 34	Nombre d'expos. à l'Espace Ami Lullin. Nombre d'animations à la Bibliothèque musicale. Nombre d'expositions à l'Institut et Musée Voltaire. Nombre de publications.	2 expositions. 1 animation. 1 exposition. 1 publication.	3 expositions à l'EAL, 4 expositions à la Bibl. musicale, 1 exposition à l'IMV, 2 publications (belles pages).	
Déscherber les collections.	11	Nombre de salles publiques « dés-herbées ».	4 salles (S. de lecture, S. Bonivard, S. de bibliogr. Catal).	2 salles dés herbées (S. de bibliographie, Catalogue).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

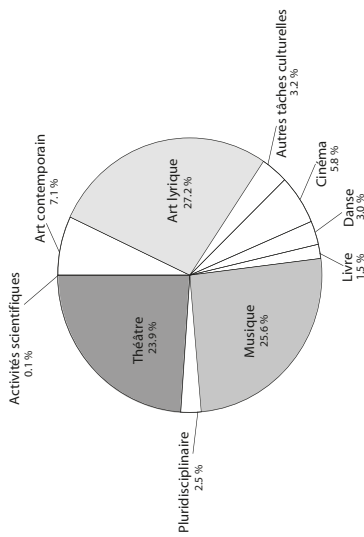
L'entretien et le conditionnement des collections prévus ont été entamés mais n'ont pas abouti pour plusieurs raisons: l'établissement du Plan d'urgence s'est révélé prioritaire dans l'activité de l'Institution et surtout les études préalables sur l'état des collections se sont avérées indispensables avant de lancer le programme d'entretien d'ensemble, et ce, afin d'assurer une meilleure rationalisation de l'opération. Ces études se sont révélées coûteuses en ressources humaines. Par contre, l'Institut et Musée Voltaire a reconditionné sa collection iconographique.

Le désherbage des collections s'est révélé également plus coûteux en ressources humaines que prévu. En effet, seul un personnel très compétent peut assumer une telle opération. Il est nécessaire d'avoir une vision précise des collections, des besoins des lecteurs, des responsabilités de l'institution en matière de conservation. Les opérations nécessaires sont nombreuses et ne peuvent être vraiment rentables que sur de grands ensembles comme, par exemple, les périodiques. Le programme prévu n'a donc été que partiellement rempli. Il est plus nécessaire que jamais et il sera continué notamment en collaboration avec l'Université et les bibliothèques patrimoniales suisses.

Analyse départementale des subventions (DC) **Subventions 2009 du Département de la culture détaillées par genre** *(en milliers de francs)*

Genres	DIR	SAT	SPC	SEC ^{a)}	GTG	CJB	MAH	MHN	BMU	BGE	Total par genre
Activités scientifiques	5.0							24.7		19.9	99.8
Art contemporain	12.0			5'038.3		50.2					5'050.3
Art lyrique					19'692.5						19'692.5
Autres tâches culturelles ^{a)}	638.7	160.2	24.1	1'348.6			136.1				2'307.7
Cinéma	2.1	6.6	42.8	4'103.9							4'155.3
Danse	20.0		13.8	2'125.8							2'159.6
Livre				10'774					3.2	10.0	10'906.6
Musique	2.0	107.5	259.9	1'7936.1							18'305.5
Pluridisciplinaire		314.8	103.0	1'362.5							1'780.3
Théâtre	116.0	6.2	350.7	16'668.1							17'141.0
Total par service	795.8	595.3	794.3	49'660.6	19'692.5	50.2	136.1	24.7	3.2	29.9	71'782.6

^{a)} y compris le FMAC
^{a)} dans la rubrique «Autres tâches culturelles» sont englobées les subventions notamment allouées à la mise à disposition des locaux (subventions relatives à des prestations en nature), aux maisons de quartiers et associations ayant des activités culturelles diverses non comprises dans la classification pluridisciplinaire.



<i>(en milliers de francs)</i>				
Art lyrique (Grand-Théâtre de Genève)				-
En nature	En francs	Total	%	
Composition des subventions allouées à la musique				
L'Orchestre de la Suisse Romande	71	9'502.3	9'509.4	51.9%
AMR	223.2	795.6	1'018.8	5.6%
Contrechamps	66.0	730.0	796.0	4.3%
Fonds général musique	9.3	700.0	709.3	3.9%
Autres musique	1328.4	4'948.5	6'272.0	34.3%
Total des subventions allouées à la musique	1'634.1	16'671.4	18'305.5	100.0%
Composition des subventions allouées aux théâtres				
Fondation d'art dramatique	674.3	5'305.0	5'979.3	34.9%
Saint-Gervais Genève	329.7	2'394.1	2'723.8	15.9%
Fond général théâtre	158.0	1'859.4	2'017.4	11.8%
Théâtre du Grütli	255.1	1'727.5	1'982.6	11.6%
Théâtre Am Stram Gram	262.8	1'007.0	1'269.8	7.4%
Autres théâtres	444.8	2'723.3	3'168.1	18.5%
Total des subventions allouées aux théâtres	2'124.6	15'016.4	17'141.0	100.0%

**ENVIRONNEMENT URBAIN
ET SÉCURITÉ**



Le Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS) a poursuivi les réorganisations structurelles au sein des services qui le composent. La Direction du DEUS a notamment été renforcée par l'arrivée d'une responsable de l'information et de la communication.

Au 1^{er} janvier, le rattachement du Service d'assistance et de protection de la population (SAPP) au Service d'incendie et de secours (SI) est devenu effectif. Les mots suivants ont permis à chacune et chacun de trouver sa place dans cette nouvelle structure. En parallèle, les activités du centre de formation de Richelieu (CECOFOR) ont été étendues en matière de sécurité civile et de formation « feu » à la faveur de la mise en œuvre de la première école latine de sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières professionnels.

Le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) a vécu un remaniement complet de son organisation interne consécutivement à la disparition de la fonction d'agent municipal (AM). Par ailleurs, un important travail de réflexion a été réalisé avec le personnel concerné en vue de l'introduction de la nouvelle loi sur la Police municipale.

La Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) s'est vue dotée de douze postes supplémentaires en 2009, de sorte que l'exercice a été largement consacré à l'intégration de ce nouveau personnel. En outre, le service a poursuivi sa mission de service transversal en soutenant d'importants projets tel que celui du nouveau site Internet municipal.

Les services Voirie-Ville propre (VVP) et Logistique et manifestations (LOM) ont vu leur Direction fortement remaniée, notamment avec la nomination de deux nouveaux chefs de service à leur tête. Ces refontes se sont accompagnées d'une standardisation des organigrammes sur le modèle des autres services du DEUS. Le VVP s'est beaucoup impliqué dans la campagne de propriété 2009 « Un esprit neuf pour une Ville nette ». À noter également la collaboration et l'échange de pratiques et d'informations entamés avec les villes de Sofia et Montréal. Quant au LOM, il a apporté une contribution majeure à la seconde édition des Illuminations de Noël en décembre 2009.

Les projets démarrés courant 2008 se sont poursuivis à satisfaction, avec le concours des parties prenantes publiques et privées, dans le souci de donner une meilleure visibilité à l'action des services.

**DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ**

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Missions et prestations

Missions	Prestations	Descriptions
1 Direction et coordination	11 Soutien et conseils au Magistrat	Soutien et conseils au Conseiller administratif délégué dans l'exécution de ses tâches, travaux pour le CA, réponses aux objets du CM, auditions, Commissions spécialisées, suivi des séances, préparation de discours.
	12 Direction départementale	Supervision des services du Département, coordination entre les services, contrôle de l'application de la politique du Magistrat, supervision de la gestion du personnel, élaboration et supervision des budgets et des comptes, élaboration des rapports à l'appui, mise en place et supervision de la politique de communication. Élaboration et suivi des dossiers de coopération internationale, SIS et SAP.
	13 Coordination interdépartementale	Conseil de direction, Comités internes divers, contrôle de gestion, politique environnementale.
	14 Assistance juridique	Mise en application de la législation, élaboration de règlements, traitement des dossiers juridiques et suivi des dossiers judiciaires, appui juridique en matière de marchés publics.
	15 Délégation Agenda 21	Elaboration de stratégies visant notamment l'ouverture des technologies à la population (Wi-Fi, triple play).
2 Environnement urbain et sécurité	21 Technologies de l'information	Définition d'actions et mesures, élaboration de concepts visant à améliorer la propriété sur le domaine public, mise en œuvre de synergies à l'intérieur du Département et collaboration avec les partenaires.
	22 Définition de la politique de salubrité	Coordination, transversalité dans l'organisation sur le domaine public, mise en commun des ressources du Département.
	23 Manifestations	Commissions consultatives avec les différents utilisatrices et utilisateurs, commerçant-e-s, artisanes et artisans, foraines et forains, etc., contrôle des terrasses et empiètements sur le domaine public.
	24 Définition de la politique d'utilisation et de contrôle du domaine public	Participations de l'ACG aux frais du SIS, définition des compétences des ASW/AM, promotion de l'usage, coordination avec les services de sécurité cantonaux.
	25 Définition de la politique de sécurité	Examen de la nouvelle législation fédérale, adaptation des structures, élaboration de nouvelles stratégies.
3 Relations externes	26 en matière de protection de la population/ATP	Presse, média, site Internet, plaquettes, réponses aux suggestions et préoccupations du public.
	31 Information publique	Relations avec les divers Départements de l'État dans le cadre de la définition de la politique de sécurité, de renouvellement de conventions, etc.
	32 Représentation	

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Introduction et faits marquants

L'équipe de Direction a accru son rôle de soutien à l'action politique du Magistrat, d'une part, et à l'appui aux projets développés par les services d'autre part. Au second semestre, la Direction du département a été renforcée par l'engagement d'une responsable de la communication et les missions des conseillers et conseillères de Direction ont été redéfinies.

Un effort particulier a été apporté à la problématique des ressources humaines, la Direction jouant le rôle, dans plusieurs cas, de «pilote» dans de nouvelles actions développées par la Direction des ressources humaines. A titre d'exemple, citons la désignation de gestionnaires RH dans les services ou la standardisation des cahiers des charges.

Direction de l’environnement urbain et de la sécurité

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Fournir soutien et conseils au Magistrat.	11	Délai de réalisation des courriers, rapports et projets.	Tous les courriers, rapports et projets sont réalisés dans les délais fixés.	La gestion électronique du courrier au 01/12/2009 a permis de systématiser l'application des directives départementales. Ainsi, le suivi des courriers et rapports se fait en temps réel.	
Assurer une bonne coordination interdépartementale.	12	Nombre de séances interdépartementales organisées.	Chaque projet (tel que proposition de crédit, manifestation, action de promotion, etc.) nécessitant une coordination donne lieu à l'organisation d'une séance interdépartementale.	Les membres de la Direction sont intervenus à de nombreuses reprises tout au long de l'année dans des groupes de travail interdépartementaux en qualité de pilote du projet ou simples participants.	
Fournir une assistance juridique aux services.	14	Nombre de demandes d'appui juridique prises en charge.	Toutes les demandes d'appui juridique sont prises en charge par la Direction du département.	Un appui juridique a été porté dans les procédures sur les marchés publics, la rédaction de contrats réglementés (retravaux des WC publics), les analyses juridiques (tolérance défects commerciaux).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs fixés à la Direction ont été atteints. Les restructurations dans les services, de même que la variété des projets développés, ont pleinement montré la nécessité d'apporter un appui aux états-majors des directions des services. Le développement de nombreux projets transversaux a également été l'occasion pour les membres de la Direction de faire valoir leurs compétences.

INCENDIE ET SECOURS

Incendie et secours

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1 Sapeurs-pompiers professionnels	11	Feu	Lutte contre le feu et ses effets sur l'ensemble du territoire cantonal.
	12	Sauvetage	Sauvetage et dégagement des personnes et animaux en situation périlleuse ou nécessitant une désincarcération.
	13	Assistance	Lutte contre les effets liés aux forces de la nature et contre les dangers des risques techniques.
	14	Autres interventions	Travaux d'assistance technique de préservation des installations industrielles ou de l'habitat.
	15	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs pompiers professionnels.
	16	Prestations pour des tiers	Travaux techniques, gardes et surveillances.
2 Sapeurs-sauveteurs	21	Sauvetage et transport	Transports sanitaires à la demande du 144 ou liés à une intervention.
	22	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs sauveteurs.
	23	Prestations pour des tiers	Gardes et surveillances.
	31	Protection	Gestion d'une Organisation de Protection Civile (OPC). Protection des personnes et des biens dans des situations d'urgence ainsi que la gestion de la mise à l'abri de la population. Entretien de la structure de protection des biens culturels.
	32	Instruction	Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection des personnes atteintes à la protection civile lors des cours de répétition.
	33	Coopération	Cours de formation pour la prévention ou la gestion des catastrophes. Echange de savoir-faire ou de prestations avec TOIPC et le CICR.
3 Protection civile	34	Prestations pour des tiers	Mise à disposition de personnel, de matériel et de locaux. Piquet d'intervention pour le règlement ou le ravitaillement. Gestion de l'Organe communal de coordination et de conduite (ORCCO).
	35	Formations rapidement engageables (FORE)	Instruction, équipement et encadrement des membres des formations rapidement engageables (FORE) de la protection civile.
	41	Sapeurs-pompiers volontaires	Gestion organisationnelle et administrative des sapeurs pompiers volontaires du bataillon de la Ville de Genève.
4 Gestion des organismes de milice	42	Sauveteurs auxiliaires	Gestion administrative du corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Genève.
	43	Gestion de l'OCpAE	Gestion de l'Office communal de l'approvisionnement Economique (OCpAE). Application des mesures légales pour assurer l'approvisionnement de la commune et de sa population en denrées, matières premières et sources d'énergie d'importance vitale (RS53).
5 Centre de formation	51	Formation	Mise à disposition d'un lieu et de personnel adapté à toute formation liée à la sécurité (Entreprises de la place, collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, adhérents à la Po, école de formation lairne sapeurs-pompiers et sapeuses complètes professionnelles).
	52	Locations et préservations	Mise à disposition ou location de l'infrastructure de formation (piste AB, salles de classes, conteneur feu, etc.).
	61	Travaux au profit de tiers	Remplissage d'extincteurs et réapprovisionnement en produits chimiques. Contrôle des appareils respiratoires, remplissage d'air et transvasage d'oxygène. Réparation de bâtiments, contrôle du matériel, travaux de buanderie et liés aux habits de travail.
6 Encadrement et logistique	62	Techniques	Etablissement, mise à jour et distribution de plans, étude et organisation de la sécurité lors de manifestations, gestion des alarmes à domicile et lors d'intervention et gestion des points d'eau pour la commune et certains particuliers.
	63	Relations extérieures	Représentation du service dans les colloques, conférences ou réunions externes.

Incendie et secours

Introduction et faits marquants

Le Service d'incendie et secours (SIS) a assuré 9'936 interventions sur l'année 2009. L'entité sanitaire a effectué, à elle seule, 3'021 interventions.

Le rattachement du Service d'assistance et protection de la population (SAPP) au SIS a nécessité une réorganisation en profondeur du service. Une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place avec modification des principes de fonctionnement de l'État-major. En mai, le CM a voté un crédit de 3'229'000 francs afin de créer une infrastructure de formation moderne au Centre de formation de Richelien (CECOFOR). De mai à octobre, les modules de formation de base de la nouvelle école de formation latine des sapeurs-pompiers et sapeuses-pompieres professionnelles ont été dispensés dans le cadre du CECOFOR.

L'intégration, sous l'angle du management et sous l'aspect opérationnel, de la protection civile communale au SIS a été largement atteint. Il n'en est pas de même au niveau du redéploiement des locaux. En effet, les nouveaux locaux de la rue des Rois, devant accueillir une partie du personnel de la rue Rothschild, ont malheureusement été terminés qu'à la fin décembre 2009. De ce fait, le démenagement des collaborateurs et collaboratrices n'interviendra qu'au premier trimestre 2010.

Les entités volontaires ont été réformées et réorganisées afin de faire face aux nouveaux défis. Ce nouveau concept donne satisfaction en augmentant la capacité opérationnelle des forces de milice. Parallèlement à la réorganisation des miliciens sapeurs-pompiers et miliciennes sapeuses-pompieres, une formation rapidement engageable de protection civile (FORE) a été constituée. Cette dernière était forte de 40 volontaires au 31 décembre 2009.

Le rapprochement du SIS et du Service de sécurité de l'aéroport (SSA) s'est amorcé par l'échange intensif de stagiaires dans de nombreux domaines. Plusieurs études d'approche ont été effectuées dans l'optique de la réalisation d'une nouvelle caserne sur le territoire aéroportuaire et du développement de synergies opérationnelles.

L'introduction d'une nouvelle base tarifaire de facturation des prestations du « nouveau SIS » a été validée par le CA dans le courant de l'année.

Incendie et secours

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Redéploiement de la CEVA (Centrale d'engagement et de traitement des alarmes) dans de nouveaux locaux.	11, 21, 35 et 41	Mise en service de Polycom au niveau cantonal et acquisition du central téléphonique.	2 ^e semestre 2009.	Seule la mise en service du central téléphonique a pu être réalisée dans le courant de l'exercice 2009.	
Mise en place du concept de sécurité lié à la réalisation du CEVA.	11, 12 et 21	Traitement juridique du recours lié aux servitudes de sécurité.	-	Le concept n'a pas pu être totalement finalisé, les différentes études réalisées n'ayant pas encore abouti à une position commune entre les partenaires de la sécurité.	
Renouvellement du parc de véhicules du SIS dans le respect des normes écologiques sur la base du crédit alloué.	Support	Crédit d'investissement voté pour la période 2007-2009 afin de renouveler 10 véhicules.	Plusieurs véhicules.	Trois véhicules sur les onze faisant partie de la tranche de renouvellement ont été adjudgés en 2009 et seront livrés en 2010.	
Reorganisation des modes opérationnels des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires, incluant l'intégration des formations rapidement engageables de la protection civile (FORE).	35 et 41	Garantie de l'efficacité de la mobilisation par un renforcement des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires par des miliciens de la protection civile.	20 miliciens incorporés dans une FORE. 1 à 2 interventions combinées.	Une première formation de protection civile rapidement engageable forte de 40 miliciens a été créée. Cette dernière a déjà été engagée à trois occasions afin d'alléger la tâche des miliciens sapeurs-pompiers.	
Introduction des systèmes de communication Polycom au niveau de la centrale d'alarme du SIS et des partenaires professionnels prioritaires.	Support	Équipement de la centrale d'alarme du SIS et introduction progressive des appareils radio.	Quelques appareils en fonction.	Pour des raisons techniques, les services du Canton n'ont pas pu réaliser l'introduction de ce nouveau système de communication dans les délais prévus.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'entrée en fonction de POLYCOM a été repoussée par les services de l'État de Genève au premier semestre 2010, ceci consécutivement à des retards techniques. Le crédit d'investissement lié aux nouveaux locaux sera, lui également, déposé dans le courant du premier semestre 2010.

L'Administration cantonale a initié une évaluation du concept sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières XXI en décembre 2009, les résultats seront disponibles dans le premier trimestre 2010. Dès lors, il n'a pas été possible de consolider ladite réforme. Ce travail sera reporté sur l'exercice 2010.

**SÉCURITÉ
ET ESPACE PUBLICS**

Sécurité et espace publics

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	11	Examiner les demandes d'utilisation accrue du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Vérifier le respect des conditions d'octroi.
		12	Examiner du point de vue légal, réglementaire, conventionnel des demandes d'utilisation accrue du domaine public et des celles concernant le domaine privé relatives à des objets visibles du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Contrôler sur le terrain.
		13	Répertoire sur PC les occupations du domaine public. Développer, maintenir et améliorer les applications propres aux services.
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression, afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	21	Assurer d'actions permanentes de proximité et mener des actions spéciales de prévention en matière de salubrité.
		22	Contrôler le territoire en matière de stationnement et l'occupation du domaine public en matière d'installation saisonnières. Effectuer des rondes afin d'assurer la sécurité dans les parcs et lors de manifestations.

Sécurité et espace publics

Introduction et faits marquants

L'année 2009 aura permis au service de poursuivre la restructuration initiée en 2008. Ainsi, les deux unités gérant le domaine public ont été remaniées, permettant une approche par quartier (Unité de gestion des empiètements) ou par métier (Unité des emprises ponctuelles). Par ailleurs, de nouveaux responsables ont été nommés à la tête de ces unités. Parallèlement à cette démarche, une nouvelle Unité marchés a été créée, indépendante du corps de la Police municipale. Elle est composée pour l'essentiel d'anciens et d'anciennes agent-e-s municipaux.

La reprise par l'État du contrôle du stationnement a entraîné la suppression du corps des agents municipaux. La majorité des collaborateurs et collaboratrices composant cette unité a été redéployée au sein même du service en qualité de contrôleurs du domaine public ou de contrôleurs des marchés.

Une étude détaillée relative à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010 de la nouvelle loi sur la Police municipale a été menée. À l'appui de cette nouvelle disposition légale, les secteurs des divers postes de quartier ont été redéfinis, permettant une meilleure interaction entre les différents services de la Ville de Genève (Police municipale, gestionnaires du domaine public, Voirie, etc.).

Sécurité et espace publics

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Assurer le transfert de la mission « contrôle du stationnement » à une entité externe à la municipalité.	22	Nombre d'ASM dans les postes de quartiers.	AM de la Ville de Genève et Fondation des Parkings. Augmentation des effectifs dans les postes ASM de quartiers.	Mission « contrôle du stationnement » transférée à la Fondation des parkings au 31.12.2009.	
Réorganiser la procédure d'engagement des agents de sécurité municipaux, y compris développer une campagne de recrutement efficace.	Support	Nombre de candidats et pourcentage de dossiers retenus.	Candidats potentiels. Augmentation du contingent ASM.	182 candidats et 32 dossiers retenus, soit le double de candidats retenus par rapport à 2008.	
Créer un système d'archivage de l'image permettant une gestion fine et pragmatique du domaine public.	13	État d'avancement de l'étude.	Etude préalable du dossier sur plans informatiques. Insertion de photos-montages dans les permis de constructions pour occupation du domaine public.	Etude préalable réalisée. 3 domaines d'activités sont déjà concernés. Reste à réaliser les domaines chantiers et enseignes.	
Ajuster les tarifs des marchés à la réalité économique et à l'usage effectif du domaine public qu'ils engendreront; parallèlement créer un système de facturation mensuelle des marchés pour les commerçants « au ticket » permettant la suppression de la carte de perception journalière.	11	Analyses des comptes.	Commerçants œuvrant sur les marchés.	Facturation mensuelle pour les commerçants « au ticket » mise en place. Les tarifs ne sont pas encore complètement revus.	
Développer la section « procédés de réclame » en intégrant des contrôleurs du domaine public ayant pour tâche principale le contrôle systématique des rues.	12	Statistiques du service. Analyses des comptes.	L'ensemble des commerces sis en Ville de Genève. Mise à jour des fichiers « procédés de réclame ».	Section Contrôle du domaine public créée et 15 contrôleurs du domaine public affectés à l'affichage sauvage et conventionné, ainsi qu'aux terrasses, chantiers et autres procédés de réclame.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

D'une manière générale, l'ensemble des objectifs fixés a été atteint.

Le contrôle du stationnement est désormais à la charge de l'État qui a confié ce mandat à la Fondation des parkings. Cette démarche a permis d'affecter une partie des anciens agents municipaux au contrôle des marchés et du domaine public, permettant ainsi un redéploiement sur le terrain de 15 policiers et policiers municipaux.

Dans le cadre de la restructuration de la Police municipale, une campagne de recrutement a été entreprise, mettant davantage en valeur la profession. Parallèlement, le cursus formatif de base a été révisé. Il confèrera davantage d'autonomie à la Ville de Genève.

Ces deux actions ont déjà généré une augmentation sensible des dossiers parvenus au service: 182 en 2009 contre 91 en 2008. Suite aux divers examens et tests préalables, 32 dossiers ont dès lors été transmis à la gendarmerie. En 2008, seuls 16 candidats avaient initialement été retenus.

La constitution d'une nouvelle Unité des marchés a permis notamment diverses modifications et améliorations d'ordre administratif. Ainsi, la facturation des places occupées par les marchés correspond davantage à l'empilement effectif. Par ailleurs, les marchands « au ticket » reçoivent désormais une facturation mensuelle, supprimant ainsi les cartes de perception journalière. Demeure à réaliser, une refonte généralisée des tarifs qui tiennent compte de la réalité économique et du coût généré par les différents types de marchés, à la charge de la Ville de Genève.

Enfin, courant 2009, le service s'est doté d'une section Contrôleurs du domaine public qui initialement a été affectée au contrôle de l'affichage sauvage et conventionné.

**DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

Direction des systèmes d'information et de communication

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Direction et administration	11	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs aux marchés publics, ainsi qu'en matière juridique, au management des systèmes d'information et de communication.
		21	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à l'exploitation des systèmes d'information et de communication.
2	Exploitation	22	Evolution et maintenance des serveurs et autres infrastructures relatives aux technologies de l'information et de la communication.
		23	Evolution et maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques.
3	Microinformatique	31	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à la microinformatique.
		32	Installation et maintenance du matériel et des logiciels microinformatiques.
4	Développement	41	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs au développement et à la maintenance des systèmes d'information.

Direction des systèmes d'information et de communication

Introduction et faits marquants

Les technologies de l'information et de la communication sont une réalité incontournable et concrète si l'on se réfère à l'utilisation d'ordinateurs et de téléphones, mais elles se révèlent parfois plus subtilement dans le monde numérique qui nous entoure, depuis les systèmes électroniques de paiement jusqu'aux complexes interfaces de pilotage d'infrastructures. Leur mise en place effectuée historiquement par d'autres services est, depuis quelques années, confiée à la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) qui dispose des compétences méthodologiques, juridiques, techniques et scientifiques pour concevoir, développer, installer, gérer et entretenir ces outils. La généralisation des systèmes d'information et de communication nécessite en contrepartie des ressources additionnelles.

En 2009, la DSIC se voit dotée de 12 postes supplémentaires. Elle a donc procédé, de manière soutenue durant l'année, aux engagements d'un personnel supplémentaire et à la réorganisation de ses activités. Elle a, en outre, participé à l'engagement du personnel sur des postes des services Conservatoire et jardin botaniques et Bibliothèques et discothèques municipales, renforçant ainsi son rôle de service compétent.

Concernant les ressources financières, le fait marquant à relever est l'approbation de la PR-698, par vote du CM de décembre 2009, dotée de 12,5 millions de francs. Ce crédit assurera le financement du redéploiement du réseau de la Ville de Genève, du 1^{er} plan biennal des systèmes d'information et de communication de l'Administration municipale (PSIC), de la 1^{re} étape du système de gestion du parc immobilier, ainsi que du système d'information et de l'équipement du CM.

Direction des systèmes d'information et de communication

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mise en place du nouveau site web de la Ville de Genève: - Cohérence de ton et d'image; - Prestations en ligne; - Création des liens.	41	Nombre de sites intégrés. Nombre de prestations en ligne. Nombre de « services » participatifs.	Tous les sites départementaux. 7 prestations. 3 services.	Tous les sites départementaux. 0 prestations en ligne. 0 « services » participatifs.	
Démocratisation de l'accès à Internet.	32, 23	Nombre de sites Wi-Fi publics. Nombre d'ordinateurs à disposition du public pour accéder à Internet.	10 nouveaux sites Wi-Fi publics. 30 nouveaux ordinateurs à l'usage du public.	5 nouveaux sites (regroupant 14 nouveaux points d'accès). 24 nouveaux ordinateurs à disposition du public.	
Intégration de la téléphonie dans l'informatique (voix sur IP ou VoIP).	23	Nombre de téléphones « IP » sur le réseau de la Ville de Genève.	30%.	13%.	
Mise en œuvre du réseau national de sécurité POLYCOM en Ville de Genève.	23	Nombre de services intégrés au réseau de sécurité national	Tous les services concernés (SIS/SAPP, SEEP et LOM/Voïrie).	Le SEEP est intégré au réseau.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La planification du projet de refonte du site Web de la Ville de Genève a été revue pour le mois de mars 2010. Les sites départementaux ont déjà été intégrés au nouveau site Web. Les premières prestations en ligne seront également disponibles dès ce printemps. Les services participatifs ont été reportés à une date ultérieure, suite à la revue des priorités en fonction des moyens disponibles.

La démocratisation de l'accès à Internet avance, mais pas toujours à la vitesse escomptée. En ce qui concerne l'installation du Wi-Fi, il est à relever qu'elle se confronte à des difficultés d'obtention des autorisations.

L'intégration de la téléphonie dans l'informatique (VoIP) est effective pour la rue du Stand 25 et plusieurs petits sites périphériques. Le projet de migration à grande échelle a été gelé dans l'attente du vote du crédit qui a finalement eu lieu en décembre 2009.

En ce qui concerne le réseau POLYCOM, il est à relever que 106 radios portables reliées à ce réseau ont été mises en service au sein SEEP. Prochainement, la flotte de véhicules de ce service sera équipée pour intégrer le réseau. Le grand nombre de partenaires et la complexité de mise en œuvre de ce projet cantonal ont induit un report dans la planification de mise en service des acteurs concernés. Cependant, l'excellente collaboration entre les partenaires communaux et cantonaux a permis la mise en place de l'ensemble de l'infrastructure indispensable à l'utilisation des équipements de communication. On estime que la centrale du Service d'Incendie et de Secours (CETA) sera intégrée au réseau POLYCOM au premier semestre 2010. Par la suite, l'ensemble des services de la Ville de Genève devrait pouvoir disposer de ce système de communication d'ici fin 2011.

**LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS**

Logistique et manifestations

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'Administration municipale, hors SIS	11 Véhicules et engins immatriculés de l'Administration municipale, hors SIS	Gestion du parc des véhicules, engins et machines des différents services de la voirie et procéder à leur acquisition. Assurer l'entretien de tous les véhicules immatriculés de l'Administration municipale et collaborer à leur acquisition dans le cadre de travaux de la COGEVE.
		12 Planification, conseil et acquisition de véhicules pour l'Administration municipale, hors SIS	Conseil constitution des dossiers techniques en adéquation avec l'application «VEPROVIGE» et processus d'acquisition des véhicules hors SIS.
		21 Acquisition et gestion des biens et marchandises	Achat, stockage, entretien et distribution.
		22 Entretien des installations et locaux de la division	Interventions d'urgence et travaux de moindre importance effectués en interne ou appel au Service des bâtiments.
2	Soutien logistique aux services de la Voirie	23 Interventions et soutien aux prestations des services de la Voirie	Mise à disposition du personnel des ateliers de peinture, menuiserie, ferronnerie, serrurerie et taille de pierre.
		31 Matériel de fêtes	Mise à disposition du matériel de fêtes selon le règlement ad hoc.
3	Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève	32 Entretien d'édicules publiques	Assurer le pavoisement de la Ville de Genève.
		33 Groupes d'intervention	Abri-bus et toilettes publiques.
		Interventions et soutien aux prestations des services de l'Administration municipale	Interventions visant à sécuriser le domaine public en cas de faits exceptionnels à la demande du SIS, de la police ou d'autres services publics.
			Montage/démontage d'expositions sous l'égide de services tiers, déménagement de matériel divers pour des services tiers.

Logistique et manifestations

Introduction et faits marquants

Le Service logistique et manifestations (LOM) a poursuivi sa réorganisation avec l'arrivée, en début d'année, d'un nouveau chef de service et d'un nouvel adjoint de Direction et, en cours d'année, par celle d'un nouveau chef de l'Unité matériel de fêtes ainsi que celle d'un nouveau chef de l'Unité gestion des véhicules. Les activités et les responsabilités des cadres ont été repositionnées par la re-fonte de leur cahier des charges. A noter l'intégration du transfert de l'Unité tri sélectif des déchets en provenance du Service Voirie-Ville propre dans l'Unité matériel de fêtes au 1^{er} janvier 2009.

Le début de l'année a aussi été marqué par le démontage des illuminations de Noël du centre ville ; l'ensemble de l'opération des dites illuminations a été effectué pour la première fois et avec succès grâce à l'engagement inconditionnel des collaborateurs et collaboratrices de l'Unité des ateliers généraux.

L'Unité matériel de fêtes a effectué le toilettage du règlement et des annexes relatifs à la mise à disposition du matériel de fêtes et de celui du tri sélectif des déchets. La gestion du matériel de fêtes est en place dans SAP depuis le 1^{er} janvier 2009 et l'application a connu quelques corrections en cours d'année. Des développements en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) sont attendus en matière de reporting.

Concernant le parc des véhicules de la Ville de Genève, un Plan d'assainissement a été établi par la Commission de gestion des véhicules (COGEVE) à hauteur de 25 millions de francs sur les cinq prochaines années. En collaboration avec la DSCI, le LOM a informatisé la consommation et la répartition du carburant par véhicule et par service.

Logistique et manifestations

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Définir une nouvelle stratégie de renouvellement des véhicules en regard aux normes environnementales liées à l'agenda 21.	12	Plan d'action défini par la COGEVE.	L'ensemble du parc immatriculé.	Un plan d'assainissement sur 5 ans du parc des véhicules a été accepté par le CA sur proposition de la Commission de gestion des véhicules (COGEVE). Une réflexion concernant une nouvelle stratégie de renouvellement des véhicules à long terme est en cours.	
Développer la formation continue des chauffeurs suite à l'introduction d'une nouvelle ordonnance sur la circulation routière visant à l'obtention d'une licence de conduite pour tous les chauffeurs professionnels.	12	Chauffeurs inscrits au cours.	Tous les détenteurs de licence de conduite sont inscrits à la formation continue.	Cellule formation avec deux collaborateurs en place.	
Mettre en exploitation la nouvelle application «matériel de fêtes» développée sur SAP ainsi que le nouveau tarif en vigueur.	31	Nouveau logiciel informatique.	Mise en application dès le 01.01.2009.	Nouvelle application en place au 01.01.2009.	
Mettre en place la facturation pro-forma pour les activités des ateliers généraux et du G.I. relatives aux demandes spécifiques des services municipaux.	34	Nombre d'activités facturées.	Toutes les demandes spécifiques sont facturées aux services.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La stratégie de renouvellement des véhicules a été acceptée et validée par le CA en date du 15 juillet 2009 ; il reste à peaufiner et finaliser le plan d'action en matière de renouvellement des véhicules.

Dans le cadre de la formation continue, une cellule de formation avec deux collaborateurs a été créée au Service incendie et secours en 2010. L'activité de formation des chauffeurs pourra donc débuter en 2010.

La facturation des activités du tri sélectif des déchets n'a pas été effectuée car les tarifs étaient inadéquats ; la correction n'a été effectuée que pendant l'année 2009.

A la suite de la restructuration du service et un manque de ressources humaines, l'objectif de mise en place des factures pro-forma pour les activités d'atelier n'a pas été atteint.

VOIRIE VILLE-PROPRE

Voirie Ville-Propre

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1 Collecte des déchets	11	Collecte des résidus ménagers en vase	Enlèvement au porte à porte.
	12	Collecte des déchets recyclables	Enlèvement des diverses fractions de déchets valorisables.
	13	Tir des déchets dans les manifestations	Promouvoir le tri de diverses fractions de déchets dans les manifestations organisées sur le domaine public et effectuer les collectes y relatives.
	14	Collecte et déconstruction des déchets encombrants	Enlèvement à la demande des déchets encombrants. Déconstruction des objets pour en récupérer les matières constitutives recyclables.
	15	Information au public	Informar les habitant·e·s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public aux divers tris des déchets valorisables.
2 Nettoyement du domaine public	21	Nettoyement systématique des voiries du domaine public	Nettoyement systématique par brossage (mécanique ou manuel) et lavage.
	22	Nettoyement manifestations	Nettoyement pendant et après les manifestations organisées (ou coorganisées) par la Ville de Genève.
	23	Viabilité hivernale	Manifestations privées: conseil sur l'organisation du nettoyage, contrôle de l'application des engagements des organisateurs.
	24	Information au public	Organisation des interventions. Interventions en plusieurs phases en fonction des conditions météorologiques.
			Informar les habitant·e·s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public à la propreté en Ville de Genève.

Voirie Ville-Propre

Introduction et faits marquants

Des nouvelles idées se sont imposées naturellement pour accroître l'efficacité du Service Voirie-Ville propre (VVP). Elles ont été mises en œuvre dans le but d'améliorer l'environnement urbain d'une part et de réduire la masse des déchets sur le domaine public en sensibilisant des acteurs cibles d'autre part. L'amélioration de l'environnement urbain a consisté en :

- une harmonisation des caissettes à journaux ;
- une suppression de l'affichage sauvage, par la mise à disposition de nouvelles surfaces libres d'utilisation et un partenariat avec une société privée ;
- une diminution par cinq des surfaces « taguées » et la signature de près de 500 contrats avec des propriétaires d'immeubles.

La réduction de la masse des déchets sur le domaine public a été rendue possible grâce à :

- une mise en place d'un partenariat avec l'association Partage, qui permet aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite de se débarrasser de leurs objets encombrants et de contribuer à la collecte des débris sauvages ;
- une organisation de journées citoyennes pour l'environnement avec des entreprises de la place (par exemple l'opération de nettoyage de la rade).

Enfin, les collaborateurs et collaboratrices de VVP ont été fortement impliqués dans toutes ces différentes actions, afin de faire connaître et reconnaître les métiers contribuant à améliorer l'environnement immédiat de la population genevoise et des visiteurs et visiteuses de la Ville de Genève.

Voirie Ville-Propre

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Stabiliser et recenser les interventions Voirie-Ville-propre en matière de tri sélectif dans les manifestations.	13 et 15	Statistiques du service. Impact budgétaire.	Organisateurs de manifestations privées et semi-privées.	Prise en charge du tri des déchets par les organisateurs de manifestations.	
Sensibilisation de différents acteurs en matière de propreté et salubrité urbaine et mise en œuvre d'actions y relatives.	21, 22 et 24	Statistiques du service, retour des médias et des habitant-e-s.	Habitant-e-s, propriétaires d'immeubles, régies et tous commerces.	9 Campagnes de sensibilisation et de communication auprès de la population et des entreprises pour la diminution, la réduction et le tri des déchets.	
Adoption d'une stratégie communale en matière de gestion des déchets priviliégiant les aspects environnementaux en milieu urbain et en relation avec les coûts induits.	11, 12, 14 et 15	Statistiques du service. Analyse des comptes.	Impact positif sur l'environnement urbain. Impact budgétaire positif.	Enfouissement de 27 nouveaux conteneurs de récupération.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

En 2009, VWP s'est engagée dans une ambitieuse campagne de sensibilisation de la population en mettant en place différentes actions en matière de propreté et de salubrité du domaine public et de gestion des déchets. L'objectif était d'investir d'une part, sur l'efficacité des services proposés à la population et, d'autre part, sur la qualité du mobilier urbain pour que les citoyens et les citoyennes se responsabilisent progressivement et qu'ils se réapproprient leur espace public.

L'implantation de nouveaux types de poubelle s'est intensifiée (300 poubelles supplémentaires). La campagne spécifique aux déchets encombrants et aux débris sauvages a permis de rendre propres, à la fin de la campagne, près de 70 % des points les plus sensibles.

La levée commerciale du papier-carton s'est étendue à d'autres secteurs de la Ville de Genève, dans l'optique d'une suppression progressive de la tolérance accordée aux entreprises et commerçant-e-s dans le courant 2010. Cette action a demandé l'implication des nombreux acteurs du marché du déchet tels que les transporteurs et recycleurs, les régies, les commerçant-e-s et entreprises des secteurs secondaire et tertiaire.

Sept nouveaux partenariats public-privé, par l'engagement d'entreprises à travers des «éco-contracts», ont permis de diminuer les déchets à la source et limiter ainsi leur impact sur le domaine public.

27 nouveaux conteneurs de récupération enfouis ont été implantés afin d'augmenter le taux de recyclage des déchets valorisables.

L'intensification de la stratégie de responsabilisation des organisateurs de manifestations pour la gestion des déchets s'est intensifiée en 2009. Elle s'est traduite par un transfert de l'unité de tri sélectif des déchets dans les manifestations au Service logistique et manifestations. En 2009 VWP a effectué essentiellement des missions de conseils et de supports lors des différentes manifestations en Ville de Genève.

**COHÉSION SOCIALE,
JEUNESSE ET SPORTS**

Légende degré de réalisation des objectifs

●

Atteint

◐

Partiellement atteint

○

Non atteint

⊗

Abandonné

Les sept services du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, en étroite collaboration avec leur réseau de partenaires associatifs et institutionnels, mettent à disposition de la population de nombreuses prestations de qualité.

Une politique active de la petite enfance a permis de satisfaire la demande de places en espaces de vie infantine à hauteur de 62% contre 31% seulement en 1999. Dans les institutions, les enfants, entourés de professionnels·e·s apprennent à vivre en société et s'intègrent dans des groupes multiculturels. Cette politique permet à de nombreuses femmes de retrouver le monde de l'emploi.

Le département met à disposition des enfants plus grands, les restaurants scolaires, les activités développées par les maisons et espaces de quartier, les colonies, les écoles de sports, les places de jeux, les pataugeoires, etc. Toutes ces prestations favorisent le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les seniors, des lieux tels que la Cité seniors ou les clubs d'ainé·e·s leur sont ouverts, de nombreux cours et pléthore d'activités leur sont proposés.

Les nombreux parcs de la Ville de Genève, quant à eux, contribuent largement à la qualité de vie de toutes et tous en offrant des espaces de détente, tout en contribuant à la réussite de la notion de « Nature en ville ».

Au niveau sportif, la Ville de Genève développe une politique sportive sur l'ensemble du territoire cantonal. Genève compte plus de 75 associations, plus de 800 clubs et près de 115 000 sportifs et sportives licenciés, sans compter les milliers d'adeptes qui pratiquent le sport, de manière individuelle et plus souple, sans être affiliés à un club. Cette politique permet l'intégration par le sport de milliers de jeunes de seniors, d'étrangers et d'étrangères, de personnes en situation de handicap.

Pour les personnes ou les familles les plus fragiles, il existe des aides individuelles et des prestations complémentaires. Le département développe un soutien aux jeunes en rupture, il gère des clubs sociaux où les plus démunis peuvent se nourrir au chaud et être aidés, ainsi que des logements d'urgence et un abri l'hiver.

Un travail important est assuré par les collaborateurs et collaboratrices du Service des pompes funèbres qui accueillent, écoutent et soutiennent les familles dans le deuil.

Les services du département organisent également de nombreuses manifestations tout au long de l'année: la fête des voisins, le festival livre et petite enfance, la soirée citoyenne, la fête du sport, le festival arbres et lumières, la piste de ski sur la Treille, la patinoire au parc des Bastions, Asphaltissimo, etc.

Toutes ces actions et prestations de proximité en faveur de l'ensemble de la population genevoise, des plus jeunes aux plus âgé·e·s, permettent de favoriser une meilleure cohésion sociale dans les quartiers de Genève. Elles sont constamment adaptées afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

Les pages qui suivent présentent les missions du département, ainsi que la déclinaison des objectifs des services et leur réalisation durant l'année 2009.

**DIRECTION DE LA COHÉSION
SOCIALE, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Missions et prestations

Missions	Prestations	Descriptions
1 Direction et coordination	11 Soutien au Magistrat	Elaboration / préparation des dossiers pour le CA et des propositions pour le CA. Suivi des travaux du CA. Traitement et suivi des interventions au CM. Préparation des auditions devant les Commissions. Contact avec le réseau médias. Réponse à la presse. Préparation des interventions du Magistrat.
	12 Direction départementale	Gestion générale du Département. Conseil, information, coordination et gestion administrative. Validation et arbitrage liés aux activités des services (personnel, gestion financière, information et communication).
	13 Coordination interdépartementale	Participation et suivi des dossiers dans les Délégations du CA (Immobilier urbain, fêtes et manifestations, etc.). Participation et suivi des dossiers dans les Comités locaux (CODIR, SIO, COATIRMA, PTC, etc.). Préparation des dossiers pour divers organismes (Mairie de Genève, AGC, IUS, etc.). Participation aux négociations sur les transferts de charges et de compétences (Etat-communes). Coordination sur le budget et les comptes. Relations avec le Contrôle de gestion et le Contrôle financier. Projets communs de l'administration initiés par le CA ou le CODIR.
2 Développement des priorités stratégiques d'une action sociale de proximité	21 Planification stratégique et opérationnelle pour la promotion de la cohésion sociale	Modèles de démocratie participative. Observatoire quartiers. Aides financières Ville de Genève. Action sociale communautaire. Travail social hors mur. Suivi des évolutions démographiques et socio-économiques.
	22 Mise en œuvre de projets transversaux	Développement de la fonction sociale des espaces verts, des préaux/d'écoles et des places de jeux. Intégration des migrants. Actions pour les liens intergénérationnels. Actions en faveur des aînés-e-s. Actions en faveur de la jeunesse. Soutien/aber/accompagnement à la parentalité. Prise en compte des réalités multiculturelles.
	23 Subventions	Réception des demandes. Etude des dossiers. Prélavis aux services. Gestion des subventions dépendant directement de la Direction. Traitement comptable. Analyse des rapports d'activités, suivi et procédures de contrôle. Mise en œuvre de l'outil de gestion commun et de la répartition des subventions.
	24 Evénements et manifestations	Qualité de vie. Manifestations dans les quartiers. Colloque et Festival Petite enfance. Fêtes des écoles. Gestion des arbres. Festival Arbres et lumière. Promotions citoyennes. Fête des voisins. Opération chaises longues dans les parcs.
	25 Agenda 21	Participation aux travaux liés à l'Unité Agenda 21 (Groupes Actions 21 et groupes de travail divers). Reflexion sur le pilier social du développement durable. Tri des déchets dans les services. Sensibilisation au tri des déchets dans les associations/institutions subventionnées. Actions publiques pour développer la propreté dans les parcs et dans les préaux.
	26 Coopération et aide humanitaire	Réception des demandes. Secrétariat de la Délégation. Examen des dossiers. Audition. Analyse des rapports. Contrôles de l'usage des contributions.
	31 Partenaires institutionnels, associatifs et privés du Département	Préparer, faire connaître et défendre les prises de position de la Ville de Genève. Mise en place et suivi d'actions communes.
3 Relations publiques	32 Communication externe	Organisation de conférences de presse, dossiers de presse, communiqués de presse. Site Internet. Participation aux publications de la Ville de Genève. Conception, réalisation de publications générales du Département.
	33 Information de proximité	Lettres d'information des services, plaquettes, quartier. Programmes, des manifestations, il yers et autres supports.
	34 Représentation	Mettre en évidence les spécificités des actions départementales/municipales dans ces instances.

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Introduction et faits marquants

La Direction du département a assumé le pilotage de projets et dossiers stratégiques comme l'extension du service public au domaine de la petite enfance, l'antenne d'insertion pour jeunes en rupture VIA, la rénovation de la patinoire des Vernets, ainsi que des projets de changements organisationnels comme la démarche EVA ayant pour objectif d'optimiser l'organisation dans la gestion des espaces verts et des ateliers entre le Service des espaces verts et le Service des pompes funèbres et cimetières.

Des projets transversaux ont également été pilotés par la Direction notamment les deux contrats de quartiers lancés aux Grottes et à Saint-Gervais.

Comme mentionné ci-dessus, la Direction du département s'est fortement impliquée dans l'avancement du dossier complexe d'extension du service public au domaine de la petite enfance. Un état des lieux complet sur tous les aspects de l'extension est à disposition (coûts salariaux, prévoyance professionnelle, intégration du personnel dans le Statut du personnel de la Ville de Genève, etc.) et la décision de principe d'aller de l'avant peut désormais être prise.

Un groupe «Coordination événements et manifestations» piloté par la Direction du département a été créé. Il comprend un représentant par service et a pour but de rassembler les compétences et de coordonner les ressources en matière d'organisation d'événements et de manifestations. Une étude sur la recherche de sponsoring a également été confiée à un mandataire en vue de centraliser et d'optimiser le partenariat public-privé.

L'année 2009 a été source de beaucoup de travail pour la Direction du département dans la préparation générale liée au pavillon «Basel – Geneva – Zurich: Better Water – Best Urban Life» à l'Exposition universelle de Shanghai 2010. Un crédit budgétaire supplémentaire de 700'000 francs a été voté en automne par le CM.

La Direction du département, en étroite collaboration avec le Service des relations extérieures, a assumé le travail lié à l'année de mairie du Magistrat en charge du Département. Cette année de mairie a été riche en événements notamment au travers de l'organisation des «Portes ouvertes au Palais Eynard» avec les conférences, débats et expositions ci-après :

- exposition «Enfants d'Elne, une maternité suisse en France 1939-1944» ;
- colloque «Pierre Mendès France, l'actualité d'une morale politique en temps de crise» ;
- «Les villes invisibles» Lecture - spectacle basée sur l'œuvre d'Italo Calvino ;
- table ronde et discussion sur le thème «Ville et Nature, mariage contre nature ?» et Journée «Nature en ville» ;
- table ronde et discussion sur le thème «La libéralisation du commerce et l'OMC: aide ou entrave au droit à l'alimentation ?» ;
- table ronde «Les Suisses face à la Seconde Guerre Mondiale» et vernissage de l'Exposition «Carl Lutz - Un diplomate suisse au secours des Juifs de Budapest» ;
- table ronde et discussion sur le thème «La violence dans le sport: phénomène de société ou exception sportive ?» ;
- table ronde et discussion sur le thème «Calvin «pécurseur» du service public. Comment enrichir et perpétuer cet héritage?» ;
- table ronde et discussion sur le thème «Ecoquartiers - nouvelle réalité sociale ou ghettos pour bobos?» ;
- table ronde et discussion sur le thème «Borellon, bitume express: jeunesse et alcool, cocktail explosif ?» ;
- conférence, débat sur le thème «Péage urbain, zones à faibles émissions polluantes, taxes: quelles solutions pour une ville durable?» ;
- table ronde et discussion sur le thème «Mai 68, le débat continue...».

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Organisation des événements « années Mairie ».	24	Nombre de conférences.	8 soirées débats.	9 soirées débats organisées plus 2 expositions pendant l'année de mairie.	
Elaboration et mise en œuvre de projets transversaux.	22	Nombre de projets transversaux élaborés.	3 projets dont le Plan Jeunesse, contrats de quartier et Paroles aux quartiers.	4 projets transversaux du Département + « Contrats de quartier » et « Paroles aux quartiers ».	
Soutien au processus de mise en œuvre d'extension du service public au domaine de la petite enfance.	13	Part en % du processus réalisé.	65 structures juridiques des IPE.	Travaux préparatoires terminés.	
Unification et réorganisation des procédures d'attribution des subventions de tout le Département.	23	Nombre de services du Département utilisant le nouveau procédé.	Tous les services du Département.	Projet disponible de nouvelles directives, mais gelé dans l'attente de l'examen du projet global élaboré par le Contrôle financier.	
Coordination des compétences des différents services pour l'organisation de manifestations et d'événements.	24	Nombre de manifestations bénéficiant d'une collaboration communale.	5 manifestations annuelles d'importance.	6 (Skiville, Nature en ville, Festival du livre de la petite enfance, Fête des voisins, Fête des écoles, Asphaltissimo).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le projet d'unification et de réorganisation des procédures d'attribution des subventions du Département a abouti à de nouvelles directives, qui sont pour l'instant gelées dans l'attente de l'examen du projet global élaboré par le Contrôle financier.

DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE

Délégation à la petite enfance

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Création et développement de structures d'accueil petite enfance	11	Identification des besoins	Des indicateurs réguliers sont nécessaires à la Délégation à la petite enfance pour lui permettre d'assurer le développement politique de la petite enfance en Ville de Genève.
		12	Mise en œuvre des moyens choisis	Sur la base des indicateurs collectés, mise en œuvre des moyens nécessaires à la création de structures d'accueil de la petite enfance.
		13	Évaluation	Mise en place d'indicateurs permettant l'évaluation de la politique petite enfance menée par la Ville de Genève.
		21	Administration et finances	Assurer le cadre administratif et financier.
		22	Gestion des bâtiments	Assurer la gestion de notre patrimoine en terme de travaux et d'acquisitions de matériels.
2	Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	23	Informatique	Mise à disposition des outils de bureautiques nécessaires à la gestion administrative des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		24	Ressources humaines et salaires	Assurer la gestion des RH et du traitement salarial du personnel des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		25	Pédagogie	Assurer une vision pédagogique claire et cohérente.
		26	Prestations externes	Rendre viable les activités de la petite enfance et les ouvrir aux habitants de Genève.
		27	Sociologie	Rechercher pour préparer l'avenir.
		28	Accueil conseil parents	Assurer l'accueil et l'orientation des parents en fonction de leurs besoins auprès des institutions de la petite enfance.

Délégation à la petite enfance

Introduction et faits marquants

La Délégation à la petite enfance (DPE) a vu le départ, en fin d'année, de Madame Marie-Françoise de Tassigny, déléguée depuis 1989. Madame de Tassigny a, durant l'année 2009, fait le tour des institutions de la petite enfance afin de rencontrer les différents acteurs du terrain et d'aborder avec eux les difficultés et les enjeux du secteur. Il ressort de ces échanges l'importance de rester dans la mission première de l'accueil du jeune enfant tout en étant à l'écoute de l'évolution des besoins des familles.

2009 a vu l'aboutissement de la première phase du projet de renouvellement de l'outil des tenues des comptabilités, mis à disposition des institutions de la petite enfance. Quatre institutions ont été sélectionnées pour participer à la phase de test de ce produit. S'agissant d'une base de données centralisées, la DPE pourra assurer un soutien plus efficace aux utilisateurs et utilisatrices et permettra d'automatiser certaines tâches comme la consolidation des comptabilités.

L'attribution du marché public pour un outil de facturation/gestion des dossiers a également été adjudgée. Les premières séances de travail se sont tenues avec le fournisseur; ce projet aboutira dans le courant de l'exercice 2010.

Conformément à la directive de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFTS) ° 6503, le Service des bâtiments (BAT) a procédé aux expertises visant à détecter des matériaux contenant de l'amiante avant tous travaux de transformation ou de rénovation sur l'ensemble des locaux hébergeant des institutions pour la petite enfance construits avant 1993, y compris ceux appartenant à des tiers.

A chaque constat positif, même bien en-dessous des normes minimales tolérées, la DPE, en étroite collaboration avec le BAT, a pu effectuer les premiers travaux d'assainissement et a déposé une demande de crédit pour les situations restantes, le tout en accord avec les institutions concernées.

Un important travail relatif à la directive CFTS n° 6508, dite aussi directive MSST, sur la santé-sécurité au travail a débuté dans les institutions, avec le soutien d'un collaborateur spécialisé et du BAT. Des cours de prévention et de premier secours ont été organisés à l'intention des professionnels et professionnelles et un classeur de procédures est en cours de réalisation.

Concernant le dossier des familles d'accueil de jour-FAJ, et pour répondre à la loi cantonale genevoise 16 29 sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial à la journée

(LSAPE), et à la motion M-604 «Pour une pluralité des modes de garde des enfants en bas âge: développons l'accueil familial à la journée», un rapport portant sur l'implication de la Ville de Genève et les conséquences financières et opérationnelles a été réalisé et présenté aux autorités; la décision est maintenant entre leurs mains.

De nombreux projets transversaux sont en cours comme celui de la plate-forme professionnelle «Intégration des enfants aux besoins spéciaux», mise en place par la DPE et réunissant le SEI, la Guidance, le SSI et des professionnelles et professionnelles du secteur. Ce groupe de travail étudie la situation actuelle afin de proposer un protocole d'intégration pour l'ensemble des institutions.

Le Festival du Livre et de la petite enfance s'est déroulé du 25 au 29 mai 2009; de nombreuses animations ont été proposées aux enfants fréquentant les institutions de la petite enfance mais aussi au public. Ces journées culturelles rencontrant un succès grandissant, il a été décidé de planifier ce festival en 2010 du mardi au samedi afin de permettre à plus de familles d'assister aux spectacles.

Les 27 et 28 novembre 2009 s'est tenu au Théâtre du Léman le colloque de la petite enfance sur le thème: «La Révolution de l'enfance». Durant ces deux journées, les différents intervenants ont présenté, à quelque 1000 personnes, leurs recherches et réflexions. Il ressort de ces échanges la nécessité plus qu'urgente d'une prise en charge qualitative répondant aux besoins des familles et des enfants issus de différents milieux socioculturels, et de fait, la complexité du secteur de la petite enfance aujourd'hui.

La DPE a réalisé plusieurs publications. Citons le nouveau «Règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance», mouture actualisée et complétée de l'ancien «Règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève» qui permet ainsi de clarifier certaines règles de fonctionnement et de procédures de pilotage; «De la confidentialité: dans et autour des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève» rédigé par la Commission d'éthique professionnelle de la petite enfance; «L'ai des droits mais j'ai aussi des devoirs», remis aux parents des enfants des structures d'accueil de la petite enfance subventionnées à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et qui fait suite à un premier tome intitulé «J'ai bien le droit»; «La Révolution de l'enfant – 1989-2009: d'un colloque à l'autre, 20 ans d'histoire de la petite enfance en Ville de Genève».

Délégation à la petite enfance

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur ciblée	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Création de nouvelles places.	12	Nombre de nouvelles places créées.	50 places, soit 75 enfants accueillis.	16 places.	
Évaluation des responsables de secteur petite enfance.	24	Nombre d'évaluations menées à bien.	12 responsables.	12	
Mise en oeuvre de l'extension du service public.	12	État d'avancement des négociations sur le changement de statut.	65 structures juridiques des IPE.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Bien que la DPE saisisse toutes les opportunités qui se présentent pour créer de nouvelles places d'accueil et ait prévu pour 2009 la mise à disposition de 50 places supplémentaires, seules 16 ont pu voir le jour. Cette situation devrait s'améliorer prochainement. En effet, à la suite d'une décision du 11 juin 2008 du CA, un groupe de travail constitué de la Gérance immobilière municipale, du Service d'architecture et celui des bâtiments a été constitué et se réunit deux fois l'an afin d'épauler la DPE dans ses recherches et coordonner le plus efficacement possible le développement de nouvelles institutions.

Par ailleurs, la création de nouveaux espaces de vie infantile fait désormais régulièrement partie intégrante de projets plus vastes, en lien avec plusieurs partenaires (social, jeunesse, etc.). Ces projets conséquents rencontrent parfois des imprévus et les échéances peuvent être reportées.

Dans le cadre de l'extension du service public au secteur de la petite enfance, le CA a nommé, le 10 septembre 2008, un Comité de pilotage afin de coordonner ce projet, réparti en sept chantiers. Durant l'année 2009, des groupes de travail ont été constitués afin de traiter de questions telles que le statut du personnel, la prévoyance professionnelle, la gestion du personnel, le chiffrage des impacts financiers selon les options prises, et la santé-sécurité au travail (directive MSST).

A ce jour, il reste encore à développer les points concernant l'avenir des Comités ainsi que l'organisation de la transition et l'absorption administrative, comptable et informatique du nouveau secteur dans l'Administration municipale.

Le 1^{er} juillet 2009, compte tenu de la situation économique et du surcoût que représente le projet, le CA a décidé de reconsidérer le calendrier initialement prévu (mise en oeuvre effective au 1^{er} janvier 2011 avec une intégration du personnel de la petite enfance dans celui de la Ville de Genève au 1^{er} juillet 2011) et envisage désormais une concrétisation du projet, par étapes successives et sur une période plus longue, afin de répartir le supplément de charges salariales y afférent. A ce jour, ce dossier est dans les mains du CA.

ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE

Écoles et institutions pour l'enfance

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé.	11	Analyse des besoins et affectation des structures Recenser les locaux disponibles dans la perspective de l'évolution des effectifs. Planifier la mise en service de nouveaux équipements et négocier avec les différents partenaires l'occupation rationnelle des locaux existants.
		12	Gestion et suivi des structures Identifier, faire exécuter et contrôler les travaux nécessaires à la bonne conservation et à la sécurité des bâtiments et équipements, conformément au Règlement cantonal relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux scolaires. Assurer la bonne exécution des travaux de propreté des bâtiments, du mobilier, des équipements et des préaux. Fournir, entretenir et renouveler le mobilier et les équipements. Assurer un dialogue constant avec les utilisateurs-trices en facilitant la satisfaction de leurs besoins chaque fois que possible. Développer des projets participatifs au sein de la communauté scolaire.
2	Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires.	21	Sécuriser le chemin de l'écolier (patrouille scolaire). Aménager et créer des places de jeux. Organiser diverses manifestations et animations pédagogiques pour les enfants (promotions enfantines, fêtes des écoles lors de la fin de l'année scolaire, marchés de Noël, ateliers, etc.). Diversifier l'offre parascolaire avec la collaboration d'associations et de clubs sportifs.
		22	Mettre à disposition et entretenir les locaux et les équipements destinés aux activités parascolaires, aux restaurants scolaires, aux ludothèques et aux colonies. Contrôler la qualité des prestations offertes par les associations de restaurants scolaires, de ludothèques et de colonies et veiller à ce que l'offre soit accessible à toutes les catégories de la population. Mettre en œuvre une politique de qualité, diversifiée et sécurisée alimentaire, dans les restaurants scolaires. Favoriser l'organisation de fêtes, manifestations diverses, excursions et camps en apportant un appui financier et/ou logistique. Organiser la logistique des opérations électorales dans les quartiers.

Écoles et institutions pour l'enfance

Introduction et faits marquants

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance fait face à de nombreuses évolutions qui touchent notamment l'enseignement primaire. L'arrivée de directeurs et directrices d'établissement, la mise en place des conseils d'établissement, avec des représentant-e-s de la Ville de Genève, le développement du réseau d'enseignement prioritaire (REP), la consultation autour des nouveaux horaires scolaires (Harmo) et l'accueil continu des enfants modifient le paysage scolaire, et à terme, le rôle, les missions et le fonctionnement du service. Ces changements mobilisent, d'ores et déjà, d'importantes ressources.

Les 32 conseils d'établissement des écoles situées en Ville de Genève se sont mis en place cette année, avec une double représentation de la Ville de Genève: Service des écoles et Service social.

Les questions de sécurité sur le chemin de l'écolier ou l'aménagement des préaux, par exemple, suscitent de nombreuses interrogations qui relèvent de la compétence de ces conseils.

En avril 2009, le CA et le Conseil d'État signaient la déclaration commune concernant le réseau d'enseignement prioritaire. Cette déclaration énumère les domaines où la commune et le Canton peuvent s'engager afin de lutter contre les inégalités sociales porteuses d'échec scolaire. Les mesures prévues par la déclaration commune impliquent un grand nombre de services de la Ville de Genève et le Service des écoles est en train de mettre en place une structure de coordination afin de développer des actions prioritaires dans les cinq groupes scolaires concernés (Cité-Jonction/Plantaportés, Europe, Pâquis-Centre, Hugo-de-Senger, Allobroges).

Les ateliers sports et animations développés dans ce cadre, ont été reconduits lors de la rentrée scolaire 2009/2010, et une école supplémentaire a intégré la démarche. Ces ateliers qui permettent à des enfants de développer une activité sportive ou artistique pendant le temps parascolaire, rencontrent un vif succès dans les trois écoles concernées (Cité-Jonction, Europe, Pâquis-Centre).

La sécurité sur le chemin de l'écolier est un thème souvent abordé par les conseils d'établissement et par les associations de parents d'élèves. Le service reçoit régulièrement des demandes pour que des patrouilles sécurisent de nouveaux emplacements. Afin de répondre à cette problématique dans son ensemble, le service collabore avec le Service de l'aménagement urbain (SAM). Par ailleurs, la patrouille scolaire a également été réorganisée et structurée par secteurs afin, d'une part, de rendre leur mission plus visible auprès des parents et des élèves (présentation de la patrouille

scolaire dans les classes de premières enfantines) et, d'autre part, de mieux faire circuler l'information entre le terrain et le service.

Toujours au niveau du domaine périscolaire, l'année 2009 a encore été marquée par une pétition déposée par les six bibliothèques non salariales, qui demandent à être professionnalisées comme les cinq autres bibliothèques de la Ville de Genève. Les discussions entamées avec l'ensemble du réseau des bibliothèques a conduit au dépôt d'une demande de crédit auprès du CM, début 2010.

Le domaine logistique a poursuivi la collaboration avec la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) concernant les soumissions des entreprises de sécurité et le nettoyage des vitres.

La collaboration avec les entreprises sociales qui nettoient les préaux a été redéfinie et améliorée. Chaque entreprise est maintenant en possession de cahiers des charges et les procédures de collaboration ont été améliorées.

En outre, ce domaine, toujours engagé en faveur de la formation des jeunes, a maintenu cet objectif en formant quatre apprentis, dont deux nouveaux, ainsi qu'en accueillant, pour des stages, des jeunes du service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI).

Quant au domaine du patrimoine, l'année 2009 a été marquée par la réfection complète des préaux des Eaux-Vives et de Cité-Jonction. Le vote de la PR-047 a permis de sécuriser les façades en grès de l'école du Seujet, de réparer les sols de l'école de Cayla ou encore de la salle de gymnastique de l'école des Eaux-Vives. Par ailleurs, d'importants travaux de création de locaux dans les sous-sols de l'école des Eaux-Vives permettront de mettre à la disposition de jeunes musiciens, des salles insonorisées.

L'entretien et la mise aux normes des places de jeux se sont poursuivis dans les préaux de Charles-Giron, Devin-du-Village, Franchises, Plantaportés ou encore du 31 Décembre.

Finalement, les traditionnelles fêtes des écoles enfantines aux Bastions et des écoles primaires au parc de la Grange et à la Perle du lac, se sont très bien déroulées. À l'automne, une nouvelle manifestation intitulée «Échec et nous» a attiré un public nombreux. Elle permet aux familles de découvrir le monde du jeu et sera, dorénavant, reconduite d'année en année. Pour sa part, le marché de Noël a connu un regain d'affluence.

Écoles et institutions pour l'enfance

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Élimination des matériaux amiantés dans les bâtiments.	12	Nombre d'investigations. Nombre d'interventions.	20 bâtiments. 15 maisons de quartier.	100% des écoles ont été investiguées. Les interventions font l'objet d'un mandat de crédit en cours.	
Représentation de la Ville de Genève dans les conseils d'établissement des écoles primaires.	12	Nombre de séances des conseils d'établissement.	80 % des séances.	100% des séances.	
Équipement de matériel de conciergerie plus adapté.	12	Nombre d'accidents et taux d'absentéisme.	Responsables de bâtiments scolaires et auxiliaires d'entretien.	0 accident professionnel au sein du groupe des responsables de bâtiments scolaires et auxiliaires d'entretien.	
Mise en conformité des places de jeux.	21	Nombre de places de jeux.	43 places de jeux.	Environ 50% des places de jeux mis en conformité.	
Ouverture d'un restaurant scolaire à l'école des Vollandes.	22	Nombre de repas servis dans les restaurants scolaires des Eaux-Vives.	Elèves des écoles des Eaux-Vives, de Montchoisy et des Vollandes.	Aucun des restaurants précités n'a été inauguré. Deux autres structures scolaires ont vu le jour.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Malgré le fait que les travaux de désamiantage de certaines écoles et maisons de quartier n'ont pas pu être achevés comme prévu, il s'agit néanmoins d'écoles avec des risques considérés comme extrêmement faibles et dont les travaux doivent être réalisés dans un délai de cinq ans (les demandes de crédits sont à l'étude auprès du CVM).

Les travaux d'entretien et de mise en conformité des places de jeux, possibles grâce au vote de la PR 597, avancent à un rythme soutenu. Néanmoins, la cellule jeux est confrontée à une double contrainte: il s'agit à la fois d'aller très vite afin de sécuriser rapidement le plus grand nombre d'aires de jeux, tout en associant les utilisateurs, utilisatrices et les partenaires de quartier à la conception des aménagements, dans le cadre d'une démarche participative. De plus, le service souhaite établir de nouvelles collaborations avec des artistes ou des designers locaux afin de limiter la standardisation induite par la mise aux normes de places de jeux. Ces deux démarches - participative et artistique- prennent du temps.

III-190 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

La limitation du nombre d'accidents professionnels démontre que les démarches entreprises depuis plusieurs années par le domaine «logistique», afin de professionnaliser au maximum ce secteur d'activités portent leurs fruits et doivent être poursuivies.

Le restaurant scolaire à l'école des Vollandes n'a pas pu être réalisé mais le processus est entamé. En parallèle, le service a relancé, avec d'autres services concernés, le dossier d'un restaurant scolaire à l'école de Geisendorf. De plus, un nouveau restaurant scolaire a été ouvert dans le parc de Gourgas, en face de l'école du Mali, afin d'améliorer l'accueil des petits et de limiter leur déplacement. Le service essaye dans la mesure du possible, de favoriser les conditions d'accueil dans les restaurants scolaires, qui du fait du nombre croissant d'utilisateurs et d'utilisatrices, ne sont pas toujours satisfaisantes.

Finalement, si le service a participé activement aux conseils d'établissement, les enjeux à venir, au niveau de l'enseignement primaire, ont un impact important sur toutes les activités du service.

**ESPACES VERTS
ET ENVIRONNEMENT**

Espaces verts et environnement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	11	Entretien paysagé des espaces verts de la Ville de Genève
		12	Toute action entreprise dans le cadre de la création, l'entretien et le renouvellement des espaces verts de la Ville de Genève
		13	Travaux de génie civil, plantation d'arbres, taille, élagage, traitements, fumure pour les espaces verts de la Ville de Genève
		14	Travaux de génie civil, tous travaux relatifs à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré, traitement des végétaux, amendement des sols, nutrition des végétaux
		15	Toute action mise en œuvre dans le cadre de l'entretien de nos parcs (entretien, nettoyage, contrôle de la qualité de l'eau)
2	Environnement	21	Toutes activités liées aux soins des animaux et à l'entretien du parc
		22	Prestations d'entretien paysagé pour des tiers (facturées ou non (gratuité)). Décorations florales interne et externe Ville de Genève. Gestion technique et administrative des manifestations, nettoyage et réparation des dégâts
3	Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	31	Toutes actions en vue d'améliorer l'environnement
		32	Récupération du bois d'abattage et transformation en copeaux. Levée et transport des résidus
		33	Rédaction, mise à jour et adaptation de livres ou brochures
4	Expositions	41	Conception de maquettes, réalisation et mise en place de panneaux d'information dans les parcs
		42	Conception et conception de stands dans le cadre d'expositions florales en Suisse et à l'étranger

Espaces verts et environnement

Introduction et faits marquants

À la suite du vote d'un crédit d'investissement pour l'aménagement de l'établissement horticole loué à Vessy, les travaux d'installation de containers équipés en vestiaires/douches/WC, réfectoire et bureau, ainsi que la finalisation des équipements complémentaires ont pu être réalisés.

L'acquisition de 6 transporteurs électriques utilisés sur le pourtour de la rade s'intègre dans les mesures de l'Agenda 21.

Les collaborateurs et collaboratrices ont bénéficié de différentes formations spécifiques tant dans le cadre de la formation continue que dans l'application des nouvelles normes légales. Ces formations touchaient les domaines de l'écologie urbaine, l'éco-gestion des espaces paysagers et urbains, la journée des plantes exotiques et envahissantes, la sécurité lors de la taille des arbres, la sécurité dans la pépinière et la lutte contre les guêpes.

À relever que les 7 apprenti-e-s du service ont réussi avec succès leur CFC soit :

- trois CFC horticulteurs option floriculture ;
- deux CFC horticulteurs option pépinière ;
- un CFC horticulteur option paysagisme ;
- un CFC option gardien d'animaux.

À la suite de certaines difficultés, l'équipe de Vessy a dû être recomposée, d'abord par des mesures d'urgence au sein du service, puis à l'externe, avec l'engagement de personnel temporaire. L'engagement de deux nouveaux collaborateurs fixes est prévu pour 2010.

Durant l'année 2009, les trois demandes de crédits d-dessous ont été déposées :

- réaménagement du parc de la Villa Freudler ;
- étude de réaménagement de l'île Rousseau ;
- entretien et renouvellement du patrimoine arboré.

Le projet de rénovation du parc Gourgass a débuté au printemps 2009 et prendra fin en août 2010, date à laquelle cet espace réhabilité sera mis à la disposition des usagers et usagères.

Le SRVE a notamment participé à l'élaboration de la demande de crédit déposée à la fin de l'année 2009 concernant la réfection du Mail et de la plaine de Plainpals ainsi qu'aux projets d'aménagements paysagers liés aux travaux du TCOB.

Un aménagement paysager spécifique a été effectué autour de l'Orangerie de Mon-Repos en vue de favoriser la biodiversité.

La préparation de la mise en œuvre du projet EVA (Espaces verts et ateliers) a été lancée avec l'objectif de rechercher les meilleures solutions possibles pour créer un centre de compétence Ateliers sur le site de St-Georges et rattacher les espaces verts des cimetières au SEVE.

Le SEVE a participé aux Florales Internationales de Bourg-en-Bresse ainsi qu'à la Mosaïculture Internationale de la Ville d'Hannamatsu au Japon. Dans le cadre de cette dernière exposition, il s'est vu décerner le prix de l'Innovation.

Espaces verts et environnement

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Entretien et sécurisation du patrimoine arboré.	12	Nombre d'arbres abattus/remplacés.	Population.	Abattages limités au strict minimum, dans le cadre de la gestion du patrimoine arboré (remplacements en cours).	
Collaboration interservice / Département.	11	Nombre de projets concernant la mise en commun des moyens techniques et des ressources.	Amélioration de l'offre au public.	Participation à 5 projets transversaux.	
Représentations vers l'extérieur.	32	Nombres de participation du SEVE à des expositions nationales et internationales.	2 expositions.	Participation à 2 expositions.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le SEVE a partiellement atteint son objectif d'entretien et sécurisation du patrimoine arboré. En effet, suite à un pré-inventaire des arbres, il s'est avéré nécessaire d'abattre 41 arbres (environ 1% du patrimoine arboré) dont 192 en urgence. Il faut souligner que 87 arbres abattus avaient un diamètre inférieur à 16 cm. La compensation des sujets abattus s'effectuera, selon les normes DGNP (Direction générale de la nature et du paysage), courant 2010 dans le cadre de la réalisation du crédit d'investissement pour la sécurisation, l'entretien et le renouvellement du patrimoine arboré.

La collaboration transversale a été réalisée avec les projets suivants :

- une campagne de propreté à la Promenade des Bastions a été menée durant l'été 2009 en collaboration avec la Délégation à la jeunesse, le Service social et le Service Voirie/Ville propre ;
- la présence du SEVE, dans le cadre du stand de la Ville de Genève à la Cité des métiers, a été assurée ;
- le service participe au groupe de travail information/communication afin de coordonner entre les services du Département, les informations relatives aux problématiques des usagers et usagères ;
- le SEVE est directement impliqué dans le projet EVA afin de mettre en place des synergies avec le FUN dans le cadre des compétences ateliers et de l'entretien des espaces verts ;

- le service fait partie du groupe de projet relatif à la réalisation de la Voie Verte traversant l'agglomération genevoise ;

- le SEVE est partie prenante dans tous les projets du domaine public où les compétences payagées sont requises. Une collaboration régulière, particulièrement avec le SAM et le GCI, est assurée.

L'objectif de représentation vers l'extérieur a été atteint en participant à deux expositions florales internationales.

Une équipe composée d'horticulteurs, de fleuristes et d'un décorateur a représenté le SEVE dans le cadre des Floriales Internationales de Bourg-en-Bresse, 3^e exposition de France, comprenant 53 exposants.

Par ailleurs, suite à la participation de la Ville de Hamamatsu, Japon, aux 5^e Floriales Internationales de Genève, cette ville a invité le SEVE à prendre part à sa Mosaiculture internationale qui s'est tenue en automne dernier. Dans le cadre de cette exposition florale, des plans, des descriptifs et la liste des plantes nécessaires à la réalisation du stand, leur ont été adressés. Le SEVE s'est vu décerné le prix de l'innovation.

**POMPES FUNÈBRES
ET CIMETIÈRES**

Pompes funèbres et cimetières

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion des Pompes funèbres Officielles	11	Organisation des obsèques
		12	Fournitures funéraires achetées aux tiers
		21	Convois funéraires et transports de corps
2	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	22	Traitement des corps
		23	Chapelles et chambres funéraires
		24	Incrémation
		31	Entretien et surveillance des cimetières
		32	Creusage et remblayage de fosses et columbariums
3	Gestion des cimetières	33	Prestations internes des ateliers

Pompes funèbres et cimetières

Introduction et faits marquants

L'étude menée dans le cadre du projet EVA a permis de mettre en avant les synergies entre le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire et le Service des espaces verts, ceci, afin de réaliser une meilleure utilisation des ressources existantes et renforcer la logique de gestion par métier. La mise en place découlant de ce projet devrait être finalisée dans le courant de l'année 2010.

Pompes funèbres et cimetières

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Géoréférencement des emplacements de tombes des cimetières municipaux et mise en place de bornes multimédias.	31	Nombre de cimetières géoréférencés et nombres de bornes multimédias installées.	Un cimetière géoréférencé et une borne mis en place (en principe une borne par cimetière).	Sur les 100 carrés d'inhumations que compte le cimetière de Saint-Georges, 30 ont été géoréférencés. L'ensemble des modules du columbarium ont également été géoréférencés.	
Remplacement des installations énergétiques du centre funéraire de Saint-Georges.	21 à 24	Part en % du projet réalisé.	Remplacement, entre 2009 et 2011, de l'ensemble des installations actuelles obsolètes.	Un système provisoire permettant le refroidissement des chambres mortuaires a été mis en place dans les centres funéraires de Saint-Georges et des Rois.	
Création d'un carré de concessions pour l'inhumation d'urnes cinéraires biodégradables contenant la graine d'une plante qui en grandissant rappellera la personne défunte.	31	Nombre d'emplacements réalisés.	Un carré arborisé de 50 emplacements.	Cette nouvelle prestation sera, selon les ressources disponibles, mise en place en 2010 ou 2011.	
Installation d'un système de distribution d'eau plus économe et plus salubre dans les cimetières.	31	Part en % du projet réalisé.	Tous les bassins actuels à remplacer par des bornes.	L'ensemble des bassins du cimetière des Rois ont été remplacés par des distributeurs d'eau.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Malgré les restrictions en matière de personnel, le service a pourvu dans la dignité aux obsèques, inhumations et incinérations, ainsi qu'aux levées de corps et aux permanences 24 heures sur 24.

Les importants problèmes rencontrés avec les installations énergétiques, plus particulièrement en ce qui concerne les systèmes de refroidissement, ont nécessité, de la part des services compétents, des solutions adéquates, provisoires mais adaptables lors de la future mise en conformité, ceci, afin que l'activité des centres funéraires de Saint-Georges et des Rois puisse être assurée.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, les importants travaux relatifs à la refonte du réseau d'eau dans l'enceinte du cimetière des Rois ont été finalisés. L'aménagement de certaines allées, ainsi que les carrés d'inhumation dans les autres cimetières a été entrepris.

SOCIAL

Social

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Action sociale individuelle et soutien aux associations	11	Octroi des prestations et des allocations sociales
		12	Aides spécifiques
		13	Aides financières aux associations sociales
		14	Aide sociale individuelle
		15	Représentation
2	Exclusion sociale	21	Aide aux personnes en situation de grande précarité
		22	Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion
3	Isolement des aîné-e-s	31	Soutiens aux aîné-e-s
		32	Nouvelles technologies pour les aînés
4	Action sociale communautaire	41	Actions communautaires
		51	Soutien logistique aux CASS

Social

Introduction et faits marquants

Durant 2009, la Direction du Service social (SOC) s'est réorganisée profitant du départ à la retraite de son adjoint en charge des aîné-e-s. En effet, ce dernier avait initié de nombreux projets nécessitant un effort soutenu au niveau de leur mise en œuvre. Il a été décidé de développer une nouvelle fonction de chargée de projet, permettant de suivre l'évolution du service de plus en plus amené à piloter des projets, notamment dans le cadre de son action communautaire.

Au cours de l'année, le secteur de l'action communautaire a précisé trois thématiques d'intervention. Il s'agit en premier lieu de :

- l'intégration sociale, qui couvre la lutte contre l'exclusion et la marginalisation des individus et des communautés, ainsi que l'encouragement à la parentalité ;
- la solidarité de proximité, qui a pour objectif de lutter contre l'isolement, de renforcer les liens sociaux ainsi que les rapports de voisinage ;
- l'usage social des espaces publics, visant la lutte contre les incivilités et le sentiment d'insécurité ainsi que la promotion de la mixité sociale.

Les unités d'action communautaire (UAC) ont désormais pour mission de développer prioritairement des projets dans les trois thématiques d'intervention précitées. Des tableaux de bord par équipe permettent de voir les ressources consacrées à chacune de ces thématiques.

En mars 2009, les UAC ont intégré les Conseils d'établissement scolaires de la Ville de Genève, contribuant ainsi à l'objectif de l'Etat d'ouvrir les écoles primaires sur le quartier, ses acteurs et ses problématiques.

Les UAC ont joué, par ailleurs, un rôle déterminant dans la mise sur pied des deux contrats de quartier pilotes à Saint-Gervais et aux Grottes. Ces projets, toujours en cours, visent à offrir aux habitants des deux quartiers l'opportunité de participer activement au développement local et à l'amélioration de leur cadre de vie avec un programme et sur une période déterminée.

Enfin, en 2009, les UAC ont organisé quatre soirées «Parole de quartiers», permettant aux habitant-e-s de rencontrer les Magistrat-e-s accompagné-e-s de leurs services et d'échanger avec eux sur les problématiques et les projets locaux.

Pour le secteur exclusion, outre l'adaptation du dispositif à l'augmentation des situations de grande précarité et des mal logés, l'année 2009 a été l'occasion de faire sortir les collaborateurs et collaboratrices de leurs structures pour aller dans la rue à la rencontre des personnes marginalisées. Il est en effet apparu que les maraudes nocturnes, organisées dans le cadre des actions d'hiver, permettaient de rentrer en contact avec des personnes qui ne fréquentaient pas les structures de jour et de les amener petit à petit à un accompagnement durable. A la demande du CA, préoccupé par la problématique de la population roms, le SOC, en partenariat avec d'autres services de l'Administration municipale et cantonale, a adapté ses prestations, notamment en étant prêt à ouvrir un deuxième abri PC en cas d'affluence d'enfants et de femmes.

En 2009, le SOC a fourni un effort particulier pour mettre en œuvre les recommandations du projet «Villes amies des aînés». Une meilleure information, des espaces publics adaptés, ainsi que des mesures de lutte contre l'isolement des personnes âgées sont au cœur de ces recommandations. Pour chacun de ces thèmes, le SOC a imaginé des réponses, telles que le guide des seniors (sorti de presse à l'automne), des améliorations concrètes de l'espace public (bancs éclairages accès aux transports publics, etc.), ainsi qu'un ambitieux projet sur l'isolement des aîné-e-s qui devrait entrer dans une phase pilote en 2010.

L'année 2009 a également été l'occasion de préciser le rôle du SOC par rapport aux clubs d'aîné-e-s en négociant avec eux une convention de partenariat.

S'agissant des prestations financières, l'année 2009 a permis de poursuivre la réflexion sur une alternative aux prestations actuelles de manière à anticiper leur éventuelle suppression ou transformation. Il est à relever que cet exercice s'avère délicat dans la mesure où les conséquences financières de chaque proposition (nouvelles prestations ponctuelles et modification du barème des allocations) sont difficiles à estimer. Raison pour laquelle le SOC travaille de concert avec l'Observatoire Universitaire de l'Emploi (OUE)

Le bénévolat a fait l'objet d'une attention particulière en 2009, partant du constat qu'aussi bien pour le service que pour ses partenaires associatifs, le volontariat représente des ressources importantes. Comment recruter, former, orienter, encadrer et évaluer nos bénévoles ? Autant de questions qui ont fait l'objet d'un examen réalisé par le Département de sociologie de l'Université de Genève, en étroite collaboration avec les associations œuvrant dans le domaine social.

Social

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Elaboration d'une nouvelle politique de soutien financier aux populations les plus modestes.	11 et 12	Nombre de prestations octroyées.	Finaliser le nouveau règlement en collaboration avec les partenaires concernés.	Le règlement modifié a été adopté par le CA à fin 2009 et est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2010.	
Mise en œuvre de projets des Unités d'action communautaires lutant contre l'isolement et favorisant le développement des solidarités de proximité.	41	Nombre et visibilité des projets. Satisfaction des usagers et usagères. Nombre et implication des partenaires concernés.	Finalisation d'un tableau de bord présentant l'ensemble des projets en fonction des priorités définies.	Tableau de bord par Unité d'action communautaire intégré tous les projets.	
Mise en œuvre des propositions issues du projet « Genève, ville amie des aîné-e-s ».	31	Nombre de propositions mises en œuvre.	Plan d'actions pour chaque proposition.	Le guide des seniors intègre les propositions relatives à l'information aux aînés et à leur entourage. Celles concernant l'espace public et l'isolement des aînés sont en cours de réalisation.	
Prise en compte des besoins d'hébergement de personnes en situation de précarité.	21	Nombre de personnes aidées. Degré d'engagement des partenaires.	Présentation d'un projet après consultation des partenaires.	Le projet d'un lieu d'hébergement d'urgence à l'année est en cours d'élaboration.	
Distribution de denrées aux personnes en situation de précarité.	21	Quantité de denrées distribuées. Amélioration de la situation des personnes. Degré d'engagement des partenaires.	Meilleure coordination entre les différents partenaires.	Des critères communs d'attribution des denrées ont été établis à la satisfaction des institutions concernées. 682 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été distribuées pour environ 5 millions de francs.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le mandat confié à l'OUAE doit faciliter la décision de la Ville de Genève de modifier le contenu et la nature de sa politique d'aides financières, afin de mieux répondre aux besoins des personnes qui sont temporairement ou durablement dans une situation de précarité. Les objectifs du mandat doivent permettre, sur la base des données du revenu déterminant unique (RDU) et en fonction d'allocations déterminées, de définir les différents groupes de la population potentiellement concernés et d'en mesurer les implications financières. La première partie du mandat, réalisée en 2009, a consisté à organiser et structurer l'ensemble des données relatives au RDU afin d'avoir une première image des populations potentiellement concernées. La deuxième partie du mandat, pour laquelle les résultats sont attendus en 2010, vise à proposer une nouvelle politique d'aides financières et à en évaluer les coûts.

Les UAC sont désormais reconnues comme de véritables interlocutrices dans les quartiers, pour les autorités politiques, les acteurs et actrices des réseaux de proximité ainsi que les habitant-e-s. Mais, après avoir mis sur pied des projets dans de nombreux domaines, il a été nécessaire de préciser des thématiques prioritaires (l'intégration sociale, la solidarité de proximité et l'usage social des espaces publics) et d'adapter les outils de gestion en conséquence.

III-202 | Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009

En acceptant de participer au projet « Villes amies des aînés », la Ville de Genève a permis au SOC de se doter d'un important levier d'actions en faveur des seniors. A la différence des développements antérieurs, la mise en place de la plupart des recommandations nécessite une collaboration active avec d'autres services et institutions.

Dans le domaine de l'exclusion, la coordination et le partenariat sont au cœur de l'action du SOC. Dans ce sens, la question d'un hébergement d'urgence à l'année nécessite une vision partagée des besoins et de la réponse. Si tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'il existe à Genève plusieurs dizaines de personnes sans domicile fixe pour lesquelles le dispositif actuel n'offre aucune réponse satisfaisante, il est encore nécessaire de préciser conjointement quel doit être le nouvel hébergement à mettre sur pied.

L'association Partage, mise sur pied sous l'impulsion et le soutien de la Ville de Genève, récolte et redistribue un volume considérable de denrées. Son succès permet à ses nombreux bénéficiaires, dont plusieurs structures du SOC, de réaliser de véritables économies et/ou d'avoir accès à des produits qu'ils ne pourraient pas se permettre d'acquérir.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

Délégation à la jeunesse

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Actions par, avec, pour les jeunes	11. Contact social	Travail de réseau effectué par des travailleurs et travailleuses sociaux hors-murs (TSHM), qui par leur présence informelle favorisent la vie de quartier, assurent un accompagnement éducatif et un suivi auprès des jeunes, appréhendent mieux les problèmes d'insécurité et d'incivilités dans les quartiers et préviennent la violence urbaine par la mise sur pied de projets divers.
		12. Maisons de quartiers	Soutien au travail de proximité des Maisons de quartier et centres de loisirs par la mise à disposition de locaux et de subventions.
		13. Subventionnés	Mise à disposition de locaux (hors Maisons de quartier) pour des associations favorisant l'intégration des jeunes.
		14. Sports urbains	Attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des associations et groupements dans le cadre de projets jeunesse.
		15. Locaux jeunes	Mise en place d'infrastructures et d'activités de sports urbains destinées aux jeunes.
			Mise à disposition de locaux de réunion ou de répétition de musique pour les jeunes.
2	Manifestations, animations et fêtes		Soutien et attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des fondations offrant un logement aux jeunes travailleurs et travailleuses ou étudiant-e-s.
			Organisation de la manifestation liée aux soirées citoyennes.
			Organisation et/ou participation à des événements ponctuels et mise en réseau de partenaires dans le cadre de ces manifestations.
			Soutien à l'organisation de manifestations de sports de rue.
3	Relations publiques	21. Soirées citoyennes	Participation à des groupes de travail sur les problématiques jeunesse.
		22. Fêtes ponctuelles et de quartier	Soutien à l'organisation de manifestations de sports de rue.
		23. Manifestations de sports urbains	Participation à des groupes de réflexion (Journées Jeunesse) en relation avec les questions liées à la jeunesse.
		24. Représentation groupes de travail	Mise sur pied de journées de réflexion (Journées Jeunesse) en relation avec les questions liées à la jeunesse.
		31. Animation forums	
		32. Fondation animation socioculturelle	
		33. (PASE)	Soutien financier destiné au fonctionnement de la PASE et à la réalisation d'activités d'animation spécifiques (selon convention).

Délégation à la jeunesse

Introduction et faits marquants

L'antenne d'insertion VIA a pu démarrer son travail de recherches de stages après son ouverture au mois de septembre, sous l'égide de l'Association «La Boîte à Boulots». Elle a ainsi pu accueillir ses premiers stagiaires dès le 1^{er} décembre. De nombreux points sont encore à régler. Étant donné que le fonds chômage de la Ville de Genève assume finalement le financement de VIA pour les deux prochaines années, de nouvelles conventions entre les différents partenaires doivent être élaborées.

Pendant ce temps, le travail de l'équipe de VIA, ainsi que celui des travailleurs sociaux et travailleurs sociales hors murs du service (TSHM) de la Délégation à la jeunesse (DEJ) a continué. Gagner la confiance des jeunes et celles des services, associations et entreprises pour qu'ils leur accordent une place de stage, n'est pas chose aisée.

La mise sur pied et le démarrage d'EQIP (plate-forme cantonale de coordination pour l'insertion des jeunes), suite aux travaux du groupe interinstitutionnel piloté par le DIP, facilitera grandement l'insertion professionnelle des jeunes. VIA et la DEJ y participent avec tous les acteurs institutionnels du Canton.

La 6^e édition d'Asphaltissimo sur la place du Rhône a été un grand succès. En effet, la manifestation a dépassé toutes les attentes et s'est déroulée sans le moindre problème. De nombreux partenaires associatifs et commerciaux ont ainsi pu s'unir autour des sports urbains. Puisse cet événement continuer son rythme biennal sur la place du Rhône !

Les premiers prototypes de sacs fabriqués avec les bâches de chantier de la Ville de Genève sont sortis. Un premier atelier avec les jeunes va bientôt voir le jour et une véritable petite « chaîne de production » va démarrer ce printemps.

Un groupe de travail réunissant tous les acteurs et associations a travaillé d'arrache-pied pour que le nouveau « skate-plaza » de la plaine de Plainpalais rencontre l'approbation des pratiquantes et pratiquants, mais également des nombreuses personnes qui fréquentent la plaine de Plainpalais. Genève va se doter d'un skate-parc qui sera largement apprécié.

Une nouvelle activité, non prévue, a vu le jour en été 2009. Il s'agit de « Ciné transat » au parc de la Perle du Lac. En collaboration avec l'Association TAKO, plus de 20 jeunes ont pu trouver un job d'été et plus de 15 000 personnes sont venues à l'une ou l'autre des 18 séances de cinéma en plein air (seulement 2 séances ont dû être annulées pour cause de mauvais temps). Activité familiale par son choix de films effectué partiellement par le public, créant des liens et de la convivialité, cette manifestation répond parfaitement aux objectifs de la DEJ. Elle sera reconduite en 2010. Elle a également permis de clarifier de manière satisfaisante les conditions de projection à des fins non-lucratives de films dans les milieux associatifs genevois.

L'activité estivale du « QUAI » située au quai Gustave-Ador vers Baby-Plage, a connu, à nouveau, un grand succès. En effet, de nombreux jeunes aiment s'y retrouver en fin de journée pour écouter de la musique entre amis. Puisse cette manifestation s'intégrer dans la création de la future plage des Eaux-Vives.

Le travail avec et autour des 15 Maisons de Quartier (centres de loisirs) s'est poursuivi tout au long de l'année. Des rencontres avec le Magistrat et en groupe ont permis de clarifier les attentes et espoirs des uns et des autres. De bonnes bases ont ainsi pu être élaborées pour le renouvellement des conventions liant les associations des centres de loisirs à la Ville de Genève.

En parallèle, les travaux du nouveau projet institutionnel et du groupe « réallocation des ressources » de la FASE ont pris beaucoup de temps. Ils préfigurent une clarification et une simplification des rapports, hélas souvent compliqués.

L'espace de quartier « Le 99 » (Rue de Lyon) continue à être pleinement occupé. Plus de 30 000 personnes ont ainsi participé à l'une ou l'autre de ses activités en 2009. Un journal de quartier, financé par les règles immobilières du quartier de l'Europe, édité et réalisé par les collaborateurs et collaboratrices a vu le jour durant l'année écoulée.

Les TSHM de la DEJ ont continué leur travail auprès des jeunes de notre cité. L'ouverture des salles de gymnastique en hiver, l'installation des chaises longues dans les parcs en été, rencontrent tous jours énormément de succès.

Délégation à la jeunesse

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Ouverture d'une antenne d'insertion.	11 et 13	Nombre de jeunes encadrés. Nombre de services et institutions offrant des places de stages.	30 jeunes. 10 services.	6 jeunes placés dans 3 services de la ville et 3 associations.	
Organisation d'Asphaltissimo.	13, 14, 23 et 32	Nombre de jeunes impliqués. Nombre d'associations impliquées. Nombre de partenaires privés et publics. Succès auprès du grand public.	800 jeunes, adeptes des sports urbains. 7 associations. CHF 200'000 de soutien sous forme directe ou sous forme de contreprestations.	Toutes les valeurs cible ont été largement atteintes.	
Promotion d'un Plan d'action jeunesse.	11, 13 et 15	Degré de réalisation des différents projets. Soutien des différents partenaires du réseau.	3 projets. 2 locaux mis à disposition.	L'antenne d'insertion a ouvert ses portes. Le crédit d'étude du nouveau skate-parc déposé au CM. La construction de locaux en gestion accompagnée aux Eaux-Vives a été retardée par des ennuis de chantier.	
Développement des Maisons de quartier vers de véritables maisons citoyennes.	12 et 33	Nombre de conventions signées. Adéquation de l'offre avec les besoins de la population.	15 conventions signées. Meilleure répartition des ressources.	Aucune convention signée (processus en cours).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les collaborateurs et collaboratrices de l'antenne d'insertion VIA doivent proposer un programme entier de stages aux jeunes qui viennent à l'antenne. Il ne s'agit pas d'une « agence d'emploi », mais d'un véritable programme d'insertion. Il est dès lors difficile de prévoir et d'organiser une série de stages sans interruption.

Une bonne vitesse de croisière devrait cependant être atteinte au cours de l'année 2010.

Les différentes conventions de subventionnement et de partenariat n'ont pas encore été finalisées et adaptées au financement par le Fonds chômage de la Ville de Genève.

Asphaltissimo a encore une fois dépassé toutes les attentes. Organisée cette année en interne, par une équipe de travailleurs sociaux hors murs, et, bien sûr, par beaucoup de jeunes pratiquants de sports urbains, la manifestation a battu tous les records. Son caractère plus sportive et moins culturelle n'a pas généré de plainte pour cause de bruit.

Beaucoup de projets sont en chantier et ont connu différentes fortunes ou infortunes. C'est le cas des locaux de musique sous l'école des Eaux-Vives, qui avaient dû voir le jour en 2009 et dont l'ouverture a dû être repoussée d'une année à cause de problèmes d'infiltration d'eau, non prévisibles.

Si les projets de skate parc couvert et de halles aux idées sont ficelés sur le papier, les locaux pour les réaliser font toujours défaut.

La PASe est actuellement en pleine restructuration. Tous les partenaires, à savoir, les communes, l'Etat, les associations et les professionnels travaillent autour du nouveau projet institutionnel. Le système de gouvernance est également en révision et nécessite beaucoup de discussions.

D'autres travaux ont été entamés, notamment autour du changement d'horaires de l'école primaire à venir et des conséquences qui en découlent pour les maisons de quartier.

SPORTS

Sports

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Exploitation d'installations sportives	11	Mise à disposition des installations au public et aux clubs	Accueillir et surveiller le public et les clubs dans les piscines, patinoires, centres sportifs et stades de la ville de Genève.
		12	Entretien des infrastructures et surfaces de sport	Effectuer tous les travaux d'entretien et de maintenance liés à la bonne conservation, sécurité et hygiène des infrastructures et surfaces de sports.
		13	Planification des mises à disposition des installations	Gérer les planning d'occupation des infrastructures en fonction des demandes et des manifestations.
2	Organisation de prestations sportives offertes au public	21	Prestations pour les jeunes	Organiser les écoles de sport d'été, d'hiver et de saison scolaire pour les jeunes.
		22	Prestations tout public	Organiser les épreuves de l'insigne sportif et les cours tout public.
		23	Prestations pour les aîné·e·s	Organiser les activités sportives et les séjours de randonnée et de ski de fond en faveur des aîmé·e·s.
3	Organisation de manifestations (soutien aux clubs)	31	Mise à disposition des infrastructures et équipements	Créer et mettre à disposition les infrastructures nécessaires à l'organisation de manifestations sportives.
		32	Mise à disposition de personnel	Assurer un soutien logistique et technique pour l'organisation de manifestations.
4	Soutien et encouragement au sport	41	Encouragement à l'organisation de manifestations, camps, stages, etc.	Apporter un appui logistique aux clubs et associations. Organiser la cérémonie de l'Hommage aux champions suisses. Promouvoir le service par le personnel administratif lors de manifestations et représenter le service dans des conférences et réunions externes.

Introduction et faits marquants

Un programme pour une politique sportive de la Ville de Genève a été élaboré. Ce document a été validé par le CA et va être mis en consultation auprès des principaux partenaires publics, privés et associatifs. Il permet notamment de redéfinir ou de préciser les principales missions du Service des sports:

- promouvoir l'activité physique;
- développer les volets prévention-santé et intégration;
- soutenir le mouvement sportif;
- faire rayonner la politique sportive par des événements d'envergure;
- moderniser les infrastructures sportives.

En outre, le Magistrat a invité à une séance de travail ses homologues communaux en charge des sports. Le but de cette séance avait pour objectif notamment d'élaborer les grands axes d'une politique intercommunale en matière sportive (objectifs, infrastructures, projets, financement, etc.). Un groupe de travail composé de Magistrats particulièrement concernés est en voie de constitution, pouvant déboucher sur une Commission permanente de l'ACG.

Les manifestations sportives font face à des difficultés quant à leur organisation, notamment celles se déroulant sur le domaine public. Face à cette situation, le Magistrat et le Conseiller d'Etat délégué au sport sous l'ancienne législature cantonale ont mis en place un groupe de travail avec pour objectif de transmettre des recommandations pour faciliter l'organisation de manifestations sportives d'envergure sur le territoire cantonal.

Sports

Les recommandations portent sur:

- la reconnaissance par les autorités municipales et cantonales de l'importance de ce genre de manifestations;
- le lancement d'un programme de gestion et d'intégration de bénévoles;
- la constitution d'une entité de soutien aux manifestations;
- le soutien à la finale de la Coupe du monde d'équitation;
- l'organisation d'états généraux;
- la proposition de modèles de contrats de prestations à passer par l'Etat et la Ville de Genève avec les organisateurs et organisatrices de manifestations sportives (choix de dix manifestations sportives récurrentes et ponctuelles);
- la rédaction d'un guide de l'organisateur d'événements sportifs afin d'assister ces derniers.

La première action concrète de ce rapport visait à inviter les milieux sportifs, politiques, économiques et touristiques à débattre de ces éléments lors d'un premier forum sur l'organisation de manifestations sportives à Genève. Il s'est déroulé le 14 novembre 2009.

L'année 2009 a été une année chargée pour le Service des sports. L'offre de prestations à la population peut se résumer ainsi:

- les Ecoles de sports été et hiver, pour les jeunes de 4 à 18 ans;
- le Mouvement loisirs et sports, avec l'introduction de nouveaux cours pour les aîné-e-s (dès 55 ans);
- le Challenge, pour inciter les personnes au goût à l'effort;
- les Sports actifs, pratique d'une discipline sportive compatible avec les horaires de bureau;
- la 39^e cérémonie d'Hommage aux Champion-ne-s de Suisse, avec pas moins de 615 athlètes récompensés;
- la Fête du sport (organisée conjointement avec la Ville de Carouge), avec près de 90 associations sportives et 70 sports représentés;
- le Grand-prix VTT, disparu depuis une quinzaine d'années, réapparu au cœur de la Vieille Ville, en collaboration avec le Comité de la Vërybike;
- Les 4^e Jeux internationaux d'hiver des écoliers, réunissant 500 jeunes athlètes en provenance de 42 délégations du monde entier;

- La 3^e édition de Skiville, une piste de ski de 40 mètres sur la rampe de la Treille et participation de quelques 3'500 enfants;
- Un soutien logistique majeur au Genève-Servette HC (28 matches de championnat et 2 matches internationaux);
- L'exploitation de deux patinoires par du personnel temporaire (place de l'Europe et parc des Bastions);
- Différentes manifestations organisées par ou en collaboration avec le Service des sports (non exhaustif):
 - Swiss Open en fauteuil roulant;
 - Coupe d'Europe de Handbasket;
 - Marathon de Genève;
 - Fête de l'Espoir;
 - 16^e Salon des Arts martiaux;
 - Finales des différents tournois scolaires;
 - Championnat Suisse de Badminton;
 - Championnat d'Europe universitaire de badminton;
 - Finale du championnat suisse de Twirling bâton;
 - Implication dans l'organisation des manifestations des clubs (Championnats de l'ACGF, rugby, football américain, baseball, cyclisme, tournoi de beach-volley, etc.);
 - Meetings CIG, Aqua-synchro et N.S.G.;
 - Meeting de la «Kids-Ligue»;
 - Championnat de water-polo;
 - Championnat Suisse de plongeon;
 - Finale et Super finale «Tribune de Genève»;
 - Soirées disco;
 - Karting sur glace;
 - Spectacle sur glace Cabaret;
 - Festifoot et Genève indoors;
 - Fête de la Glace;
 - Coupe du Léman.

Sports

A la suite du vote par le CM d'un crédit de plus de 11 millions de francs destiné à la patinoire des Vernets (septembre 2007) et d'une rallonge de plus de 2 millions de francs, de nouvelles tribunes supporteurs, des balcons VIP des régies techniques et médias, un emplacement des aérothermes et de l'installation complète d'éclairage ont été réalisés.

Parmi plus de 2000 demandes adressées au Service des sports pour l'utilisation de ses différentes installations, seule une centaine a reçu une réponse négative, principalement en raison d'un manque de disponibilité.

Évaluation des objectifs

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Organiser une formation spécifique du personnel afin d'améliorer l'accueil dans les installations sportives.	11	Questionnaire de satisfaction du public.	Analyse des questionnaires effectuée.	Séminaire des cadres du service organisé.	
Trouver un emplacement permettant la construction d'une salle multisports.	13	Degré d'adhésion et d'implication des acteurs.	Consensus autour du choix d'un emplacement.	Emplacement trouvé et crédit d'étude (PP750) déposé le 28 octobre 2009 au CM.	
Installer des infrastructures de proximité dans les quartiers.	31	Nombre d'infrastructures installées.	3 quartiers.	Equipe de projet constituée. Un rapport de faisabilité sera proposé dans le premier semestre 2010.	
Adapter les tarifs des prestations offertes afin de favoriser la pratique du sport en famille.	11	Augmentation du nombre de familles fréquentant les installations.	Augmentation de 20% de fréquentation des familles.	Nouveaux tarifs familles introduits en 2009.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La direction du service a organisé, pour l'ensemble des cadres du service et avec la collaboration de la Direction des ressources humaines, un séminaire au cours duquel ils ont eu l'occasion d'aborder les attentes de la nouvelle organisation du service, la notion de service public proposé dans le domaine sportif aux usagers et usagères, ainsi que l'aspect relatif aux parties prenantes.

Dans le cadre du projet CEVA et de l'aménagement de la nouvelle gare des Eaux-Vives l'opportunité s'est présentée de pouvoir intégrer dans une région pauvrement dotée en infrastructures sportives couvertes un projet comprenant une salle multisports avec gradins escamotables, une salle de badminton avec 6 courts, ainsi qu'un bassin de natation couvert de 33 mètres. Ces nouvelles infrastructures ont été englobées dans d'un crédit d'étude (PP750) déposé le 28 octobre 2009 au CM.

Selon la dernière enquête sur la santé de l'Office fédéral de la statistique, les deux tiers de la population suisse ne bougent pas assez et un cinquième de la population est totalement inactif. Le Département désire développer la construction d'équipements sportifs de proximité (appareils d'entraînement physique pour le 3^e âge, golf urbain, aéres multisports, fitness en plein air) dont les objectifs poursuivis sont :

- l'encouragement des citoyennes et citoyens à pratiquer une activité physique ;
- la promotion et la valorisation du sport en tant que facteur de cohésion sociale.

A la suite de l'implémentation du système de billetterie dans les centres sportifs de Vairembé et des Vernets, le Service des sports a introduit des tarifs attractifs pour les familles afin de leur faciliter l'accès à la patinoire et aux piscines. Le Service des sports soumettra au CA, dans le courant de l'année 2010, un règlement concernant l'ensemble des tarifs pour les prestations offertes par la Ville de Genève.

**SUIVI DES COÛTS DES
GRANDES MANIFESTATIONS**

Fête de la Musique
du 19 au 21 juin 2009

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE LA VILLE		Main-d'œuvre	Véhicules	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2009	512'400		36'700	163'900	773'000	1'485'100	2'198'100
	2008	528'955 ¹		43'700	140'600	713'255	1'449'245 ¹	2'162'500
	2007	514'269 ¹		49'300	28'700	592'269	1'380'031 ¹	1'984'300
Total coûts indirects internes au DC	2009	450'000	4'400	48'100	208'500	711'000	13'400	725'300
	2008	446'800	5'200	58'000	209'900	720'900	2'000	722'900
	2007	449'400	2'800	28'200	169'800	650'000		652'800
Total coûts indirects externes au DC	2009	121'200	24'400	12'600		158'200	23'600	181'800
	2008	193'100	24'000	22'200		239'300	259'900	475'500
	2007	147'700	25'200	20'800		193'800	16'300	212'100
Total des coûts de la Fête de la Musique	2009	1'084'500	28'800	97'400	372'400	1'583'100	1'522'100	3'105'200
	2008	1'183'855	29'200	124'800	350'500	1'688'355	1'470'145	3'158'500
	2007	1'111'969	27'800	98'300	198'500	1'435'969	1'410'331	2'846'300

¹Transfert des coûts de personnel sous la rubrique main-d'œuvre pour permettre la comparaison pluri-annuelle.

Commentaires :

Pour cette 18^e édition, le total des coûts complets est stable par rapport à l'exercice précédent. On peut toutefois mettre en avant les variations suivantes :

Main-d'œuvre

- Coûts directs : la légère baisse de CHF 16'000.- par rapport à 2008 s'explique par un transfert du taux d'activité de 20% du coordinateur dans la manifestation « la Ville est à vous ».
- Coûts indirects internes : la diminution de CHF 10'000.- a été induite par une meilleure allocation du personnel « Nomades ».
- Coûts indirects externes : la baisse de CHF 70'000.- correspond à une diminution du nombre d'agents de ville affectés et à la nouvelle politique en matière de tri sélectif.

Matériel

- Coûts directs : la baisse de CHF 7'000.- s'explique par une utilisation moindre du matériel de fêtes en raison de la diminution du nombre d'utilisateurs.
- Coûts indirects internes : la diminution de CHF 10'000.- est liée à une utilisation moindre du matériel audio-visuel.
- Coûts indirects externes : la baisse de CHF 10'000.- est essentiellement liée à la prestation de tri sélectif plus efficiente.

Locaux, salles et domaine public

- Coûts directs : la hausse de CHF 23'000.- est due à l'augmentation du nombre de panneaux de signalisation facturés par le SEEP.

Achats biens et services

- Coûts directs : la hausse de CHF 36'000.- est essentiellement liée à une augmentation des charges imputées par la DSIC pour des installations téléphoniques et informatiques.
- Coûts indirects internes : la hausse de CHF 15'000.- est due à l'augmentation de la prestation fournie par le Service de la promotion culturelle.

COMPTÉ DE RÉSULTAT (valeur réelle de la Musique)		Budget	Réel	Écarts
Total des coûts directs	2009	2'005'100	2'227'600	-222'500
	2008	1'955'000	2'162'500	-207'500
	2007	1'948'900	1'984'300	35'400
Total des revenus directs	2009	105'000	201'900	96'900
	2008	103'000	188'900	85'900
	2007	103'000	187'800	84'800

Musiques en été festival

du 29 juin au 21 août 2009

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE LA VILLE		Main-d'œuvre		Véhicules	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Adats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs*	2009	26'800			131'700		158'500	1'019'800	1'178'300
	2008	23'900 ¹			97'500		121'400	1'014'500	1'135'900
	2007	25'600 ¹			112'600	100	138'300	1'019'400	1'157'700
Total coûts indirects internes au DC	2009	358'800	4'500		47'200	142'700	553'200	186'400	739'600
	2008	4'200			103'600	104'000	510'800	193'500	714'400
	2007	347'700 ¹	3'700		101'700	112'400	591'800	105'600	759'400
Total coûts indirects externes au DC	2009	2'000					2'000		2'000
	2008	3'700					3'700		3'700
	2007	5'400		1'500	5'800		12'700		12'700
Total des coûts des Musiques en été festival	2009	387'600	4'500		178'900	142'700	713'700	1'206'200	1'919'900
	2008	377'300	4'200		206'500	104'000	692'000	1'165'000	1'857'000
	2007	405'000	5'200		220'100	112'500	742'800	1'185'000	1'927'800

* Les subventions sont incluses dans la colonne « Achats biens et services » et présentées dans le tableau ci-après.

¹ Transfert des coûts de personnel sous la rubrique main-d'œuvre (le Total des coûts directs) pour permettre la comparaison pluri-annuelle.

Commentaires:

Ce troisième exercice des Musiques en été festival démontre une stabilité des coûts dans le temps. En effet, malgré une augmentation de CHF 63'000,- par rapport à 2008 (+3,4%), la moyenne des trois années se monte à CHF 1,9 million. On peut toutefois mettre en avant les variations suivantes:

Main-d'œuvre

- Coûts indirects internes: la hausse globale de CHF 9'000,- est induite par une augmentation de la prestation du personnel technique, en raison du nombre de jours d'utilisation des salles de spectacles plus important qu'en 2008, compensée par une meilleure allocation des heures du personnel « nomades ».

Matériel

- Coûts directs: la hausse de CHF 3'500,- est due à l'augmentation du tarif de location pour le matériel de fêtes.
- Coûts indirects internes: la baisse de CHF 62'000,- s'explique par une utilisation moindre du matériel audio-visuel prestée par la Service de la promotion culturelle (SPC) et une revalorisation tarifaire du matériel mis à disposition par le SPC et les « nomades ».

Locaux, salles et domaine public

- Coûts indirects internes: la hausse est essentiellement liée à la location du Casino Théâtre en 2009 (CHF 34'000,-).

Achats biens et services

- Coûts indirects: la hausse de CHF 36'000,- est due à l'augmentation du matériel scénique et du support promotionnel.

Type de subvention	Bénéficiaires	Assoc. Soutien Musique Vivante	GR Productions, Robert Georges	Opéra Chambre Genève	Total
En espèces		290'000	120'000	175'000	585'000
En nature		162'600	15'000		177'600
Total des subventions 2009 *		452'600	135'000	175'000	722'600

* Montants identiques pour les années 2007 et 2008

La Ville est à Vous
de mai à septembre 2009

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE LA VILLE	Main-d'œuvre		Véhicules	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs*	2009	239'700		73'000		312'700	183'000	495'700
	2008	34'800		33'700	700	69'500	123'300	307'800
	2007	20'500	100	40'200	71'300	138'000	305'600	593'600
Total coûts indirects internes au DC	2009	92'000	1'000	18'800	2'300	114'100	5'600	119'700
	2008	138'800	900	12'700	2'300	154'700	16'200	176'900
	2007	89'000	900	15'000	3'000	107'900	56'500	164'400
Total coûts indirects externes au DC	2009	33'600		3'800		37'400	34'200	71'600
	2008	90'200		9'300		99'500	44'700	144'200
	2007	81'300		21'500		102'800	16'200	119'000
Total des coûts de la Ville est à Vous	2009	365'300	1'000	95'600	2'300	464'200	188'600	687'000
	2008	263'800	900	75'700	3'000	343'400	334'400	677'800
	2007	199'800	1'000	82'700	74'300	348'800	438'300	787'100

*Les subventions sont incluses dans la colonne « Achats biens et services » pour un total de CHF 150'000.-. Elles sont présentées dans la liste des subventions du département de la culture (cf. annexes).

Commentaires :

Le total des coûts complets 2009 reste stable par rapport à l'exercice précédent. On peut toutefois mettre en avant les variations suivantes :

Main-d'œuvre

- Coûts directs : l'augmentation de CHF 20'000.- est liée à la municipalisation des contrats des intervenants (auparavant payés via une subvention qui figurait dans la rubrique « Achats biens et services »), un transfert de charges de personnel provenant des coûts indirects internes, une hausse générale des taux d'activité des collaborateurs et collaboratrices de la cellule coordinatrice et une diminution des heures pour la mise en place de matériel de fête.
- Coûts indirects internes : la baisse de CHF 47'000.- est essentiellement due au transfert de charges de personnel à la cellule coordinatrice (comme cité ci-dessus) et par une augmentation des heures du personnel « nomades » en raison de l'augmentation du nombre de quartiers.
- Coûts indirects externes : la baisse de CHF 56'000.- correspond à la diminution du nombre d'agents de ville affectés et à la nouvelle politique en matière de tri sélectif.

Matériel

- Coûts directs : la hausse de CHF 20'000.- est essentiellement liée à une utilisation accrue du matériel de fêtes en raison de l'augmentation du nombre de quartiers.
- Coûts indirects internes : la hausse de CHF 7'000.- s'explique par une utilisation accrue du matériel des « nomades » en raison de l'augmentation du nombre de quartiers.
- Coûts indirects externes : la baisse de CHF 9'000.- est liée à la nouvelle politique en matière de tri sélectif.

Achats biens et services

- Coûts directs : la baisse de CHF 9'000.- est essentiellement liée à la municipalisation des contrats expliquée dans la partie « Main-d'œuvre ».
- Coûts indirects internes : la baisse de CHF 10'000.- s'associe à la fin de la démarche « Sagacité » en 2008.
- Coûts indirects externes : la diminution de CHF 10'000.- s'explique essentiellement par une prestation de tri sélectif plus efficiente.

La Fureur de Lire

du 23 au 27 septembre 2009

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE LA VILLE		Maîtrise-d'œuvre	Véhicules	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2009	44'700			61'500	106'200	165'200	269'400
	2007 2005	40'600 ¹ 35'400 ¹	300	200	36'600 1'500	93'200 37'400	141'500 145'800	224'400 185'200
Total coûts indirects internes au DC	2009	192'000	1'700	26'400	1'800	221'900	107'700	329'600
	2007 2005	187'700 ¹ 150'700 ¹	1'000 2'300	27'800 17'500	1'800 32'200	218'300 202'700	97'500 96'400	315'800 299'100
Total coûts indirects externes au DC	2009	25'500	100	5'600		31'200	10'600	41'800
	2007 2005	21'000 26'000	1'700 1'000	1'800		22'700 28'800	8'100 13'300	30'800 42'100
Total des coûts de la Fureur de Lire	2009	262'200	1'800	32'000	63'300	355'300	281'500	640'800
	2007 2005	255'300 212'100	2'700 3'600	27'800 19'300	36'400 33'700	344'200 268'900	246'800 235'500	571'000 514'400

¹ Transfert des coûts de personnel sous la rubrique main-d'œuvre (« Total des coûts directs ») pour permettre la comparaison pluri-annuelle.

Commentaires :

L'édition 2009 de la Fureur de Lire s'achève avec une augmentation des coûts complets de CHF 70'000.-, qui s'explique par les événements suivants :

Locaux, salles et domaine public

- Coûts directs en hausse suite à l'augmentation du nombre de jours de location de la salle communale de Plainpalais (six jours supplémentaires incluant le montage, le démontage et la conciergerie).

Achats biens et services

- Coûts directs : la hausse de CHF 22'000.- s'explique par une augmentation des achats d'artistes et par l'acquisition de divers matériels en relation avec le projet
- Coûts indirects internes : l'augmentation de CHF 10'000.- est liée à une utilisation plus importante du matériel multimédia, compensée en partie par la diminution du support promotionnel et du matériel mis à disposition par les « nomades ».

Les Fêtes de Genève
du 31 juillet au 10 août 2009

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE LA VILLE		Main-d'œuvre	Véhicules	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts des Fêtes de Genève	2009	314'900	144'000	222'000	791'000	1'471'900	337'200	1'809'100
	2008	605'000	190'600	212'900	884'000	1'892'500	366'500	2'259'000
	2007	645'400	196'600	249'600	821'300	1'912'900	439'400	2'352'300

Commentaires :

Les coûts de la Ville de Genève liés à l'organisation des Fêtes de Genève 2009 affichent une baisse par rapport à 2009 de près d'un demi-million de francs.
Cette forte diminution s'explique par les points suivants :

Main-d'œuvre.
• La diminution de CHF 290'000.- en charge de main-d'œuvre est liée à la nouvelle politique en matière de tri sélectif sous la responsabilité des organisateurs des manifestations depuis le 1^{er} janvier 2009.

Véhicules.
• Une baisse de CHF 50'000.- est constatée suite à la diminution de l'utilisation de véhicules par les services SEVE, SS et VVP (tri sélectif).

Locaux, salles et domaine public
• La surface totale utilisée par la manifestation 2009 est inférieure de 2'066 m² par rapport à 2008, ce qui explique la baisse de CHF 90'000.-.

Achats biens et services
• La diminution globale de CHF 30'000.- dans cette nature de dépense est liée à la prise en charge par l'organisateur du raccordement des sanitaires et des factures de tiers pour le tri sélectif, compensée en partie par la réflexion des gazoins.

ANNEXES

Délégation Genève Ville Solidaire	
Institutions genevoises d'aide au développement	V-4
Coopérations décentralisées	V-6
Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés	V-9
Département de la culture	
Liste des subventions ponctuelles (V/14 - fonds généraux)	V-10
Musées d'art et d'histoire	
Fréquentation	V-24
Exposition permanente inaugurée en 2009	V-24
Liste des expositions temporaires	V-24

Délégation Genève Ville Solidaire

Institutions genevoises d'aide au développement

(1/2)

Budget 2009: CHF 1'585'000.- (+ CHF 280'000.- transférés de la rubrique « Coopération décentralisées ») — Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	AFRIQUE DU SUD	Commission tiers-monde de l'Eglise protestante de Genève	Soutien d'organisations de base et développement rural, Province du Limpopo, municipalités de Ba-Phalaborwa, Letaba, Tzarenen et Gijani	45'400
	BURUNDI	Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Projet Buire et développement dans le village de Bourimaru, Phase 3, Province de Goma, région de l'Est	45'000
	CAMEROUN	Association Suisse Cameroun	Prévention du VIH/SIDA auprès des femmes, Iles à Douala, Yaoundé et dans le Haut Nyong, Provinces du Littoral du Centre et de l'Est	95'624
			Projet intégré de développement de la maïsiculture dans l'arrondissement de Nyélémeindouka, Dpt du Haut Nyong, Province de l'Est	30'000
			Accès - Poursuivre et dynamiser la campagne souveraineté alimentaire du Cameroun	70'000
	MALI	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation (AccEd)	Projet biennal d'accompagnement et de formation professionnelle des « jeunes dans la rue », District de Bamako	65'049
AMERIQUE CENTRALE	SENEGAL	Les Jardins de Cocagne, Solidarité Nord et Sud	Appui aux initiatives de développement local et de renforcement de la société civile, P.D. (2007-2009), Kaffrine, Région de Tambacounda	28'865
		Agir avec les Scouts pour une terre meilleure	Appui à l'autonomisation des jeunes filles de Pikine, de plusieurs quartiers dans la région de Dakar	46'297
	TANZANIE	Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Appui au Développement Intégré de l'Opiculture dans les Wildlife Management Areas du Corridor écologique Selous-Nkosa, 17 villages, Districts de Linduru et de Namumbo	66'666
			Appui aux chaînes de production et commercialisation, pour la fructiculture et l'horticulture, Dpt. occidentaux	30'000
AMERIQUE DU SUD	GUATEMALA	Helvetas, Section de Genève	Educación bilingüe intercultural, Cobán, Alta Verapaz, Guatemala	80'000
	ARGENTINE	Mouvement pour la Coopération Internationale Enfants du Monde	Appui à des initiatives communautaires pour un développement participatif - Renforcement d'une plateforme sociale et environnementale, Aire métropolitaine du Gran La Plata, Municipalité de La Plata, Berisso et Ensenada	55'000
			Recupération de territoires traditionnels (2009-2010), Province de Rio Negro et Chubut, Patagonie	33'635
	BOLIVIE	ATD Quart-Monde	« Notre bonheur est le bonheur de nos familles ! » Rencontre d'enfants en Bolivie pour le 20 ^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, Bolivie, Argentine, Brésil, El Salvador, Guatemala, Mexique	24'855
	BRESIL	Genève Il-lers-Monde	Le théâtre au service des mouvements populaires des femmes (Loucas 2006-2009), Région métropolitaine de Recife et villes du Sertão, Pernambuco	30'000
	COLOMBE	Institut universitaire d'études du développement	Consolidation sociale et économique d'organisations populaires pour le développement local en Nord de Santander	54'680
		AccEd - Association pour l'accès à l'éducation et à la formation	Promotion des communautés exclues et renforcement du protagonisme social, de la qualité de vie et promotion des droits de l'enfant, San Cristóbal, Sud de Bogota	26'152
		Genève-Tiers-Monde	Vers une culture participative de gestion de l'environnement urbain et péri-urbain (2008-2009), Quartiers populaires et ruraux horticoles proches de Medellín, Antioquia	42'413
			Souveraineté alimentaire et initiatives économiques dans un contexte de violence, plusieurs Communes rurales du département d'Antioquia	81'495
		Mouvement pour la Coopération Internationale	Educación d'adultes avec des femmes de la Vallée de Aburrá (1 ^{re} phase et années), Communes de Itagüí, Caldas et Copacabana, Dpt. d'Antioquia	69'000

V-4 | Annexes

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

5767

Institutions genevoises d'aide au développement (2/2)

Régions	Pays	Nom de l'association	Description du projet	Montant en CHF
AMERIQUE DU SUD (suite)	EQUATEUR	Recherches et applications de financements alternatifs au développement	Faciliter l'accès au microcrédit par la formation - RAMPOL - Amérique Latine - Nicaragua, Honduras, Guatemala, Costa Rica, El Salvador, Equateur, Pérou, Chili	35750
	PEROU	Genève Tiers-Monde	Des municipalités actives dans la promotion des droits et la protection des enfants et des adolescents (é/s qui travaillent (2008-2009), Lima et 5 régions du Pérou	25081
		Association Kalpa-Genève	Communautés promotrices de la santé gérées par le gouvernement local, San Juan de Lurigancho, zone nord-est de Lima	12557
		Caritas Genève, Service tiers-monde	Rampachica: jeunes et adultes acteurs d'une communauté promotrice en santé à quillos, « El Poyemti », Région de Loreto	14925
		Traditions pour Demain	Promotion d'un modèle d'éducation technique adapté aux réalités des communautés andines, Provinces d'Opno, Huaraca et Cajamarca, Dpt. de Lima	20000
ANTILLES	URUGUAY	Mouvement pour la Coopération Internationale	Soutien à la valorisation des pratiques et savoirs andins de communautés autochtones Aymaras autour du Lac Titicaca, Dpt. de Puno	36 671
	VENEZUELA	Espace Femmes International	Des initiatives communautaires d'affirmation culturelle dans les Andes péruviennes, fin de la 2 ^e étape, Andes et plémont amazonien Pérou	30724
		Association Kombiti	Apuesta Joven - Prévention des grossesses précoces et promotion de la citoyenneté chez les adolescentes des milieux défavorisés, Montevideo, Zone communale no 6, quartier principal Villa Española	38 672
		Acced - Association pour l'accès à l'éducation et à la formation	Des Femmes debout contre la violence au Venezuela. Education intégrale dans une perspective de genre (2009), Etat de Merida	46780
		Enfants du Monde	Programme de développement local des réseaux d'Opas des Nègres et de la Grand'Anse (Départements), 2009-2010, presqu'île du sud	68 627
ASIE EUROPE	BANGLADESH	Groupes de réalisations et d'animation pour le développement	Formation professionnelle de jeunes, promotion et commercialisation des produits artisanaux, Verettes / Liancourt, Département de l'Arribonite	49100
	SUISSE	Déclaration de Berne, Comité genevois Centre Europe Tiers-Monde	Travail avec les individus, familles et communautés pour améliorer la santé des jeunes mères et des nouveau-nés, District de Metkova	62500
		Centre Europe Tiers-Monde	2 ^e bande dessinée sur la solidarité internationale et interface pédagogique Web	17 883
		Traditions pour Demain	Brochure d'information - « Le Green New Deal, une solution pour sortir de la crise ? »	20000
		Centre Sanitaire Suisse Romande	Soutien 2009 aux pages « Solidarité » du quotidien Le Courrier	50000
INTERNATIONAL		Magasins du Monde GÉ	Publication « Mettre fin à la dépendance envers l'aide » - traduction du livre de Nish Tandon « Ending Aid Dependence »	41 755
		Terre des Hommes Suisse	The Festival « Filmier en América latina, du 6 au 22 novembre 2009	15 000
		Mouvement Populaire des Familles, Genève	Publication sur le rôle de la Suisse dans les organisations internationales actives dans le domaine de la santé (titre provisoire)	7440
		Fédération genevoise de coopération	Réalisation d'un film sur les droits des enfants « C'est ense rencontrant qu'on bat le monde »	16700
			3 semaine genevoise du commerce équitable du 9 au 17 mai 2009	9559
TOTAL				1 865 000

V-5

Institutions genevoises d'aide au développement

Coopérations décentralisées
(1/3)

Budget 2009: CHF 1'865'000.-

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	Bénin	Fondation Dugger	Financement d'une machine destinée au déminage mécanique de terrains contaminés par des mines ainsi qu'à la formation de futurs formateurs de démineurs africains	300'000
	Burundi	Association Edusaf	Réalification d'un reliquat de CHF 3'000.- provenant de la subv. accordée en 2008, qui servira à la construction d'une citerne de 10'000 litres destinée à collecter les eaux de pluie dans le Centre de santé de Karuri	-
		Association pour la promotion de la communication pacifique et non-violente	Harmonisation sociale par la communication pacifique et non-violente (formation complémentaire destinée aux animateurs de prochaines sessions)	15'000
	Madagascar	Musée d'histoire naturelle	Stratégie de conservation de la biodiversité marine avec la création d'une Aie Marine Protégée dans les Iles Barren	109'350
	Mali	Islamic Relief	Promotion des initiatives communautaires dans le cercle (collectivité territoriale) de Gourma Rharous, Nord du Mali	38'000
		Association Amis Suisses - Villages Dugons	Projet hydraulique permettant le cribllement en eau et le développement communautaire dans le village de Dian	25'000
	Ouganda	Association Sifecole	Soutien éducatif et amélioration des conditions de santé (sida, malaria et tuberculose principalement) en faveur des orphelins et des enfants des rues	9'000
	Republique Centrafricaine	Fondation Hirondelle	Diffusion durant la période électorale de 2010 d'un plus grand nombre de programmes en faveur de la population rurale des parties reculées du pays	50'000
	Sénégal	ORT Mondiale / Coopération internationale Nouvelle Paragte	Projet de formation en informatique et en entrepreneuriat pour personnes vivant avec un handicap physique victimes de mines antipersonnelles, en Casamance. Revitalisation de la mangrove, par le bois de plantations de paléliers, puis création d'activités génératrices de revenus pour les pêcheurs dans la région de Kolda, avec la participation de jeunes sénégalais	40'000 6'000
	Soudan	Compagnie des Cris	Formation lecture, écriture et théâtre en milieu urbain et scolaire à Juba. (Vêtement subvention unique pour 2009-2011)	25'500
	Tanzanie	Association suisse des Amis de Sœur Emmanuelle (ASSSE)	Programme de formation professionnelle destiné à des adolescents et des adultes de Kharoun	40'000
	Togo	Enfants de l'azanie	Accompagnement de la construction d'une classe dans l'école primaire d'Ilkuro, ainsi que son aménagement.	5'700
		Association Ingénieurs & Architectes Solidaires	Construction d'une addition d'eau potable électrique-solaire pour l'hôpital de Borgou	40'000
AFRIQUE ET AMERIQUE	Zimbabwe	Association Brude - Le pont	Projet Danyi: des haricots nourrissent les familles et protègent la forêt, à l'égalité, sur le plateau de Danyi	10'000
		Zimbabwe Network for Health - Europe (ZimHealth)	Renovation et approvisionnement en matériel médical de la polyclinique et de la maternité du «Centre Edin Oppermann», à Muore, faubourg sud de la capitale	15'000
	Kenya	Masai Aid Association	Organisation de «cérémonies alternatives de passage» pour les écoliers de 10-14 ans en leur et place de la traditionnelle «excision», appelée aussi «mutilations génitales féminines MGF»	6'000
	Bénin et Uruguay	Organisation mondiale contre la torture (OMCT)	Surveillance du traitement des enfants privés de liberté	25'000
	1) Paraguay, 2) Paraguay, 3) Sénégal	Conservatoire et jardin botaniques	Programmes-salut: 1) «Endoanancia Paraguaya», 2) «Campesin», 3) Parc d'éducation environnementale et jardin ethnobotanique des Pays forestier et zoologique de Ham, Dabar	10'000

V-6 | Annexes

Coopérations décentralisées
(b.3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AMÉRIQUE	Colombie	Lectures partagées	Construction et création d'une bibliothèque à La Unión, Commune de Pácora San José de Apartado Budget total = pour 3 ans	10'000
	Honduras	Croix-Rouge Suisse	Promotion de la santé de base et préparation en cas de catastrophes naturelles de la population des départements de Choluteca et Valle	5'000
	Bolivie	Association Uyirina	Reinsertion, intégration et poursuite scolaire enfants et de jeunes vivant dans la rue à Cochabamba par l'usage de méthodes alternatives	10'000
		Groupe Volontaires Océ-Mer (GVOM)	Protection des savoirs traditionnels des peuples indigènes, des régions de Santa Cruz, Beni et La Paz, par le biais de formations destinées à leur permettre d'en protéger et contrôler l'utilisation	5'000
	Bresil et Paraguay	Conservatoire et jardin botaniques	Reaffection des solides Bolive et Otagodogou, Burkina Faso) en faveur des projets suivants « Ethnobotanica Paribana » dans la région de Parabana, au Bresil, et « Station Parito » à Paritio, au Paraguay	-
	Cuba	medCuba - Suisse	Soutien au programme national des stratégies cubaines en faveur de la lutte contre le cancer et la mise en application des nouvelles directives établies par l'OMS, par le biais de « l'observatoire des cancers »	30'000
	Guatemala	Association Médecins sans Frontières	Prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles à Guatemala City	30'000
	Haïti	Lumière pour Haïti	Remboursement d'un prêt contracté pour l'achat d'un bâtiment destiné à permettre l'installation de l'école « Les Petits Soleils ». Début juin 2009 don de trois ordinateurs portables par la DSC.	4'700
	Nicaragua/Suisse	Collectif des Mondes contraires	Présentation en Suisse de la pièce de théâtre « El Cirulo de Tiza » de Benoit Biechi, en partenariat avec la compagnie El Colectivo de Mujeres de Managua	10'000
	Cambodge	Swiss Philanthropy Foundation	Prise en charge des frais de Me Alain Verrier Avocat, durant la défense des parties civiles devant les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (ECT), lors du procès de King Guek Sav alias « Duch »	30'000
ASIE	Liban	Comité Journées de la Science	Organisation des Journées de la Science 2009 à Beyrouth et Tripoli	5'000
	Népal	Association « Aide au Népal »	Fabrication, acheminement et installation de 295 fourneaux familiaux dans trois villages de la zone des « intouchables »	20'000
	Palestine	Association Palestine Demain	Soutien de soutien en faveur de la Hope Flowers School, établissement scolaire situé à Bethléem, qui aura lieu à Genève le 11 mai 2009	19'700
	Palestine et Israël	Association Génération Palestine	Projet « Tous témoins, tous acteurs » : soutien financier destiné à couvrir les frais de déplacements et de séjour sur place d'une vingtaine de jeunes genevois durant le camp d'été 2009	10'000
		Fondation « Les Instruments de la Paix - Genève »	Projet destiné à permettre à de jeunes musiciens de Palestine et d'Israël de bénéficier d'un enseignement musical dispensé dans les territoires palestiniens	100'000
		Association suisse des Amis du Dr J. KORCZAK	Traitements du traumatisme de guerre dans les deux peuples israélien et palestinien	5'700
	Russie	Centre Le Flacard	Echanges de pratiques et de savoirs entre Genève et Moscou : Parents psychiques et environnement ; animation psychosociale et psychothérapie institutionnelle	35'000
	Thaïlande	Association Le Soutien de Chang Khong	Construction d'une quatrième maisonnette dans leur foyer au Nord de la Thaïlande	15'000

Coopérations décentralisées
(3/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
EUROPE	Bosnie-Herzégovine	Association des Survivants du génocide de Podrinje-Srebrenica	Réalification de la subvention de CHF 5'000.- accordée en 2007 pour une pisciculture, son réaffecté à un projet d'élevage de veaux, toujours dans la région de Konjic-Polje	-
		Association Solidarité Bosnie	Marché de la Paix - projet Cherin européen de mémoire	6'000
	Bulgarie	Département de l'environnement urbain et de la sécurité	Information de l'organisation de cette marche commémorative	25'540
	Suisse	Association TRAI	Echanges dans les domaines de la voirie et des technologies de l'information et de la communication entre la VG et la Ville de Sofia	80'000
	Arménie	Organisation E-CHANGER	Renforcement des activités du centre d'action juridique pour la saine des organes de protection des droits humains sise à Genève	10'000
MOYEN-ORIENT		Association Utopiana	50 ans de l'organisation - Théâtre forum sur l'échange à Genève	-
	Israël	Fondation de Jérusalem	Réalification de la subvention de CHF 20'000.- accordée en 2007 pour la rénovation et l'aménagement d'un bâtiment, à la poursuite des activités de l'association, s'articulant autour de la thématique de l'archivage	50'500
DIVERS	Enlédigge Ecoles	Collège des Coudriers / Classe partage	Prie en charge des frais d'écolage du jardin d'enfants multiconfessionnel « Jardin de la Paix » durant l'année scolaire 2009-2010 pour les enfants provenant de familles démunies. (Montant demandé US\$ 50'000.-)	4'000
			Projet d'échange culturel avec des jeunes des nus pris en charge par l'association Kam Zaka, à Ouagadougou (Burkina Faso), et aménagement d'une bibliothèque dans ce centre	
Sous-total				154'200
Selon convention 2008-2011 portant sur CHF 1'665'000.- complément de:				280'000
Réalification de soldes antérieurs sur les divers projets; solde restant				8'829
TOTAL				1'665'029

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

Budget 2009 : CHF 250'000.-

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
ASIE	Pakistan	Croix-Rouge Suisse	Aide d'urgence en faveur des personnes victimes des combats entre les troupes gouvernementales pakistanaises et les insurgés talibans	50'000
	Sri Lanka	Caritas	Aide d'urgence en faveur des victimes de la guerre civile	50'000
	Philippines et Vietnam	Caritas Suisse	Aide d'urgence en faveur des victimes des catastrophes survenues en Asie	25'000
AFRIQUE	Kenya	Médicins sans frontières Suisse	Aide d'urgence en faveur des réfugiés somaliens	50'000
	Burkina Faso	Association internationale des Maires francophones	Aide d'urgence destinée à la commune de Ouagadougou, se trouvant dans une situation catastrophique suite aux violences intempêtes qui se sont abattues sur l'Afrique de l'Ouest fin août 2009	25'000
EUROPE	Italie	Croix-Rouge Suisse	Aide d'urgence en faveur des victimes du séisme survenu dans la région des Abruzzes, le 6 avril 2009	50'000
			TOTAL	250'000

Département de la culture

Liste des subventions ponctuelles (1/14)

Les chiffres figurant entre parenthèses dans des zones grises correspondent au budget voté

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
3001000 Activités culturelles et scientifiques (CHF 256'000.-)					
Alan Humrose		12'000	Association Toma		720
Association Allélie de Genève		5'500	Ateliers d'ethnomusicologie		8'770
Association Cultures Nord-Sud		10'000	Cacella		9'400
Association Espace Solidaire Paquis		2'000	Cécile Jean Sébastien Bach		295
Association Iulijé Calvin		2'400	Compagnie Confiture		17'200
Association Malaines SO		28'000	Compagnie Lara Tanner		693
Centre Grimaldis Real		7'000	Ensemble cantato		400
Compagnie Griefe		20'000	Ensemble Gil Angeli		1'580
Compagnie le coit du Lapin		8'000	Fairfare du Loup		7'220
Compagnie Malafemmena		8'000	Festival Archipel		1'173
Fédération suisse des sages femmes		5'800	Festival Black Movie		8'022
Manuel Kohan Eduardo		2'000	Festival Cinématou		3'000
Plateforme pour une agriculture sociale		5'000	Forum Meyrin		48'464
Teatro Due Ponti		20'000	Grand Théâtre		152'951
Théâtre de St-Gervais		16'000	Julie Stuenkel		300
Théâtre du Grütli		20'000	La Balle Festival de Genève		20'559
Théâtre L'Orangerie Association		44'000	Les Amis de la guitare		500
Traditions pour demain		5'000	Les Coeurs Lumière		2'000
Troubadour Films		2'063	Pestak		9'489
3105000 Accès à la culture (CHF 838'000.-)					
JEUNESSE					
Association Danse contemporaine		9'055	Servez culturel Migros		5'065
Association Iulijé Calvin		6'200	Spectacles Onésiens		9'780
Association pour l'Encouragement de la Musique improvisée		4'591	Théâtre Alchimic		7'000
Association soutien musique vivante		12'885	Théâtre de Carouge		58'200
Association Tchu We Bobu		896	Théâtre de la Comédie		39'945
			Théâtre de la Parfumerie		75
			Théâtre de l'Orangerie		2'940
			Théâtre de Poche		12'990

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

5773

Liste des subventions ponctuelles (2/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Théâtre des Amis		17 238	Julie Surzenegger		270
Théâtre du Cœur-Cœur		6 524	La Bête Festival de Genève		8 441
Théâtre du Guilli		14 490	La Lanterne Magique		4 065
Théâtre du Loup		20 564	Les Amis de la guitare		435
Théâtre en Cavale		8 458	Mairie de Vernier		382
Théâtre Marathon		1 080	Maison de Quartier de la Jonction		930
Théâtre Paas-Surbeck		17 60	Maison de Quartier des Pâquis		148
Théâtre Saint-Genais		9 926	Orchestre de la Suisse Romande		682
Théâtre Spirale		2 300	Pestal		2 840
JEUNESSE (20 ans / 20 francs)			Service culturel de Plan Les Ouates		118
Association Danse contemporaine		2 300	Service culturel Migros		1726
Association Jubilé Calvin		800	Spectacles Onésiens		3 000
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		761	Théâtre Alchimie		330
Association soutien musique vivante		995	Théâtre Art Steam Gram		5 126
Association Tchaïkowsky Bohu		110	Théâtre de Canage		8 495
Association Toma		377	Théâtre de la Comédie		1 385
Ateliers d'ethnomusicologie		15 885	Théâtre de l'Orangeie		3 060
Caecilia		1 090	Théâtre de Poche		3 777
Centre d'Animation Cinématographique		15	Théâtre de Saint-Genais		592
Cinéma		3 000	Théâtre des Amis		1 205
Compagnie Confiance		5 925	Théâtre des Marionnettes		1 300
Barrière du Loup		1 090	Théâtre du Cœur-Cœur		1 496
Festival Archipel		727	Théâtre du Guilli		1 144
Festival Black Movie		1 532	Théâtre du Loup		5 886
Festival Hip Hop Communes Ilation		218	Théâtre en Cavale		615
Forum Meyrin		11 296	Théâtre Marathon		270
Grand Théâtre		20 949	Théâtre Spirale		700

Département de la culture - Liste des subventions ponctuelles | V-11

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi) Comptes rendus 2009

Liste des subventions ponctuelles (3/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
POPULAIRES					
Association Danse contemporaine		325	Théâtre du Loup		1424
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		94	Théâtre en Cavale		2180
Ateliers d'ethnomusicologie		1255	Théâtre Marathon		150
Centre d'Animation Cinématographique		3352	Théâtre Saint-Cervais		708
Compagnie Confiture		3850	CHEQUEUR CULTURE		
Famille du Loup		375	Association Danse contemporaine		320
Grand Théâtre		25 200	Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		190
La Lanterne Magique		1470	Association soutien musique vivante		320
Orchestre de la Suisse Romande		1378	Ateliers d'ethnomusicologie		390
Service culturel Migros		8847	Caecilia		20
Théâtre Am Stram Gram		699	Centre d'Animation Cinématographique		1960
Théâtre de Canouge		4680	Centre de Loisirs de Marignac		40
Théâtre de la Comédie		3655	Compagnie Confiture		320
Théâtre de l'Orange		1280	Famille du Loup		315
Théâtre de Poche		1485	Festival Archipel		100
Théâtre de Saint-Cervais		962	Festival Black Movie		180
Théâtre des Marionnettes		1444	Forum Meyrin		240
Théâtre du Guilli		166	Grand Théâtre		900
Théâtre du Loup		1752	K48 USINE		350
Théâtre en Cavale		1225	La Baïte Festival de Genève		1040
PERSONNES ÂGÉES					
Centre d'Animation Cinématographique		16283	Maison de Quartier de la Jonction		100
Théâtre Am Stram Gram		995	Orchestre de la Suisse Romande		190
Théâtre de Canouge		21600	Pestak		390
Théâtre de la Comédie		9551	Post Tenebras Rock		210
Théâtre de Poche		13288	Service culturel de Plan Les Quatre		70
Théâtre des Marionnettes		86	Service culturel Migros		100
			Spectacles Onésiens		220

V-12 | Annexes

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

5775

Liste des subventions ponctuelles (4/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Théâtre Am Stram Gram		580	31060000 Rock, jazz, ethno, electro (CHF 26'000.-)		
Théâtre de Gange		390	Blues Association de Genève	BAG Thursdays	6'000
Théâtre de la Comédie		580	31060000 Fonds général théâtre (CHF 1220'000.-)		
Théâtre de la Parfumerie		450	Saint Genais Genève - création locale		20'000
Théâtre de l'Orangeine		340	Association Amarijilis 17		10'000
Théâtre de l'Usine		140	Association Pousse-Callou		20'000
Théâtre de l'Inche		460	Association Scène & Scène		5'000
Théâtre des Amis		80	Atelier Sphinx		60'000
Théâtre des Marionnettes		1'050	Compagnie Adulcescence		40'000
Théâtre du Grotti		2'000	Compagnie Angledange		30'000
Théâtre du Loup		650	Compagnie Apsara / S. Barreiros		40'000
Théâtre en Cave		2'500	Compagnie Clamar Bell Cochette		10'000
Théâtre Saint-Genais		290	Compagnie des Ombres		28'000
31060000 Usine et centres alternatifs (CHF 10'000.-)			Compagnie du Phénix		15'000
Cinéma Synothik		10'000	Compagnie En l'Air		30'000
31060000 Salles DAC (CHF 220'000.-)			Compagnie l'Alakan		80'000
Association Maison de la Littérature à Genève	Activités annuelles	25'000	Compagnie le Tridien-Spectacle		60'000
Radio Suisse Romande SSR SRG	Activités annuelles	10'000	Compagnie les Associés de l'Ombre		50'000
Compagnie des cris	L'Atelier robot	10'000	Ecar Théâtre / S. Martin		4'000
Journées du théâtre (JTCR)	Premières journées des JTCR	9'000	Helvetik Shakespeare Company		65'000
Société Genevoise des Ecritains	Du papier qui parle	3'000	Journées du théâtre (JTCR)		6'000
Teatro Due Puntì	Le Vent chantait sur l'Atlantique	13'000	Korpus Animus / B. Szarecki		20'000
Théâtre en Cave	100 dessus dessous	40'000	La Compagnie OÙ Sommes-Nous		20'000
Théâtre l'Orangeine Association	Tour Vagabonde	20'000	La compagnie Pan		25'000
Théâtre Marathon	Le Phage	3'000	L'Autre Compagnie		60'000
31060000 Art lyrique et vocal (CHF 82'500.-)			Le Club des Arts		20'000
Ensemble Gili Angel Genève	Activités annuelles	50'000	Le Gout du Lapin		25'000
Opera-Théâtre	Amal et les visiteurs de la nuit	30'000	Le Magnifique Théâtre Genève		20'000

Département de la culture - Liste des subventions ponctuelles

V-13

Liste des subventions ponctuelles (5/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
SOUTIEN AU LIVRE					
Studio d'action théâtrale		50'000	Association genevoise pour la promotion de l'illustration et de la BD (JLGP)	Genève New York	15'000
Teatro Due Punti		45'000	Association l'Image	Catalogue monographique	25'000
Théâtre des Amis Reunis / Tarkis		12'000	Association Le Bureau	Calcutta photographie	10'000
Théâtre du Sentier		65'000	Association Le Grain des Mots	Aide fonctionnement association Le grain des mots	6'000
Théâtre L'Orangeie Association		30'000	Association Periconnes et Cultures du Monde Arabe	Activités annuelles	17'000
Théâtre Saint Gervais		24'000	Association Solidarité Bonne	Vivre et mourir pour Serbentica	2'650
Théâtre Spirale		50'000	Caedicia Caboussat Eric	Le maître d'œuvre	5'000
3106000 Manifestations cinématographiques (CHF 80'000.-)					
Cinéma des Tins Mondes (U.E.D.)	Filmar en America latina	20'000	Center for European Integration	Conflict ans Memory Bridging Past and Future in Europe and the Balkans	5'000
3106000 Soutien au livre (CHF 747'000.-)					
PRIX DE LA VILLE DE GENÈVE					
Valentine Pasche	Prix jeunes auteurs genevois de bande dessinée	10'000	Cercle de la Librairie et de l'édition	La route du livre	21'000
Manuela Fior	Prix international de la bande dessinée	10'000	Collège du Travail	Fil rouge expérience et écrits sur le syndicalisme international	5'000
Les éditions faire	Les petites genevois (1930-1950)	10'000	Cosmo Mouche	Les Inchangés de M. Bossi et Darwin. mon amour de M. Hayoz	4'000
BOURSES D'AIDE A L'EDITION					
Les Editions Métropolis	Bourse d'aide à une maison d'édition	50'000	Editeur / B. Compiche	Quatre pièces	3'000
Editions Horos-Limite	Bourse d'aide à une maison d'édition	50'000	Editeur / B. Compiche	Le pièces	3'000
Editions Quinquandoupi	Bourse d'aide à une maison d'édition	50'000	Editeur / B. Compiche	Enjeux 7	3'000
Labor et Fides	Bourse d'aide à une maison d'édition	75'000	Editeur / B. Compiche	Poésie choisie	4'000
Editions Zoé	Bourse d'aide à une maison d'édition	75'000	Edition l'Age d'Homme	Ceylan	4'000
Edition la Joie de Lire	Bourse d'aide à une maison d'édition	75'000	Edition Slatkine	Mythes et réalités du XVIe siècle	3'000
BOURSES (COMMISSION CONSULTATIVE DE MISE EN VALEUR DU LIVRE (CCMVL))					
Cercle de la Librairie et de l'édition	Hansel & Gretel / N. Pasche	3'500	Editions Antipodes	Les volontaires suisse de la Guerre d'Espagne	5'000
Fabienne Guillemin-Voyager	Bourse d'aide à l'illustration	6'000	Editions Association Dronophile	Hansel et Gretel	4'000
Joseph Incardina	Bourse d'aide à l'écriture	25'000	Editions de l'Eclat française	Organisation de 3 cafés littéraires Mauds de l'Encre	5'000
Les Editions Atabile	Bourse d'aide à l'édition	25'000	Editions de l'Eclat française	9394	3'000
			Editions D'en bas	Nouvelles de personne et Still lives	5'000

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

5777

Liste des subventions ponctuelles (6/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Editions D'en Bas	Béance	5000	Théâtre Atelier En-Jeu	Préface sur scène	3000
Editions d'En Bas	Editions d'En Bas	5000	Théâtre du Sentier	Différentes Lectures	3000
Editions des Sauvages	Baptême & Angèle	3500	3106000 La Ville est à Vous (CHF 150'000.-)		
Editions du Tricorne	Temuco	5000	Maison de Quartier de Champel		8000
Editions du Tricorne	Un juif très ordinaire	9000	Maison de Quartier des Arcades		9000
Editions Le Wel de l'Ours	Planète ONU	10000	Maison de Quartier de Plampalàs		9000
Editions Markus Haller	Courmes Arcubase Frontières	3000	Association des Parents D'élèves de Gelsendorf		18000
Editions Moderne	Invitation de deux auteurs	800	Association « Pro-Gouvernement »		18000
Editions Nozani	l'éléphant	1200	Association de Saint-Cenisais		20000
Editions Olzane	Textes botaniques de J.J. Rousseau	10000	Saint-Jean en Fêtes		20000
Editions Olzane	Voyage d'exploration en Indochine	6000	La Source Ex.: Crabeau Centre Rencontre Adolescents		24000
Editions Olzane	Entre selle et terre 3 ans à vélo en Afrique	8000	des Eau-Vives		24000
Editions Olzane	Himalaya, avec les porteurs du Népal	8000	Tierra Incognita - Association et Centre Culturel Latino-américain		24000
Editions Paquet	Un regard par-dessus l'épaulé	5000	3106000 Projets culturels de proximité (CHF 490'000.-)		
Editions Samizdat Muznberg	4 ^e biennale de poésie Saint Quentin les Velaines	500	Association Bureau Culturel	Activités annuelles	30000
Editions Samizdat Muznberg	Le choix de Médée	7500	Association Maison Kult'ua	Activités annuelles	50000
Editions Slakine	Florilège genevois - Les poètes de la Cité	8000	Maison de Quartier de la Juncion	Activités annuelles	30000
Editions Zoé	Gaza debout face à la mer	10000	Maison de Quartier des Plaguis	Activités annuelles	30000
Infinfo	Genève à croquer en 7 ballades	2000	Tierra Incognita	Activités annuelles	75000
Pesak de Balles-Lettres	Renouvellement de Pesak des Balles-Lettres	5000	Association Atelier Boguet	La Photo, ma passion et moi	2350
MétiPresses	La Fissure & Malcoite-la-Frontière	6000	Association Communes-Ilardon	Festival hip-hop	5000
Michael Morit Editions de l'Alie	D'une plume clandestine	3500	Association des amis de la Terrasse du Toc	Au Bos-de-la-Bâle	50000
Oeuvre Suisse des lectures pour la	Aide Meille Meisange	5000	Association Les Créteilles	Fête de fin d'année	3000
Rodari e-o Stenbers e-o Cecconi	le médecin des morts	10000	Association Malaires 50	Gaza meets Geneva	20000
Solidarité Bosnie	Vivre et mourir pour Srebrenica	2650	Association Paki	Seconde lecture	6000

Département de la culture - Liste des subventions ponctuelles

V-15

Liste des subventions ponctuelles (7/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Association Pré-en-Bulle	Block Party	6'000	Mouvement Animation Gentes	Semaine des 4 Jours	5'000
Association Pré-en-Bulle	Copettes en campagne	3'500	Université Populaire Africaine	Fondation de l'Université Populaire Africaine à Genève	7'000
Association Pré-en-Bulle	Ballade audio	3'500	310'600 Soutien aux échanges et tournées (CHF 420'000.-)		
Association Pré-en-Bulle	Village du monde	6'000	TRANSFRONTALIER/AGGLOMÉRATION		
Association v&généve	vis&généve	8'000	Association Jazz Combiband	Convention CFIG	10'000
Association VILME	Genève Unique Battle	5'000	Association Festival Archipel	Convention CFIG	3'750
Association Zanco	La Valse endablée	10'000	Forum Meyrin/Ville de Meyrin	Convention CFIG, Prase/Danse	4'000
Ateliers Fiat / Richard Le Quellec	Phoenix exposition	1'000	La Bâle Festival de Genève	Convention CFIG, Les Bâisseurs	40'000
Centre Kulte des Droits de l'Homme	Entre deux cultures - les Kulte en Suisse	10'000	Lettres frontières	Convention CFIG	30'000
Compagnie 94	Le Jont	17'000	Nouveau Théâtre de Poche	Convention CFIG, Les Copporteurs	6'250
Compagnie Popadort	Perturbations jubilatoires	3'000	Saint Genois Genève	Projet transfrontalier / Intenreg - Annecy	20'000
E-CHANGER	Dans l'échange, que donne	20'000	Corodis Commission Romande	Activité annuelle	30'000
Folie de Paule	La fête à Beckert	9'000	Kulturhallen Dampfzentrale	Festival Danse, Musique et Théâtre de Romandie	3'500
Forum Saint-Jean / Charmilles	Cité-Jardin Ecoquartier	10'000	DANSE		
Magica Ludens	Pousière d'étoiles	6'000	Alas Compagnie	Convention de soutien conjoint	10'000
Maison de Quartier Asters-Scervette	Fête de quartier	8'000	Compagnie 723	Convention de soutien conjoint	10'000
Maison de Quartier de Champel	Changel en fête	5'570	Compagnie Gueffe	Convention de soutien conjoint	10'000
Maison de Quartier de la Jonction	Mieux vivre à la Jonction	2'500	Neopostet Alimrt Association	Convention de soutien conjoint	10'000
Maison de Quartier de la Jonction	Projet Cité-Jonction	10'000	Panoro Fondation / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	10'000
Maison de Quartier de Saint-Jean	Fête à la Paix - Oh Oh	2'500	Association La Ribot	Tournée européenne	9'000
Maison de Quartier de Saint-Jean	Les 10 ans des Improvcomateurs	5'000	Compagnie 100% Acrylique / Evelyn Capellino	Tournée européenne	10'000
Maison de Quartier des Alcazas	Un dimanche au chaud	1'800	Pereuse Productions / N. Maussich	Bresil	13'000
Maison de Quartier des Eaux-Vives	Concerts de quartier	800	MUSIQUE		
Maison de Quartier des Pâquis	Journée Mondiale du Sida	3'494	Alma Montani	Ecosse	1'000
Maison de Quartier des Pâquis	Dus Neve et des Ouelles	5'000	Andrea Valvini	Asie	5'000

Liste des subventions ponctuelles (8/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
CINÉMA					
Association Alma Sevilla	Suisse Romande	4000	Intermezzo Films / Vincent Plus	Terrain indésirable	700
Association DYFL	Russie/Allemagne	2000	Cinématou	Plateforme festivalière promotion cinéma d'animation	5000
Association Etemal Bour	Suisse Romande	20000	ART CONTEMPORAIN		
Association Pro Sinner	Europe	3000	Alan Humrose	L'herbier et le verger des réserves	9000
Association Sémaphore	Europe	8000	Collectif Artistes Plasticien	Échange artistique international / Dolar	5000
Blues Blend	Afrique	6000	LIVRE		
Kolan Eduardo-Manuel	Argentine	3750	Alar Baladi	Festival international de la 80 de Buenos Aires/Argentine	1500
Léo Jardin	Suisse/Europe	7000	31060000 Fonds général musique (CHF 700'000.-)		
Lingling Yu de Heller	Chine	5000	Abshirne Music		12'000
Mar Perrenoud	Argentine	4000	Andreas Filgosi		5000
Monherkingdom	Tokyo	3000	Antoine Läng		5000
Pascal Schaefer	Stanghal/Suisse	2000	Association Acouphène Jansap		10'000
Raphaël Anker	Ethiopie	2'500	Association Calvin		15'000
THÉÂTRE					
Association Annarjills TV	Avignon	2000	Association Cave 12		80'000
Association La Tête dans le Sac	Charleville-Mézières	2'500	Association Concerts de la Madeleine		5000
Association Théâtre Kayoran / Douglas Fowley	Genève/Nyon/Lausanne/	6000	Association des Amis de la Musique June (AMJ)		20'000
Collectif des mondes contraires	Genève/Sion/Luxerne	10'000	Association Electron Festival		40'000
Compagnie 94	Genève	5000	Association Euz Z		22'000
Saint Gervais Hélices	Tourinée	10'000	Association Genevoise des Musiciens de Jazz (AGMJ)		15'000
Compagnie des Ombres	Lausanne	8000	Association Georges Robert		10'000
Théâtre des Intigrants / Faime Michel Assotic	Knishasad Congo	5000	Association La Feuf		5000
Opéra de Poche	Suisse Romande	10'000	Association Malatres 50		18'000
Saint Gervais Genève	France	8000	Association Musique et culture		5000
Teatro Due Puntti	Genève/Neuchâtel/Sion/Bienne	4000	Association Rhythmia		5000
Théâtre Am Str am Gram	La Pantoufle	30'000	Association pour la promotion des cultures arabes et africaines (APCAA)		35'000
Théâtre Marathon	France voisine	3'500			

Liste des subventions ponctuelles (9/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Association Quatuor Tempyrondes		20'000	Monique Follévaux		7'000
Association Sémaphore		5'000	Nicolas Virel		5'000
Association usagers des Bains des Pâquis		35'000	Pierre Omer		6'000
Association Vortex		20'000	Pierre Vincent		30'000
Association la Megalatsch		5'000	Robin Girod		8'000
Cécile Dunner		5'000	Silvia Adami Ducasse		5'000
Centre International de Percussion (CIP)		18'000	Sumi Frédéric		5'000
Ecole des technologies Musicales (ETM)		6'500	Swiss Chamber Concerts		40'000
Electronic Music Network		15'000	Thierry Badieranga		5'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (CMA)		20'000	Valérie Martinez		5'000
Franz Treichler		5'500	Xavier Michel		5'000
Frédéric Hirschy		5'000	Yves Géri		6'000
Geneva Brass Quintet		10'000	3106000 Fonds général cinéma (CHF 2'100'000.-)		
Gilles Torrent		5'000	5 To Five Team Production	Nouvelle Vie	30'000
Jean Ferrarini		5'000	ADAM Productions	Le secret des Dieux	25'000
L'Association Cordes Ardées		20'000	Aika Films / Nicolas Wladimoff	L'orgie est morte, vive l'orgie	10'000
L'Association Suisse Musique et Vie		20'000	Aika Films / Nicolas Wladimoff	Génération Gaze	50'000
Laurent Lopez		5'000	Alina Films	Autour de Lisa	25'000
Laurent Peter		5'000	Association Tjelmur	Gain de folie	15'000
Les amis de la guitare		4'000	Association Bord Cadre Films	Opération Casablanca	80'000
Leticia Andris		5'000	Association Cinématou	Festival du film d'animation	10'000
Ling Ling Yu de Haller		7'000	Association Films Plans-Fixes	Claude Tomcanta	4'000
Lost Artist		7'000	Association Michel Spittler	Edition DVD de 4 longs métrages	20'000
Marc Liebeskind		5'000	Association Regio	Activités annuelles	50'000
Mathieu Rossignelly		5'000	Association Trèbes et tombe	Les mille et un Caire	30'000
Melissa Zermat		4'000	Association Une mémoire suisse emande	Indexation des films Plans-Fixes	5'000
Mental Groove Records		4'000	Aurélien Douine	Capital City	23'000
			Bardi Films	From here to eternity	20'000

V-18 | Annexes

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

5781

Liste des subventions ponctuelles (10/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Bordù Films	Prose du Transsibérien	20000	Les Productions JM Henschel	The Ethiopian Dream	20000
Talox / Gilderson Daniel	Jailhouse Rap	12000	Light Night Productions	Bazar	50000
Caméra Club de Genève	Le jet dor	12500	Louis productions	L'Escale	60000
Carole Hefflinger	Grosses Turlindes pour Mini Îles	18300	Nadacody Film	Chamon Bazar	20000
Compagnie Griefe	6/6	40000	Nadacody Film	La Voûte étoilée	30000
C-Side productions	Hôtel Juggernaut	20000	NWA	HHT David In Absentia	19500
Earthling productions	Le jour vendra	25000	Nwa Zi	Apparences	15000
Ecran Mobile	Le jour vendra	3000	Paradigma	Dawn	50000
Festival Black Movie	Prix de la Mille de Genève	5000	Point Prod	Fun	20000
Filog	Festival d'Orient de Genève	28000	Point Prod	Misériconde	25000
For Compagnie	Hervé Locheul	20000	Point Prod	Le jeu de l'amour et du hasard	150000
Georges Schwabeghel	Romance	10000	Saskia Vischer Productions	Lo mas importante de la vida es no haber muerto	180000
Horizon Filma	Dirty Gold	60000	Scherzo Films Roland Gether	Voicing trough Sausage	35000
IDIP Films	Andiribaj, une lutte pour la terre	10000	Sporadique Films	Presse de son	20000
IDIP Films	8 + 2 = 82	60000	Stratis	Calvin mort ou vif	20000
Imagia	Couleurs d'automne	20000	Stratis	Looking for Calvin	30000
Imagia	Super	50000	Studio GIS	Histoire d'eau	9000
Intermezzo Films	La mort de Sisyphe	8000	Thomas Keller	Film 6MM	15000
Intermezzo Films	La cité du pétrole	20000	Tipt Images Productions	Fiji	20000
Intermezzo Films	Fréquence Routiers	20000	Tipt Images Productions	Kalash, les derniers indigènes du Pakistan	50000
Intermezzo Films	America	30000	Tishet Films	La malédiction	20000
Intermezzo Films	Impunity	40000	Troubadour Films	Romans d'ados	100000
Johanne Piguet	Terrain vierge	13000	Troubadour Films	Kurdistan d'Irak - les défis de la démocratie	60000
Jump Cut Production	Beyond the sea	15000	Twosa	Traces / Albert Hofmann	28000
Kurt Daniel	Anarchisme mode d'emploi	16200	Unreda	La où volent les montagnes	10000
La Flair Production	Svetlana	23000	VIDEOCRAFT	Longue Nuit / Nôle Longa	30000
Les Films du Tigre	Déjà sur la route	25000	Xint Cecilia Yang	GO !	12000
Les Films du Tigre	Soledad	150000			

Département de la culture - Liste des subventions ponctuelles

V-19

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi) Comptes rendus 2009

Liste des subventions ponctuelles (m/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général danse (CHF 1'050'000.-)					
Alfas Compagnie / Guillaume Botelho	Convention de soutien conjoint	180'000	Groupe du Vent	Parcours	15'000
Compagnie Z73	Convention de soutien conjoint	60'000	Réseau Danse Suisse	Fête de la danse	8'000
Compagnie Grefte	Convention de soutien conjoint	60'000	Vertical Danse / Némée Laperson	Pièce de cœur	30'000
Negopists / Fonina d'Immobilier	Convention de soutien conjoint	40'000	3106000 Bourses et Prix (CHF 150'000.-)		
Paranc Fondation / Gilles Robin	Convention de soutien conjoint	150'000	Alexandra MAILLER	Bourse d'aide à la création	5'000
Association Africa 9/CI	Convention de soutien conjoint	30'000	Anne Baillet	Bourse d'aide à la création	5'000
Association Art O Danse	Zelda Zonic	12'000	Beatrice Garf	Bourse d'aide à la création	8'000
Association Ballet Junior	Juste Debout 2009	20'000	Luc MARELLI	Bourse d'aide à la création	5'000
Association Danse Contemporaine	P (2)	20'000	Maria Iorio	Bourse d'aide à la création	15'000
Association Danse-Habile	Fête de la Musique	25'000	Nicolas Field	Bourse d'aide à la création	14'000
Association La Vie En Rose	Inside/Outside	20'000	Noémie Laperson	Bourse d'aide à la création	15'000
Association Le Ciel Production	Quarantaine	17'000	Frédéric CHOFFAT	Bourse d'aide à la création pour jeune artiste	5'000
Association Maki Production	Portraits Giammetti mis en perspective	20'000	Mathieu VERUT	Bourse d'aide à la création pour jeune artiste	15'000
Association Météorologie MCH	Opus 69	5'000	Pereuse Productions Scene	Bourse d'aide à la création pour jeune artiste	10'000
Association Sam-Hester	Illel	30'000	Richard Le Quellec	Bourse d'aide à la création pour jeune artiste	6'000
Association So Close	Je pense comme une fille enlève sa robe	20'000	Arturo Carlos Gonzalez-Peralta	Bourse Patino	4'000
Association Ymba	Portable Life?	15'000	Beat LIPPERT	Bourse Patino	2'000
Compagnie 100% Acrylique / Evelyn Castellino	Dansen	100'000	Christophe Baillys	Bourse Patino	6'000
Compagnie Alfa	Europæa, une bébé histoire du XX siècle	4'000	Henry Daletto	Bourse Patino	4'000
Compagnie Beathless	Garret d'ailleurs	20'000	Jonathan FRIGERI	Bourse Patino	2'000
Compagnie Desplandce / Reindert Zoé	Roll Over	25'000	Luc Matzenberger	Bourse Patino	6'000
Compagnie Disagè	Le Finambule	10'000	Némée ETIENNE SCHULER	Bourse Patino	2'000
Compagnie Josef Neelhi	Et sinon?	25'000	Tami Ichino	Bourse Patino	4'000
Compagnie Laura Tanner	Oorphous	30'000	Yumiko YOKOI	Résidence-atelier de l'île Jacob au Caire	5'000
Compagnie Omithronique	Pièce bleue	35'000	Andreas Kessig	Prix de la Ville de Genève-Conservatoire	1'000
Compagnie Virevolte	Hollywood Angst	20'000	Sonya Torchava	Prix d'origine 2009 Pierre-Second	1'000
	Sans Histoire		Saya Hashino Hashino		

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi)
Comptes rendus 2009

5783

Liste des subventions ponctuelles (12/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds pour manifestations pluridisciplinaires (CHF 500'000.-)					
Association à la Découverte Oeuvre	Une saison avec L. Vermet & F. Siegh	15'000	Sylvie Bodriguez	Dolce?	5'000
Association Dreims Comme Tue	La pieté et le chouïra	30'000	Union armenienne de Suisse	Mémoires blessées	5'000
Association La Ribot	L'homme Marachi	18'000	3106600 Publications, résidences & ateliers SEC		
Association Le Poupe	Le Hall	5'000	Association Forde Art Contemporain	Publication Forde à 15 ans	8'000
Association Malaires 50	Gaza meets Geneva	9'000	Association l'Apage	Réalisation d'un catalogue monographique	25'000
Association Mapping Festival	Mapping Festival	40'000	Poloni Carlo	Publication Displacement Island	7'800
Association MOS ESPR	MOS ESPR - Agénités et performances sonores	5'000	Laurent Fauton	Résidence à Ludwigsburg / Stuttgart	7'000
Association Movarova	Les pages ne tournent pas toutes seules	10'000	Gérard Perrenard	Catalogue monographique pour exposition rétrospective	10'000
Association Musique Electro-Acoustique AMEG	Chore	15'000	Patrick Wedmann	Pupées mortes amussées	4'500
Association Ob	Festival Big Bang	20'000	Yves Nussbaum	Baie surface	6'000
Association Padoxone Cie	Tranches de Vain	10'000	Gilles Porret	Réalisation d'un catalogue monographique	10'000
Association Tambour Batant	Tambour Batant Festival	10'000	Daniel Pollard	Publication d'une œuvre monographique	10'000
AMEC Productions	Frankhaus	20'000	3106610 Projets d'expositions BAC (CHF 540'000.-)		
Cie A Solenne	7/7	20'000	Centre D'Art Contemporain	Médiation par le collectif microscillons	62'000
Espace temporaire : association d'ar	Uniforme	5'000	Centre de la Photographie	Exposition Wonder Béret	12'500
Fondation Histoire des Suisses	Géographie parallèle, Marc Juri-M. Butor	10'000	Mapping festival	Mapping festival	35'000
Gabriel Scotti	Cyclique	6'000	3106610 Projets d'expositions photographiques BAC (CHF 60'000.-)		
La Fourmière	Cabaret Barcal au Palais Masotti	7'500	Association Climax redux	Exposition Climax redux	60'000
Le Club des Arts	Le courtier de Lyon	15'000	Centre D'Art Contemporain	Projet de médiation	27'310
Les amis de la Terrasse du Jiroc	La cabane des visions	25'000	Centre de la Photographie	Exposition Wonder Béret	12'500
Love Productions	Baudelaire in progress	15'000	Centre de la Photographie	Exposition de photographies petites / Gerhard Richter	60'000
Luc PETER	Cyclique	6'000	Intervention	Exposition sur le Fonds André Hen	80'000
Manuel Chopard	Rap Story	8'000	Piano Mobile	Festival Points d'impact dédié à la performance artistique	14'000
Pereuse Productions Seine	Bisures	35'000	3106610 Bourses pour artistes confirmés FMAC (CHF 35'000.-)		
Sara Boeckh Sjollena	(à vous prend souvent ?	12'000	Angela Mazzullo	Projet de film en résidence à l'Institut Suisse de Rome	17'500
Stéphane Detmiche	Monts analogues	8'283	Helke FIEDLER	Recherche photographique et média électronique	17'500

Département des affaires culturelles - Liste des subventions ponctuelles

V-21

Liste des subventions ponctuelles (13/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
3106610 Bourses pour médiateurs culturels FMAC (CHF 15'000.-)					
Collectif/Daté(s)	Traduction des éditions en anglais et allemand et création d'un pendant zürichois à l'exat Date (www.dates)	15'000	Collectif/foule d'or SA	Réalisation de l'installation Bloc erratique	3'600
3106610 Acquisitions d'œuvres mobiles (FMAC)					
BACHU Silvia	Table de neuf dessins: Cécil et 11990-2007	27'200	GERBER Magdalena	Expo Post Tenebras Lue	5'590
BERGOT Aurélien	Dix photographies de la série Nations	10'800	Production d'œuvres pour l'exposition monographique à la Fondation Bellelay	7'000	
BONINSEGN Kim Soob	Série de dessins: Clouting	5'400	Expo Post Tenebras Lue	800	
BRUNIER Stéphane	Deux tableaux: Sans titre	10'000	Expo Post Tenebras Lue	2'800	
CAHN Miriam	Deux dessins: gehen, zensur et un tableau: Zensur	12'300	Réalisation d'œuvre pour exposition monographique au CAC	8'000	
Collectif_Bat	Sept photographies: Down town, N°1-7	18'200	Réalisation de l'œuvre Buttefield N°47	6'600	
HUCK Alain	Série deux cent soixante neuf dessins: Vite syrops heureux, ille Bau je le veux	76'500	Production du film Fragments d'un conte en collaboration avec Michael Heller	10'000	
LANDRY Stéphane	Dix dessins collection privée - images voilées	15'000	Réalisation de l'installation Radar pour l'exposition Machine à la salle Cosnier	3'590	
PILET Guillaume	Deux céramiques: Lepoto et Alpatari	10'000	Expo Post Tenebras Lue	1'800	
RAMISCHWU Ioka	Trois dessins: Violet Enzaze, Portrait of a Violet Boy et Vermillon Enzaze	9'000	Production de Comic Wall, œuvre réalisée pour exposition au CAC Genève	2'000	
RAMISCHWU Ioka	Vidéo: Drawing Lesson	5'000	Production d'œuvres pour l'exposition New Ponderosa, Utopics Bienn	5'575	
REST Delphine	Vidéo: Averse	10'077	Production de l'œuvre Force Shield pour l'exposition Utopics à Bienn	820	
SKREIBERS Peteris	Dessin: Motoxytème et d'une peinture La rue Emile-Young	9'500	Soutien réalisation d'œuvre pour exposition Bee & Arts	5'000	
SWINGER Philippe et MOSER Frédéric	Vidéo: Réveil Paradise	162'69	Expo Post Tenebras Lue	600	
VACCOZ Paul	Installation: Virg et un pavillon et un train	26'000	Réalisation de la sculpture Sans titre 4.40752	8'200	
VACCOZ Paul	La main trôyée	12'000	Réalisation de Leurre pour expo collective au Château de Nyon	1'388	
3106610 Soutiens financiers divers (FMAC)					
SOUTIEN À LA PRODUCTION D'ŒUVRES					
BAUER Xavier	Expo Post Tenebras Lue	500	Réalisation de la performance Sous-chiffre à la galerie Forde	4'010	
BENICHOU Fanny	Expo Post Tenebras Lue	2'200	Production d'œuvre pour l'exposition Rideau Obscur à art-en-ile	2'000	
BIANCHINI Alexandre et ROUSSON Pascal	Réalisation d'œuvre pour l'exposition I am by birth a Genevese... galerie Forde	8'000	Expo Post Tenebras Lue	400	
CLERK Fabien	Expo Post Tenebras Lue	1'300	Expo Post Tenebras Lue	2'000	
			Réalisation d'œuvre pour la 7 ^e Biennale Mercosul, Brésil	20'000	
			Production d'œuvre pour l'exposition Rideau Obscur à art-en-ile	3'400	

V-22 | Annexes

Liste des subventions ponctuelles (14/14)

Nom	Projet	Montant
SOUTIENS À LA PUBLICATION		
POST Frédéric	Publication Collection X	9467
WACCOZ Paul	Publication du catalogue monographique Il fait, paraît-il, meilleur dehors	10000
COMMANDE ART PUBLIC		
Fri du Rhône	Réalisation projet artistique Pont de la Machine / Elben Versails	5000
NEONS III	Concours international pour deux interventions artistiques sur les toitures de Plainpalais / Sisiq Yhafia et Nik Hess	82'881
3106610 Bourses artistiques (FMAC)		
DOGE Jérôme	Bourse Lissignol-Chevalier et Galland	10000
KRESSIK Andreas	Bourse au Caire	5000
MATTENBERGER Luc	Bourse Berthoud	10000
SIESHWARI Izet	Bourse Lissignol-Chevalier et Galland	10000
3204000 Promotion de la recherche scientifique (CHF 10'000.-)		
Mme Nicole Weyereth	Travail de diplôme	2000
3302000 Bibliothèque de Genève (CHF 20'600.-)		
Société de géographie de Genève		2720
Société de physique et d'histoire naturelle		17'880

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation

Musées	Exposition 2009	Visiteurs 2008	Visiteurs 2009	Différence
Musée d'art et d'histoire	8	206'820	185 677	-21'143
Musée Rath¹	3	3'718	34 302	+30'586
Musée Ariana	4	57'278	48'412	-16'866
Maison Tavel	4	42'529	44'504	+1'975
Cabinet des estampes²	-	1'702	-	-1'702
Total³ (dont 8 inaugurations en 2008)	19	312'045	304'895*	-7'150

*20'545 visiteurs et visiteurs ont été reçus dans le cadre des activités de médiation culturelle en 2009, il s'agit d'une augmentation considérable par rapport à l'année 2008 (prise en charge de 14'141 visiteurs et visiteuses).

- 1 Fermé pour rénovation depuis le 14 janvier 2008, le Musée Rath a rouvert ses portes le 8 avril 2009.
- 2 Le CIE est fermé au public pour rénovation depuis le 31 mars 2008
- 3 Les présentations thématiques de la BAA, de plus modeste ampleur, ne sont pas prises en compte ici.

Exposition permanente inaugurée en 2009

- MAH, *Une Cité à la recherche de son identité*: Nouvelle salle d'archéologie régionale. Département d'archéologie, Inauguration le 3 juin 2009.

Liste des expositions temporaires

(Un astérisque * » signifie les expositions devant lieu à la publication d'un catalogue d'exposition ou de collection éditée ou co-éditée par les MAH en 2009.)

Bâtiment de la rue Charles-Galland 2 (MAH)
Le Musée d'art et d'histoire a proposé huit expositions temporaires, d'ampleurs différentes, dont quatre inaugurées en 2008 :
- <i>Dix écoles d'horlogerie suisses. Chefs-d'œuvre de savoir-faire</i> , du 10 septembre 2008 au 11 janvier 2009,
- <i>*Athénaton et Néfertiti. Soleil et ombres des pharaons</i> , du 17 octobre 2008 au 1 ^{er} février 2009,
- <i>Peintres et voyageurs russes du XIXe siècle. Collections du Musée d'art et d'histoire de Genève</i> , du 3 décembre 2008 au 15 février 2009,
- <i>*Tissus islamiques. Collections du Musée d'art et d'histoire de Genève</i> , du 4 décembre 2008 au 19 avril 2009,
- <i>*Alexandre Fernier (1862-1936)</i> , du 19 mars au 23 août 2009,
- <i>Imitations • Portraits depuis 1980</i> , du 4 juin au 30 août 2009,
- <i>Autour de Rembrandt, Rubens et Halsdael. L'estampe aux Pays-Bas au XVIIe siècle</i> , du 1 ^{er} octobre 2009 au 3 janvier 2010,
- <i>*L'art et ses marchés. La peinture flamande et hollandaise (XVIlet XVIIe siècles) au Musée d'art et d'histoire de Genève</i> , du 1 ^{er} octobre 2009 au 29 août 2010.

Musée Rath
Fermé au public depuis le 14 janvier 2008, le Musée Rath a rouvert ses portes en avril et présenté trois nouvelles expositions temporaires :
- <i>*Giacometti. Balbus. Skira. Les années Labyrinth (1944-1946)</i> , du 9 avril au 5 juillet 2009,
- <i>Post Tenebras Luxe. Artistes contemporains d'Genève: Episode III</i> , du 26 août au 27 septembre 2009,
- <i>*Alberto Giacometti</i> , du 5 novembre 2009 au 21 février 2010.

Musée Ariana Le Musée Ariana a présenté quatre expositions temporaires, dont deux nouvelles en 2009 : - <i>Collection contemporaine et météorite, un nouvel élan. Première présentation publique d'acquisitions récentes, hommage aux donateurs</i>, du 9 juin 2008 au 1^{er} mars 2009, - <i>*La porcelaine de Herend. Le blanc de Hongrie</i>, du 13 novembre 2008 au 9 mars 2009, - <i>swiss ceramics 1959-2009 - la jeune génération</i>, du 23 avril au 4 octobre 2009, - <i>Philippe Barde+ PT Projects</i>, du 7 mai 2009 au 11 janvier 2010.	Cabinet des estampes (CdE) Fermé en raison des travaux de rénovation intérieure de la Promenade du Pin, le CdE a poursuivi la mise en valeur de ses fonds avec deux expositions temporaires au Musée d'art et d'histoire.
Maison Tavel Quatre expositions temporaires, dont deux inaugurées en cours d'année, ont été proposées à la Maison Tavel : - <i>Comment Genève a grandi</i>, à partir du 3 avril 2009. - <i>Le dossier archéologique de la Maison Tavel</i>, du 30 janvier au 23 mars 2008 puis du 30 septembre 2008 au 15 février 2009 , - <i>Autour d'un faureuil du Palais Eynard</i>, du 30 avril 2008 au 29 mars 2009, - <i>Papiers peints de Genève. Henri Grandchamp & Co</i>, à partir du 30 juin 2009. Expositions-dossiers :	Bibliothèque d'art et d'archéologie La Bibliothèque d'art et d'archéologie et sa filiale, la bibliothèque du Musée Ariana, ont reçu 9 480 lecteurs/consultants. 145 599 ouvrages ont été prêtés et 18 978 consultés en salles de lecture, soit un total de 33 687 ouvrages vus par des usagers de la BAA. La fréquentation, la consultation et le prêt sont en baisse en 2009, en raison des fermetures successives et obligatoires des espaces d'accueil des publics pour rénovation intérieure. Ainsi, la Médiathèque puis la salle de lecture ont été fermées pendant un semestre.
Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie Les activités scientifiques et administratives liées aux missions de l'institution se sont poursuivies à la Villa Bryn Bella pour la dernière année, avant le retour des bureaux de la conservation dans le bâtiment administratif du Musée d'art et d'histoire début 2010.	Expositions présentées à l'étranger - <i>L'Étoffe du relief</i>, Tokyo International Great Quilts Festival, Tokyo Dome, Japon, du 16 au 24 janvier 2009. Sélection de quilts de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire du 15 juin au 29 octobre 2006, - <i>Akhenaten. Farouque del Sole</i>, Palazzo Bricherasio, Turin, du 27 février au 14 juin 2009. Reprise de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire du 17 octobre 2008 au 1^{er} février 2009, - <i>Peintres et voyageurs russes du XIXe siècle. Collections du Musée d'art et d'histoire de Genève</i>, Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds, du 14 mars au 17 juillet 2009. Reprise de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire du 3 décembre 2008 au 15 février 2009.

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

A21	Délégation agenda21	DRH	Direction des ressources humaines	SRE	Service des relations extérieures
ACE	Administration centrale	DSC	Direction des systèmes d'information et de communication	SOC	Service social
ARC	Service d'architecture	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	TAX	Taxe professionnelle
BAC	Direction du département de la culture	ENE	Service de l'énergie	URB	Service d'urbanisme
BAT	Service des bâtiments	FUN	Service des pompes funèbres et cimetières	VVP	Voie – Ville propre
BGE	Bibliothèque de Genève	GCI	Service du génie civil		
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	GIM	Gérance immobilière municipale		
CA	Conseil administratif	LEX	Service juridique		
CDG	Contrôle de gestion	LOM	Service logistique et manifestations		
CFI	Contrôle financier	MAH	Musées d'art et d'histoire		
CGE	Comptabilité générale et budget	MEG	Musée d'ethnographie		
CIV	Office de l'état civil	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	SAAC	Service aux artistes et acteurs culturels		
CM	Conseil municipal	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité		
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	SAT	Service administratif et technique		
DCA	Direction du département des constructions et de l'aménagement	SEC	Service culturel		
DEJ	Délégation à la jeunesse	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics		
DEUS	Direction du département de l'environnement urbain et de la sécurité	SEVE	Service des espaces verts et de l'environnement		
DFL	Direction du département des finances et du logement	SIS	Service d'urgence et de secours		
DG	Direction générale	SJS	Direction du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports		
DPE	Délégation à la petite enfance	SPC	Service de la promotion culturelle		
		SPO	Service des sports		

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CHF	Franc suisse	ESS	Economie sociale et solidaire
ACG	Association des communes genevoises	CC	Centre pour l'image contemporaine	EVA	Démarche dont l'objectif est d'optimiser l'organisation dans la gestion des espaces verts et des ateliers entre le SEVE et le FUN
AFC	Administration fiscale cantonale	CCR	Comité internationale de la croix rouge	FAHPA	Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées
AIMP	Accord intercantonal sur les matches publics	CG	Centre d'oncologie genevoise	FAJ	Familles d'accueil de jour
AM	Agent municipal	COATRIM	Comité d'attribution immobilière	FAS'e	Fondation animation socioculturelle
ASM	Agent de sécurité municipal	CODIR	Comité de direction	FDD	Festival du Développement Durable
ASWV	Association de soutien à la musique vivante	COGEVE	Commission de gestion des véhicules	FGC	Fédération genevoise de coopération
ASPM	Association suisse pour l'aménagement national	CO-PA	Modèle d'analyse de profitabilité	FM	Fête de la musique
BAC	Bâtiment d'art contemporain	COPE	Collège des conservateurs	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
BFQ	Budget financier quadriennal	COPIL	Comité de pilotage	FOP	Fondation en faveur du personnel des institutions subventionnées par la Ville de Genève
BIT	Bureau international du travail	CP	Commission du personnel	FORE	Formations rapidement engageables
BMUS	Bibliothèque musical	CPG	Centre de la photographie, Genève	HEG	Haute école de gestion
CAC	Centre d'art contemporain	CVCC	Commission des villes suisses en matière culturelle	HEG-ID	Haute école de gestion - information documentaire
CAP	Caisse d'assurance du personnel	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle	IMW	Institut et musée Voltaire
CASS	Centres d'action sociale et de santé	DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information	IPE	Institution de la petite enfance
CBU	Commission des bibliothèques universitaires	DGP	Direction générale de la nature et du paysage	LAA	Loi sur l'assurance accident
CCWIL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DIP	Département de l'instruction publique	LCI	Loi sur les constructions et les installations diverses
CECOPOR	centre de formation de Richelen	DomEau	Domaine de l'eau	LCP	Loi sur les contributions publiques
CETA	Centrale d'alarme	Dpt	Département	LSAPE	Loi sur les structures d'accueil de la petite enfance
CEVA	Commissariat-Eaux-Vives-Annemasse	BPPL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	MAC	Manifestation d'art contemporain
CFF	Chemins de fer fédéraux	EQP	Plate-forme cantonale de coordination pour l'insertion des jeunes		
CEST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail				

SÉANCE DU 27 AVRIL 2010 (après-midi) Comptes rendus 2009

5791

MAMCO	Musée d'art moderne et contemporain	PAV	Paille Acacias Vemets	SIPV	Système d'information du Patrimoine Vert
MHS	Musée d'histoire des sciences	PDCOM	Plan directeur communal	SOC	Service social de la Ville de Genève
Mos	Millions de francs suisses	PFI	Plan financier d'investissement	SOVAGEV	Société de valorisation du périmètre de la Gare des Eaux-Vives
MSST	médecins du travail et autres spécialités de la sécurité au travail	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SSA	Service de sécurité de l'aéroport
MZ	(Plan de) Modification de zone	PIQ	Plan informatique quadriennal	SSJ	Service de santé de la jeunesse
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	PLQ	Plan localisé de quartier	TA	Tribunal administratif
		POP	Passerelle d'observation des publics	TCOB	Tram Cornavin, Orex, Bernex
OCM	Office cantonal de la mobilité	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TF	Tribunal fédéral
OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	P5	Plan de site	TPG	Transports publics genevois
OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	PSIC	Plan bernal des systèmes d'information et de communication	TSHM	Travailleuses sociales hors murs
OFc	Office fédéral de la culture	PUS	Plan d'utilisation du sol	TSHS	Travailleuses sociales hors murs
OFs	Office fédéral de la statistique	RAAC	Rassemblement des artistes et acteurs culturels	UAC	Unité d'action communautaire
OMC	Organisation mondiale du commerce	RDU	Revenu déterminant unique	UNGE	Université de Genève
OMS	Organisation mondiale de la santé	REP	Réseau d'enseignement prioritaire	VoIP	Vois sur réseau IP (Internet Protocol)
ONG	Organisation non gouvernementale	RH	Ressources humaines	ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit	SAMEG	Société des Amis du Musée d'ethnographie	ZUI	Zone industrielle du Lignon
ORCO	Organe communal de coordination et de conduite (ORCO)	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population		
OSR	Orchestre de la suisse romande	SCA	Secrétariat du Conseil administratif		
OUE	Observatoire Universitaire de l'emploi	SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion		
PACA	Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération	SCM	Secrétariat du Conseil municipal		
PAM	Plan d'achat mobilier	SIG	Services industriels de Genève		

VI-5
Lexique des abréviations

Présentation générale

Comptes 2009

Budget 2009

Comptes 2008

Compte administratif

CHF		CHF		CHF	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
972'008'846.66	1'191'663'337.45	1'005'613'252	1'075'664'122	935'035'255.24	1'164'829'622.35
64'609'606.04		68'707'948		68'371'631.40	
1'036'618'452.70	1'191'663'337.45	1'074'321'200	1'075'664'122	1'003'406'886.64	1'164'829'622.35
68'524'016.64	68'524'016.64	72'175'097	72'175'097	50'420'186.76	50'420'186.76
1'105'142'469.34	1'260'187'354.09	1'146'496'297	1'147'839'219	1'053'827'073.40	1'215'249'809.11
155'044'884.75		1'342'922		161'422'735.71	
1'260'187'354.09	1'260'187'354.09	1'147'839'219	1'147'839'219	1'215'249'809.11	1'215'249'809.11
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
63'823'323.52	5'928'175.71	75'000'000	95'000'000	101'785'161.43	7'457'838.73
8'164'144.88	1'510.70	20'000'000		12'176'435.51	2'657'310.11
71'987'468.40	66'057'781.99	95'000'000	95'000'000	113'961'596.94	103'754'048.10
	71'987'468.40		95'000'000		113'961'596.94

Financement des investissements

CHF		CHF		CHF	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
57'893'037.11		75'000'000		91'670'012.59	
8'164'144.88		20'000'000		12'084'035.51	
62'170'008.24		66'166'887		63'885'921.92	
2'439'597.80		2'541'061		4'475'709.48	
155'044'884.75		1'342'922		161'422'735.71	
219'654'490.79		70'050'870		229'794'367.11	
-153'596'708.40		24'949'130 *		-126'040'319.01	
66'057'781.99		95'000'000		103'754'048.10	

Variation de fortune

CHF		CHF		CHF	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
42'676'371.13		8'833'113		27'774'090.67	
5'724'547.08		17'458'939		7'608'326.03	
153'596'708.80		-24'949'130 *		126'040'319.01	
155'044'884.75		1'342'922		161'422'735.71	
155'044'884.75		1'342'922		161'422'735.71	

Compte tenu du résultat de l'exercice 2009, la fortune au 31 décembre 2009 est de CHF 869'381'674.73.

Liste des dépassements de crédits

Dépassements de charges sur crédits budgétaires de fonctionnement

Dépassements couverts par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal.

Date	Cellule	PR/PA	Groupe	Montant voté CHF	Montant utilisé CHF
12.05	A800010	PR-685A	365	200'000.00	200'000.00 500ème anniversaire de la naissance de Jean Calvin
16.09	A800010	PR-693A	365	700'000.00	700'000.00 Exposition universelle de Shanghai 2010
10.11	3001000	PR-701A	365	259'000.00	259'000.00 Manifestation "2012 Rousseau pour tous"
13.05	3106000	PR-697A	365	230'000.00	30'000.00 Subvention pour soutenir le projet "UZN" (Ass.l'Usine)
13.10	3106000	PR-747	365	340'900.00	340'900.00 Fondation St-Gervais - prise en charge de salaires en 2009
22.06	3106000	PR-710A	366	100'000.00	88'720.00 Soutien aux artistes
23.06	5008000	PR-686A	318	40'350.00	0.00 Frais de mandat pour le réseau Interface Entreprises
23.06	5008000	PR-686A	365	171'650.00	171'650.00 Association la "Boîte à boudoirs"
				<u>2'041'900.00</u>	<u>1'790'270.00</u>

Total brut des dépassements..... CHF 57'647'350.72

Dépassements autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal..... CHF 1'790'270.00

Total net des dépassements..... CHF 55'857'080.72

Ces dépassements de charges sont plus que compensés par une économie de CHF 150'316'574.68 sur d'autres charges et une augmentation des revenus de CHF 6'7410'589.65

Projets d'arrêtés

Le Conseil administratif vous présente deux projets d'arrêtés.
Le premier se rapporte aux dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement.
Le deuxième a trait à l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève et de son bilan établis au 31 décembre 2009.

Arrêté I

Le conseil municipal

vu l'article 30, lettre d), de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires du présent rapport;
sur proposition du Conseil administratif,
arrête :

Article unique. - Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de CHF 55'857'080.72 pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement.

Arrêté II

vu l'article 30, lettres d), o) et f), et 75, al. 2, de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés ci-dessus;
sur proposition du Conseil administratif,
arrête :

Article premier - Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour 2009 est approuvé pour les montants suivants :

charges.....	CHF	1'053'827'073.40
sous déduction des imputations internes de.....	CHF	50'420'186.76
soit un total des charges nettes de.....	CHF	1'003'406'886.64
revenus.....	CHF	1'215'749'809.11
sous déduction des imputations internes de.....	CHF	50'420'186.76
soit un total des revenus nets de.....	CHF	1'164'829'622.35
excédent de revenus	CHF	161'422'735.71

Il est à mentionner que ces comptes comportent une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les charges de fonctionnement relatives à l'acquisition de collections.

Article 2 - Compte d'investissements

Le compte d'investissements 2009 est approuvé pour les montants suivants :

a) patrimoine administratif		
■ dépenses.....	CHF	101'785'161.43
■ recettes (prélèvements sur préfinancements inclus).....	CHF	10'115'148.84
■ investissements nets.....	CHF	91'670'012.59
b) patrimoine financier		
■ dépenses.....	CHF	12'176'435.51
■ recettes (prélèvements sur préfinancements inclus).....	CHF	92'400.00
■ investissements nets.....	CHF	12'084'035.51
c) total		
■ dépenses.....	CHF	113'961'596.94
■ recettes (prélèvements sur préfinancements inclus).....	CHF	10'207'548.84
■ investissements nets.....	CHF	103'754'048.10

Article 3 - Financement des investissements

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants :

a) patrimoine administratif		
■ investissements nets.....	CHF	91'670'012.59
■ amortissements.....	CHF	63'895'921.92
■ amortissements complémentaires.....	+ CHF	0.00
■ excédent de revenus de fonctionnement.....	+ CHF	161'422'735.71
■ autofinancement.....	CHF	225'318'657.63
■ Excédent de financement.....	CHF	133'648'645.04
b) patrimoine financier		
■ investissements nets.....	CHF	12'084'035.51
■ amortissements (autofinancement).....	CHF	4'475'709.48
■ Insuffisance de financement.....	CHF	7'608'326.03

c) total

■ investissements nets.....	CHF	103'754'048.10
■ amortissements.....	+ CHF	68'371'631.40
■ amortissements complémentaires.....	+ CHF	0.00
■ excédent de revenus de fonctionnement.....	+ CHF	161'422'735.71
■ autofinancement.....	CHF	229'794'367.11
■ Excédent de financement.....	CHF	126'040'319.01

Article 4 - Variation de la fortune

L'augmentation de la fortune, soit 161'422'735.71 CHF est approuvée; elle correspond à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement

Article 5 - Bilan

Le bilan au 31 décembre 2009 est approuvé, totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 2'663'750'811.25 dans la composition suivante:

Actif

■ Patrimoine financier (natures 10 à 13) (Après déduction de CHF 133'878'202.97, provisions pour pertes sur débiteurs, nature 24).....	CHF	1'636'348'378.54
■ Patrimoine administratif (natures 14 à 17) (Après déduction de CHF 120'000.--, provision perte sur prêt, nature 24).....	CHF	1'027'402'432.71
Total de l'actif.....	CHF	2'663'750'811.25

Passif

■ Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25).....	CHF	990'69'636.74
■ Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22).....	CHF	1'490'000'000.00
■ Engagements envers des entités particulières (nature 23).....	CHF	63'015'348.66
■ Provisions (nature 24).....	CHF	127'470'187.71
■ Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28).....	CHF	14'813'963.41
■ Fortune nette (nature 29).....	CHF	869'381'674.73
Total du passif.....	CHF	2'663'750'811.25

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2009 à CHF 15'387'894.--.

Préconsultation

M. Jacques Hämmerli (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, dès lors que la législation sur l'administration des communes stipule que la commission des finances doit proposer au Conseil municipal sa détermination quant aux délibérations portant sur le compte administratif de fonctionnement et d'investissement, cette proposition lui sera bien évidemment renvoyée.

Cela précisé, pour la seconde année consécutive, le résultat est bien éloigné des chiffres portés au budget adopté par la majorité de gauche de ce Conseil municipal.

Devons-nous nous en réjouir?

Oui, si l'on constate que l'on pourra ainsi réduire sensiblement la dette d'autant.

Non, si l'on considère qu'une collectivité ne doit pas prélever plus d'impôts que nécessaire, et c'est bien là que le bât blesse, puisque l'excédent de recettes correspond à plus de 10 centimes additionnels.

Les actionnaires de la Ville de Genève que sont ses contribuables devraient ainsi se voir restituer le trop-perçu.

Que dire des réactions négatives de l'ensemble des autres partis composant ce Conseil municipal, quand nous préconisons, le 6 décembre 2008, de diminuer la fiscalité de 1 centime additionnel?

Une relecture du *Mémorial* est instructive sur les prises de position à géométrie variable de certaines composantes de l'Entente, dont les membres s'entre-tiennent entre eux en ce moment.

Je rappelais que, pour la moitié des contribuables de la Ville de Genève, le revenu annuel est inférieur à 61 186 francs.

Je n'ai alors entendu que des sarcasmes de la part des grands spécialistes en économie des autres partis.

Aujourd'hui, la réalité s'impose une nouvelle fois à ce Conseil municipal, dont la majorité est aux ordres d'un Conseil administratif qui, à en croire un lecteur de la *Julie*, devrait prendre le taureau par les cornes et enfin s'occuper sérieusement de ce pour quoi il a été élu, au lieu de voir certains de ses membres donner, dimanche après dimanche, leurs solutions quant aux problèmes ressortissant à la compétence du Conseil fédéral, voire de l'Assemblée fédérale.

Qu'il commence à faire le ménage, tant dans l'espace public qu'en certains secteurs de l'administration!

Je souhaite que le projet de budget 2011 obéisse, cette fois, au principe de sincérité, et que l'on ne revive pas la pantalonnade de l'automne 2009 à propos du projet de budget 2010.

Que le Conseil administratif, ainsi que la majorité qui le soutient dans sa volonté de prélever toujours trop d'impôts, prenne garde!

En prétendant être social, mais en refusant d'alléger la fiscalité lorsque c'est possible, cette majorité qui se prétend proche du peuple démontre qu'elle en ignore les difficultés quotidiennes et s'expose à un rejet de la part des électeurs contribuables, le 13 mars prochain.

Que ces politiques prennent leurs responsabilités et conduisent, au lieu de subir et de se cacher derrière des pseudo-experts, lesquels ont démontré non seulement la fausseté de leurs prévisions, mais ceci, de plus, dans une mesure qui dépasse l'entendement.

Au lieu de dénoncer les effets, ils feraient bien de s'attaquer résolument aux causes.

Ce n'est qu'à ce prix que l'on démontrera que la classe politique, comme certains aiment à se nommer, a un réel souci du bien public et travaille pour l'ensemble de la population, y compris celle qui ne pense pas comme elle.

En concluant cette prise en considération du rapport du Conseil administratif sur sa gestion pour l'année 2009, je ne voudrais pas omettre de remercier les contribuables qui s'acquittent de leur dû dans les délais impartis, ainsi que les fonctionnaires et les cadres de l'administration qui, par leur conception de l'esprit du service public, ont su contenir et, surtout, réduire les charges, ce qui, en définitive, permettra de rembourser d'autant la dette, et de diminuer ainsi le montant affecté aux intérêts. J'ai dit.

M. Christian Zaugg (AGT). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, le groupe A gauche toute! est embarrassé, et même très embarrassé.

On pourrait s'enthousiasmer devant un tel excédent de revenus de fonctionnement... Plus de 161 millions de francs! On pourrait se réjouir que l'agence de notation Standard & Poors applaudisse et mette la Ville de Genève, pour sa bonne gestion, devant l'Etat. Eh bien, non! Nous sommes plutôt réservés, et nous allons dire pourquoi.

Tout d'abord, je rappelle que les agences de notation n'ont généralement pas vu venir la crise, et nous recevons, par voie de conséquence, leur bon carnet avec beaucoup de réserves et de précautions.

Je le redis: la plupart de ces agences de notation se sont lourdement trompées dans leurs évaluations avant la crise financière en attribuant des triples A à des dérivés du crédit qu'elles aidaient à structurer. Des triples A, rien de moins! Et j'ajoute que près de 55% de ces produits pourris obtinrent, à ce moment-là, la cotation maximale 8 dans le segment le mieux noté. Quand on sait ce qui s'est passé ensuite – je veux parler de la plus grande crise financière depuis 1929 – il y a de quoi se poser des questions quant à la fiabilité de ces sociétés!

Tout se fonde sur la gestion de la dette... Mais de quoi parle-t-on? La dette de la Ville de Genève était souscrite, en 2004, au taux moyen de 2,58%, un taux faible, alors que certains cantons en sont encore à 5%. J'ajoute qu'il est important de garder à l'esprit la valeur du patrimoine, et l'on sait bien que la Ville dispose d'un patrimoine financier et administratif considérable.

Certes, on nous a expliqué, lors de la présentation des comptes 2009, qu'il y avait de bonnes raisons à cet excédent. Des personnes n'ont pas été engagées, les rentrées de la taxe professionnelle courent, en fait, sur plusieurs années, les recettes fiscales ont été supérieures aux prévisions et, *last but not least*, la Ville de Genève n'a pas assez investi!

Je parlais de recettes supérieures aux provisions, et c'est là que le bât blesse. La Ville a gravement sous-estimé ses recettes. Mesurons bien, compte tenu de l'écart proportionnel entre la Ville et l'Etat, ce que cela veut dire.

L'Etat a annoncé un boni de 350 millions de francs. Celui de la Ville représente donc sensiblement près de la moitié de celui du Canton mais, dans les faits, il est proportionnellement près de quatre fois supérieur à celui de l'Etat!

C'est dire à quel point les prévisions de la Ville étaient fausses, car il s'agit bien là de prévisions de la Ville et de la Ville seule!

Comment n'a-t-on pas pu calculer les recettes de la taxe professionnelle de manière plus juste... 150 millions de francs de produit, alors qu'elle avait été budgétisée à 106 millions de francs!

On nous a donné toutes sortes de bonnes raisons au sujet du personnel... des délais... et on nous a même cité – on ne sait d'ailleurs pas très bien pourquoi – le cas des agents municipaux. Mais comment a-t-on pu faire de pareilles économies sur le dos du personnel? Près de 20 millions de francs, c'est-à-dire environ 200 postes! Qu'aurait-on dit à l'Etat, si l'on s'était trompé, à son échelle, de 1400 postes?

Et j'ajoute que, si ces postes étaient à ce point nécessaires, comment a-t-on pu ainsi reporter la charge de travail de 200 personnes sur les autres?

Voilà une situation de nature à porter préjudice aux rapports de travail dans les services, à induire le harcèlement, et j'en passe – et des moins bonnes!

Quant aux recettes fiscales largement sous-évaluées également, elles s'inscrivent, elles – et pour cause – davantage dans le ratio Ville-Etat. Bien que le Conseil administratif nous dise, en page 21 de son rapport de gestion, que les recettes fiscales retenues pour le projet de budget 2009 ont été largement inférieures à celles transmises par le Département cantonal des finances, on se demande diable pourquoi!

Le groupe A gauche toute! s'amuse de la comparaison que le Conseil administratif fait sur le plan de la gestion de la dette entre la Ville et l'Etat. Ces dettes ne sont en rien comparables l'une à l'autre. Celle de l'Etat, liée à un excédent de dépenses courantes, comprend une bonne part de fonctionnement, alors que celle de la Ville ne porte que sur des investissements!

Il était piquant, à cet égard, de relever dans la *Tribune de Genève* que le groupe radical regrettait que la Ville n'ait pas plus investi, alors que lesdits investissements sont les seuls générateurs de la dette publique de la Ville de Genève!

C'est le monde à l'envers... Les donneurs de leçons en redemandent!

Telle est la raison pour laquelle nous ne prenons pas cet incroyable boni avec satisfaction. Nous le prenons pour ce qu'il est, c'est-à-dire une énorme erreur d'évaluation, une erreur qui crée le trouble et qui donne à la droite quelques ailes... hélas!

Hélas, parce que A gauche toute! veut maintenir et développer le service public et les prestations sociales.

Ce boni exagéré a conduit à la recherche d'un bouc émissaire. Bien sûr, le seul responsable de tout cela, c'est Rémy Pagani! On lui a reproché de n'avoir pas assez investi, alors qu'il a expliqué qu'il ne fallait pas fonder cette analyse sur 2009 et que les investissements dans le domaine de l'aménagement et de la construction allaient considérablement augmenter en 2010 et 2011. C'est d'ailleurs ce que nous montre le dernier baromètre de la Ville de Genève.

Et nous savons tous que les investissements vont largement dépasser la barre des 100 millions de francs en 2010 et 2011!

Genève n'a d'ailleurs jamais – et je dis bien «jamais» – connu autant de travaux qu'aujourd'hui. Entre le tram Cornavin-Onex-Bernex (TCOB) et les ponts de l'Ile, la construction d'immeubles de logement à Sécheron, à la rue du Cendrier, à la rue de Carouge, les travaux de réfection des chaussées dans le quartier des banques, et j'en passe... Je le redis: jamais Genève n'aura autant investi, et les critiques de celles et ceux qui ne le reconnaissent pas sont à opposer au large sourire de satisfaction des entrepreneurs genevois.

Et pour les donneurs de leçons en matière d'investissements, adressez-vous à Mark Muller, qui adjuge, lui, une bonne partie des travaux de la liaison ferro-

viaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) à une entreprise française, au détriment de l'emploi à Genève!

En guise de conclusion, le groupe A gauche toute! le répète: nous sommes embarrassés, car nous estimons que le but premier de la Ville de Genève n'est pas de faire des économies et d'éponger sa dette pour obtenir un bon carnet, mais bien, en période de crise, de donner de l'emploi, de soutenir le service public et de permettre aux personnes précarisées de tenir le coup dans la dure période de crise économique que nous connaissons.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle notre groupe a déposé, le samedi du budget, un projet d'arrêté qui va dans ce sens. Nous ne doutons pas que, entre cette philosophie et celle qui se réjouit du remboursement d'une dette qui passe pour l'une des plus petites de notre pays, il y a comme une antinomie... hélas!

Cela dit, nous renverrons ces comptes en commission des finances et dans les commissions spécialisées, mais ne comptez pas sur nous pour cautionner une politique de gestion appliquée de la dette selon les recommandations de certaines sociétés de notation anglo-saxonnes! (*Applaudissements.*)

M. Grégoire Carasso (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, entre l'embarras exprimé par mon préopinant de l'Union démocratique du centre et celui, bien différent, d'A gauche toute!, laissez-moi vous faire part ici de la relative fierté du groupe socialiste quant aux résultats de ces comptes 2009.

Je commencerai par partager les critiques, dans l'absolu, que M. Zaugg adressait aux sociétés de notation financière. J'ajouterai avec plaisir, malice et un certain regard historique, la réserve suivante: l'évaluation des collectivités publiques et de leur dette n'est pas un exercice comparable aux évaluations foireuses qui nous ont – en partie – entraînés dans la crise financière. En effet, elle remonte au XVII^e siècle et à l'émergence des premiers marchés financiers, quand des entités publiques aussi bien que privées ont commencé à évaluer leur dette et, partant, la difficulté qu'avaient les différentes collectivités publiques à joindre les deux bouts. Selon moi, un homme de gauche peut difficilement établir un parallèle entre la réalité financière des actifs pourris de marchés immobiliers américains et la situation économique d'une collectivité publique. Ces deux problématiques ne peuvent pas être placées sur le même plan.

Mais venons-en à l'appréciation des rentrées fiscales de la Ville de Genève... Nous nous rappelons encore les débats ô combien passionnants, boule de cristal à l'appui, sur les prévisions fiscales du projet de budget 2010... Comme toutes celles et tous ceux qui auront pris connaissance dans le détail des documents fournis par le Conseil administratif, nous avons le plaisir de constater que, une

fois encore, la Ville de Genève, en ce qui concerne les données les plus difficiles à apprécier – à savoir les recettes fiscales des entreprises – a été plus proche de la cible que le Canton ou d'autres collectivités publiques de Suisse.

Cependant, être plus proche de la cible ne signifie nullement être dans la cible et se montrer capable de prévoir ce genre de rentrées fiscales avec une très grande précision. Année après année, nous menons ces mêmes discussions; je pense qu'il n'y a rien de spécifique cette année, si ce n'est que la Ville se rapproche un peu plus de la cible en ce qui concerne cette estimation.

Pour ce qui est des personnes physiques, nous savons à quel point le Canton, qui encaisse mois après mois les taxations fiscales des contribuables genevois, est en mesure de réaliser des estimations plus fines, car il dispose des outils adéquats pour ce faire. Elles sont d'ailleurs reprises – je vous le donne en mille – par l'ensemble des communes, à commencer par la Ville.

En matière d'estimations budgétaires et de recettes supérieures aux attentes, alors que certains groupes s'empressent déjà d'anticiper en prévoyant des baisses d'impôts, il est utile de relever qu'il s'agit de tabler en tenant compte du phénomène d'inertie et des correctifs. Les comptes 2009 reproduisent en bonne partie les excellents résultats des années précédentes jusqu'à 2004, c'est dire à quel point, fiscalement parlant, elles étaient hors pair!

Devant une telle situation, il existe différents types de discours. L'un consiste, parce que les recettes sont supérieures, à vouloir impérativement baisser les impôts dès aujourd'hui... pour se retrouver dans une situation comparable à celle du Canton, qui croule sous la dette et ses intérêts. Un autre consiste à ouvrir largement la bourse aux dépenses, pour ne pas avoir le moindre excédent qui se dégage aux comptes et qui permette de rembourser la dette.

Entre ces deux points de vue, le groupe socialiste occupe avec grande aisance une position intermédiaire, précisément parce qu'il considère que les collectivités publiques doivent être responsables et exemplaires dans la gestion de l'Etat. Or, savoir gérer l'Etat, c'est aussi ne pas l'endetter et ne pas priver de ressources le service public. Je ne comprends pas que certains prennent plaisir, pour des raisons qui m'échappent, à payer des intérêts aux banques. De ce point de vue, je considère comme une position de gauche responsable la reconnaissance de la réduction de la dette de 1,8 à 1,4 milliard de francs, ces trois dernières années, et cela dès lors – c'est une condition sine qua non – qu'elle a été réalisée sans la moindre coupe dans les prestations.

Je vous rejoindrai sur l'importance des investissements, camarade préopinant! Je suis très heureux que la Ville de Genève ait, pour l'année 2009, honoré ses engagements en matière d'investissements au-delà de ce qui avait été budgétisé. Malheureusement, ce n'est pas souvent le cas.

Pour ma part, comme la plupart des conseillères et des conseillers municipaux dans cette enceinte, je souhaite qu'une politique contracyclique d'investissements soit menée par les collectivités publiques. Nous savons que cette marge de manœuvre est nettement moins grande au niveau des communes qu'à celui du Canton, mais je partage cette intention.

(La présidence est assurée jusqu'à la fin de la séance par M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, vice-présidente.)

M. Robert Pattaroni (DC). Ce genre d'analyse est intéressante. Dans notre parti, nous pensions pouvoir renvoyer les comptes 2009 directement à la commission des finances et aux commissions spécialisées, mais un certain nombre de choses qui viennent d'être dites méritent quand même quelques nuances.

Il faut relever d'abord qu'un boni est une bonne nouvelle! Je dirai en quelques mots, tout à l'heure, les raisons de ce boni inespéré, mais il n'en demeure pas moins que nous devons nous en réjouir. Tenter de faire passer ces chiffres pour un résultat fâcheux, parce qu'il ne sert pas telle ou telle cause, c'est se montrer irresponsable d'un point de vue politique. Mais il est vrai que, dans cette enceinte, il y a des partis dont la priorité n'est pas de gérer la municipalité pour le bien commun, mais de faire valoir leur idéologie, quitte à se voir contrés par la réalité.

Pour ce qui est du bon résultat des comptes 2009, je dis bravo à celles et à ceux qui ont contribué à cette réussite! A titre personnel, mais de manière entièrement fondée, je suis beaucoup plus sévère que mes préopinants envers les agences de notation. Ceux qui, comme moi, ont suivi de très près les raisons de la crise financière actuelle savent que ces agences ont été soit mal informées, soit aveugles, soit manipulées. En effet, à l'échelle mondiale, elles ont fait des pronostics en évolution dans le domaine de la finance et de la Bourse qui se sont révélés complètement erronés. On a pu établir ainsi qu'elles ne sont pas d'abord au service de la vérité, mais plutôt de certains intérêts. C'est un phénomène explicable, et j'insiste encore davantage là-dessus que M. Zaugg.

Mais c'est ainsi, et nous discutons surtout ici des résultats des comptes 2009 de la Ville de Genève. Les informations économiques sont contradictoires. Quel syndicat de travailleurs aurait pu prévoir un tel boni? Aucun! Ce n'est pas une critique envers les syndicats, je veux simplement démontrer qu'ils n'ont pas les moyens de mieux percevoir la réalité économique. Les milieux patronaux, quant à eux, ont-ils été malhonnêtes dans leurs prévisions? Pas du tout!

Heureusement pour la Suisse et malheureusement pour d'autres pays dans le reste du monde, nous nous trouvons dans une situation d'île qui a pour consé-

quence que nous absorbons probablement mieux les effets négatifs des grands phénomènes économiques. Et cela, grâce à certaines particularités, sans compter nos bons gestionnaires et une partie de nos banques qui agissent de manière tout à fait intelligente – même si tel n'est pas le cas de toutes, j'assume mes dires... Voilà qui explique les bons résultats de ces comptes 2009. Tant mieux! Mais nous ne devons pas oublier pour autant, si nous voulons nous montrer solidaires de la situation économique internationale, que ce qui est profitable pour nous ne l'est trop souvent pas pour d'autres parties du monde.

Il faut aussi relever, comme nous l'avions fait lors du vote, que le budget de l'année 2009 était trop généreux. Nous remercions bien sûr les fonctionnaires qui font leur boulot, mais il n'est pas très compliqué d'économiser sur la fonction publique, si on en a les moyens. Il faut le dire: le budget 2009 prévoyait trop de moyens en personnel par rapport aux missions à effectuer et aux ambitions politiques du Conseil administratif. Il n'est donc pas étonnant que la Ville ait pu faire des économies dans ce domaine.

J'en viens aux recettes: la municipalité a gagné plus de 8%. Voilà précisément le point fort de ces résultats: 8% de recettes, en période de crise! De tous côtés, les milieux économiques genevois ou ceux qui sont directement liés à la finance avaient prédit que nous ne réaliserions pas une telle performance. Eh bien, nous y sommes parvenus quand même!

A présent, profitons de ce boni pour en tirer avantage et en faire un usage tout à fait positif! Bien sûr que la Ville a procédé à des investissements, mais il y en a toujours d'autres à faire! Pourquoi? Parce que Genève ne peut vivre qu'avec des équipements lui permettant d'assurer sa prospérité économique. Sur ce point, nous ne sommes pas particulièrement en avance.

Prenons le cas de la patinoire. Je ne polémiquerai pas là-dessus, mais, pour répondre à ceux qui considèrent le hockey comme un sport important – pour ma part, je ne suis pas spécialiste – je pense que nous aurions déjà dû construire une nouvelle patinoire. Et cela, non pas parce que nous aurions de l'argent à ne pas savoir qu'en faire, mais parce que, pour promouvoir le hockey, il faut une patinoire adéquate. Celle des Vernets correspond aux critères de la Société d'art public, mais pas aux attentes et aux besoins des sportifs. Il en va de même dans les autres domaines.

Demain, nous développerons le Musée d'art et d'histoire. Voilà un projet tout à fait intelligent! En effet, l'avenir économique de nombreuses villes, aujourd'hui – tout ceux qui s'y intéressent de près le savent – ne repose pas uniquement sur leur attractivité économique, mais sur leur attractivité culturelle. Pourquoi les affaires marchent-elles particulièrement bien, dans les grandes capitales? Parce que les gens, en sortant du travail et même s'ils travaillent entre huit et dix

heures par jour, ont besoin d'occuper leur temps de loisirs. Une ville qui a une bonne ambiance, où l'on est tranquilles, où l'on sait vivre, s'amuser et se distraire avec des activités culturelles, c'est une ville qui prospère. Nous devons en tenir compte!

Il est donc clair, le représentant d'A gauche toute! l'a relevé, que nous n'investissons pas assez – surtout dans le domaine des loisirs, du sport et de la culture, indépendamment de tous les autres besoins en matière économique.

Ce qui a été dit concernant le CEVA mérite une remarque. Tous les milieux – y compris syndicaux – ont décidé une ouverture globale des marchés pour la réalisation des travaux. Quand il est question de fermer les frontières, les syndicats sont d'ailleurs les premiers à dire, au nom d'une mentalité internationale qui mérite d'être relevée, qu'il faut ouvrir les marchés. Eh bien, il est normal, quand on ouvre les marchés, de choisir des entreprises plus performantes que d'autres dans tel ou tel domaine et qui ne sont pas forcément genevoises. Les travaux du CEVA sont extrêmement importants, même à une échelle européenne, et il est inimaginable qu'une petite ville comme Genève ait toutes les entreprises nécessaires pour les mener vite et bien, en donnant toutes les garanties d'efficacité et de satisfaction sur le plan économique. C'est la réalité, il faut l'accepter.

Si nous voulons un CEVA vite et bien fait – ce qui ne sera pas facile – les travaux doivent être partagés entre différentes entreprises, locales ou non. Pour certaines d'entre elles, c'est dommage, mais le CEVA représente un bienfait pour la prospérité de Genève, et ses retombées positives profiteront forcément à son développement économique et aux entreprises locales. Peut-être ne se verront-elles pas attribuer aujourd'hui les travaux du CEVA mais, demain, d'autres tâches dans le domaine du génie civil et de la construction de logements leur seront confiées. Voilà à quoi il faut penser.

En économie, on ne peut pas tenir un raisonnement à court terme en se basant sur des comptes annuels. Il faut raisonner sur le long terme, où la situation peut ou non s'équilibrer selon l'intelligence des dirigeants.

Pour terminer, j'en viens à la perspective d'une diminution d'impôts. On peut réduire les impôts – c'est toujours un discours qui plaît – mais il faut savoir que la Confédération le fait déjà et n'a pas encore fini de le faire, et que Genève a elle aussi déjà baissé les impôts. Nous en avons assez parlé lors du débat budgétaire! Or, pour le moment, nous ignorons encore quels seront les effets de cette mesure. Par conséquent, attendons!

En ce qui concerne la diminution de la dette, si nous ne payons plus que 30 millions de francs d'intérêts au lieu de 60, les contribuables en bénéficieront aussi, car les 30 millions de francs ainsi épargnés seront consacrés aux prestations de la Ville. Le raisonnement juste est le suivant: moins grande sera la dette, moins

nous aurons d'intérêts à payer, et plus nous aurons des moyens disponibles pour mettre des activités à la disposition des citoyens. Je pense que les générations futures nous en sauront gré!

Les démocrates-chrétiens renverront donc les comptes 2009 en commission des finances et dans les commissions spécialisées, mais en insistant sur le fait qu'il ne faut pas se limiter à des commentaires superficiels liés aux résultats d'une année particulière. Ce n'est pas ainsi que l'on doit raisonner en économie, quand on est censé assumer des responsabilités gouvernementales. (*Applaudissements.*)

M. Mathias Buschbeck (Ve). Comme le Parti socialiste et le Parti démocrate-chrétien, nous sommes heureux du résultat des comptes 2009. Il n'est pas seulement bon, mais excellent!

Nous nous en réjouissons à deux titres. Tout d'abord, ils témoignent de la bonne gestion dont a fait preuve l'exécutif. En effet, si ces résultats n'étaient dus qu'à une conjoncture favorable, ils auraient été simplement bons; mais, je le répète, ils sont excellents, ce qui est le signe de la bonne gestion du Conseil administratif de gauche. Ensuite, ce boni nous permettra de diminuer la dette, selon une tendance amorcée depuis plusieurs années. A nos yeux, c'est heureux.

Nous sommes un peu surpris du discours d'A gauche toute!, qui se plaint de ce boni. Quel changement! Il y a six mois encore, les représentants de ce parti nous expliquaient qu'une baisse d'impôts impliquerait des coupes dans les prestations et, aujourd'hui, ils nous disent que la Ville aurait pu faire beaucoup plus, si elle avait mieux évalué ses rentrées!

Quant à moi, je fais partie de ces esprits chagrins qui pensent que nous aurions également pu investir davantage. Nous avons atteint le magnifique plafond de 100 millions de francs, mais il faut investir beaucoup plus, entre 150 et 200 millions de francs! En comparaison avec l'Etat, la Ville investit proportionnellement beaucoup moins. L'argument selon lequel la Ville devrait être mauvaise en investissements, puisque Mark Muller l'est aussi, ne me semble pas valable. Si Mark Muller est mauvais, faisons mieux, tout simplement! Investissons beaucoup plus!

De par la nouvelle loi sur l'énergie votée par le peuple il y a deux mois, la Ville de Genève a une forte responsabilité dans la rénovation de son patrimoine. Dans ce sens, les Verts déposeront prochainement une motion demandant la rénovation rapide de tous les bâtiments énergivores de la Ville de Genève.

J'aimerais encore aborder deux points. Je commence par le personnel municipal. Ces comptes montrent un montant non dépensé de 20 millions de francs. On peut dire que l'on ne nous y reprendra plus! Nous avons écouté une conseillère

administrative nous expliquant, la larme à l'œil, qu'elle avait besoin de tous ces postes, et nous voyons aujourd'hui qu'elle a très bien pu remplir ses missions et ses prestations avec 200 postes en moins! Nous sommes un peu surpris de ce double discours, et nous serons très attentifs à ce que cela ne se reproduise pas dans le cadre du budget 2011.

L'étude des comptes 2009 a mis au jour un élément nouveau très intéressant pour les conseillers municipaux: je veux parler de la nouvelle présentation du rapport de gestion du Conseil administratif. Grâce à elle, désormais, nous ne nous bornerons pas à dire si les chiffres sont justes ou faux, comme nous le faisons jusqu'à maintenant. Ce document a été amélioré, et il nous fournit enfin des indicateurs accompagnés de valeurs cibles, ce qui nous permet d'évaluer si ces dernières ont été atteintes. Tel est, à nos yeux, l'essentiel du travail de commission: évaluer si la Ville a rempli les missions qui lui ont été confiées dans le cadre du budget.

Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs, les Verts vous recommandent le renvoi des comptes 2009 à la commission des finances et dans les commissions spécialisées. (*Applaudissements.*)

M. Alexis Barbey (L). Que dire, après tant de brillantes analyses? Les libéraux sont contents, eux aussi, que la Ville ait réalisé un tel boni, et ils partagent à 99% l'exposé de M. Pattaroni. Je me réjouis de le lire dans le *Mémorial*, mais je me garderai de le répéter maintenant, par manque de temps.

Pour les libéraux, le problème principal est toujours de surveiller étroitement la taille de la fonction publique. Selon le rapport de gestion du Conseil administratif pour 2009, nous constatons que les crédits accordés dans le budget pour la fonction publique n'ont pas été entièrement utilisés; cependant, dans ces comptes qui portent sur une année mirifique, les charges de personnel représentent toujours légèrement plus de 40% des dépenses de la Ville, ce qui nous paraît un plafond à ne pas dépasser.

Les libéraux adressent un bravo un peu narquois à la fonction publique et, surtout, au Conseil administratif, lequel a réussi à faire passer un budget 2009 qui lui laisse une assez grande marge de manœuvre pour pouvoir ensuite présenter des comptes favorables, quelles qu'aient été les circonstances... Nous continuerons d'être vigilants, lors de l'étude du budget 2011, et nous ferons en sorte que la Ville dispose des moyens dont elle aura besoin pour accomplir ses missions, mais pas plus.

Surtout, les libéraux disent un grand merci aux entreprises genevoises et aux Genevois qui, par leur activité – économique pour les uns, professionnelle pour

les autres – et donc par le versement des impôts qui vont avec, ont permis à la Ville d'obtenir un tel résultat.

Ce dont nous sommes encore plus satisfaits, c'est que ce boni permettra maintenant de réfléchir sérieusement à ce qui deviendra incessamment une obligation légale, à savoir l'abandon de la taxe professionnelle communale que nous prôtons depuis une dizaine d'années au moins. Cette mesure n'a jamais été prise en considération par la Ville, car cette dernière serait prétendument dépendante de cet impôt en réalité bien trop important par rapport à l'activité économique des entreprises. Eh bien, les bons résultats des comptes 2009 nous permettront en tout cas d'envisager une autre manière de calculer la taxe professionnelle, voire son abandon pur et simple. Ou alors, il faudra prévoir une répartition des baisses entre l'impôt sur les personnes physiques, l'impôt sur les personnes morales et la taxe professionnelle.

Les libéraux proposent de renvoyer les comptes 2009 dans les commissions spécialisées et auprès de la commission des finances, où nous pourrions affiner les besoins réels de la Ville, afin de redimensionner son budget en fonction de ses besoins.

M. Olivier Fiumelli (R). Je ne serai pas long, car l'essentiel a été dit par mes amis et cousins de l'Entente. Tout d'abord, je me bornerai à constater l'incohérence du discours de l'Alternative. Normalement, elle devrait se montrer unie face à ce type d'objet. Or, entre la consternation affichée par le groupe A gauche toute!, ses propos absolument effrayants sur l'économie de manière générale, et l'autocongratulation du Parti socialiste, nous nous demandons si la gauche reste unie...

En ce qui concerne le rapport de gestion PR-781 du Conseil administratif, je répète ce que je dis chaque année: il est tout de même étonnant que l'on nous propose des comptes non révisés. Normalement, dans n'importe quelle collectivité publique ou dans n'importe quelle entreprise, les comptes sont accompagnés du rapport de l'organe de révision, qui garantit leur justesse. Dans le cas présent, le rapport du Contrôle financier n'est pas encore disponible – je ne sais pas s'il le sera un jour, ni si nous avons toujours un service Contrôle financier, à ce jour!

Le résultat des comptes 2009 est exceptionnel, tout le monde l'a dit: 160 millions de francs de boni! On peut l'expliquer en disant qu'il reflète une conjoncture elle aussi exceptionnelle. Cependant, si l'on tient compte des correctifs sur les comptes 2007 et 2008 qui se reportent sur 2009, et de la taxe professionnelle – laquelle est un impôt procyclique calculé sur les années de plus haute conjoncture – il n'y a pas de quoi s'emballer devant un tel bénéfice. En fait, je crois qu'il faut faire un calcul différent, sur une longue période. Considérons les comptes de

la Ville depuis dix ans: elle a accumulé 700 millions de francs de bénéfices comptables, soit 70 millions de francs par an. C'est considérable!

Telle est la raison pour laquelle les radicaux estiment qu'il y a de quoi repenser notre fiscalité municipale, comme le disait mon collègue Barbey, en révisant la problématique de la taxe professionnelle une bonne fois pour toutes, ou celle de notre centime additionnel.

Le Parti socialiste et les Verts se sont autocongratulés en soulignant la magnifique gestion du Conseil administratif en matière de maîtrise des charges. Je rappelle que maîtriser les charges n'a rien d'extraordinaire! Ce n'est pas un signe de bonne gestion, c'est tout à fait normal! En effet, le Conseil administratif n'a pas la possibilité de dépenser plus que les montants que nous lui fixons dans le cadre du budget.

En outre, sauf exception, les charges de la Ville ne sont nullement liées à la conjoncture, comme dans d'autres collectivités qui voient leurs charges croître avec les problèmes sociaux liés au chômage ou à l'aide sociale en augmentation. Il est donc tout à fait normal de respecter le budget en matière de charges.

Toujours à ce sujet, M. Zaugg a parlé de «20 millions de francs économisés sur le dos du personnel». Pour nous, il s'agit plutôt d'un montant non dépensé, 200 postes de trop inscrits au budget 2009 n'ayant pas été pourvus. Sur ce point, je partage l'avis des Verts: il s'agit bien de 200 postes de trop puisque, même sans eux, les prestations de la Ville ont continué à être assurées de manière satisfaisante. Selon nous, il est donc absolument exclu de parler d'«économies sur le dos du personnel».

D'ailleurs, à propos d'économies, on se rappellera avec un sourire les menaces du Conseil administratif de couper dans tous les domaines, lors du débat sur la baisse d'impôts. Quand on voit le résultat des comptes 2009, on se demande si M^{me} Salerno recommencera à proférer de telles menaces en invoquant des coupes dans le personnel, dans les crèches... Bref, nous verrons bien si l'épisode des menaces sur le personnel reviendra lors du prochain débat budgétaire!

En ce qui concerne les investissements, je crois que tout a été dit par mes préopinants. J'aimerais terminer par une bonne note adressée à M^{me} Salerno, en reprenant et en complétant les propos de M. Buschbeck. Cela fait des années que nous demandons un budget par prestations pour nous permettre de faire notre véritable travail politique, à savoir vérifier, au moyen d'objectifs, d'indicateurs et de valeurs cibles, si l'administration a correctement répondu aux attentes du Conseil municipal.

Pour la première fois, cette année, le Conseil administratif nous a transmis un rapport de gestion relativement bien fait; sa présentation pourra encore être amé-

liorée, grâce à la motion M-713 votée à l'unanimité – à l'exception d'A gauche toute! – en commission des finances. En tout cas, ce rapport de gestion PR-781 montre vraiment une amélioration dans la manière dont le Conseil administratif rend les comptes au Conseil municipal. Sur ce plan, nous en sommes très satisfaits, je tenais à le souligner.

Pour toutes ces raisons, nous nous réjouissons de poursuivre l'examen des comptes 2009 en commission. Nous vous recommandons donc, chers collègues, de renvoyer ce rapport de gestion à la commission des finances et aux commissions spécialisées. (*Applaudissements.*)

M. Jacques Baud (HP). J'aimerais juste aborder deux points très rapidement, car j'ai entendu des propos qui m'ont fait bondir. Premièrement, quelqu'un a dit que la municipalité devrait créer des emplois. Mais où va-t-on? Il est inadmissible d'avoir un tel discours! La création d'emplois n'est le rôle ni de l'Etat, ni de la Ville – bien qu'ils puissent aider les entreprises à en créer – et les nouveaux postes doivent répondre uniquement à des besoins spécifiques. Sinon, tous les dérapages sont possibles!

Deuxièmement, un préopinant a dit que l'administration de la Ville de Genève avait fait des économies sur le dos des fonctionnaires. On se fout de la gueule du monde! Genève a les fonctionnaires les mieux payés au monde! J'ai vérifié, c'est une réalité! Alors, ne venez pas prétendre qu'on fait du pognon sur leur dos! Voilà ce que j'avais à dire.

M. Christian Zaugg (AGT). J'aimerais juste ajouter quelques mots en guise de conclusion. Les désastres annoncés que je dénonce dans ma déclaration de tout à l'heure sont très exactement ceux qui sont mis en avant par différents orateurs.

Certains groupes affirment, par exemple, qu'il faudrait baisser la fiscalité communale au vu des bons résultats des comptes 2009. D'autres estiment que l'on pourrait supprimer la taxe professionnelle au prochain budget. Et cerise sur le gâteau... pour les Verts, 200 nouveaux postes, c'est décidément trop, et ils parlent de les supprimer! Voilà pour les effets induits de ce magnifique boni de 161 millions de francs!

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Pour ma part, je m'en tiendrai à une analyse peut-être assez superficielle, mais plus politique de ces comptes 2009. Je dirai qu'ils reflètent avant tout la bonne gestion de la Ville par le Conseil administratif et les services municipaux.

Monsieur Hämmerli, dans votre intervention – la première d'un membre de la commission des finances dans ce débat – vous avez salué l'effort de la fonction publique municipale quant à la maîtrise des budgets. Je m'associe à votre reconnaissance envers la fonction publique municipale, car je crois que c'est bien dans ce genre d'occasions qu'il sied de reconnaître le travail accompli par l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de la Ville de Genève.

Je le répète: les comptes sont le reflet de la gestion de la municipalité par le Conseil administratif. Force est de constater qu'elle est bonne, et même excellente, comme certains l'ont dit! J'imagine bien qu'elle déplaît à d'autres, seulement voilà: le Conseil administratif maîtrise les charges et, en plus, il aura diminué de plus de 400 millions de francs la dette de la Ville de Genève durant la législature en cours. Rien que par rapport aux comptes 2009, le coût de la dette a été réduit de 21 millions de francs.

Nous, Conseil administratif, nous estimons que la réduction de la dette est extrêmement importante. Lorsqu'on a la chance d'être à la tête d'une collectivité publique et de pouvoir mener les politiques pour lesquelles on a été élu, on a une responsabilité: cette responsabilité, Mesdames et Messieurs, nous la partageons, c'est l'obligation de gérer très rigoureusement les deniers publics qui nous sont confiés. La magistrate socialiste qui vous parle et qui a la chance d'être à la tête des finances de la Ville estime que l'une de ses responsabilités consiste à donner à ses collègues MM. Tornare, Pagani, Maudet et Mugny, ainsi qu'au Conseil municipal, les moyens de mettre en œuvre les politiques choisies à l'exécutif comme au délibératif.

Depuis le début de la législature, mais les années précédentes également – je rends hommage aux personnes qui se sont succédé à la tête des finances, et plus généralement au sein du Conseil administratif – nous avons fait extrêmement attention aux deniers publics. Nous avons bien géré la Ville sur le plan financier, mais également au niveau de la cohérence des services. Grâce à cette bonne gestion, nous avons pu développer une offre sociale, culturelle, sportive, mais aussi améliorer les domaines de l'aménagement, de la salubrité et de la sécurité. Ces prestations ne sont peut-être pas toujours à la hauteur des espérances ou des vœux formulés par le Conseil municipal mais, en tout cas, nous avons assumé nos responsabilités.

Vous conviendrez, Monsieur Fiumelli, que nous avons aussi fait face avec beaucoup de dignité aux reports de charges que le Canton a effectués sur l'ensemble des communes et, de manière très importante, sur la Ville de Genève.

Je dirai donc, en ce qui concerne cette législature – car il ne m'appartient tout de même pas de faire le bilan des vingt dernières années – que l'exécutif a géré les deniers publics de façon extrêmement rigoureuse. Pour moi, qui ai la

responsabilité particulière de gérer les finances, il est important de le faire en toute conscience, en sachant qu'un sou est un sou. Quand on défend la fonction publique, l'objectif est de fournir à tout un chacun des services publics de très haute qualité et même – si possible – irréprochables.

J'en viens maintenant à la problématique des charges du personnel, puisque c'est un point sur lequel, visiblement, vous vous interrogez, Mesdames et Messieurs. Nous aurons tout loisir de l'aborder dans les détails en commission des finances ou même dans les commissions spécialisées, mais je peux déjà vous affirmer que nous n'avons pas économisé 200 millions de francs sur le dos du personnel.

Lisez les documents que nous vous avons fournis: vous constaterez effectivement un écart de 19,6 millions de francs par rapport au budget 2009. Or, il ne s'explique pas par des économies qui auraient été réalisées sur le dos du personnel, mais en partie – je développerai ce point en commission – par le fait que l'indexation budgétisée était supérieure à l'indexation réelle pour l'année 2009. Une part de la différence entre le budget et ce qui a été inscrit aux comptes, à hauteur d'environ 5 millions de francs, est due à cela.

Un autre facteur entre en jeu, pour tous les départements et quelle que soit la couleur politique du magistrat ou de la magistrate qui dirige chacun d'eux. Il est réellement difficile de pourvoir de nouveaux postes, et le temps de latence entre leur création et la nomination d'un ou d'une fonctionnaire pour occuper cette fonction est important. La cause de ce retard est à chercher dans les procédures d'engagement auxquelles nous sommes astreints – et heureusement. Nous avons probablement un temps d'engagement plus long que dans les grandes entreprises du secteur privé, mais je n'en suis même pas persuadée. Par conséquent, lorsque vous nous votez des postes, en décembre, nous ne pouvons pas, au 1^{er} janvier de l'année suivante, avoir déjà engagé les personnes destinées à les occuper.

Voilà qui explique une grande partie de la différence entre les charges du personnel prévues dans le budget et celles qui figurent aux comptes, sans oublier le taux naturel de rotation du personnel. Je ne laisserai personne dire – à moins de vouloir polémiquer, ce que tout le monde peut faire, à droite comme à gauche – que le Conseil administratif de gauche a économisé sur le dos du personnel.

Au contraire – et je sais que M. Zaugg y est sensible, tout comme moi – durant cette législature, nous avons mis sur pied une véritable direction des ressources humaines que nous n'avions pas auparavant, en Ville de Genève. Avec mon collègue Pierre Maudet, nous avons négocié un nouveau statut pour la fonction publique municipale et nous sommes en train d'instaurer une nouvelle politique du personnel qui n'existait pas, surtout en matière de cohérence. Ce Conseil administratif est donc particulièrement soucieux – et c'est normal – du bien-être

de ses collaboratrices et des ses collaborateurs. Je le répète: je ne laisserai personne dire, dans cette salle, que nous maltraitons consciemment les collaboratrices et les collaborateurs de la Ville.

Le dernier point que je voudrais aborder ce soir est la baisse de la fiscalité. C'est une problématique intéressante. Je serai toujours là pour en discuter, mais je ne retire rien de mes propos d'il y a quelques mois, Monsieur Fiumelli. Le *Mémorial* en témoignera, d'ailleurs nous jouissons tous les deux d'une relative jeunesse, comme le dirait mon collègue Manuel Tornare, et donc d'une certaine mémoire!

Nous verrons bien, dans les années à venir – en 2012, en 2013 – quel sera le résultat des comptes de la Ville, des communes et du Canton. Nous verrons bien, et les citoyennes et les citoyens avec nous, combien la baisse d'impôts pèsera réellement sur leur bordereau, lorsqu'ils recevront leur taxation. Si je me suis trompée, eh bien, tant mieux! Si je ne me suis pas trompée – ce que je continue à penser – nous en discuterons... J'espère, Monsieur Fiumelli, que vous serez au rendez-vous et que nous pourrons mener cette discussion, *Mémorial* à l'appui, pour réévaluer ce que les uns prédisaient et ce que les autres leur opposaient! Nous verrons alors qui peignait le diable sur la muraille ou qui voyait tout en rose!

Il est évident que la taxe professionnelle est un sujet qui me préoccupe, c'est d'ailleurs le cas de l'ensemble des magistrats communaux. Vous savez que cet impôt ne dépend pas de la Ville, et que nous ne pourrons donc pas le supprimer dans le cadre du budget 2011. En effet, cet élément de fiscalité relève du corpus législatif cantonal. D'ailleurs, le Grand Conseil en débat depuis des années.

Je vous rappelle, Mesdames et Messieurs, que la taxe professionnelle est à 95% basée sur le chiffre d'affaires des entreprises; en Ville de Genève, pour l'année 2009, elle a été versée à hauteur de 62% par le secteur bancaire et financier, ainsi que par les assurances. J'en conclus donc que cette taxe professionnelle, pour sa plus grande part, ne pèse pas sur les petites et moyennes entreprises, mais sur les banques. Or, je pense que ces dernières peuvent aussi, vu leurs pratiques et les bonus qui repartent, payer à la collectivité publique un certain tribut. Il me semble que le Conseil municipal et le Conseil administratif peuvent avantageusement consacrer les montants de la taxe professionnelle à répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Là aussi, c'est une discussion qui me passionne. D'ailleurs, je pense que les débats sur les finances, la fiscalité, le budget et les comptes devraient être beaucoup plus fréquents, aussi bien au sein du Conseil municipal que du Conseil administratif. Nous devrions être plus nombreux à nous y intéresser. Comme le dit le vieux dicton populaire: l'argent, c'est le nerf de la guerre. Mesdames et Messieurs, sans argent, on ne mène aucune politique. Quand on fait attention aux

deniers des contribuables, on peut développer des services publics efficaces et des prestations satisfaisantes. J'y suis très attachée, et vous aussi, je le sais. Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

Mis aux voix, la prise en considération du rapport de gestion et son renvoi à la commission des finances et aux commissions spécialisées sont acceptés à l'unanimité (66 oui).

La présidente. Les membres de la commission du règlement sont priés de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret. La séance du soir débutera à 20 h 45 précises, et nous commencerons par le traitement des urgences acceptées tout à l'heure.

10. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

11. Interpellations.

Néant.

12. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 19 h 10.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	5498
2. Communications du bureau du Conseil municipal	5498
3. Prestation de serment de M. Jacques Finet, remplaçant M ^{me} Nelly Hartlieb, conseillère municipale démissionnaire	5504
4. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie de la Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale, en remplacement de M. Javier Brandon, démissionnaire (loi générale sur les contributions publiques, collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928, art. 312) (RCM, art. 129, lettre B) . . .	5504
5. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées en remplacement de M. Yves Nidegger, démissionnaire (statuts de la fondation, art. 9) (RCM, art. 129, lettre B)	5505
6. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, en remplacement de M. Miltos Thomaïdes, démissionnaire (statuts de la fondation du 23 février 2004, art. 8) (RCM, art. 129, lettre B)	5505
7. Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec), en remplacement de M ^{me} Carine Bachmann, démissionnaire (statuts de la fondation, art. 8) (RCM, art. 129, lettre B)	5506
8. Questions orales	5507
9. Rapport de gestion du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009 (PR-781).	5523
10. Propositions des conseillers municipaux	5814
11. Interpellations	5814
12. Questions écrites	5814

La mémorialiste:
Marguerite Conus